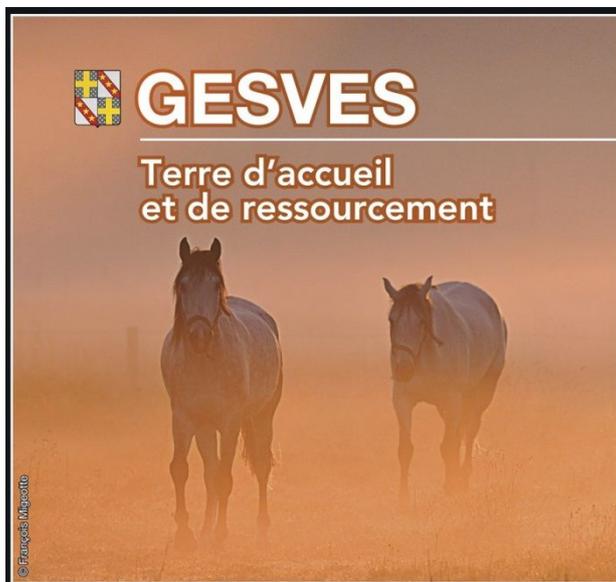


Gesves
"Le Pays où l'eau fait chanter la pierre"



GESVES

Terre d'accueil
et de ressourcement

© François Migeotte

RAPPORT SUR L'ADMINISTRATION DES AFFAIRES - ANNEE 2020 -

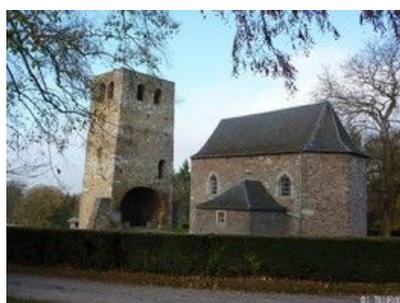
ART. L1122-23. CDLD



GESVES

Terre de biodiversité

© François Migeotte



© L. TILLEUX



© Cartine re

© L. TILLEUX



Gesves
"Une nature à découvrir"

© L. TILLEUX



PREFACE « *Se réunir est un début, rester ensemble est un progrès, travailler ensemble est la REUSSITE.* »

Aux membres du Conseil communal,

Je profite de cette première page de ce rapport administratif pour remercier tous mes collègues qui ont contribué à sa réalisation mais aussi pour féliciter, encourager tous les agents qui ont œuvré au bien-être des citoyens gesvois et à la gestion administrative de notre belle commune et ainsi reconnaître toute la qualité du travail accompli.

L'année 2020 n'aura pas été simple et de tout repos, bien au contraire. La crise sanitaire que nous traversons depuis presque 10 mois a chamboulé toute notre organisation, tant au niveau de l'accueil du citoyen que pour la gestion quotidienne des dossiers, la préparation de diverses réunions, la gestion du présentiel et du télétravail, l'organisation des cours dans les écoles et des activités extrascolaires, de la bibliothèque, la vie de la maison de repos et la charge de travail croissante au CPAS, ...

Bravo à tous pour votre soutien, votre disponibilité, votre sens des responsabilités mais aussi et surtout pour votre solidarité, ce qui nous a à tous permis de « mieux » vivre cette situation et d'assurer.

Nous formons une très bonne équipe et espérons répondre à l'attente des citoyens et donc des autorités communales. En temps normal, vous êtes précieux, mais aujourd'hui vous êtes extraordinairement indispensables.

Je vous souhaite une bonne lecture, une excellente fin d'année et vous présente, au nom de l'ensemble du personnel communal, mes vœux les plus sincères de santé et de bonheur pour l'année 2021.

Prenez soin de vous.

Nathalie SEINE,

Directrice générale f.f.



TABLE DES MATIERES

ORGANIGRAMME.....	- 6 -
COMPOSITION DU CORPS COMMUNAL.....	- 6 -
COMMISSIONS-COMITES-CONSEIL.....	- 6 -
PST.....	24
REGLEMENT GENERAL SUR LA PROTECTION DES DONNEES_(RGPD).....	31
PERSONNEL.....	33
POPULATION & ELECTIONS.....	39
ETAT CIVIL.....	60
ACCUEIL/CARTES D'IDENTITE CERTIFICATS.....	64
PASSEPORTS/PERMIS DE CONDUIRE.....	64
INFORMATIQUE.....	72
COMMUNICATION.....	76
PETITE ENFANCE.....	80
ENSEIGNEMENT.....	88
CONSEIL COMMUNAL DES ENFANTS.....	125
EXTRA SCOLAIRE.....	134
JEUNESSE.....	137
BIBLIOTHEQUE.....	150
CULTURE.....	159
TOURISME.....	163
SPORTS.....	168
PETIT PATRIMOINE POPULAIRE WALLON.....	173
TISSU ASSOCIATIF.....	176
3ème AGE.....	178
CENTRE PUBLIC D'ACTION SOCIALE.....	181
LOGEMENT.....	190
OPERATION DE DEVELOPPEMENT RURAL.....	196
FONDATION RURALE DE WALLONIE (FRW).....	196
PLAN DE COHESION SOCIALE.....	204
MARCHES PUBLICS TRAVAUX BATIMENTS.....	210
MARCHES PUBLICS TRAVAUX SUBSIDIES « VOIRIES ».....	214
MARCHES PUBLICS DE TRAVAUX, DE SERVICES ET DE FOURNITURES.....	216
PATRIMOINE.....	220
LOCATIONS ET MISES A DISPOSITION DE SALLES ET/OU MATERIEL COMMUNAL.....	224
MANIFESTATIONS-AUTORISATIONS-INFORMATIONS.....	229
SERVICE TECHNIQUE BATIMENTS COMMUNAUX ET GARAGE 2020.....	231



SERVICE TECHNIQUE « VOIRIE ».....	253
SERVICE TECHNIQUE « ENVIRONNEMENT ET PROPRETE ».....	257
SERVICE ECLAIRAGE PUBLIC.....	262
URBANISME.....	265
ENVIRONNEMENT – URBANISME – AGRICULTURE & OPÉRATION ZÉRO DÉCHET	270
PLAN COMMUNAL DE DEVELOPEMNT DE LA NATURE	283
MOBILITE ET SECURITE ROUTIERE.....	289
GESTION DES DECHETS	295
ENERGIE.....	305
PLAN GENERAL D'URGENCE ET D'INTERVENTION COMMUNAL (PGUI).....	311
RECETTES – TAXES.....	316
COMPTE COMMUNAL 2019	325
BUDGET COMMUNAL 2020.....	327
AGENCE LOCALE POUR L'EMPLOI.....	329
INDEPENDANTS ET PME.....	334
BIEN ETRE ANIMAL.....	336
RELATIONS NORD-SUD.....	341
GAL PAYS DES TIGES ET CHAVEES ASBL	343



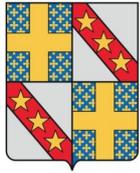
ORGANIGRAMME

COMPOSITION DU CORPS COMMUNAL

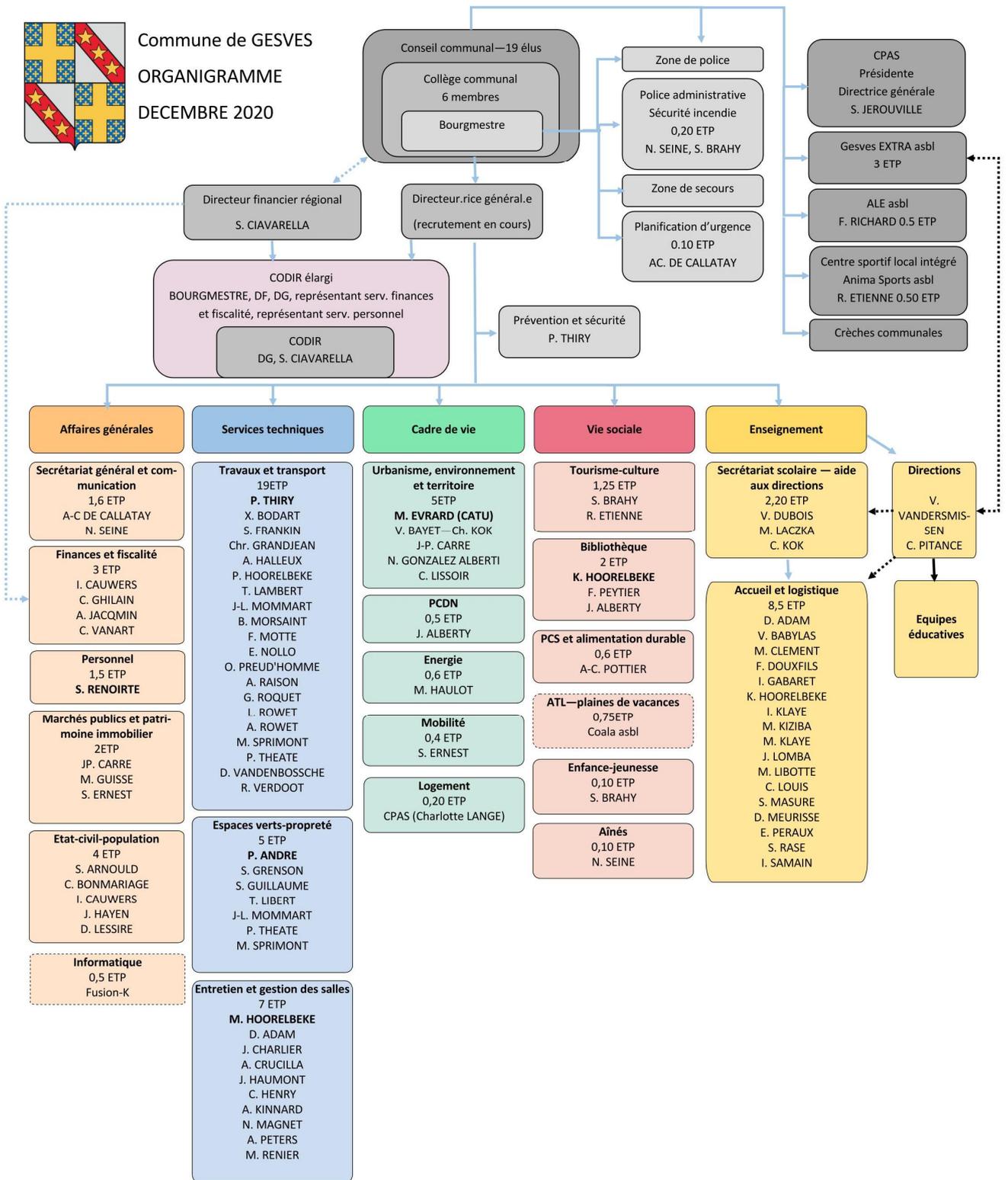
COMMISSIONS-COMITES-CONSEIL



ORGANIGRAMME



Commune de GESVES
ORGANIGRAMME
DECEMBRE 2020



COMPOSITION DU CORPS COMMUNAL

LE COLLÈGE COMMUNAL



Monsieur Martin VAN AUDENRODE – Bourgmestre 083/670.330 – 0474/913.626
bourgmestre@gesves.be

Attributions : Sécurité, Finances/Taxes, Personnel, Communication (avec le Collège), Plan de Cohésion Sociale (PCS), pilotage du Programme Stratégique Transversal (PST), Mariages, Population, Etat Civil, ALE, Police, PGIU, Informatique, Assurances et Marchés publics



Madame Cécile BARBEAUX – 1^{ère} Echevine **0474/499.042**
cecile.barbeaux@gesves.be

Attributions Agriculture, Développement rural, Energie, Environnement, Mobilité et Sécurité Routière, Alimentation durable, Plan Communal du Développement de la Nature (PCDN), « Zéro déchets », Calamités publiques, gestion des cours d'eau.



Monsieur Philippe HERMAND – 2^{ème} Echevin **0495/23.76.18**
philippe.hermand@gesves.be

Attributions : Urbanisme, Aménagement du Territoire, Sport et Infrastructures Sportives, Festivités, Prêt Matériel, Gestion des Salles, PME, Economie, Emploi (sauf ALE), Patrimoine communal et Petit patrimoine.



Madame Michèle VISART – 3^{ème} Echevine **0495/122.102**
michele.visart@gesves.be

Attributions : Culture, Enseignement et Infrastructures Scolaires, Participation Citoyenne, Jeunesse, Petite Enfance, Enfance, Relations Nord&Sud et Patrimoine Culturel



Monsieur Benoit DEBATTY – 4^{ème} Echevin **0498/512.637**
benoit.debatty@gesves.be

Attributions : Travaux (voirie, bâtiments, garage), Fabriques d'Eglise, Tourisme, Cimetières, Eclairage public.



Madame Nathalie PISTRIN – Présidente du CPAS **083/670.325 – 0477/391.630**
nathalie.pistrin@gesves.be

Attributions : Affaires sociales, aînés, logement, Bien-être animal et Handicontact



LE COMITÉ DE DIRECTION



Monsieur Marc EVRARD – Directeur général faisant fonction
du 1^{er} janvier au 27 septembre 2020

083/670.305
marc.evrard@gesves.be



Madame Nathalie SEINE – Directrice générale faisant fonction
du 28 septembre au 26 octobre 2020
.....du 1^{er} au 31 décembre 2020

083/670.202
nathalie.seine@gesves.be



Madame Anne-Catherine de CALLATAY – Directrice générale faisant fonction
du 27 octobre au 30 novembre 2020

083/670.338
secretariat@gesves.be



Directeur financier Commune/CPAS

083/670.328 - 0472/320.451
receveur@gesves.be

LES SÉANCES DU COLLÈGE COMMUNAL

Les réunions du Collège communal se tiennent en principe tous les lundis dès 13h30 en l'Administration communale et à huis clos. Cette année, dans le respect des mesures de sécurité mises en place pour lutter contre l'épidémie de Coronavirus, certaines séances ont eu lieu en vidéoconférence.

Le Collège communal s'est réuni 56 fois à la date du 30 novembre 2020 et a étudié 1.585 points à l'ordre du jour.



CONSEIL COMMUNAL

Les attributions du conseil communal sont de deux ordres : les matières d'intérêt communal, qui sont ses attributions propres inhérentes au pouvoir communal, et des matières d'intérêt général, pour lesquelles son intervention est expressément requise par la loi ou l'autorité supérieure.

Le pouvoir communal est souverain dans son propre domaine ; il ne doit rendre compte de ses actes que dans la limite tracée par la loi et sous réserve de l'intervention de l'autorité de tutelle. Le Code de la démocratie locale et de la décentralisation inscrit ce principe en son article L1122-30, al. 1er, lequel stipule que "Le conseil règle tout ce qui est d'intérêt communal ; (...)".

Partant de ce que le conseil communal règle tout ce qui est d'intérêt communal, il est admis que, dans ce cadre, le conseil communal a non seulement les attributions que la loi lui confère expressément, mais également les attributions que la loi ne confère pas expressément à un autre organe de la commune.

Parmi les attributions les plus importantes du conseil communal, l'on peut ainsi relever : chaque année, le règlement des comptes annuels de l'exercice précédent (CDLD, art. L1312-1, par. 1er), le vote du budget de l'exercice suivant (CDLD, art. L1312-2).

CONSEIL COMMUNAL

		Fonction	Adresse	Groupe
CONSEIL COMMUNAL	COLLEGE COMMUNAL	BOURGMESTRE		
		Martin VAN AUDENRODE	Rue du Houyoux, 1D à 5340 Gesves	RPG +
		ECHEVINS		
		Cécile BARBEAUX	Rue du Chaurlis, 32 à 5340 Gesves	ECOLO
		Philippe HERMAND	Bosimont, 5 à 5340 Gesves	RPG +
		Michèle VISART	Rue des Ecoles, 27 à 5340 Faulx-Les Tombes	ECOLO
		Benoit DEBATTY	Rue des Bonniers, 18 à 534 à Gesves	RPG +
		PRESIDENT DU CPAS (voix consultative)		
		Nathalie PISTRIN	Rue du Chaurlis, 15 à 5340 Gesves	RPG +
		PRESIDENT		
André VERLAINE	Rue de Houte, 4 à 5340 Gesves	RPG +		
	CONSEILLERS			
	Francis COLLOT	Rue de la Forme, 6 à 5340 Gesves	RPG +	
	José PAULET	Rue de Bellaire, 19 à 5340 Haltinne	GEM	



Simon LACROIX	Rue du Centre, 39 à 5340 Sorée	GEM
Eddy BODART	Route d'Andenne, 1 à 5340 Faulx-les Tombes	GEM
Annick SANZOT	Rue de la Chapelle, 21 à 5340 Gesves	GEM
Carine DECHAMPS	Rue de Loyers, 15 à 5340 Mozet	GEM
André BERNARD	Rue de Han, 26 à 5340 Haltinne	GEM
Denis BALTHAZART	Moulin des Anglais, 6 à 5340 Faulx-Les Tombes	GEM
Maggi LIZEN	Baty Pire, 4 à 5340 Gesves	RPG +
Mélanie WIAME	Rue de la Briqueterie, 1A à 5340 Faulx-Les Tombes	GEM
Joseph TOUSSAINT	Petit Pourrain, 11 à 5340 Gesves	GEM
Nathalie CATINUS jusqu'au 15/07/2020	Tienne Saint-Lambert, 13 à 5340 Mozet	ECOLO
Corentin HECQUET depuis le 15/07/2020	Rue de Brionsart, 53 à 5340 Gesves	ECOLO

Le Conseil communal, y compris le Bourgmestre et les Échevins, est composé de 19 membres (le nombre d'habitants de la Commune de Gesves se situant entre 7.000 et 8.999 habitants au moment des élections de 2018). Pour rappel, les réunions du Conseil communal sont publiques (CDLD, art. L1122-20, al. 1^{er}).

Le Conseil communal s'est réuni 8 fois et à la date du 30 novembre 2020, a étudié 182 points à l'ordre du jour des séances publiques et 91 points en séances à huis clos.



COMMISSIONS - COMITES - CONSEILS

"Démocratie, transparence et participation"

ACCUEIL TEMPS LIBRE – COMMISSION COMMUNALE D'ACCUEIL

La Commission Communale de l'Accueil s'est réunie à trois reprises en 2020.

Les principaux points à l'ordre du jour étaient :

- La composition de la CCA ;
- L'évaluation du Plan d'Action Annuel (PAA) 2019-2020 ;
- L'édition du Plan d'Action Annuel (PAA) 2020-2021 en lien avec le programme CLE ;
- Les activités extrascolaires et temps libre ;
- La formation des accueillant(e)s ;
- L'organisation d'une journée d'information et de rencontre pour tout(e)s les accueillant(e)s ;
- L'inspection comptable de l'opérateur Gesves EXTRA ;
- L'édition d'une nouvelle brochure ATL ;
- La gestion / coordination des activités Vacances particulière cet été en lien avec le Covid et les protocoles d'accueil à respecter.
- Les plateformes provinciales ATL ;
- L'organisation de la Plaine communale ;
- Les activités des opérateurs identifiés à l'ONE pendant les congés scolaires.

Les procès-verbaux de la CCA sont téléchargeables sur le site www.gesves.be



Composition de la CCA :

VISART	Michèle	1	E	Présidente - Echevine de l'ATL
LIZEN	Maggi	1	E	Conseillère communale
BODART	Eddy	1	E	Conseiller communal
HECQUET	Corentin	1	S	Conseiller communal
PISTRIN	Nathalie	1	S	Présidente du CPAS
LACROIX	Simon	1	S	Conseiller communal
PITANCE	Christine	2	E	Ecole communale de l'Envol - Directrice
YSEBAERT	Françoise	2	E	Ecole Saint-Joseph – Directeur
TONNEAU	Nathalie	2	E	Ecole Communauté française - Directrice
VANDERSMISSEN	Vincent	2	S	Ecole communale de la Croisette - Directeur
DEGIMBE	Jean-Marc	2	S	Ecole St Joseph - Membre P.O.
/	/	2	S	Ecole Communauté française -
SMEETS	Stéphanie	3	E	Ecole communale de l'Envol
PICRON	Pascale	3	E	Ecole Saint-Joseph
FONTNOY	Valérie	3	E	Ecole Communauté française
MISSON	Séverine	3	S	Ecole communale de l'Envol
LORETTE	Fanny	3	S	Ecole Saint-Joseph
CONSTANT	Valérie	3	S	Ecole Communauté française
COLIN	Isabelle	4	E	Gesves EXTRA asbl
HUBEAUX	Agnès	4	E	Brin d'Alice asbl
FESTERS	Stéphanie	4	E	Chez Lulu asbl
SOUMILLION	Marie	4	S	Gesves EXTRA asbl
DE BACKER	Justine	4	S	Brin d'Alice asbl
DAI PRA	Hugues	4	S	Chez Lulu asbl
VAN AUDENRODE	Martin	5	E	Patro Jean XXIII
DELAHAIE	Sophie	5	E	Domaine de Mozet
HERMANS	Sébastien	5	E	Enjoy Sport
COLIN	Emile	5	S	Patro Jean XXIII
LECOMTE	Nicolas	5	S	Enjoy Sport
/	/	5	S	
DUEZ	Christophe			COALA asbl - Coordination ATL
GEERKENS	Olivier			COALA asbl - Coordination ATL
VAN BELLE	Dominique			Coordinatrice accueil ONE
VANESSE	Isabelle			Représentante Mme Lazon, Députée provinciale

COMMISSION DU TROPHÉE COMMUNAL DU MÉRITE

Le Trophée Communal du Mérite a été initié le 15 mai 1995 par le Conseil communal qui en a arrêté le règlement d'ordre intérieur. Cette commission est constituée de membres désignés au fil du temps par les Conseils communaux successifs depuis 2001. En 2020, la Commission du Trophée communal du Mérite, présidée par Monsieur Francis COLLOT, Conseiller communal, s'est réunie le 15 octobre pour retenir la candidature de tout le personnel du Foyer Saint-Antoine pour tout le travail accompli durant cette période de crise sanitaire.



COMMISSION SÉCURITÉ ROUTIÈRE

La Commission sécurité routière est composée de 39 membres représentant les différents villages de l'entité.

NOM	PRENOM	VILLAGE
BAUDELET	Philippe	Gesves
BURTON	Yves	Gesves
CARPENTIER	Daniel	Faulx-Les Tombes
CHARLES	Noël	Faulx-Les Tombes
CHARLES-RASQUIN	Marie-Anne	Faulx-Les Tombes
CHAVEE	Patricia	Sorée
CUVELIER	Isabelle	Gesves
DE CORTE	Eric	Mozet
DEBATTY	Benoît	Gesves
DEFLORENNE	Arnaud	Gesves
DEHARENG	Jean	Mozet
DELLOY	Luc	Gesves
DESSART	Philippe	Gesves
ELOY	Freddy	Sorée
ESTIENNE	Tanguy	Gesves
FERRAILLE	Jean-Philippe	Gesves
FOURNEAU	Stéphanie	Faulx-Les Tombes
FOX	Stanley	Sorée
FRANCOIS	Christian	Gesves
GOSSERIES	David	Gesves
GOUVERNEUR	Francis	Sorée
GUILLAUME	Philippe	Gesves
HMAOUI	Mina	Gesves
MABILLE	Catheline	Faulx-Les Tombes
MAROT	Amélie	Mozet
MOREAU	Jacques	Faulx-Les Tombes
OGER	Thierry	Gesves
PAULET	José	Haltinne
PICRON	Pascale	Haltinne
PIERRARD	Agnès	Faulx-Les Tombes
PIGNOLET	Magali	Gesves
QUINAUX	Michel	Gesves
RASE	Didier	Faulx-Les Tombes
SANZOT	Annick	Gesves
TILLIEUX	Albert	Gesves
VAN WITTENBERGE	Jean-François	Gesves
VANAUDENRODE	Martin	Gesves
VANDEVEN	Guy	Gesves



En 2020, en raison de la situation sanitaire, la Commission s'est réunie une seule fois, début février. Les aménagements et décisions visant à réduire la vitesse et améliorer la sécurité routière ont été présentés, de même que les données des radars préventifs installés de manière hebdomadaire dans différentes rues de l'entité. Sur la base des résultats des radars préventifs, les membres ont travaillé par groupes sur des aménagements prioritaires.

COMITÉ DE CONCERTATION COMMUNE-CPAS

Le Comité de Concertation Commune – C.P.A.S. est composé du Bourgmestre, de la Présidente du C.P.A.S., du Directeur général de la Commune (ou de son remplaçant), de la Directrice générale du C.P.A.S., de 2 représentants du Conseil communal et de 2 représentants du Conseil de l'Action Sociale.

Actuellement, les 2 représentantes du Conseil communal sont Cécile Barbeaux et Maggi Lizen, et les 2 représentants du Conseil de l'Action sociale sont Michel Degodenne et Arnaud Deflorenne.

Le Directeur financier est également convié aux réunions du Comité, lorsqu'il y est discuté de points qui pourraient avoir un impact sur les finances communales. Dans le cas de Gesves, le Bourgmestre a également en charge les finances. Si un Echevin devait reprendre cette matière en charge à l'avenir, alors il serait également invité aux réunions du Comité de Concertation dès lors qu'il est question de points pouvant impacter les finances de la Commune.

Le Comité de Concertation s'est réuni à 2 reprises en 2020 :

- Début juillet, pour discuter du compte 2019 du C.P.A.S., ainsi que des dispenses de fin d'année et de la période-test pour le télétravail
- Début octobre, pour faire le point sur les modifications budgétaires du Centre, et pour envisager une éventuelle prime Covid à attribuer au personnel de la maison de repos. Une réflexion a également été enclenchée, quant à la récupération possible de l'eau de pluie, pour une utilisation par les services de maraîchage et de blanchisserie.

Une 3^{ème} séance aura lieu avant la fin de l'année pour examiner le projet de budget 2020 du Centre et pour établir le rapport annuel consacré aux synergies et économies d'échelle entre la Commune et le C.P.A.S., si du moins il est possible de se réunir...



COMMISSION CONSULTATIVE COMMUNALE DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE MOBILITÉ

La Commission Consultative communale de l'Aménagement du Territoire et de la mobilité (CCATm), installée suivant l'Arrêté Ministériel du 19/07/2019 est composée de 17 membres et s'est réunie 7 fois en 2020 pour une série de dossiers proposés par le Collège.

<i>Président</i> : Paul VAN DAMME		suivant l'Arrêté Ministériel du 19/07/2019	
<i>Membres Effectifs</i> avec voix délibérative en cas de vote		<i>Membres Suppléants</i> Sans voix délibérative sauf si devient effectif	
Jean-Claude FONTINOY, Vice-Président.....		André VERLAINE	
Denis BALTHAZART.....		Carine DESCHAMPS	
Paul DENBLYDEN.....		Alain PIERLOT, Vice-Président	
Chantal LINDEN.....		Kristel GALLOY	
Séverine BAUDOIN.....		Roger MESTACH	
Catherine MABILLE.....		Jacques MOREAU	
Florianne MOSSOUX.....		Alain HUYBERECHTS	
Vincent CLOOTS.....		Sven BONNE	

38 dossiers ont mis à l'analyse :



CONSEIL COMMUNAL DES AINÉS

Suite aux élections d'octobre 2018 et au changement de majorité, le Conseil Communal des Aînés a été renouvelé.

Composition :

Titre	Prénom	Nom
Monsieur	André	BONMARIAGE
Monsieur	Henri	BONET
Madame	Jeanine	CARPENTIER
Madame	Yvonne	CARPENTIER
Madame	Francisca	CAUWE
Madame	Jeaninne	DELHALLE
Madame	Dominique	DELPIERRE
Madame	Marie	FONTINOY
Monsieur	Jacqui	HINCOURT
Madame	Eliane	ISTAT
Madame	Françoise	LESUISSE
Madame	Rosa	MALHERBE
Monsieur	Thierry	OGER
Madame	Arlette	PAQUES
Monsieur	Jean	PEYTIER
Madame	Nathalie	PISTRIN
Madame	Bernadette	THIANGE
Madame	Huguette	VRANCKEN

Le C.C.A. est au service de l'intérêt général. Il a plusieurs objectifs.

Sa mission principale est de débattre des enjeux communaux et de fournir au Collège et au Conseil des avis et recommandations en liaison avec la « déclaration de politique générale » et le « Plan Stratégique Transversale (P.S.T.)

Il émet des avis autant d'initiative qu'à la demande ; il est tenu informé du suivi des projets concernés.

Ce faisant, il doit spécialement s'assurer de l'intégration des besoins des seniors dans les politiques menées et les décisions prises.



Le C.C.A. doit particulièrement veiller :

1. A maintenir la place des aînés en tant que citoyens à part entière dans la commune.
2. A faire prendre conscience à tous les séniors du rôle qu'ils ont à jouer en raison de leur expérience et du devoir de mémoire qui est le leur.
3. A faire vivre les mécanismes de concertation et de dialogue mis à leur disposition.
4. Veiller à faire s'élever les débats au profit de tous avec le recul qu'ils ont acquis par leur pratique de vie.
5. A consulter la population concernée ainsi que les divers groupes et organismes afin de déterminer quelles sont les questions d'actualité et en faire part au Collège, au Conseil communal (voire à l'Administration communale)
6. A examiner la situation des aînés du point de vue moral, matériel et culturel et faire connaître leurs aspirations et leurs droits.

COMMISSION LOCALE DE DÉVELOPPEMENT RURAL

La Commission Locale de Développement Rural (CLDR) est composée de 48 membres, dont le Bourgmestre et 11 représentants du Conseil communal.

Nom	Prénom
Représentants du Conseil communal	
Van Audenrode	Martin
Barbeaux	Cécile
Visart	Michèle
Debatty	Benoit
Lizen	Maggi
Hermand	Philippe
Verlaine	André
Paulet	José
Toussaint	Joseph
Bernard	André
Lacroix	Simon
Citoyens	
Van Damme	Paul
Carpentier	Daniel
Bailly	Philippe
Cailteux	Daniel
Cambier	Chantal
Delloy	Luc
Devillet	Muriel
Dumont	Caroline
Francois	Christian
Gooskens	Sylvie
Hecquet	Corentin



Hyder	Naureen
Laevaert	Stephan
Mathieu	Audrey
Pierard	Ludovic
Pierlot	Alain
Planchon	Viviane
Schoorman	Marie-Noëlle
Van Den Broeck	Daniel
Oger	Thierry
De Thysebaert	Frédéric
Daemen	Jean-Marie
Defoin	Sylvie
Uyttenhove	Christian
Caudron	Mary-Jane
Bogaerts	Pierre
Debossines	Colette
Delforge	David
Gillotin	Sébastien
Mottart	Nathalie
Chavée	Patricia
De Neyer	Isabelle
Eloy	Freddy
Jadot	Manon
Laurent	Isabelle
Motte	Guy
Vrancken	Huguette



COMMISSION COMMUNALE DE CONSTATS DE DÉGÂTS AUX CULTURES

Dans le cadre des constats de dégâts aux cultures, la Commission n'avait pas dû être convoquée de 2013 à 2016. Toutefois, depuis 2017 les agriculteurs font face aux problèmes de sécheresse chaque année.

Les membres de la commission désignés en 2019 sont :

Titre	Prénom	Nom	Localité	Titre commission
Monsieur	Martin	VAN AUDENRODE	GESVES	Bourgmestre
Monsieur	Philippe	NIHOUL	WAVRE	Représentant de la DGO3
Monsieur	Marcel	GALET	GESVES	Membre effectif expert-agriculteur pour la Commune
Monsieur	Alain	BOIGELOT	HALTINNE	Membre suppléant expert-agriculteur pour la Commune
Monsieur	Philippe	GROGNA	MOZET	Membre suppléant expert-agriculteur pour la Commune
Monsieur	Luc	DELLOY	GESVES	Membre effectif expert-agriculteur pour la DGO3
Madame	Cathy	ERNEST	SOREE	Membre effectif expert-agriculteur pour la DGO3
Monsieur	Michel	PAQUET	NAMUR	Représentant du SPF Finances

En 2020, la commission s'est réunie les 29 juin et 14 septembre. Au vu des constats de dégâts, le collège communal a décidé en date du 28 septembre d'introduire une demande de reconnaissance d'un phénomène naturel exceptionnel comme calamité agricole pour la sécheresse du printemps/été de cette année auprès de la DGO3 et en a informé les agriculteurs concernés.

Cette année, les biens agricoles touchés sont conséquents : les prairies toutes confondues le sont à raison de 60 % contre 35 % l'an dernier. D'autres cultures ont été impactées cette année comme le maïs, le colza, le froment, l'épeautre, les pommes de terre, les céréales d'hiver, le lin, les céréales de printemps et l'orge d'hiver. Certaines de ces cultures font l'objet d'une analyse au cas par cas.

La superficie totale touchée par la sécheresse est de 2.255,36 hectares.

Les 27 procès-verbaux individuels ont été transmis au SPW - DGO3 - DDRCB - Direction de la Recherche et du Développement, Calamité agricole, chaussée de Louvain 14 à 5000 Namur.

La DGO3 souligne qu'il faudrait adapter les modes de production à l'avenir car la reconnaissance des dégâts agricoles risque de diminuer au vu de la récurrence des sécheresses depuis 2017.



COMMISSION ALIMENTATION DURABLE ET AGRICULTURE

Vu la volonté de développer les circuits courts et valoriser les ressources locales, notamment agricoles, la commune s'est inscrite dès janvier 2019 dans la dynamique du Green deal cantines durables mis en place par la Région wallonne. Dans la foulée, le Collège et le Conseil ont créé une commission « agriculture et alimentation durable » rassemblant citoyens, maraîchers et agriculteurs :

Marcel	GALET
Naureen	HYDER
Bruno	LAMBOTTE
Corentin	HECQUET
Pierre	RICHARD
Luc	DELLOY
Alain	BOIGELOT
Jean-Martin	BOUVY
Chantal	CAMBIER
Paul	VANDAMME
Thierry	OGER
Alain	PIERLOT
Anne	BAILLY
Philippe	BAILLY
Martine	BARE
Adélaïde	DIEU

Cette commission citoyenne est ouverte. Dès lors, toute personne intéressée peut la rejoindre par la suite.

Après une réflexion sur les différentes actions à développer, les membres ont décidé de travailler prioritairement sur les thématiques suivantes :

- Développer une filière locale « de la céréale au pain »
- Associer les enfants des écoles dans la production de légumes qui pourraient être utilisés dans les repas
- Faciliter et mettre en lumière les producteurs locaux : journaux, pubs, communiqués de presse, etc.
- Travailler avec les agriculteurs sur les méthodes alternatives de production pour diminuer les phytos et l'érosion du sol

En 2020, la Commission s'est réunie fin janvier. La réunion suivante a été annulée pour cause de situation sanitaire. Toutefois, le groupe travaillant sur le développement de la filière « de la céréale au pain » a poursuivi ses réflexions et action de manière autonome en concertation avec le GAL et a rassemblé un réseau d'acteurs (agriculteurs, transformateurs – moulins – et boulanger). Des parcelles de blé anciens ont été semées cet automne.



GROUPE NATURE ET BIODIVERSITE

Dans le cadre de l'élaboration du PCDR, plusieurs réunions thématiques ont eu lieu, dont une concernant la thématique environnementale. A la suite de cette réunion, un groupe de travail « Nature et Biodiversité » regroupant es citoyens et des agriculteurs a été constitué. Elle est composée des membres

Baré	Martine
Boigelot	Alain
Boigelot	Clément
Cambier	Chantal
Daemen	Jean-M
Debossines	Colette
Dodeur	Gwenn
Dumont	Caroline
François	Christian
Gesquière	Raymond
Gillet	Pauline
Gillotin	Sébastien
Hecquet	Corentin
Hennart	Jean-Claude
Jaillet	Mathieu
Léonet	Adeline
Moreau	François
Noël	Jean-Pierre
Oger	Thierry
Paulet	José
Pierlot	Alain
Renard	Patrick
Uyttenhove	Christian
Berna	Nancy

Guillaume Martin, coordinateur de la FRW pour les projets PCDN, participe également aux réunions. Cette commission citoyenne est ouverte. Dès lors, toute personne intéressée peut la rejoindre par la suite.

En 2020, la Commission s'est réunie pour élaborer différents projets subsidiés (via le PCDN, le Plan Maya et/ou la Journée de l'arbre) : bandes fleuries, jardins nature, école du dehors, une haie de 100 mètres et nichoirs. Ces projets sont détaillés dans la partie PCDN du présent rapport.



COMMISSION CLIMAT

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Demandes version papier	315	327	282	194	176	118	145	96
Demandes version électronique	1196	1519	1918	1985	2073	2192	3381	3455

En

décembre 2019, le Conseil communal a voté une motion déclarant la commune en état d'urgence climatique. Dans ce cadre, la commune s'est fixée comme objectif d'atteindre la neutralité carbone avant 2050 et de tendre vers une diminution de 55% de la production de gaz à effet de serre d'ici 2030 (par rapport à 1990). Cette motion prévoit la mise en œuvre de différents outils pour atteindre cet objectif et notamment la mise en place d'une commission Climat.

La Commission est composée des membres suivants :

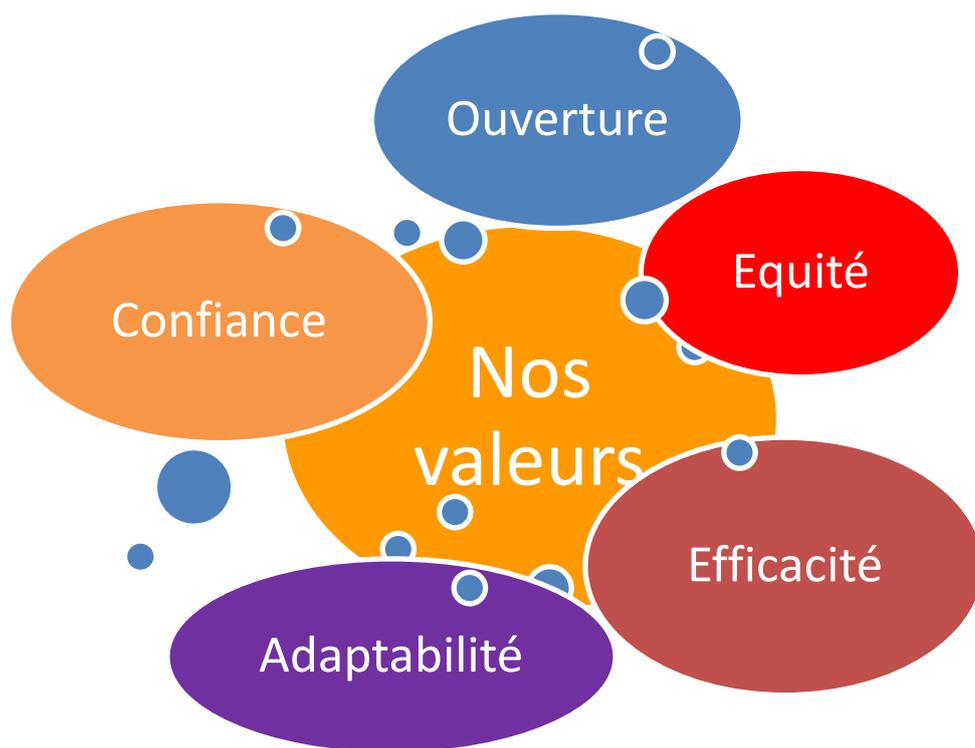
Adeline	Leonet
Eliabel	Hennart
Damien	Sonny
Gilles	Toussaint
Agnès	Hubeaux
Marie-Astrid	Hardy
Gauthier	Chapelle
Nancy	Berna
Arnaud	Deflorenne
José	Paulet
Léon	Tillieux
Sébastien	Pouppiez de Kettenis
Maud	Denamur
Jean-Marc	Lambert

Cette commission citoyenne est ouverte. Dès lors, toute personne intéressée peut la rejoindre par la suite.

En 2020, la Commission s'est réunie, en présentiel et en virtuel, pour établir les thématiques sur lesquelles travailler (Information et sensibilisation, agriculture et alimentation, Eau, Environnement, Habitat, Mobilité, Energie) et les actions prioritaires.



PST

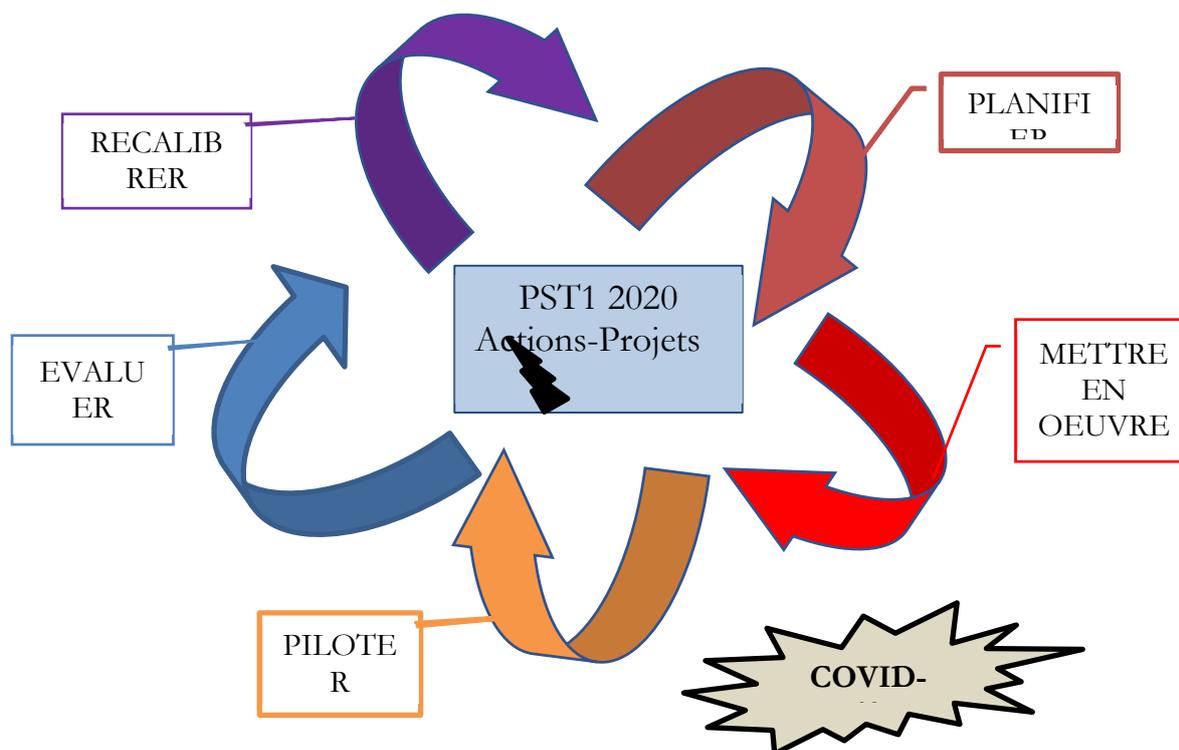


Quoi de neuf du côté de notre PST ?

Rappelez-vous, le 25 septembre 2019, le Conseil communal prenait acte du premier PST de la commune de Gesves. Et depuis quoi de neuf ?



LE CYCLE DE VIE DU PST 1 poursuit son chemin ...



- Le 23/01/2020, la dernière réunion du CoPiL PST s'est tenue avec à l'ordre du jour : l'organigramme, le référentiel PST1, la communication interne, le logiciel e-comptes la valeur à l'honneur en 2020 et la dissolution du CoPil PST.
- Le 27/01/2020, l'ensemble du PST1 est encodé dans la plateforme e-comptes. Un référentiel PST est élaboré et adopté au Collège communal. Il répertorie 104 fiches-actions en 2 volets (interne & externe) suivant 23 thèmes. Pour chaque fiche-action ou projet, plusieurs chargés de mission sont désignés, soit un agent responsable, un mandataire responsable ainsi que des partenaires internes et/ou externes.
- Le 10/02/2020, une demo de la plateforme e-comptes ainsi que l'historique et le cycle de vie du PST 1 sont présentés au Collège communal en collaboration avec le DG ff.
- Le 11/02/2020, une demo de la plateforme e-comptes ainsi qu'une séance-infos techniques sur les articles budgétaires sont présentés aux agents responsables des fiches-actions, en synergie avec le DF et le CPAS.

Durant le mois de février 2020, le Directeur général ff. rencontre chaque agent responsable de fiches-actions afin d'établir un processus de communication interne et lancer la mise en œuvre des projets-actions PST1.

En mars 2020, la crise sanitaire COVID-19 bouscule nos agendas ainsi que l'organisation de l'ensemble des services administratifs et techniques durant plus de 3 mois !



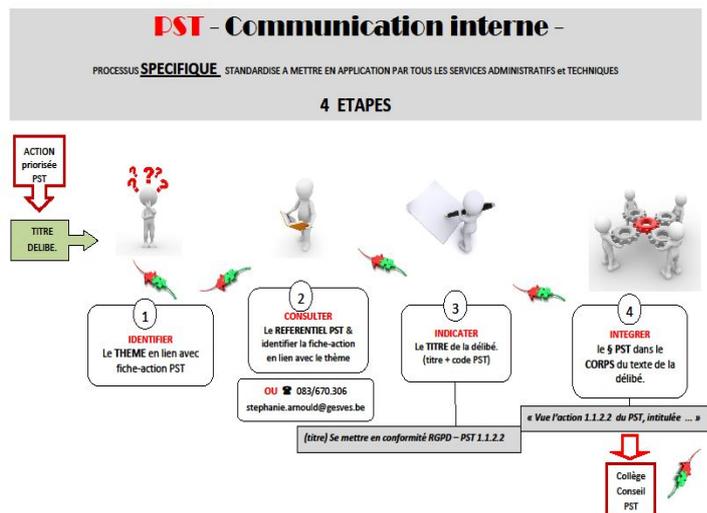
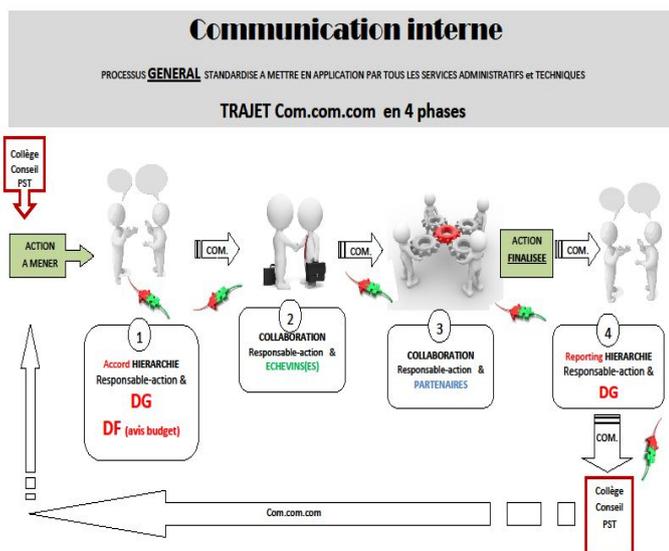
Contre vents été marées, entre masques et confinement, chaque service fait preuve d'une grande ADAPTABILITE face à cette situation inédite. Les actions prioritisées dans le PST1 continuent d'évoluer par le biais des agents responsables et en étroite collaboration avec les mandataires dont les attributions sont liées aux projets en cours.

Le 20 avril 2020, un **1^{er} baromètre PST1** est édité via l'application e-comptes et transmis pour information au Collège communal.

Sur l'ensemble des actions prioritisées dès 2019, soit 118 fiches :

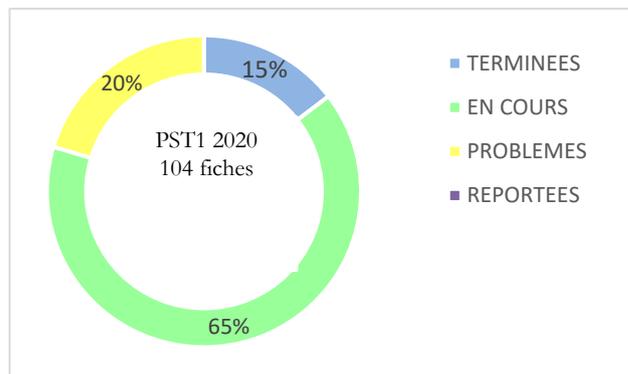
59 % des actions sont en cours et 15 % sont déjà terminées.

Le 27 avril 2020, un rappel sur les processus internes de communication du PST sont rappelés à l'ensemble du personnel et des mandataires.

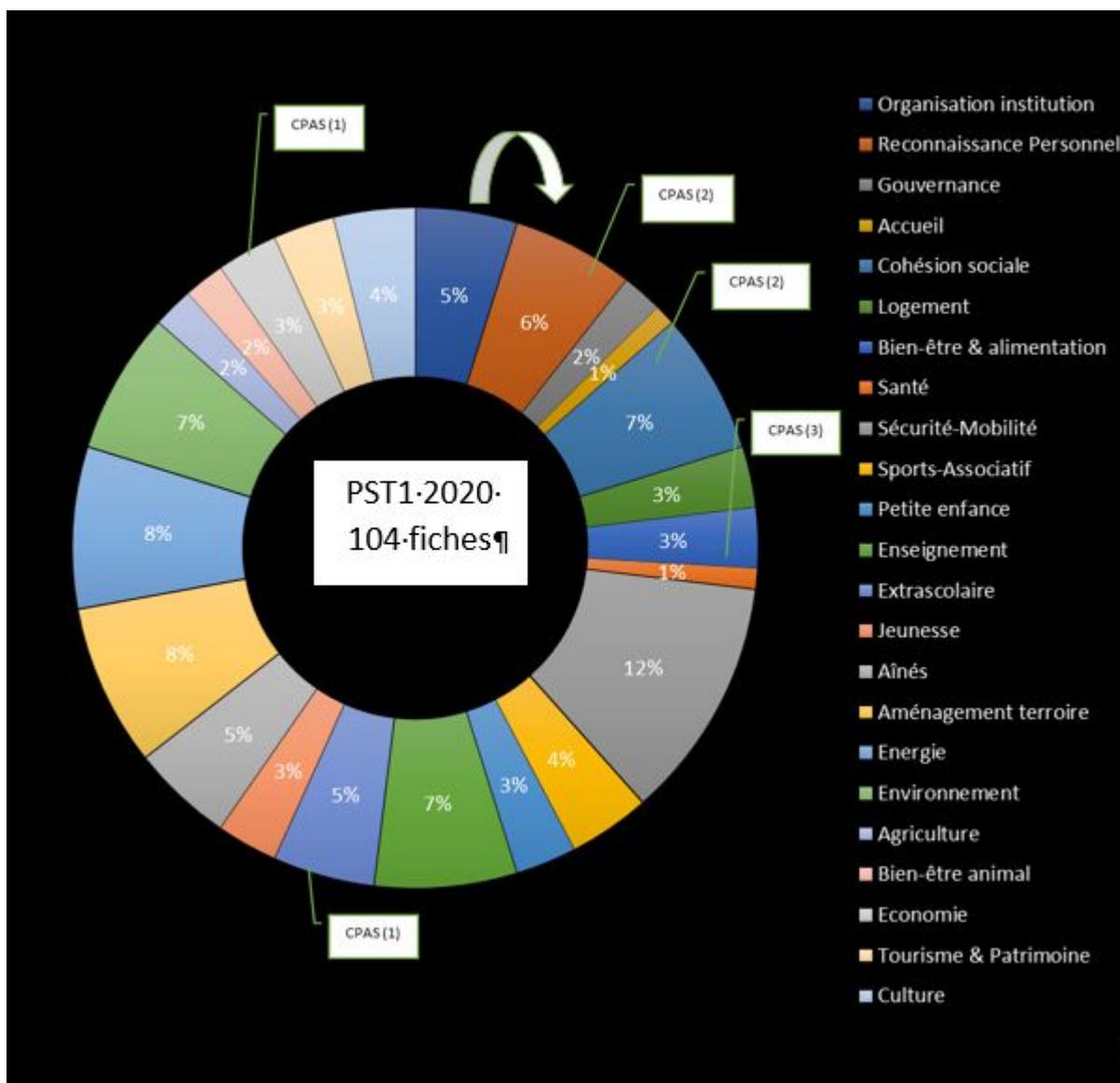


Dès le déconfinement, les agents-responsables de fiches-actions et le Bourgmestre se sont rencontrés avec l'agent référent PST afin de faire un tour d'horizon de l'état d'avancement de leurs projets en cours.

Le 25 juin 2020, un **2^e baromètre PST 1** est analysé avec le Directeur général ff. et le Bourgmestre, le Référentiel PST1 est actualisé et transmis à titre informel au Collège communal.



Le 15 juillet 2020, le baromètre du PST1 et le Référentiel des fiches-action actualisé sont soumis pour prise de connaissance au Conseil communal.



L'analyse du baromètre PST1 actualisé en date du 25 juin 2020, permet de mettre en exergue les observations suivantes :

- > **Grande majorité de fiches-actions priorisées pour 2020 sont en cours : 65 %**
- > **15 % des fiches rencontrent des blocages (en attente de solutions ou recalibrage).**
- > **Aucune fiche-action n'est reportée à une date ultérieure.**
- > **Un grand nombre de synergies avec le CPAS**

Le mois de novembre est celui du 3^e baromètre et de la priorisation des fiches-actions pour l'année 2021. Le bourgmestre revoit l'ensemble des actions en cours en vue de l'élaboration du budget.

En conclusion

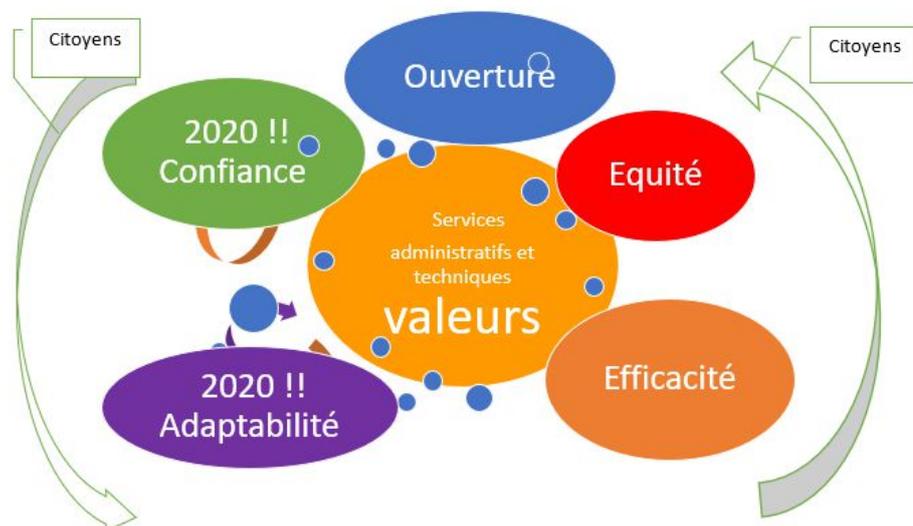
L'outil PST que nous avons élaboré permet à chaque acteur des services administratifs et techniques de prendre conscience de l'organisation structurelle transversale, de la charge de travail et de la diversité des tâches à réaliser en vue du développement des politiques sociales, économiques et environnementales définies par la DPC 2018-2024.

C'est également le caractère évolutif du PST qui permet de recalibrer les actions-projets et leur budgétisation en fonction des événements extérieurs et des impondérables ...

A noter que le socle de notre PST est basé sur les VALEURS de notre administration. Lesquelles ont été sélectionnées lors de l'atelier du mois de mars 2019.

OUVERTURE, EQUITE, CONFIANCE, ADAPTABILITE, EFFICACITE

Le résultat du petit sondage interne pour le choix de la valeur à mettre à l'honneur en 2020 avait mis en exergue la **CONFIANCE** mais la crise du COVID-19 nous a largement invités à faire preuve également d'**ADAPTABILITE** !



Un partenariat Commune-CPAS pour l'élaboration de son PST ... Pourquoi pas ?

Au mois de juillet 2020, une nouvelle collaboration entre la Commune, le CPAS et le référent PST communal a vu le jour afin de reformater le PST du CPAS.

Ce sont les outils (tableaux de bord et référentiel) créés pour le PST de la commune qui ont été adaptés au PST du CPAS.

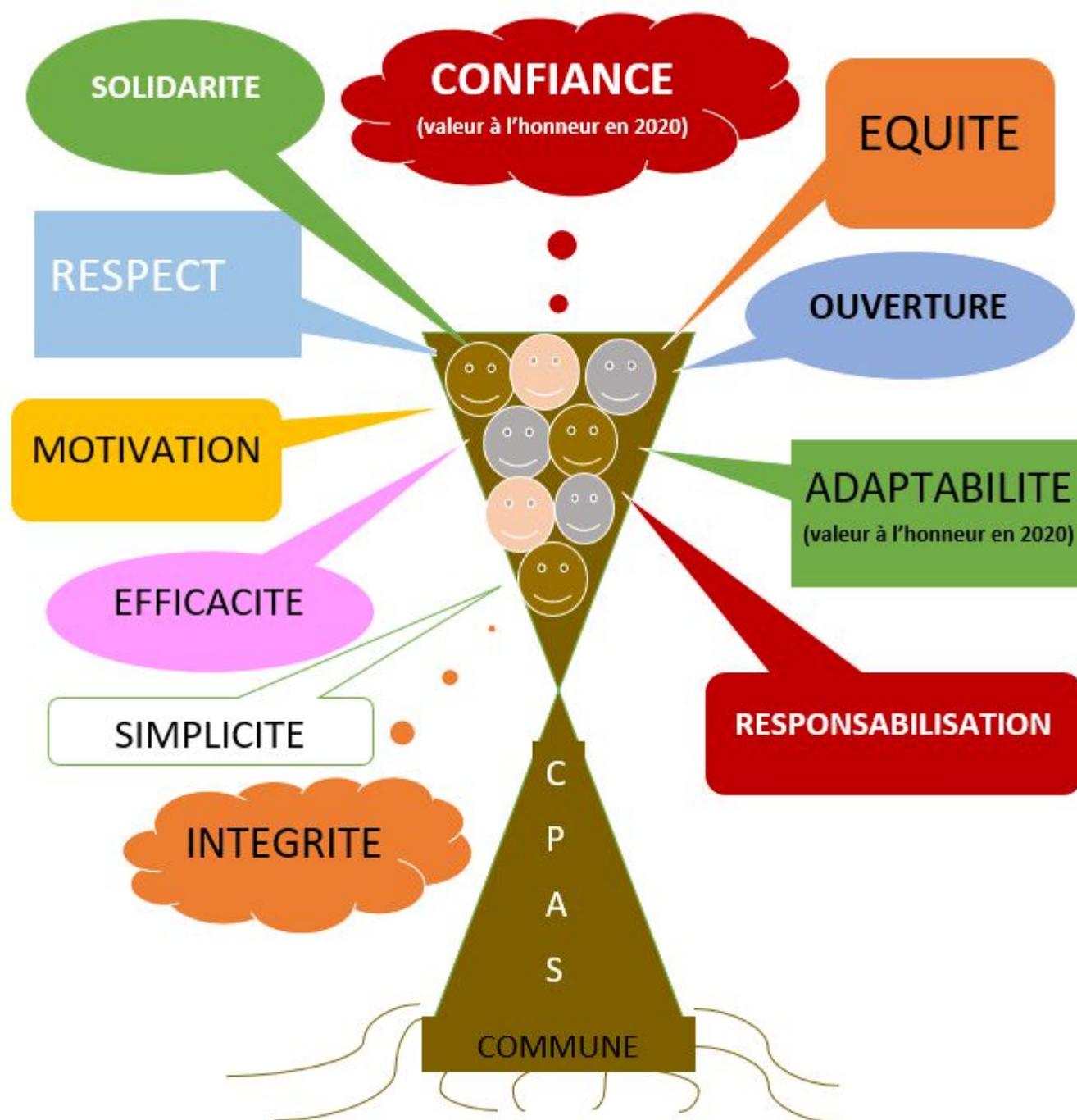
L'élaboration du PST Cpas en version « relookée » a fait l'objet d'une analyse en profondeur et de plusieurs réunions avec la hiérarchie administrative et les services du CPAS ainsi que les partenaires politiques.

L'ensemble de la réalisation en ce y compris la communication interne pour un équivalent de plus de 300 heures de charge de travail.

Le calendrier PST Cpas était très serré car la priorisation des fiches-actions devait pouvoir être réalisée dans un délai très court en vue de la budgétisation 2021 prévue en novembre 2020.

CALENDRIER PST Cpas 2020  	DATES	Type de réunion	OBJETS	INTERVENANTS
	24-juil-20	Prise de connaissance	Etat des lieux PST, transmis documents	DG - Agent Référent PST
	31-juil-20	Prise de contact	1re info S/ rôle appui PST agents CPAS	Agent Référent PST
	6-août-20	organisationnelle	Démarche PST communication	DG - Agent Référent PST
	20 et 21/08/2020	organisationnelle	PST revisité (excell), agents responsables actions/projets et synergies	DG- Agent Référent PST
	27-août-20	Reporting	PST revisité (excell), agents responsables actions/projets et synergies - Synthèse	Présidente - Agent Référent PST
	06/10/2020 (9H)	Communication interne	Présentation démarche PST, PST revisité et Référentiel	Assistentes sociales et agents administratifs
	09/10/2020	Réunion budget	Reporté	Présidente, DG, DF -Agent référent PST
	13/10/2020	CAS	Démarche et PST revisité – Référentiel Présentation	Agent référent PST, Présidente, DG, Conseillers
	27/10/2020	Communication interne	PST échanges Rencontre entre les représentants du service social et du CAS	M. Degodenne - A. Letecheur C. Lafleur - M-O Fournier Ch. Lange - S. Jérouville

L'arbre à VALEURS - Commune et CPAS



Commune et CPAS, en 2021,
partageons les mêmes **VALEURS** ...



REGLEMENT GENERAL SUR LA PROTECTION DES DONNEES (RGPD)



REGLEMENT GENERAL SUR LA PROTECTION DES DONNEES ou RGPD

AGENT TRAITANT : ANNE-CATHERINE DE CALLATAY

QU'EST-CE QUE LE RGPD ?



Le Règlement sur la Protection des Données, d'application depuis le 25 mai 2018, définit un contexte juridique permettant d'encadrer le traitement des données personnelles sur tout le territoire de l'Union européenne.

Ce nouveau règlement européen répond notamment aux évolutions technologiques de nos sociétés, à savoir le développement du commerce en ligne et l'explosion des réseaux sociaux et autres applications collectant nécessairement des données personnelles.

QU'EST-CE QU'UNE DONNÉE À CARACTÈRE PERSONNEL ?

C'est toute information se rapportant à une personne physique susceptible d'être identifiée, directement ou indirectement. La notion de données personnelles est donc très large. Aucune différence n'est faite entre des informations confidentielles, publiques, professionnelles ou non professionnelles.

LE RGPD ET LA COMMUNE DE GESVES

La Commune de Gesves, en tant qu'administration publique est soumise aux règles du RGPD lorsqu'elle traite des données à caractère personnel concernant une personne.

En général, les données à caractère personnel détenues par les administrations publiques sont traitées sur la base d'une obligation légale ou dans la mesure où elles sont nécessaires à l'exécution des missions d'intérêt public ou à l'exercice de l'autorité publique dont les administrations sont investies.

Le 15 juillet 2020, le Conseil communal a désigné Madame Anne-Catherine de CALLATAY en qualité de Délégué à la Protection des Données (DPD ou *Data Protection Officer – DPO*).

Cette année, nous avons intégré une nouvelle page sur notre site internet qui reprend notre Politique en termes de vie privée (<http://www.gesves.be/protection-vie-privee/>).

Afin de répondre aux exigences du RGPD, la mise en place d'un registre des activités de traitement est en cours de création.

Notre DPD se forme régulièrement via des webinaires (Covid oblige) organisés par l'Union des Villes et Communes.

Si vous souhaitez plus d'informations quant à vos droits, nos obligations, le rôle du Délégué à la Protection des Données ou pour toutes autres questions relatives à cette matière : rgpd@gesves.be



PERSONNEL



PERSONNEL

AGENT TRAITANT : SOPHIE RENOIRTE

PERSONNEL COMMUNAL

Nombre total d'agents : 82 soit un statu quo par rapport à 2019

E'TP prestés : 69,98 soit une diminution de 0,2 % par rapport à 2019

Avec 58,54% de femmes et 41,46 % d'hommes.

	Nombre total de personnes employées	Nombre total de femmes employées	%	Nombre total d'hommes employés	%	Nombre total de femmes nommées	%	Nombre total d'hommes nommés	%	Nombre total de femmes non-nommées	%	Nombre total d'hommes non-nommés	%
Niveau A ou équivalent	3	2	66,67	1	33,33	0	00,00	1	33,33	2	66,67	0	00,00
Niveau B ou équivalent	5	4	80,00	1	20,00	0	00,00	0	00,00	4	80,00	1	20,00
Niveau C ou équivalent	2	0	00,00	2	100,00	0	00,00	1	50,00	0	00,00	1	50,00
Niveau D ou équivalent	45	20	44,44	25	55,56	4	08,89	0	00,00	16	35,56	25	55,56
Niveau E ou équivalent	27	22	81,48	5	18,52	2	07,41	0	00,00	20	74,07	5	18,52
Totaux	82	48	58,54	34	41,46	6	07,32	2	02,44	42	51,22	32	39,02
Totaux ETP	69,98	39,23	56,05	30,75	43,95								

PERSONNEL STATUTAIRE

Le personnel statutaire représente 9,7 % de l'ensemble de l'effectif soit une diminution de 2,77% par rapport à 2019.

EMPLOIS PARTAGES

M. Marcel HAULOT est Conseiller en énergie à 2/5^{ème} temps pour la commune d'Ohey et 3/5^{ème} temps pour la Commune de Gesves.

DÉPARTS

- Personnel Ouvrier :

Baudouin CARPENTIER, Service Espaces Verts (Août)

Jean-François DUPUIS, Service Espaces Verts (Janvier)

NOUVEAUX

- Personnel employé :

Chantal KOK, service Urbanisme (12/05)

Marie GUISSÉ, service Marchés Publics (15/01)



Valérie DUBOIS, service enseignement (15/01)

Natacha MAGNET, Service Entretien (10/11)

- Personnel Ouvrier :

Tom LIBERT, Service Espaces Verts (12/05)

- Pérennisation de l'emploi :

Elise PERAUX, Surveillance Ecoles CDI

Sandra RASE, Surveillance Ecoles, CDI

Maintien du volume de l'emploi - 01/01/2020 - 31/12/2020

Catégorie : Statutaires	Effectif	Equivalent tps plein
1er trimestre 2020	8	7,32
2ème trimestre 2020	8	7,12
3ème trimestre 2020	8	7,12
4ème trimestre 2020	8	7,12
Moyenne	8	7,17

Catégorie : Contractuels (y compris ACS 474)	Effectif	Equivalent tps plein
1er trimestre 2020	7	3,20
2ème trimestre 2020	7	3,20
3ème trimestre 2020	7	3,20
4ème trimestre 2020	7	3,20
Moyenne	7	3,20

Catégorie : A.P.E.	Effectif	Equivalent tps plein
1er trimestre 2020	56	47,22
2ème trimestre 2020	58	47,72
3ème trimestre 2020	59	50,33
4ème trimestre 2020	58	49,47
Moyenne	57,75	48,69

Catégorie : P.T.P.	Effectif	Equivalent tps plein
1er trimestre 2020	1	1,00
2ème trimestre 2020	1	1,00
Moyenne	0,5	0,50

Catégorie : Plan ACTIVA, SINE	Effectif	Equivalent tps plein
1er trimestre 2020	2	2,00
2ème trimestre 2020	4	3,50
3ème trimestre 2020	3	3,00
4ème trimestre 2020	3	3,00
Moyenne	3	2,88

Catégorie : Autres	Effectif	Equivalent tps plein
1er trimestre 2020	4	0,75
2ème trimestre 2020	4	0,75
3ème trimestre 2020	4	0,49
4ème trimestre 2020	4	0,68
Moyenne	4	0,67

Total Statutaires, Contractuels, APE, Temporaires :	Effectif	Equivalent tps plein
1er trimestre 2020	71	57,75
2ème trimestre 2020	73	58,05
3ème trimestre 2020	74	60,66
4ème trimestre 2020	73	59,80
Moyenne	72,75	59,06



RÉPARTITION DU PERSONNEL PAR SERVICE (EN FONCTION AU 30/11/2020)

	Agents		Barème RGB	ETP presté
ADMINISTRATION GENERALE	31 (-2)			21,08
	ADAM	DOMINIQUE	E2(2)	1
	ARNOULD	STEPHANIE	D6(2)	1
	BAYET	VALERIE	D6(2)	1
	BONMARIAGE	CAROLINE	D4	0,5
	BRAHY	STÉPHANIE	D6(2)	0,7
	CARRÉ	JEAN	D4	1
	CRUCILLA	ANITA	E2(2)	1
	CAUWERS	INGRID	D2(2)	1
	DE CALLATAY	ANNE-CATHERINE	D6(2)	1
	ERNEST	SÉBASTIEN	D6(2)	0,8
	ETIENNE	RENAUD	D6(2)	1
	EVARD	MARC	A1(2)	1
	GHILAIN	CORALIE	A1(2)	0,8
	GIAUX	ANNIE	D4(2)	0,5
	GONZALEZ ALBERTI	NATALIA	D4(2)	1
	GUISSE	MARIE	D4(2)	+1
	HAULOT	MARCEL	B1(2)	0,6
	HAUMONT	JOELLE	E3(2)	0,8
	HAYEN	JUSTINE	D4(2)	1
	HENRY	CINDY	E2(2)	1
	HOORELBEKE	EMMANUELLA	E3(2)	0,5
	JACQMIN	ALAIN	D6(2)	1
	KOK	CHANTAL	D2(2)	+0,5
	LESSIRE	DOMINIQUE	D4(2)	1
	LISSOIR	CARINE	D6(2)	1
	MAGNET	NATACHA	E2(2)	+0,5
	POTTIER	ANNE-CATHERINE	D4(2)	0,6
	RENIER	MARYLINE	E2(2)	0,8
	RENOIRTE	SOPHIE	D6(2)	1
	SEINE	NATHALIE	D6(2)	1
	VANART	CHANTAL	D4(2)	0,68
SERVICE TECHNIQUE	20 (-1)			17,65
	BODART	XAVIER	D2(2)	0,8
	DEBATY	NORBERT	D3(2)	0
	FRANKIN	SACHA	D2(2)	1
	HALLEUX	AUGUSTIN	D2(2)	1
	HOORELBEKE	PIERRE	D2(2)	0,8
	MATHIEU	THIERRY	D2(2)	1
	MOMMART	JEAN-LUC	D2(2)	1
	MORSAINT	BERNARD	D3(2)	1
	MOTTE	FABRICE	D2(2)	0,8
	NOLLO	ERIC	D2(2)	1
	PREUD'HOMME	OLIVIER	D4(2)	1
	RAISON	ALAIN	D2(2)	0,8
	ROQUET	GUY	D2(2)	1
	ROWET	LAURENT	D4(2)	0,8
	ROWET	ANTHONY	E2(2)	
	SPRIMONT	MICHEL	D3(2)	1
	THEATE	PIERRE	D3(2)	0,8
	THIRY	PHILIPPE	C2(2)	1
	THIRY	PHILIPPE	C2 (SIPPT)	0,05
	VANDEBOSSCHE	DOMINIQUE	D4(2)	0,8
	VERDOOT	RENÉ	D2(2)	1



ENVIRONNEMENT/PROPRETE	4 (-1)				3,8
	ANDRÉ	PIERRE	D5(2)		0,8
	GRENSON	SIMON	E2(2)		1
	GUILLAUME	SIMON	E2(2)		1
	LIBERT	TOM	E2(2)		+1
ECOLE COMMUNALES	18 (+2)				11,47
	BABYLAS	VINCIANE	E3(2)		0,46
	DOUXFILS	FABIENNE	E2(2)		0,5
	DUBOIS	VALERIE	D4(2)		+0,8
	GABARET	ISABELLE	E2(2)		0,8
	HOORELBEKE	KELLY	E2(2)		1
	KIZIBA	ILUNGA	E3(2)		0,8
	KLAYE	ISABELLE	E2(2)		0,8
	KLAYE	MARIE	E2(2)		0,5
	KOK	CHANTAL	D2(2)		+0,5
	LACZKA	MARTA	B1(2)		0,8
	LOMBA	JACQUELINE	D2(2)		0,64
	LOUIS	CHRISTELLE	E2(2)		0,5
	MAES	SACHA	E216(7)		0,15
	MASURE	STÉPHANIE	D4(2)		1
	MEURISSE	DOMINIQUE	E3(2)		0,5
	PERAUX	ELISE	E2(2)		0,54
	RASE	SANDRA	E2(2)		0,5
	SAMAIN	ISABELLE	E3(2)		0,68
GESTION SALLES COMMUNALES	4				0,74
	CHARLIER	JOSIANE	E2(2)		0,23
	KINARD	ANNIE	E2(2)		0,11
	PETERS	ALBERT	D3(2)		0,29
	VALENTIN	ROGER	D2(2)		0,11
BIBLIOTHEQUE/PCDN	3				2,25
	ALBERTY	JULIETTE	D4		0,5
	HOORELBEKE	KIM	B1(2)		1
	PEYTIER	FLORENCE	B1		0,75

SERVICES DE PRÉVENTION ET PROTECTION DU TRAVAIL (SIPPT-SEPPT)

Depuis le 01/01/2012, le service externe compétent pour les activités de prévention et protection du travail est la société PROVIKMO, devenue LIANTIS au 01/09/2018.

Le responsable du service interne pour la prévention et protection du travail est Monsieur. Philippe THIRY.

La situation des accidents du travail est présentée ci-dessous, avec un total cumulé de jours d'incapacité à 100 % en 2020 de 159 jours contre 210 jours en 2019.

Date accident	Accident du Travail / Chemin du Travail	Incapacité Temporaire / sans IT	Nombre jours avec IT	Statut dossier	Etat lésions	Sexe	Âge
08/01/2020	Accident sur le chemin du travail	IT	12	Dossier accepté	Evolutif	M	48
28/02/2020	Accident du travail	SANS IT	0	Dossier accepté	Evolutif	F	53
05/03/2020	Accident du travail	IT	7	Dossier accepté	Evolutif	F	45
13/07/2020	Accident du travail	IT	140	Dossier accepté	Evolutif	F	54
15/09/2020	Accident du travail	SANS IT	0	Dossier accepté	Evolutif	F	37
		TOTAL	159 jours				



ACTIVITÉS SPÉCIFIQUES DU SERVICE

Réunion du Comité de Négociation et de Concertation commune/CPAS et syndicats

- Mise en place du télétravail

Le télétravail a fait l'objet d'une délibération collégiale en date du 29/06/2020 et d'une approbation par les Comités de Négociation et de concertation syndicale afin d'organiser ce mode de travail de façon structurelle au sein de l'Administration.

- Elargissement du cadre statutaire

Il a été décidé par le Collège en date du 12/10/2020 de l'ajout au cadre statutaire de :

- 2 emplois de niveau D « employés d'administration »
- 3 emplois de niveau C « chef de service administratif »
- 2 emplois de niveau B « gradué spécifique »
- 1 emploi de niveau A « attaché spécifique »

Procédure en recrutement pour le poste de Directeur général

La procédure de recrutement s'est poursuivie. L'examen écrit a eu lieu le 16/10/2020 et l'examen oral est prévu pour le 15/12/2020.

Lancement d'une procédure en recrutement pour le Service Entretien

Un recrutement a été effectué en novembre 2020 et s'est concrétisé par un engagement mi-temps au service Entretien/Nettoyage



POPULATION & ELECTIONS

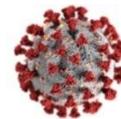


MOUVEMENTS POPULATION/CASIERS JUDICIAIRES ELECTIONS (UE, Non UE & procurations)

AGENT TRAITANT : STÉPHANIE ARNOULD

Bien au-delà des chiffres, statistiques, projections du service Population,

2020, restera ancrée dans la mémoire de chacun d'entre nous, agents d'administration mais aussi et avant tout CITOYENS !



La crise inédite du COVID-19 et la prise de conscience mondiale de l'importance de nos relations sociales, de la solidarité et du sens civique, nous invite aussi à adapter le mode de fonctionnement de nos services administratifs.

Le principe de l'autonomie communale sera instantanément d'application afin d'assurer la continuité du service public. Les agents devront faire preuve d'adaptation et d'inventivité pour apporter les solutions et réponses aux nombreuses questions des citoyens qui sont, à juste titre, inquiets pour le suivi de leurs dossiers administratifs.

Des procédures innovantes et de substitution sont mises en œuvre afin de garantir les droits du citoyens (ex. demandes de changement d'adresse, transmis électronique des certificats et des extraits de casier judiciaire).

- Le **télétravail** est sans nul doute l'outil qui s'est avéré indispensable à la continuité du service public durant la période de confinement.
- La mise en place d'un **système de rendez-vous** a pour effet de planifier la fréquentation de nos services et surtout de libérer les agents pour la gestion de tâches plus spécifiques ou de dossiers nécessitant plus de temps pour l'expertise.

La crise sanitaire n'a pas eu que des effets néfastes. Au-delà de l'élan de solidarité dont a fait preuve la majorité des citoyens, elle nous a permis de tester d'autres méthodes de travail mais aussi d'identifier les services pouvant fonctionner sans ou avec moins de déplacements du citoyen. Nous avons pu également prendre conscience de l'importance de la mise à jour des notes de procédure pour chaque service car lorsque les effectifs sont réduits, la polyvalence est sans conteste très précieuse !

Dès le mois de juin, les agents se sont adaptés aux phases successives du déconfinement et il a fallu gérer l'après confinement ! Les agents se familiarisent davantage avec la **gestion numérique des demandes** car la grande majorité des citoyens s'est vite accommodée de ce mode de fonctionnement : **plus rapide, plus efficace, sans déplacement, plus écologique et gratuit !**

Au mois de novembre lors du reconfinement pour la 2^e vague, les automatismes notamment en mode de télétravail sont déjà bien ancrés dans nos nouvelles pratiques avec le citoyen.

Durant la crise sanitaire, les 3 principes fondamentaux du service public ont pris tout leur sens :



1. CONTINUITÉ (télétravail, prises de rendez-vous, accueil téléphonique et présentiel en cas de nécessité)
2. MUTABILITÉ ('paperless' : appli Mon Dossier, BAEC, mails, réformes et efficience)
3. ÉGALITÉ des usagers (dégager du temps pour l'expertise des dossiers, empathie avec publics fragilisés)

Depuis 2008, au gré de la simplification administrative et des fractures numériques successives, nos pratiques et métiers ont été considérablement repensés.

La révolution numérique a pris place dans notre vie quotidienne et nos services administratifs n'y échappent pas. Nous avons dû **OSER le télétravail et nous faire CONFIANCE** afin de préserver un service de qualité aux citoyens mais aussi garantir la qualité de vie des agents dans un contexte familial compliqué !

La distanciation sociale et le port du masque nous lancent le défi de préserver une communication HUMAINE avec les citoyens et notamment avec les publics fragilisés.

Garantir la COMMUNICATION, qu'elle soit humaine ou numérique ne sera pas mais EST déjà le véritable challenge de nos administrations publiques locales et en première ligne ... nos services à la Population !



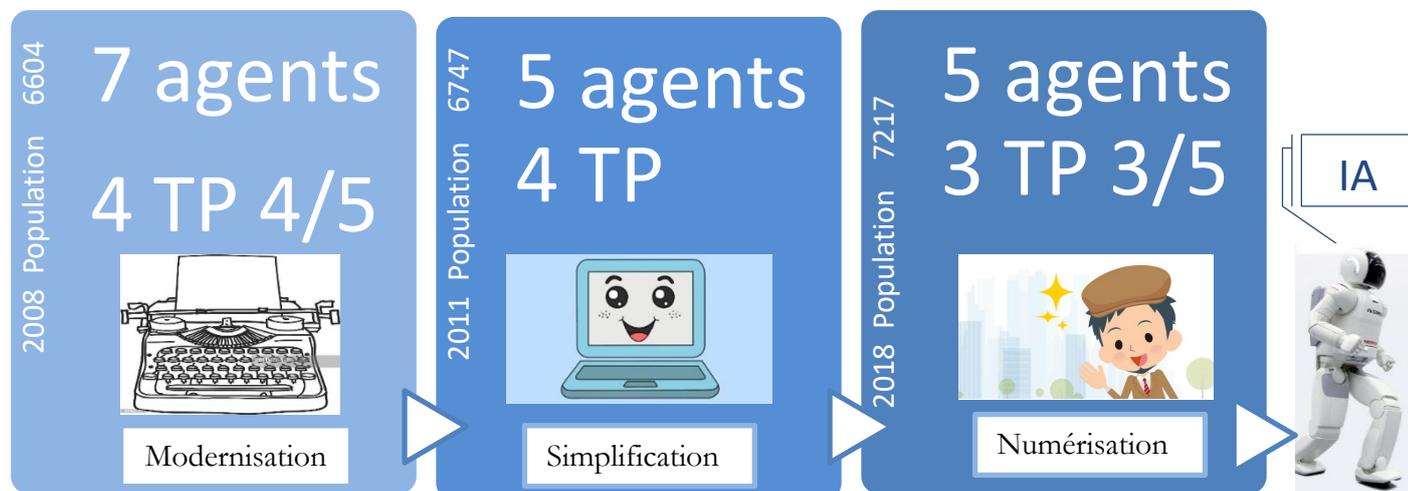
*« J'ai **peur** que l'IA puisse remplacer complètement les humains. Si les gens peuvent concevoir des **virus** informatiques, quelqu'un pourrait concevoir une IA qui peut s'améliorer et se reproduire. Ce serait une nouvelle forme de vie **capable de surpasser les humains** ».*

*Stephen Hawking, éminent physicien théoricien cosmologiste décédé le **14 mars 2018**.*

Le saviez-vous ...

2008 - 2020

Evolution du nombre d'agents au service des citoyens pour les services population-Etat-civil :

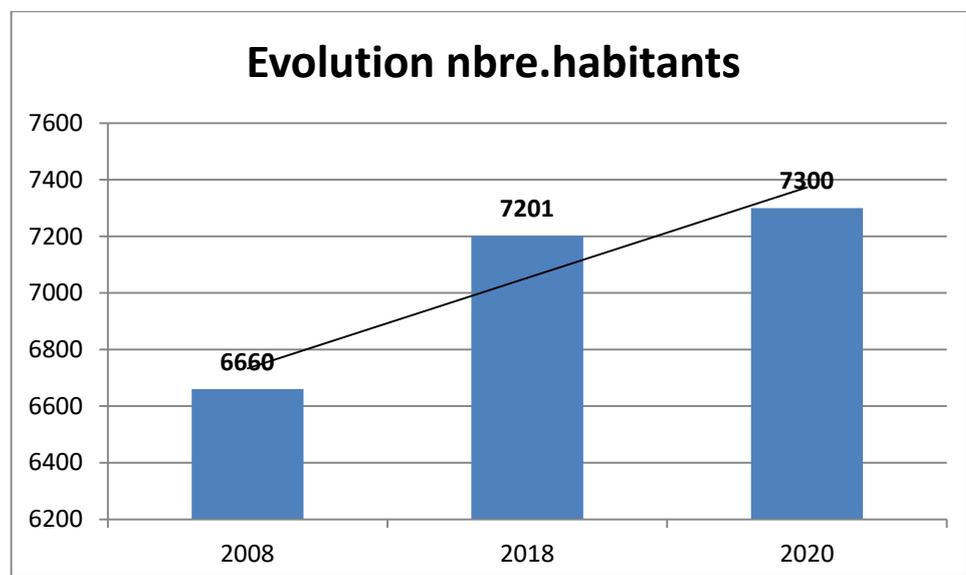


De 2008 à 2018 : en 10 ans, 2 agents de moins (soit - 1 TP 1/5)

En 2019 – 4 agents pour 3 TP ½

En 2020 - 5 agents pour 4 TP, soit 2 agents de moins qu'en 2008 (un 4/5 temps de moins) alors que la commune compte **592 Gesvois de plus** qu'en 2008 !

Evolution du nombre d'habitants de 2008 à 2020 :



LE TELETRAVAIL au service du citoyen – La COVID-19 entre périodes de confinement, de déconfinement et ... de reconfinement ...



Durant la crise sanitaire, il n'y a eu aucune rupture de communication entre le service Population et les citoyens ... à leur plus grande satisfaction !!

La crise sanitaire du COVID-19 nous a amené à mettre en place d'autres modes de communication et de fonctionnement avec les citoyens mais aussi pour nos formations continuées en mode webinaires.

Dès la première semaine de confinement, le télétravail a sans conteste été l'outil indispensable au maintien de la continuité du service public local.

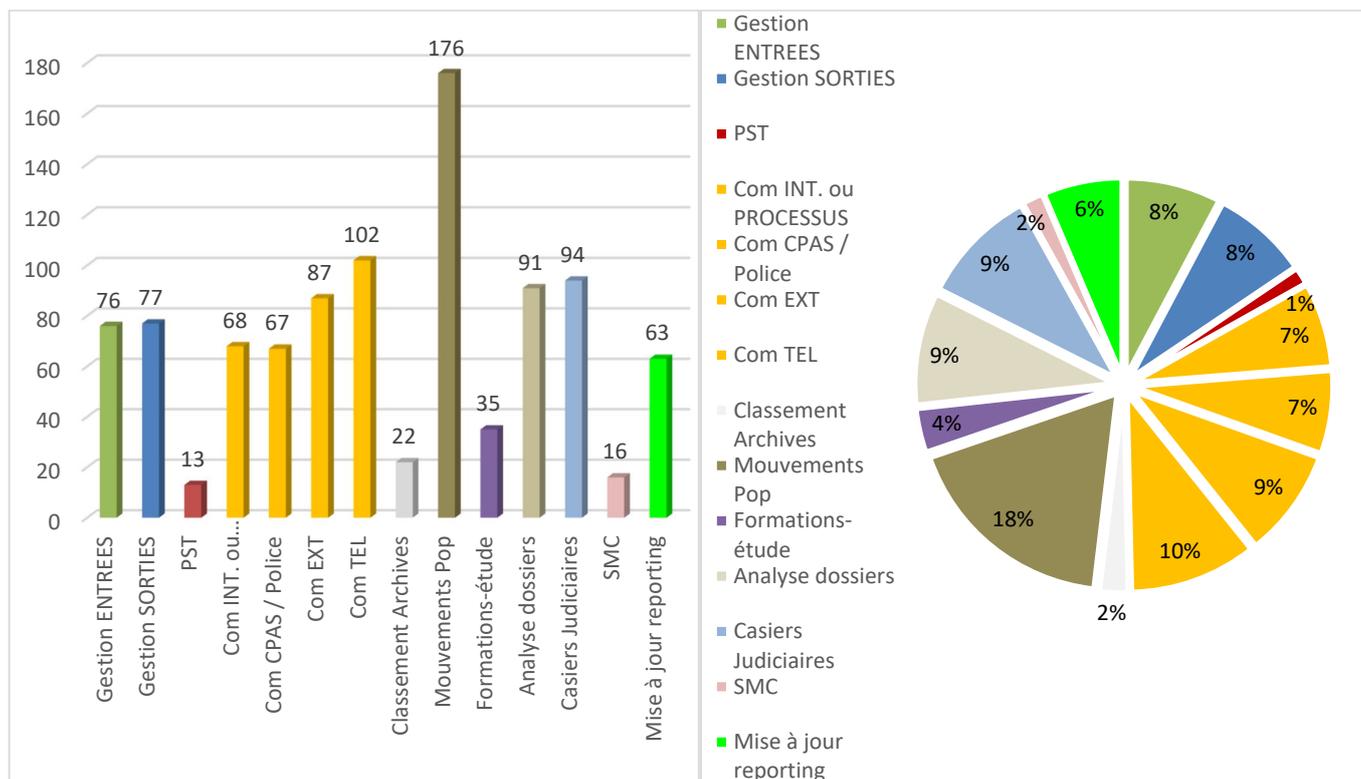
C'est également le télétravail qui nous a permis de rester en contact régulier avec nos collègues et de continuer de gérer les dossiers en synergie avec les services de la Police et du CPAS.

A noter qu'à l'exception des citoyens qui n'ont pas de bonne connexion internet ou de matériel adéquat, ils souhaitent limiter leurs déplacements et gagner du temps notamment en recevant par mails leurs documents ou les réponses à leurs questions.

Le grand nombre de demandes traitées en télétravail permet sans nul doute à terme de dégager du temps pour les rendez-vous en entretien présentiel avec les citoyens dont les dossiers nécessitent davantage de contacts humains (seniors, dossiers sociaux, publics fragilisés, réclamations, etc).

Comme le démontre le graphique par secteur d'activité, une très grande place (33%) est réservée à la COMMUNICATION (jaune) qu'elle soit interne, externe ou inter-services notamment avec ceux de la Police et du CPAS.





Télétravail Reporting - Nombre d'ACTIONs et répartition par thème (%tage)
Périodes de confinement des |17/03-30/06| et |2/11 au 30/11/2020|

Quel est le pouls de la population gesvoise ? Les chiffres à la loupe ...

LES MOUVEMENTS : entrées / sorties / mutations.



En 2020, le nombre d'habitants continue d'augmenter alors que le nombre de ménages se stabilise.

7255 (7237 + enquêtes de résidence en cours) habitants pour 2872 ménages (en 2019, 7251 habitants pour 2873 ménages).

Le nombre de mouvements se stabilise, à noter une **légère diminution du nombre d'entrées et une sensible augmentation des sorties.**

Le nombre de ménages comprenant **une seule personne isolée** a augmenté, **8 de plus** qu'en 2019.

Les radiations pour l'étranger.

En 2020, ont légèrement diminué, on en enregistre 5 de moins qu'en 2019. **Cette diminution est peut-être due à la crise sanitaire.**

Les radiations d'office.

13 radiations d'office sont enregistrées en 2020, c'est **2 de plus** qu'en 2019.



Les dossiers introduits pour des radiations d'office sont en augmentation sans pour autant aboutir à chaque fois. Il faut parfois plusieurs mois pour que les enquêtes puissent déterminer le lieu réel de résidence de certains citoyens soit en situation de crise économique-emploi et/ou de la famille.

Les inscriptions en adresse provisoire.

Actuellement, **33** adresses sont enregistrées **de manière provisoire** sur l'ensemble du territoire.

27 d'entre elles concernent le Village vert et 6 concernent des habitations en non-conformité avec les prescriptions urbanistiques, d'aménagement du territoire et/ou de sécurité/salubrité. Certains citoyens sont aussi amenés à occuper leur nouveau logement alors qu'il est toujours en construction. Parfois ils logent dans une caravane ou une yourte sur leur terrain en attendant la fin de la construction.

Les inscriptions en adresse de référence.

Actuellement, **9 inscriptions sont enregistrées en adresse de référence** (2 de plus qu'en 2019) dont 8 concernent le CPAS.

Il est à noter que depuis le début de la crise sanitaire, de plus en plus de demandes en adresse de référence chez une personne physique sont introduites mais rejetées car non conformes aux directives du SPF Intérieur.

Les retours sur le territoire. Comme en 2019, nous constatons plusieurs retours sur le territoire d'anciens Gesvois et notamment de jeunes adultes isolés ou en ménage qui réintègrent le domicile de leurs parents, voire de leurs grands-parents.

Maisons scindées ou « Maisons communautaires » / Collocations.

Certains citoyens ont encore, comme ce fut le cas en 2019, manifesté leur souhait de pouvoir se domicilier en « maison communautaire » tout en gardant un statut 'isolé' et pouvoir bénéficier d'allocations spécifiques à leur statut. Principalement des jeunes adultes mais aussi des personnes précarisées ou fragilisées (séparées, sans emploi, etc.). Ce type de logement n'existe pas actuellement sur le territoire et doit faire l'objet d'une demande par le propriétaire d'un permis spécifique délivré par la Région wallonne.

Comme en 2019, nous recevons toujours un grand nombre de demandes de domiciliations au sein d'habitations scindées en plusieurs logements individuels. Ce type de demande fait l'objet d'une concertation avec le service de l'urbanisme.

L'inscription en domicile communautaire est cependant toujours acceptée pour les citoyens réfugiés par le biais d'une convention spéciale avec le CPAS.

Nous avons **3 familles** actuellement enregistrées à Gesves.

ICAR : Directive INSPIRE (2007/2/CE du 14 mars 2007) et l'Inventaire Centralisé d'Adresses et des Rues SPW en Wallonie.



L'accord de coopération sur le traitement des données d'adresses signé par l'Etat fédéral et les Régions le 22 janvier 2016 invitaient les communes à la mise en place des registres régionaux pour le 1^{er} janvier 2017 (ICAR en Wallonie).

Le projet est actuellement en suspens, les communes attendent les directives pour 2021.

La directive du 04/11/2020 Best-adress concernant de nouvelles recommandations va nous inviter à adapter notre règlement de numérotations et de sous-numérotations des habitations.

ELECTIONS

En 2019, le registre comptait **5464** électeurs et **26 Belges inscrits à l'étranger**.



En 2020, il n'y a pas eu d'élections législatives fédérales anticipées comme il en avait été question durant... un certain temps.

LES DEMANDES SPECIFIQUES & LA NUMERISATION DES SERVICES

Le nombre d'habitants et les mouvements qui y sont liés augmentent toujours ainsi que le nombre de demandes spécifiques et de dossiers à gérer, notamment en matière de casiers judiciaires. Depuis 2016, l'encodage des condamnations est réalisé directement via le SPF Justice au CJC (Casier Judiciaire Central). Le nombre de demandes d'extraits de casiers judiciaires sont de plus en plus nombreux et concernent essentiellement des dossiers pour demande d'emploi et notamment dans le milieu de l'éducation.

Au vu de la crise de l'emploi, les demandes citoyennes se font de plus en plus pressantes.

La numérisation des extraits certifiés QR code et le télétravail permettent aujourd'hui de répondre de manière plus efficace aux attentes du citoyens.

Par ailleurs, ce mode de fonctionnement permet au citoyen de perdre moins de temps dans ses déplacements et favorise une meilleure organisation travail-famille.

A noter qu'au vu de la crise économique certains ménages n'ont plus qu'un seul véhicule ou parfois même plus du tout ! D'où les difficultés de moyen de transport pour se rendre à l'administration.

En sus des dossiers à gérer, plus de **3000** demandes spécifiques extérieures par courriels ont été enregistrées **(voir ci-après le tableau des travaux complémentaires effectués par le service)**.

La gestion du service Population continue de se caractériser par une évolution radicale de la version papier vers la version électronique. La plupart des opérations en ce qui concerne les mouvements de population mais aussi tout autre type de demande spécifique s'opèrent via l'échange web intercommunes, les plateformes SPF et SPW ou via l'adresse courriel des citoyens (voir rubrique Gestion demandes/dossiers population).

Le sceau communal et la signature électronique de chaque agent ont été implémentés au bas des certificats à délivrer. Cela a permis de transmettre les documents gratuitement aux citoyens par voie numérique dès le début du confinement.



Au-delà du gain de temps et d'argent pour le citoyen, c'est également une diminution des frais d'envois liés aux envois postaux. Un service rapide, efficace et écologique fort apprécié par l'ensemble des citoyens !

La volonté fédérale pour la simplification administrative fait son chemin. Plusieurs de nos fonctions ont été numérisées où sont en passe de l'être. De nouvelles plateformes ont vu le jour.

2021, suite à la mise en place du nouveau gouvernement fédéral, verra vraisemblablement d'autres réformes voir le jour ou se concrétiser pour la suite de la numérisation du service public

- La Haute Autorité centrale de l'Etat-Civil est en place au SPF Intérieur.
- **BAEC** via SPF intérieur : la Base des Actes de l'Etat Civil continue d'évoluer pour à terme arriver à un gain de temps considérable au niveau de la gestion des actes de l'Etat-civil. Les actes sont d'ores et déjà directement disponibles via un écosystème électronique sécurisé.
- **ICAR** via SPW (Inventaire Centralisé des Adresses et des Rues) sera remis sur les rails dès 2021.
- **« Mon Dossier »** L'application via SPF Intérieur s'élargira à d'autres fonctions.
- **Les extraits de casiers judiciaires** via SPF Justice – sécurisé QRcode seront transmis en ligne et possible accès aux citoyens via la plateforme e-govflow
- **e-légalisation des documents** via SPF Etrangers – en ligne depuis 2018 et en cours d'évolution pour permettre au citoyen d'y avoir un accès direct.
- **La digitalisation de la carte d'identité** via SPR Intérieur – reportée en 2021.

... d'autres instructions relatives aux différentes réformes seront transmises aux communes au cours de l'année 2021.

Afin d'éviter la déshumanisation du service public local, il conviendra de mettre tout œuvre pour éviter une trop grande fracture numérique. Chaque citoyen doit continuer de pouvoir bénéficier du service personnalisé de qualité dont il bénéficie actuellement et ne pas être défavorisé s'il n'est pas en possession du matériel électronique adéquat. Un PC-citoyen a d'ailleurs été installé auprès de l'Office du Tourisme et de la Culture pour offrir une connexion adéquate aux personnes qui en ont besoin.

A noter aussi les soucis de connectivité aux réseaux à certains endroits du territoire communal. Cette année a d'ailleurs été marquée par des investissements de la commune pour améliorer la connectivité du village de Strud.

Une communication anticipative informant sur les futurs services numériques est primordiale, notamment pour les publics fragilisés.

La synergie entre les services administratifs et du CPAS sera capitale pour le bien-être de l'ensemble de la population.



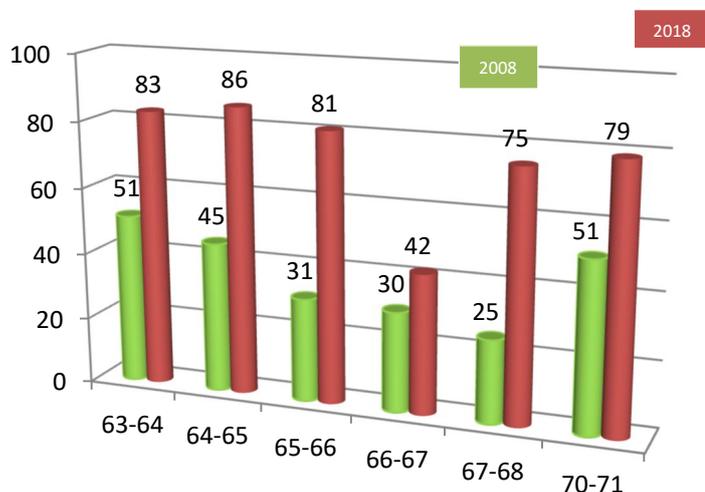
LES SENIORS

Ci-après, le comparatif de la pyramide des âges de 2008 avec celle de 2018.

En 10 ans (2008-2018) la population compte 373 seniors de plus soit une augmentation de 25,6 % !

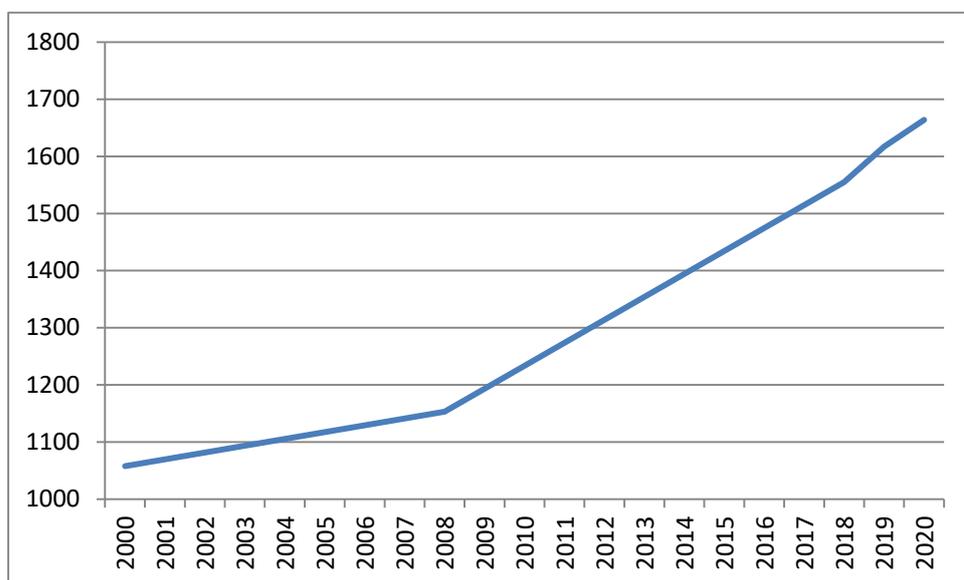
C'est la tranche d'âge des 63 à 71 ans qui est la plus en augmentation.

Evolution nombre de seniors



En 2020, la population compte 47 seniors (60 ans et +) de plus qu'en 2019.

ANNEES	2000	2008	2018	2019	2020
Seniors (60 et +)	1058	1153	1555	1617	1664



LE « CLIMAT » GENERAL ...

Le contexte de crise sanitaire inédite impacte considérablement nos relations humaines et hélas favorise un climat particulièrement anxiogène.

Tout comme en 2019, l'année 2020 est bien entendu marquée par une situation de politique internationale houleuse et le climat d'insécurité général qui prédomine, lesquels ont une répercussion immédiate sur notre population tant au niveau social, économique que sur le plan émotionnel et familial.

Notre service est au quotidien en contact direct avec les citoyens locaux mais aussi les primo-arrivants qu'ils soient européens, non européens, réfugiés ou demandeurs d'asiles.

Les attentes de tous les citoyens que nous accueillons sont nombreuses et souvent pressantes voire même urgentes. Les soucis de manque de logement à prix modérés sont récurrents et bien entendu s'ajoutent souvent à une situation déjà précaire en matière d'emploi ou de situation familiale.

Ce contexte engendre parfois de la part des citoyens des comportements inadéquats voire agressifs vis-à-vis du personnel chargé de leur dossier.

A noter que dans un souci d'équité, durant les périodes de confinements, les certificats et documents ont été transmis majoritairement par mail aux citoyens et cela gratuitement. En effet, la gratuité de ces documents est garantie pour les citoyens qui utilisent la plateforme « MON DOSSIER » cependant tous les citoyens n'y ont pas accès (souci connexion, pas de lecteur de carte d'identité, etc.).

Afin de pouvoir adopter les comportements adaptés en fonction des situations et des difficultés de communication que nous rencontrons parfois avec les citoyens, il convient de permettre aux agents de suivre des formations spécifiques en matière de :

- Gestion de l'accueil, précautions et attitudes à privilégier
- Gestion de l'agressivité verbale et Prévention de l'agressivité physique
- Communication non violente, gestion de conflits ...
- Webinaires spécifiques aux matières traitées

Pour pouvoir répondre aux réclamations du citoyen, une convention a été adoptée avec le SPW afin de mettre en place un **Service de Médiation Communal (SMC)**. Une communication a été transmise aux citoyens via le GesvesInfo et le site internet.

C'est le service Taxes qui est chargé de réceptionner les réclamations et de les communiquer au SPW, le cas échéant.

4 dossiers de litiges pour le service Population en 2020 et tous résolus sans transiter par le service SMC.



FORMATIONS

En 2020, plusieurs formations et séances d'informations spécifiques ont été suivies afin de garantir la légalité des mises à jour du dossier administratif de chaque citoyen.



- Webinair – Union de complaisance et reconnaissance frauduleuse
- Gestion de l'agressivité verbale
- Efficacité de la prise de parole
- Webinair – Mises à jour du Registre national
- Webinair – Matières relatives au service des Etrangers

Dans le cadre du **Programme Stratégique Transversal**, 1 journée d'échanges sur les ODD Objectifs de Développement Durable et 1 journée d'étude et d'échanges avec les autres communes wallonnes ont été suivies (voir page PST) afin de faire vivre le PST 1 et préparer l'évaluation prévue à mi-législature (novembre 2021).

La journée d'échanges inter-communes a dû être annulée en raison de la crise sanitaire. Un retour d'expérience sur l'élaboration des PST Commune et Cpas a été transmis au SPW.

LES CHIFFRES – L'ANALYSE

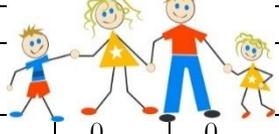
Au 30.11.2020, nous enregistrons **7255** habitants, répartis en **2872** ménages, soit **1 ménage de moins** qu'en 2019.



Années	Population	Taux d'accroissement annuel (moyenne)	Augmentation annuelle de la population
1977	4051	<i>Situation au 1^{er} janvier (fusion des Communes)</i>	
1995	5332	+ 2,00 %	+ 104 habitants
1996	5420	+ 3,60 %	+ 192 habitants
1997	5525	+ 1,94 %	+ 105 habitants
1998	5648	+ 2,22 %	+ 123 habitants
1999	5781	+ 2,35 %	+ 133 habitants
2000	5862	+ 1,40 %	+ 81 habitants
2001	5916	+ 0,92 %	+ 54 habitants
2002	5990	+ 1,25 %	+ 74 habitants
2003	6132	+ 2,37 %	+ 142 habitants
2004	6225	+1,52 %	+ 93 habitants
2005	6314	+1,43 %	+ 89 habitants
2006	6354	+0,63 %	+ 40 habitants
2007	6502	+ 2,30 %	+ 148 habitants
2008	6689	+2,80 %	+ 187 habitants
2009	6794	+ 1,57 %	+ 105 habitants
2010	6806	+ 0,17 %	+ 12 habitants
2011	6870	+ 0,94 %	+ 64 habitants
2012	7026	+ 2,27%	+ 156 habitants
2013	7025	0 %	- 1 habitant
2014	7089	+ 0,91 %	+ 64 habitants
2015	7158	+ 0,97 %	+ 69 habitants
2016	7246	+ 1,23 %	+ 88 habitants
2017	7218	- 0,38 %	- 28 habitants
2018	7236	+ 0,25 %	+ 18 habitants
2019	7251	+ 0,21 %	+ 15 habitants
2020	7255 (7237 + enquêtes de résidence en cours	+ 0,05 %	+ 4 habitants



LES MENAGES

MENAGES	Isolés	2 pers	3 pers.	4 pers.	5 pers	6 pers.	7 pers.	8 pers.	9 pers.	10 pers.	Total
Gesves	343	379	203	198	75	25	7	0			1230
Faulx-Les Tombes	192	220	141	122	39	12	1	1			728
Haltinne	114	131	77	59	38	6	2	0	0	0	427
Mozet	85	74	41	39	10	1	0	0	0	2	252
Sorée	89	66	31	33	12	3	0	0	1	0	235
TOTAL 2020	823	870	493	451	174	47	10	1	1	0	2872
2019	821	861	488	455	182	52	7	3	2	2	2873
2018	786	872	479	466	188	46	8	3	1		2849
2017	768	865	464	474	185	44	12	5	1		2818
2016	785	851	435	474	199	44	11	6	1		2806
2015	763	821	436	466	210	42	16	3	1		2758
2014	724	820	460	447	215	39	13	6	1		2725
2013	705	808	448	451	208	44	12	6	2		2684
2012	692	783	438	476	204	48	14	6	1		2652
2011	707	765	428	454	204	45	14	3	1		2623
2007	630	711	440	456	177	53	10	3	1		2481
1999	458	574	366	391	187	54	19	2	1		2052

Moyenne d'habitants par ménage en 2020 : 2,5 habitants.

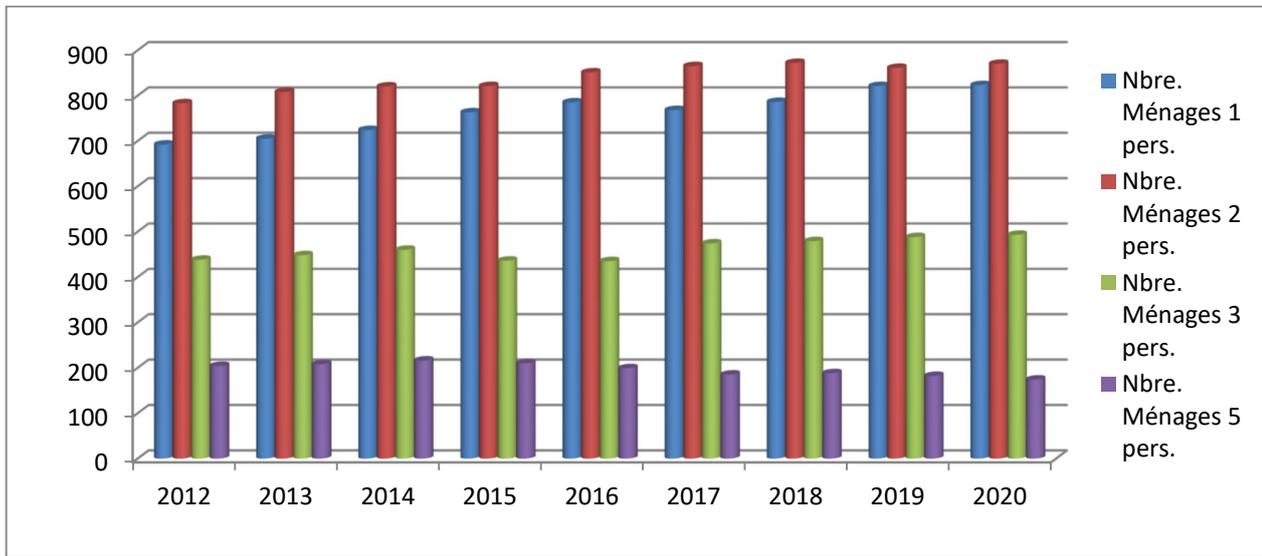
Observations :

- L'augmentation de ménages comprenant 7 personnes !
 - **84 personnes vivent en communauté, soit 5 de moins qu'en 2019.** 83 en maison de repos et 1 en maison aide à la jeunesse (AMO)
- 5 familles (16 citoyens) de demandeurs asile (ILA)
- La large majorité des ménages comprenant 1 personne (827 dont 84 en communauté) et les ménages de personnes (870). **Voir graphique ci-après.**

Evolution du nombre de personnes par ménage (1, 2, 3 ou 5)

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Nbre. Ménages 1 pers.	692	705	724	763	785	768	786	821	823
Nbre. Ménages 2 pers.	783	808	820	821	851	865	872	861	870
Nbre. Ménages 3 pers.	438	448	460	436	435	474	479	488	493
Nbre. Ménages 5 pers.	204	208	216	210	199	185	188	182	174

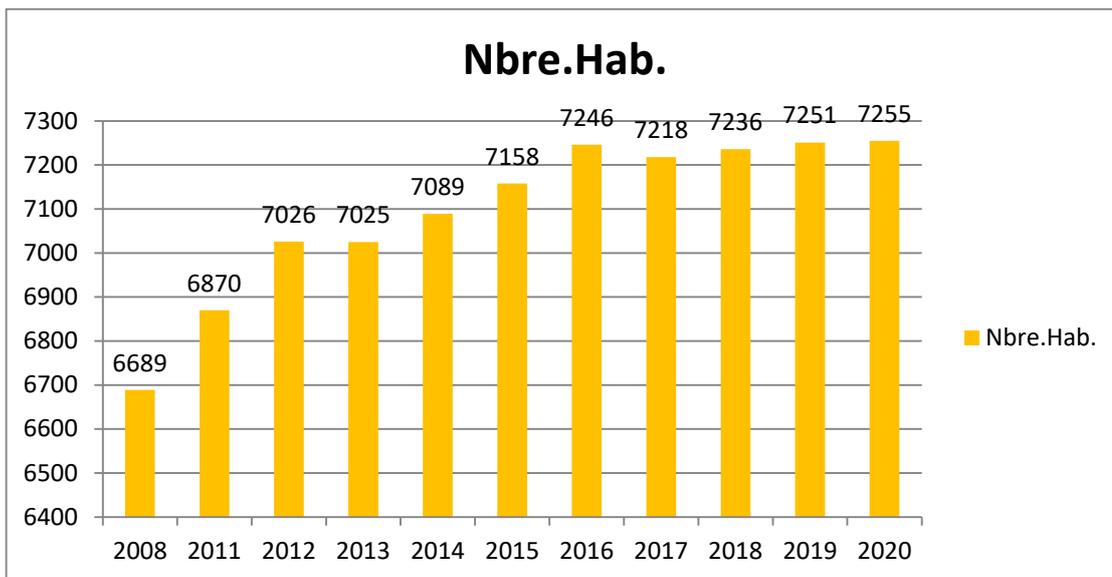




EVOLUTION POPULATION



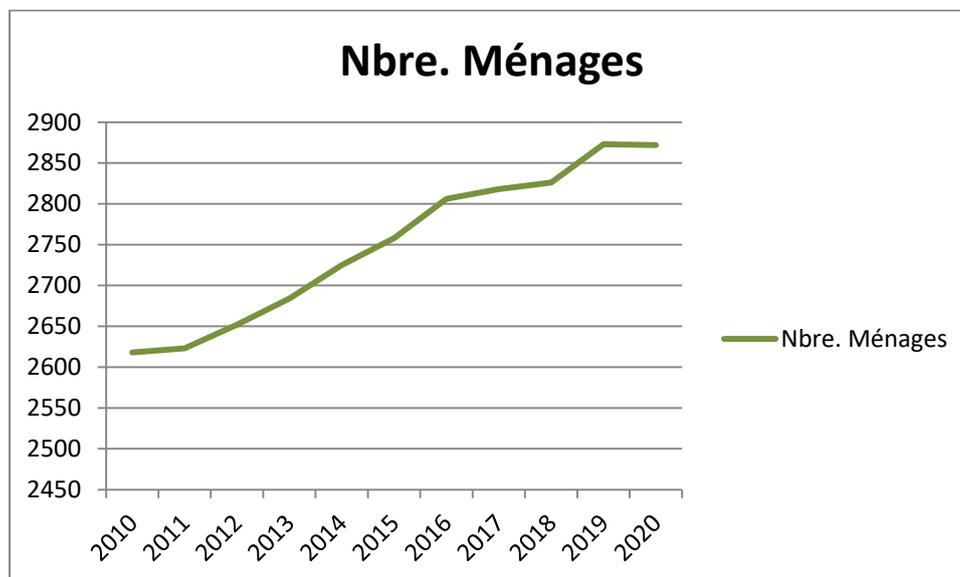
Années	2008	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Nbre.Hab.	6689	6870	7026	7025	7089	7158	7246	7218	7236	7251	7255



EVOLUTION NOMBRE DE MENAGES

Années	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Nbre. Ménages	2618	2623	2652	2684	2725	2758	2806	2818	2826	2873	2872

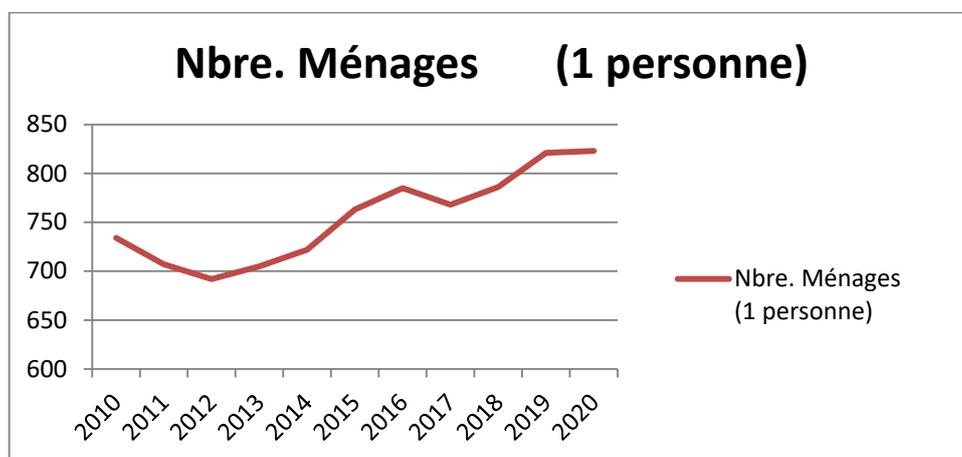




La population comprend **2872** ménages dont **823** ne comptent qu'une seule personne ou vivent en communauté (84)

??? % des ménages concerne des personnes isolées ou vivant en communauté.

Années	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Nbre. Ménages (1 personne)	734	707	692	705	722	763	785	768	786	821	823

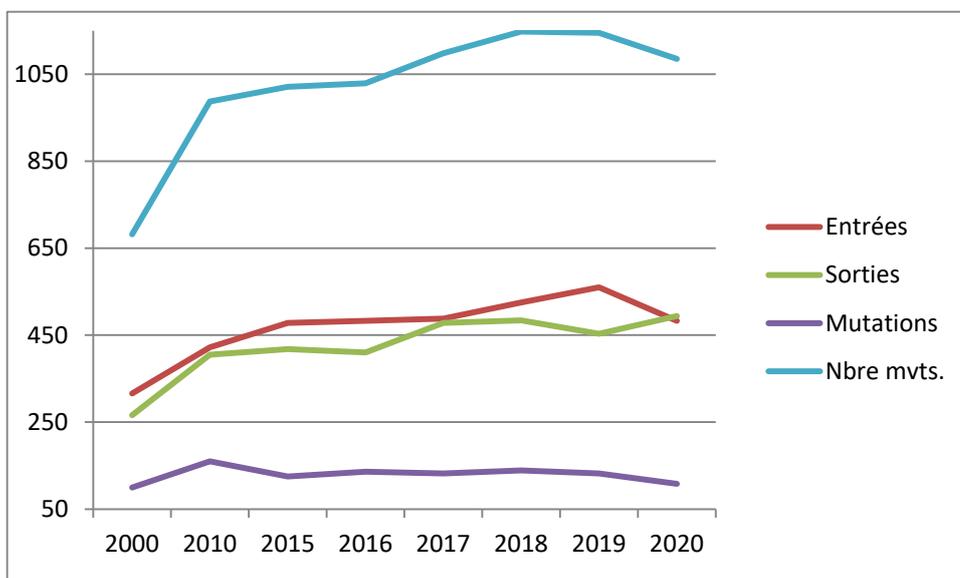


MOUVEMENT POPULATION

Années	2000	2010	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Entrées	316	422	478	483	488	525	560	483
Sorties	266	405	418	410	478	484	453	494
Mutations	100	160	125	136	132	139	132	108
Nbre mvts.	682	987	1021	1029	1098	1148	1145	1085

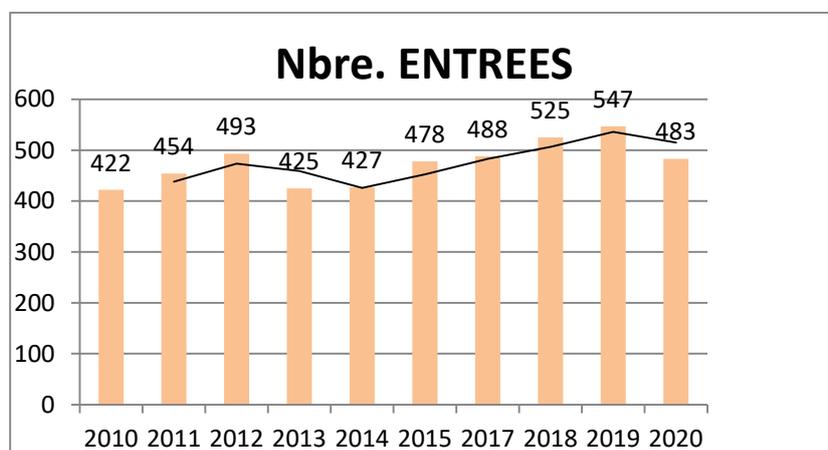


Evolution du nombre total des mouvements (entrées, sorties, mutations)



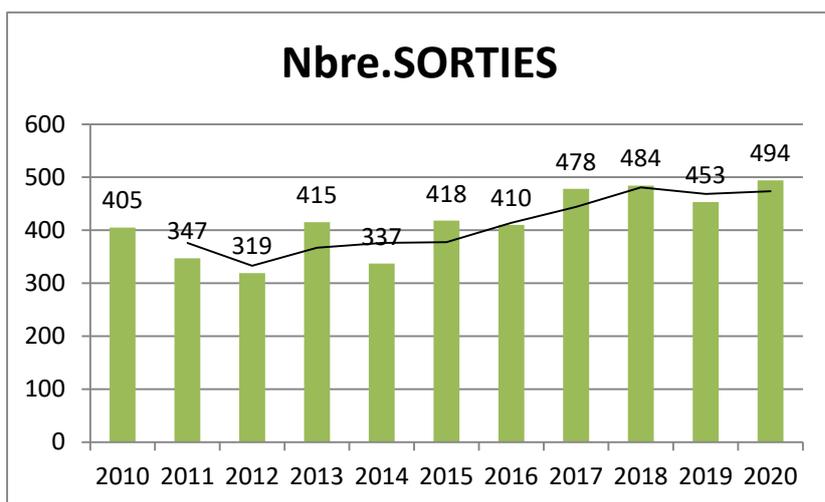
Chiffres au 30/11/2020 (avec R.A.)

Années	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2017	2018	2019	2020
Nbre. ENTREES	422	454	493	425	427	478	488	525	547	483

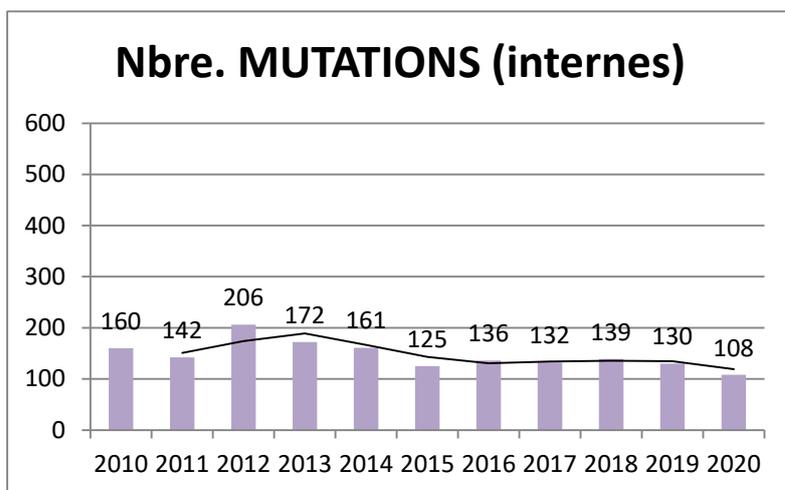


Années	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Nbre.SORTIES	405	347	319	415	337	418	410	478	484	453	494

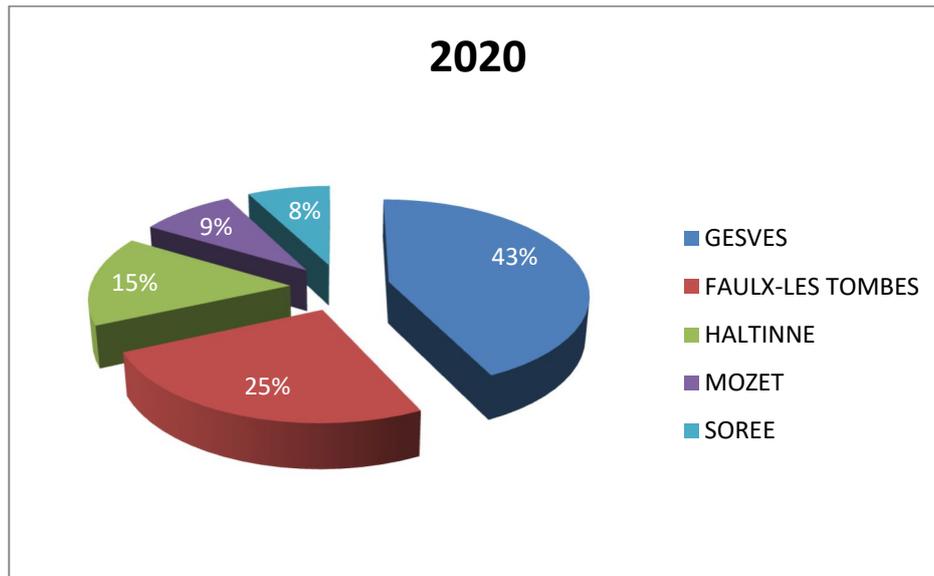




Années	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Nbre. MUTATIONS (internes)	160	142	206	172	161	125	136	132	139	130	108



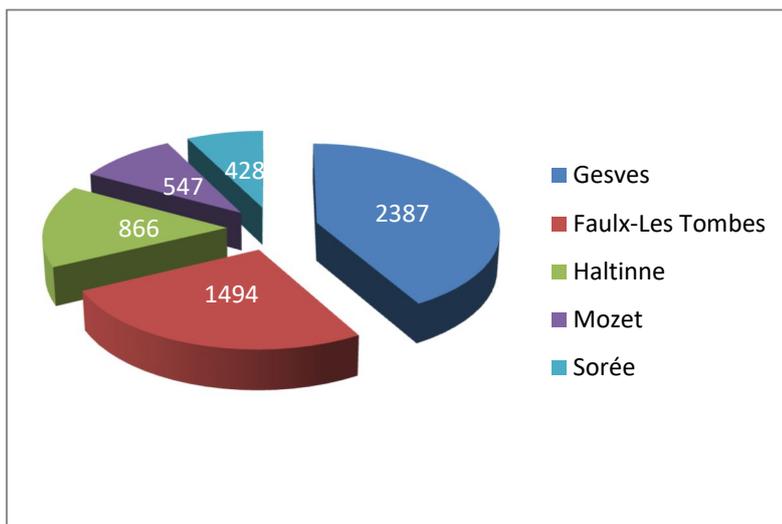
HABITANTS/VILLAGE



	2000	2006	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
GESVES	2245	2591	3004	3038	3077	3067	3087	3114	3099
FAULX-LES TOMBES	1602	1732	1794	1811	1803	1789	1790	1836	1839
HALTINNE	957	1028	1122	1128	1136	1145	1126	1122	1109
MOZET	588	629	629	636	678	658	651	626	630
SOREE	447	480	540	545	552	559	581	553	560
TOTAL	5839	6460	7089	7158	7246	7218	7236	7251	7237

ELECTEURS POTENTIELS

Soit pour 2021, **71** électeurs potentiels **de moins qu'en 2019** et **264** électeurs potentiels **de plus** que le nombre inscrit au registre des électeurs lors des élections du 26 mai 2019 (5464 électeurs).



ELECTEURS POTENTIELS par section	
Gesves	2387
Faulx-Les Tombes	1494
Haltinne	866
Mozet	547
Sorée	428
TOTAL	5728



GESTION CASIERS JUDICIAIRES

La circulaire n°204 du 19 août 2013 relative aux extraits de casiers judiciaires stipule que désormais les modèles 1 et 2 sont remplacés par 3 modèles distincts : **Art.595, Art.596 al.1^{er} et Art.596 al.2.**



Le contenu de l'extrait de casier judiciaire pourra varier en fonction de la destination du document et du type d'activité.

Tout comme en 2019 une grande majorité des demandes d'extraits de casier judiciaire concerne les demandes d'emploi et notamment dans le secteur de l'éducation.

TYPE DE DOCUMENTS	Nbre. 2012	Nbre. 2013	Nbre. 2014	Nbre. 2015	Nbre. 2016	Nbre. 2017	Nbre. 2018	Nbre. 2019	Nbre. 2020
Extraits de casiers judiciaires (Art.595, 596 al.1er)	769	653	662	670	794	791	En attente	En attente	561
Extraits de casiers judiciaires (Art. 596 al.2)	236	178	222	207	265	285	245	220	222
Changement de domicile (dossiers sorties)	330	415	369	434	385	411	484	453	494

Au 30/11/2020, la gestion du service casiers judiciaires est reprise par un nouvel agent du service Population, Ingrid Cauwers. Une formation lui a été transmise.

GESTION DOSSIERS/DEMANDES DIVERSES POPULATION

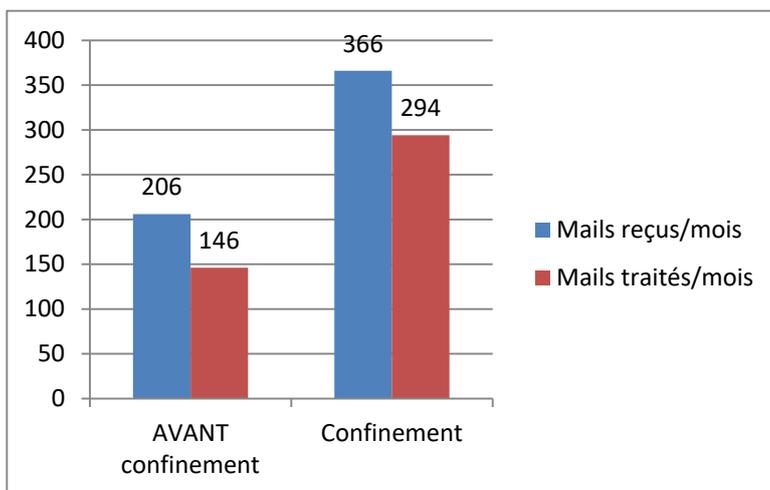
A noter l'explosion du nombre de demandes de renseignements et/ou documents par voie électronique.

Depuis 2012, la version électronique a nettement pris le pas sur la version papier.

2020, année de crise sanitaire, est sans doute une des causes de cette augmentation de type de demandes en plus de l'évolution numérique du service public local.

On observe une augmentation de quasi 50% des demandes par voie numérique et donc également une baisse de la fréquentation des citoyens au sein de nos bureaux, lesquels voient leurs déplacements épargnés de moitié.

Périodes	AVANT confinement	Durant le Confinement
Mails reçus/mois	206	366
Mails traités/mois	146	294



Type de traitements documents/dossiers	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Rapports d'enquête de police	699	618	593	611	644	645	632	687	613
Dossiers Entrées	493	425	427	478	483	488	525	547	483
Dossiers Mutations	206	172	160	125	136	132	139	130	108
Dossiers Sorties	319	415	336	418	410	478	484	453	494
Notifications pour enfants mineurs	18	12	17	8	16	17	18	14	17
Dossiers Modèles 4 et 6					-	-	30	30	27
Dossiers Radiations d'office	14	11	12	13	7	12	13	11	13
Dossiers Radiations pour l'étranger	16	16	13	20	17	28	14	17	12
Dossiers adresse provisoire	17	17	12	13	12	8	16	5	5
Dossiers adresse de référence personne physique	8	0	2	2	3	4	1	1	1
Dossiers adresse de référence CPAS	5	2	2	5	6	4	5	6	8
Dossiers citoyens absents temporaires	15	16	11	5	4	4	10	13	5
Dossiers Etat de la personne (Personnes représentées)	51	54	57	59	27	19	10	7	9
Gestion courriel Registre national	894	787	792	957	960	1050	1014	1013	1134
e-legalisations	-	-	-	-	-	-	1	4	1

- La nouvelle procédure de demandes via l'application e-légalisation n'est pas encore souvent sollicitée par notre service. A terme, le citoyen pourra lui-même introduire ses demandes directement via l'application.
- Les dossiers en matière de radiations d'office, d'adresses de référence et d'adresses provisoires se stabilisent.
- Les dossiers en matière de statut en absence temporaire diminuent ainsi que les radiations pour l'étranger.



ETAT CIVIL

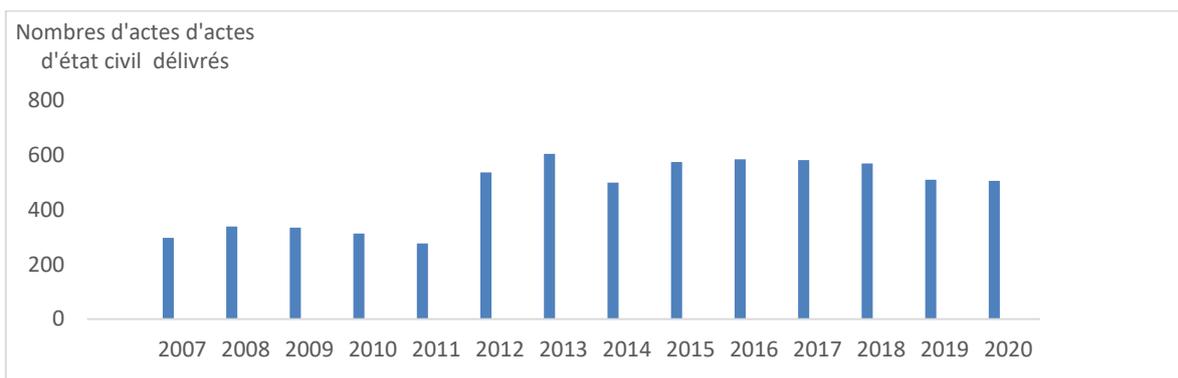


ETAT CIVIL

AGENT TRAITANT : DOMINIQUE LESSIRE

ACTES D'ÉTAT CIVIL DU 01.12.2019 AU 30.11.2020

	2020	2019	2018	2017	2016	2015	2014	2013
Naissances	68	62	79	71	69	66	67	77
Naissance à Gesves	1	0	0	1	1	1	0	0
Déclaration de mariage	30	33	26	22	22	20	14	33
Mariages	24	50	34	22	23	21	20	31
Cohabitation légale	30	39	30	43	42	35	32	33
Cessation cohabitation	18	10	13	17	12	8	11	2
Noces d'or	17	14	12	6	7	8	10	10
Noces de diamant	4	5	4	5	6	6	2	3
Noces de Brillant	3	0	1	1	1	1	3	0
Noces de Platine	0	0	0	0	1	1	0	0
Décès	83	57	59	64	77	65	55	65
Déclaration de dernières volontés	14	24	19	21	13	23	10	14
Attestation relative au mode de sépulture	62	42	44	47	34	63	33	42
Don d'organes	4	26	27	18	8	21	18	22
Euthanasie	26	22	29	29	33	20	21	24
Divorces	25	27	32	33	40	26	25	21
Reconnaisances avant naissance	34	40	39	41	29	30	24	29
Déclaration de choix de nom	0	0	0	1	2	7	0	0
Changement de prénom	3							
Adoptions plénières	0	0	0	1	2	0	0	1
Reconnaisances paternelles	0	0	0	0	2	0	1	1
Acquisition de nationalité	4	2	1	0	1	2	1	2
Incinérations	19	14	17	18	16	15	16	27
Dossiers de demande de pension de retraite	5	4	6	7	9	2	9	11
Dossiers de demande d'allocations pour handicapés	32	38	30	51	69	69	64	84
TOTAL	506	510	570	582	585	575	500	605



Quelques chiffres analysés :

- Vu la situation difficile de ces derniers mois, il est inutile de s'étendre sur la description de cette pandémie :

- Les naissances restent stables
- Chute des mariages (les célébrations doivent se faire en comité restreint)
- Nette augmentation des décès et des actes en rapport avec les décès.
- Hausse des cessations de cohabitations mais stabilité dans les divorces.

Les cessations de cohabitation sont des compétences communales.

- Diminution des dons d'organes, des dossiers de demande d'allocations « My handicap »

LA BAEC A 1 AN

- La modernisation de l'Etat civil a commencé le 31 mars 2019.

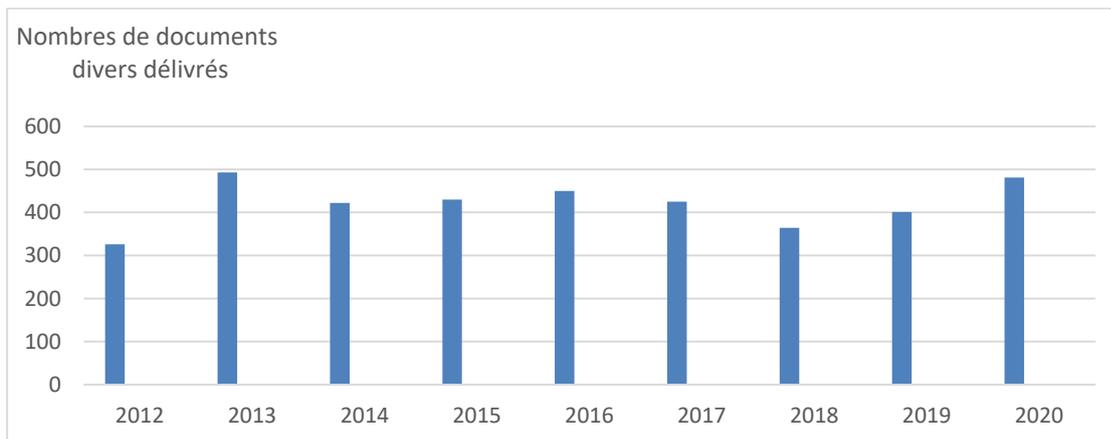
Depuis cette date, il n'y a plus de registre d'Etat civil papier. Ce sont des actes électroniques.

La migration des anciens actes (et tous ne sont pas encore migrés. Au 01/01/2020, 308.777 actes pour toute la Belgique) permet une exactitude entre les données papiers et les données encodées au registre national. Rectification de beaucoup de données encodées en masse en 1970 (mise en place du registre national électronique. Les accents, les traits d'union posent beaucoup de problèmes.

DÉLIVRANCE DE DIVERS DOCUMENTS :

	2020	2019	2018	2017	2016	2015	2014	2013
Scapulaires	0	0	0	0	0	0	32	77
Carnets de mariage	30	33	26	22	23	21	15	31
Actes de décès pour pompes funèbres	175	285	265	296	304	286	242	260
Documents pour crématorium	38	28	34	34	32	30	32	54
Certificats de milice	0	2	2	5	2	2	3	3
Certificats de nationalité	10	13	3	6	3	3	9	14
Certificats d'état civil	10	17	11	12	39	33	28	26
Certificat de vie	15	19	13	27	24	24	36	28
Attestation d'hérédité	0	0	1	0	0	0	1	0
Certificat filiation	9	4	9	23	21	31	23	0
Certificat d'honorabilité	0	0	0	0	2	0	1	0
Demandes diverses : avocats,	44							
Demandes mails	150							
TOTAL	481	401	364	425	450	430	422	493





- Vu la crise sanitaire et les circulaires nous autorisant à transmettre certaines demandes par voie électronique, nous avons vu augmenter significativement les demandes par mail.
- Le registre National demande par mail, les mises à jour concernant les citoyens (TI120, 140, 110.)
- Le service Etat civil en plus de ses missions habituelles, et vu que le télé travail n'a pas été de mise dans ce service,
- Sortir les listes pour la distribution des masques
- Pour le CPAS, les listes des + de 80 ans, + de 60 ans



**ACCUEIL/CARTES D'IDENTITE
CERTIFICATS/ PASSEPORTS
PERMIS DE CONDUIRE**



ACCUEIL - CARTES D'IDENTITE – CERTIFICATS PERMIS DE CONDUIRE/PASSEPORTS

AGENTS TRAITANTS : CAROLINE BONMARIAGE - JUSTINE HAYEN
INGRID CAUWERS (DU 6 FÉVRIER AU 31 DÉCEMBRE 2020)

ACCUEIL – CARTES D'IDENTITÉ - CERTIFICATS

TYPE DE DOCUMENTS	Nombre 2019	Nombre 2020
Envois convocations Cie	128	174
Envois rappels Cie	223	153
Envois convocations Kids-ID	151	161
Activations de Cie	451	365
Activations de Kids- ID	264	231
Traitements demandes de codes PIN –PUK égarés	213	134
Traitements déclarations perte/vol Cie et Kids-ID	142	128
Traitements des cartes d'identité défectueuses	16	6
Autorisations parentales légalisées	260	186
Certificats Composition de ménage	1190	1240
Certificats de vie	18	15
Certificats de nationalité	13	10
Certificats de résidence	198	165
Vente de vignettes Chevetogne	122	33
Demandes diverses - courrier	254	369
TOTAL	3643	

TYPE DE DOCUMENTS	Nombre 2019	Nombre 2020
Vente de raticides	91	3
Vente de sacs biodégradables et PMC	1104	1179
Vente de cartes IGN (balades pédestres)	28	55
Vente de cartes promenades équestres	0	0
Vente de cartes postales	17	4
Vente de topoguide	1	2
Vente de chèques-tennis	87	187
Photocopies A4 et A3, couleur ou N/B	27	202
TOTAL	1355	1632

Ce dernier tableau représente les produits particuliers disponibles au Service Accueil.

Les trois derniers raticides ont été vendus. Ce produit est désormais retiré de la vente.

Par contre, une nouveauté a fait son apparition dès janvier 2020 : la possibilité de commander et retirer un conteneur papiers-cartons d'une capacité de 240 litres. Cette poubelle, non pucée, n'est pas obligatoire. Elle doit être réservée et enlevée uniquement lors de la permanence du mercredi. Proposée au départ au prix promotionnel de 35 €, l'offre a connu du succès qui s'est prolongé malgré le retour au prix initial de 50€. Aussi, 76 conteneurs ont été vendus à ce jour.



Par sa situation unique et idéale dans le hall de la maison communale, le Service Accueil-Population constitue le point central de premier contact avec chaque citoyen. Y sont réceptionnées des demandes relatives non seulement à tous les services administratifs mais aussi des demandes indépendantes de la gestion communale, telles que la recherche d'itinéraires, de lieux ou activités spécifiques...

Ces demandes de renseignements, couplées à la réception et la transmission de documents, courriers ou même colis particuliers, constituent une part de mobilisation importante du guichet-accueil. S'y ajoutent également les très nombreux échanges téléphoniques ou courriers électroniques.

Cette année 2020 s'est déroulée dans le contexte très particulier de crise sanitaire liée à la pandémie du coronavirus COVID-19. Afin de limiter sa propagation et dans le but d'assumer l'obligation de continuité de service public, des mesures d'urgence, adoptées par le gouvernement fédéral, ont été appliquées et respectées au sein de l'administration communale. Leur adaptation s'est réalisée en tenant compte des périodes successives de confinement et de déconfinement. Aussi, à certains moments, seules les affaires urgentes ont été maintenues.

Aussi, l'infrastructure a dû être revue.

Concernant l'accueil du citoyen, la mise en place de barrières Nadar tout comme des repères visuels essentiels à la distanciation sociale préconisée d'1m50, ont permis de sécuriser leur entrée et sortie du bâtiment.

La capacité du hall d'accueil s'est limitée à la présence de 2 personnes (bulles sociales). Une tonnelle a dès lors été mise en place pour protéger de toute intempérie les citoyens contraints d'attendre à l'extérieur.

Si la paroi de verre au guichet s'avère être fort heureusement une barrière de protection, les bureaux ont dû être équipés en parois plexiglas pour y permettre tout accueil de citoyen.

Dans le hall, sur une table centrale, sont proposés désinfectant pour les mains et masque en papier. Cette application rigoureuse des gestes barrières s'est complétée par la désinfection, du matériel touché par le citoyen, après son passage : cabine-photo, matériel de la station biométrique relative aux cartes d'identité et aux passeports, lecteur Bancontact, bic, ...

Dès la première vague, les citoyens sont fortement encouragés à faire leur demande par contact téléphonique ou par courrier électronique. Les documents demandés leur sont dès lors envoyés.

Cependant, cette méthode comporte ses limites : le traitement des demandes et délivrances de cartes, d'identité, de passeports, de permis ainsi que la légalisation de signature par notre Service nécessitent obligatoirement la présence du citoyen. Seules les demandes impérieuses relatives à la perte ou au vol d'un document d'identité sont acceptées, sans prise de rendez-vous, tant que les règles de distanciation sociale sont strictement respectées.



Lors de la première vague, dans le but de les réduire au strict minimum, les contacts entre agents et citoyens se sont faits d'emblée sur rendez-vous, uniquement, et en matinée, de préférence. Après une période de suspension, la permanence Etat-Civil/Population du mercredi a repris le 6 mai, uniquement sur rendez-vous pour quiconque se trouve dans l'impossibilité de se présenter en matinée le reste de la semaine. Et si, dès septembre, vu le déconfinement, seule la permanence fonctionnait sur rendez-vous., l'apparition de la deuxième vague a imposé au Service de restaurer uniquement le rendez-vous pour chaque citoyen.

En définitive, si les contacts physiques ont été évités, dans la mesure du possible, entre agent et citoyen, ils l'ont été également entre les agents du service Accueil-Population, qui partagent le même bureau, via l'instauration du télétravail.

Des aménagements organisationnels adaptés concernent également les livraisons de cartes d'identité, permis, passeports qui, habituellement au nombre de 2 à 3 fois par semaine, s'effectuent lors des vagues de confinement, tous les quatre jours. Ceci dans une limitation drastique des interactions physiques entre chauffeurs et agents.

Clairement, le Service, essentiel pour la population, a pu être constamment maintenu, grâce à une adaptation adéquate qui inclut également une information explicite et accessible aux citoyens : affichages divers, informations urgentes et ponctuelles via Gesves Info, l'Echo du Samson, le site internet communal, ainsi que la page Facebook.

Cette pandémie bouleverse tous les chiffres et leur comparaison. Toute analyse habituelle d'évolution devient inutile. Elle ne peut être présentée cette année que sous forme de constat.

Ont été convoqués pour renouvellement de leur carte d'identité les citoyens dont la Kids-ID (désormais valable 3 ans entiers et donc au-delà de l'âge de 12 ans) se périmait cette année ainsi que les citoyens nés en 2008 et ne possédant pas de Kids-ID. Cette année 2020 s'y sont ajoutés les citoyens dont la carte demandée en 2014 arrivait à échéance au terme de 6 années (nouveau délai de validité fixé depuis le 31 mars 2014, pour les citoyens de moins de 18 ans).

Une importante nouveauté depuis ce 23 novembre 2020 : les cartes d'identité électroniques pour citoyens belges sont à présent pourvues d'empreintes digitales. Avec pour conséquence que les procédures de demande et de délivrance exigent toutes les deux la présence du citoyen et nécessitent plus de temps.

Les effets de la pandémie se lisent particulièrement au niveau de certaines ventes.

La limitation des voyages à l'étranger ainsi que les fermetures temporaires relatives aux loisirs ont eu raison des demandes d'autorisation parentale pour quitter le territoire belge (diminution d'1/3 par rapport à l'an passé, celles ayant été délivrées pour séjours scolaires n'ont finalement pas servi) ainsi que des demandes de Pass loisirs à tarif réduit pour le Domaine de Chevetogne (diminution de 3/4 par rapport à l'an passé).

Par contre, explosion cette année des ventes de chèques-tennis et des cartes touristiques IGN. La pandémie a offert aux citoyens gesvois (et autres) l'opportunité de se tourner davantage vers les offres locales.



Au 30.11.2020, nous enregistrons 186 autorisations parentales légalisées soit 74 de moins qu'en 2019.

Années	Autorisations parentales	Taux d'accroissement annuel (moyenne)
2012	446	+56.50 %
2013	357	-19.96 %
2014	350	-1.96 %
2015	295	-15.72 %
2016	348	+17.98 %
2017	291	-16.36 %
2018	358	+23.04 %
2019	260	-27.40 %
2020	186	-28.49 %

Au 30.11.2020, nous enregistrons 33 ventes de Pass Chevetogne soit 89 de moins qu'en 2019.

Années	Ventes de Pass Chevetogne	Taux d'accroissement annuel (moyenne)
2012	118	
2013	92	-22.03 %
2014	107	+16.31 %
2015	121	+13.09 %
2016	105	-13.07 %
2017	124	+18.08 %
2018	147	+18.55 %
2019	122	-17 %
2020	33	- 72.99 %

Au 30.11.2020, nous enregistrons 187 ventes de chèques-tennis soit 100 de plus qu'en 2019.

Années	Ventes de chèques-tennis	Taux d'accroissement annuel (moyenne)
2018	50	
2019	87	+74.07 %
2020	187	+114.94 %

Au 30.11.2020, nous enregistrons 55 ventes de cartes touristiques IGN soit 27 de plus qu'en 2019.

Années	Ventes de cartes touristiques IGN	Taux d'accroissement annuel (moyenne)
2014	192	
2015	121	-2.70 %
2016	48	-60.24 %
2017	58	+20.83 %
2018	59	+1.72 %
2019	28	-52.63 %
2020	55	+96.15 %



GESTION PERMIS DE CONDUIRE - PASSEPORTS

La livraison des permis de conduire et des passeports s'effectue entre 2 à 3 fois/semaine, mais avec le COVID c'est tous les 4 jours ouvrables.

TYPE DE DOCUMENTS	Nbre.moyen. 2017	Nbre.moyen. 2018	Nbre.moyen. 2019	Nbre.moyen. 2020
Permis de conduire	468	417	396	326
Passeports	326	320	313	98

Au

30.11.2020, nous enregistrons 326 permis de conduire soit 70 de moins que l'année 2019.

Années	Permis de conduire	Taux d'accroissement annuel (moyenne)
2012	457	-2.14 %
2013	380	-16.85%
2014	428	+ 12.63 %
2015	641	+49.75 %
2016	470	- 26,67%
2017	467	- 0,42 %
2018	417	-10,90%
2019	396	5.03%
2020	326	-17.67%

Une diminution pour cette année. La procédure administrative reste inchangée, il faut scanner et créer une fiche pour chaque demande de permis. Il faut également compter plus de temps pour le classement de toutes les fiches permis de conduire des personnes entrées sur la commune, ainsi que pour les sorties. Sans oublier l'encodage des fiches permis de conduire dans le programme Saphir.

La demande a diminué suite aux fermetures des centres d'examens pendant les deux confinements.

Nous encodons pour cette année 2020, 7 permis internationaux, 103 permis provisoires, 215 demandes de permis définitifs, renouvellement ou sélection médicale.



Au 30.11.2020, nous enregistrons 98 passeports soit 215 de moins qu'en 2019.

Années	Passeports	Taux d'accroissement annuel (moyenne)
2012	241	-3.21 %
2013	292	+ 21.14 %
2014	266	-8.90 %
2015	280	+5.26 %
2016	315	+12,5%
2017	326	+3,5%
2018	320	-1,8 %
2019	313	-2.18%
2020	98	-68.97%

Cette année, parmi ces demandes de passeport, nous en avons reçu 1 demande urgente, 23 demandes < 18 ans et 74 demandes > 18 ans soit un peu plus que l'année 2019. Il y a une grande différence due au COVID, les demandes tournent souvent aux alentours de +/- 320 passeports/l'année.

La demande de passeport prend un peu plus de temps depuis que nous sommes passés au passeport biométrique. Nous passons d'abord via BELPIC pour la création au Registre National avec photo, empreinte et signature. Ensuite, nous rentrons dans le programme BELPAS pour la demande complète du passeport.

Le délai pour l'obtention d'un passeport est maintenant de 5 jours ouvrables en procédure normale et 1 à 2 jours en procédure urgente.

GESTION ENTRÉES ET SORTIES

Voilà déjà trois ans que le service permis de conduire traite les dossiers entrées/sorties dans son intégralité.

Pour une entrée, la demande est encodée au bureau population, suite à cela un rapport de police est demandé et, seulement après, la domiciliation est jugée effective.

Le dossier complet arrive ensuite au service population (accueil). Nous encodons dans le programme Saphir le dossier d'entrée Modèle 5 pour chaque ménage, nous classons les fiches permis et nous envoyons un courrier électronique de confirmation Modèle 5 Bis à l'ancienne commune.

La mise à jour sur les cartes d'identité suite à un changement d'adresse se fait également au guichet accueil.

Concernant les sorties, en format papier ou format électronique, nous imprimons les demandes de changement de domicile venant des nouvelles communes Modèle 3, nous encodons la sortie dans Saphir, cherchons et attachons la fiche permis pour envoyer les dossiers complet Modèle 5 à la nouvelle commune.



Ce n'est pas le nombre de citoyens en mouvement qui détermine les dossiers traités mais bien le nombre de ménages.

Types de documents	Nbr de dossier 2019	Nbr de dossier 2020
Dossiers Entrées	297	250
Dossiers Sorties	293	239

GESTION EXTRAIT DE CASIER JUDICIAIRE

A la faveur de la crise sanitaire, la prise en charge des demandes se fait par mail, téléphone et en direct.

Le contenu de l'extrait de casier judiciaire varie en fonction de la destination du document et du type d'activité.

Pour les demandes de modèle général, on le délivre directement. Pour les modèles 2 (contact avec des mineurs), nous envoyons un mail à la Zone de Police des Arches pour vérifications. Lorsque nous recevons une réponse positive, nous pouvons délivrer le document. La réponse peut prendre jusqu'à cinq jours.

Une grande majorité des demandes d'extraits de casier judiciaire concerne les demandes d'emploi et notamment dans le secteur de l'éducation (modèle 2), mais aussi pour les licences d'armes.



INFORMATIQUE



INFORMATIQUE

AGENT TRAITANT : ANNE-CATHERINE DE CALLATAY

GESTION DU PARC INFORMATIQUE DE LA COMMUNE DE GESVES

Le parc informatique est situé sur les sites de l'Administration communale, du garage communal, les bureaux de l'administration localisés sur le site de la Pichelotte, l'Ecole communale de l'Envol, l'Ecole communale de la Croisette et la Bibliothèque communale.

La gestion de ce parc informatique, sous la tutelle du Bourgmestre responsable, Monsieur Martin VAN AUDENRODE, consiste notamment à :

- Assurer le support informatique auprès des utilisateurs (installation et configuration matériel, logiciels, réseau, sécurité, mailbox, ...)
- Administrer le serveur, le domaine (Active directory), les procédures de backup, les interventions dans le cadre des contrats de maintenance
- Gérer le parc d'imprimantes, fax et photocopieurs dans le cadre des contrats de maintenance (RICOH)
- Gérer le réseau informatique communal (WIN)
- Gérer le réseau de téléphonie (WIN)
- Assurer l'analyse technique dans le cadre des marchés publics de fournitures et de services informatiques (*en collaboration avec Monsieur Sébastien ERNEST*)
- Évaluer les investissements, la commande et le suivi matériels/logiciels informatiques.

PROJETS RÉALISÉS EN 2020

En 2020, un nouveau marché public de services de maintenance et consultance informatique, sur le site de l'Administration communale, du garage communal, des écoles communales et de la Bibliothèque a été lancé et attribué à la société Fusion-K



SUR LE SITE DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE DE GESVES :

- Depuis 2019 et dans le cadre du projet « Comme Zéro Déchet » dont nous faisons partie, nous avons opté pour une optimisation des ordinateurs et serveurs actuels plutôt de l'achat de nouveau matériel.
- Réalisation d'un inventaire détaillé du parc informatique permettant de budgétiser concrètement les dépenses à faire dans le cadre du remplacement du matériel vétuste, à long et court terme.
- Changement du thème du site internet et mise en place d'un site consultable via mobile/smartphone (site responsive) et refonte totale du site (Encours dans le cadre du PST 2.2.2.2.)



- Fin des adresses mails @publilink.be au 31 décembre 2020 et basculement de l'hébergement des mails vers une solution open source
- Installation d'un deuxième écran sur les ordinateurs de nombreux agents pour faciliter leur travail.
- Augmenter l'espace et la performance de stockage internet du serveur
- Installer une application de monitoring du parc informatique
- Mise en place des calendriers partagés (avec guide d'utilisation)
- Mise à jour de plusieurs postes de travail.
- Mise en place du télétravail (achat de portables, webcam, casques avec micro...) dans le cadre de la crise sanitaire
- Achat de nouvelles imprimantes
- Dans le cadre du PST : accès au logiciel eComptes
- Achat d'un nouveau portable pour le Brigadier-chef
- Mise en place d'un nouveau pc pour le garage communal + adresse mail
- Cartographie des cimetières
- Mise à disposition d'un PC-citoyen à l'office du tourisme et de la culture

SUR LE SITE DE L'ECOLE DE L'ENVOL :

- Mise en place du télétravail (achat de portables, webcam, casques avec micro...)
- Achat de nouvelles imprimantes
- Remise en route de la cyberclasse

SUR LE SITE DE L'ECOLE DE LA CROISETTE :

- Connectivité pour un enfant aux besoins particuliers

SUR LES SITES ANNEXES :

- Mise en place du WiFi pour la Maison de la musique



QUELQUES PROJETS POUR 2021

Sur le site de l'Administration communale de Gesves :

- Création d'une charte d'utilisation du parc informatique
- Solution de paiement en ligne pour la commande de documents administratifs, taxes, location de salles...
- Création d'un lien entre le programme UrbaWeb et eCourrier pour un encodage plus simple et efficace des délibérations urbanistiques
- Finalisation de la refonte du site internet
- Solution de projection sur le site de la Bibliothèque communale



COMMUNICATION



COMMUNICATION

AGENTS TRAITANTS : ANNE-CATHERINE DE CALLATAY ET NATHALIE SEINE

Sous la responsabilité de Monsieur Martin VAN AUDENRODE, Bourgmestre en charge de cette matière, le service communication, composé de Mesdames Anne-Catherine de CALLATAY, Stéphanie BRAHY et Nathalie SEINE, est chargé de promouvoir la communication sous toutes ses formes et de faire des propositions au Collège communal.

Le champ d'action de cette équipe comporte :

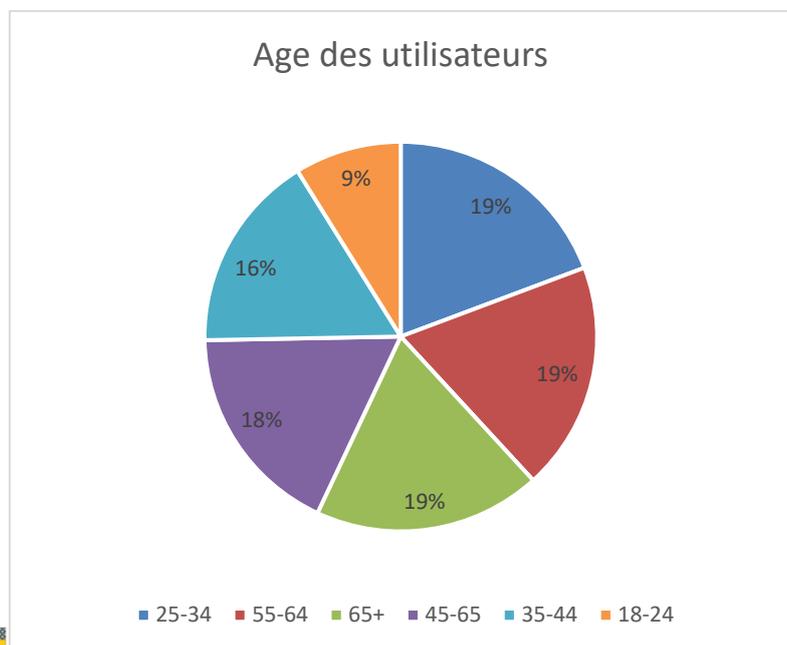
LA GESTION QUOTIDIENNE DU SITE WEB COMMUNAL

AGENTS TRAITANTS : ANNE-CATHERINE DE CALLATAY



Un des projets du Plan Stratégique Transversal de la Commune de Gesves est la modernisation de notre site Internet, pour le rendre encore plus accessible et plus convivial. Ce projet est en cours actuellement, mais a été quelque peu retardé suite à l'épidémie de Covid 19.

L'analyse de ce site Internet indique un nombre croissant d'utilisateurs (durée moyenne de connexion : 1 minute 33 secondes). Le taux de rebond, de 67,249% et le nombre de pages visitées en moyenne, 1,72, sont des signes d'un accès facile aux informations recherchées.



L'analyse de l'âge des utilisateurs montre une équivalence des différentes tranches d'âge, sauf pour les 18-24 ans qui sont un peu moins nombreux.

A la lecture de l'analyse de fréquentation, nous nous sommes aperçus que de plus en plus d'utilisateurs naviguaient sur notre site Internet via leur smartphone. Depuis cette année, nous réfléchissons donc à rendre ce site plus accessible via téléphone mobile ou tablette, via le projet repris dans le PST.



LA GESTION QUOTIDIENNE DE LA PAGE « FACEBOOK »

AGENTS TRAITANTS : ANNE-CATHERINE DE CALLATAY

En ce qui concerne la page Facebook, elle se veut être la vitrine du site Internet. Nous y annonçons les



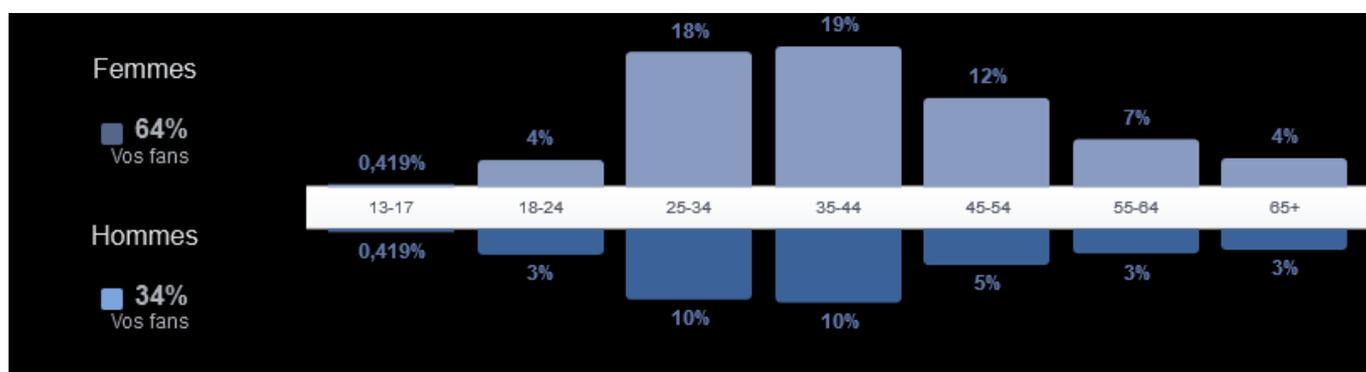
manifestations, publions les photos de celles-ci et informons la population des informations importantes à relayer. Cette page permet également de faire paraître des petites annonces et mettre en valeur nos commerçants/indépendants locaux.

À l'heure actuelle, 1.841 personnes sont abonnées à notre page, soit une augmentation de plus de 56% depuis décembre 2019, signe que cette page qui se veut dynamique, répond à un besoin de la population, encore plus en cette période de pandémie.

Cette page Facebook est un excellent outil de communication qui permet aux utilisateurs de poser leurs questions, d'obtenir facilement des renseignements et de partager les informations.

Nous recevons également beaucoup de message via Messenger dont le taux de réponse est de 100%.

La grande majorité de nos fans viennent de Gesves, certains viennent de Namur, d'Andenne, de Bruxelles, d'Ohey, d'Assesse, de Ciney et même de Liège ou de Huy, voir même d'Anvers.



GESVES INFO

AGENT TRAITANT : NATHALIE SEINE

En 2020, suite à la pandémie, il n'y aura eu que 5 parutions (pas de parution en avril) contre 6 parutions en 2019). Cette brochure retrace les événements passés et futurs qui se déroulent sur l'entité gesvoise et permet aux élus de communiquer au travers de différents articles avec les citoyens.

Tous les numéros, depuis juin 2011, sont téléchargeables sur le site internet communal en cliquant sur l'onglet « revue de presse ».



L'ECHO DU SAMSON

AGENT TRAITANT : STÉPHANIE BRAHY

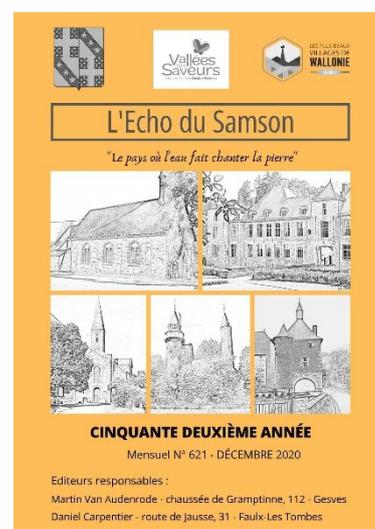
Le bulletin du Syndicat d'initiative, présent sur Gesves depuis 52 ans, veut résolument poursuivre aujourd'hui son objectif central d'informer les habitants de la commune des projets, activités, animations, manifestations et événements divers de la vie locale dans nos villages. Il tient à rester, pour toutes et tous, l'écho des nouvelles du coin, en s'appelant dorénavant " L'écho du Samson ".

Pour mieux tenir compte des moyens actuels possibles de communication, et ainsi mieux répondre aux attentes des uns et des autres, et également pour des raisons environnementales évidentes, la distribution de ce bulletin s'organise, depuis le 1^{er} septembre, (sous couverture de couleur jaune bien identifiable selon les formules de distribution suivantes :

- Sur le site internet de la commune de Gesves : www.gesves.be ;
- Par envoi informatique ;
- À la maison communale, à l'Office du Tourisme et de la Culture, au bureau de poste de Gesves et au niveau des boîtes à livres ;
- Dans les commerces gesvois.

L'édition et la mise en page ont été reprises par l'administration communale depuis le mois d'avril 2020. Les éditeurs responsables étant Messieurs Martin VAN AUDENRODE et Daniel CARPENTIER.

Nous comptons 8 éditions pour l'année 2020.



CAMPAGNES CIBLÉES

AGENT TRAITANT : STÉPHANIE BRAHY

Cette année à vue le lancement d'un nouveau mode de communication : les bâches publicitaires pour sensibiliser la population à différentes thématiques.

En 2020, deux thématiques ont été retenues :

- Sensibilisation à la sécurité routière aux abords des écoles : « *Un enfant peut surgir à tout moment* »
- Sensibilisation au bruit des motos « *Merci pour votre respect* »



En 2021, nous organiserons une action en faveur de la propreté publique et le respect de la biodiversité (fauche tardif).



PETITE ENFANCE



CRÈCHE COMMUNALE « LES MINI-POUSSENT »

EN GESTION PAR L'INTERCOMMUNALE IMAJE

La Goyette, 16 à 5340 FAULX-LES TOMBES



NOMBRE D'ENFANTS INSCRITS

- Au 1^{er} septembre 2017 : 44 inscrits avec une capacité journalière possible de 30 enfants.
- Au 1^{er} septembre 2018 : 49 inscrits avec une capacité journalière possible de 30 enfants.
- Au 1^{er} septembre 2019 : 44 inscrits avec une capacité journalière possible de 30 enfants.
- Au 1^{er} septembre 2020 : 37 inscrits avec une capacité journalière possible de 30 enfants.

PERSONNEL

La crèche est gérée actuellement par Madame Jennifer HAVAUX, assistante sociale à $\frac{3}{4}$ temps. L'équipe est composée de 7,5 EQT (équivalents temps plein) puéricultrices.

HORAIRE TYPE D'UNE JOURNÉE À LA CRÈCHE



- La crèche est composée de trois sections : les bébés, les moyens et les grands.
- Dans la section des « bébés » et des « moyens », pas d'horaire type ; l'équipe tient compte du rythme de l'enfant.
- Dans la section des « grands », il existe un horaire type, même si nous essayons de tenir compte du rythme des enfants le plus possible.

DESCRIPTION D'UNE JOURNÉE TYPE CHEZ LES GRANDS

- Accueil pour tous de 7h à 7h30 dans la section des bébés (à l'étage). A 7h30 les moyens et les grands descendent dans la section des moyens et à 8h les grands rejoignent à leur tour leur section.
- Les puéricultrices proposent alors aux enfants soit une activité libre, soit une activité semi-dirigée (peinture, pâte à sel, danse, promenade, ...) qu'ils sont libres de faire ou non. La section est aménagée en espace de jeux permanents.
- Vers 9h15, un bol de soupe est proposé aux plus grands.
- Vers 11h, les enfants mangent, via un système de self-service visant à développer leur autonomie, puis se lavent les mains. Ensuite une puéricultrice lit une histoire ou écoute une musique douce avec tous les enfants de la section pendant qu'une autre prépare les enfants pour la sieste.
- De 12h-12h30 à 14h-14h30, sieste et préparation des goûters.
- Après la sieste, les enfants sont rhabillés. Des jeux libres leurs sont à nouveau proposés. Les enfants ont toujours accès aux espaces de jeux permanents



Vers 15h, c'est l'heure du goûter.

- Des jeux sont à nouveau installés dans la section (voitures, poupées, duplos, dinette, déguisements, matériel de psychomotricité, ...). Jeux et exploration.
- Vers 17h-17h30, les moyens et les grands sont de nouveau regroupés dans une des sections avec la puéricultrice qui ferme la crèche.
- Dans un souci de continuité de prise en charge, les puéricultrices sont désignées comme référentes de section. Elles travaillent au sein de la même section et connaissent bien les enfants et leurs habitudes. Cela permet un peu plus de repères pour les enfants comme pour les parents. Une puéricultrice de référence accompagne son groupe d'enfants dans la section suivante lors des passages. Ce système permet un passage de section plus serein.

ACTIVITÉS ORGANISÉES EN 2020

- 2 journées pédagogiques les 26 juin et le 27 septembre (supprimées en raison des conditions sanitaires).
- Un partenariat avec la bibliothèque de Gesves qui vient une fois par mois faire une animation « lecture ».
- Un goûter de Nouvel-An le 19 janvier.
- Formation en réanimation cardio-pulmonaire pédiatrique pour toutes les puéricultrices de la crèche en juin.

PROJETS POUR 2021 :

- Deux journées pédagogiques et formation réanimation cardio-pulmonaire pédiatrique et ingestion de corps étrangers.
- Un apéro de rentrée
- Une réunion de parents.
- Petits projets divers.



CRÈCHE COMMUNALE « MES PREMIERS PAS »

EN GESTION PAR L'INTERCOMMUNALE IMAJE

Chaussée de Gramptinne, 118 à 5340 GESVES



NOMBRE D'ENFANTS INSCRITS

- Au 1^{er} novembre 2018 : 12 inscrits avec une capacité journalière possible de 18 enfants.
- Au 1^{er} janvier 2019 : 17 inscrits avec une capacité journalière possible de 18 enfants.
- Au 1^{er} novembre 2020 : 26 inscrits avec une capacité journalière possible de 18 enfants.

PERSONNEL

La crèche est gérée actuellement par Madame Anaïs HUFENUS, assistante sociale à $\frac{3}{4}$ temps. L'équipe est composée de 4,55 EQT (équivalents temps plein) puéricultrices.

HORAIRE TYPE D'UNE JOURNÉE À LA CRÈCHE



- La crèche est composée de deux sections : les bébés et les grands.
- Dans la section des « bébés », pas d'horaire type ; l'équipe tient compte du rythme de l'enfant tant pour les siestes, les jeux que les repas.
- Dans la section des « grands », il existe un horaire type, même si nous essayons de tenir compte du rythme des enfants le plus possible.

DESCRIPTION D'UNE JOURNÉE TYPE CHEZ LES GRANDS

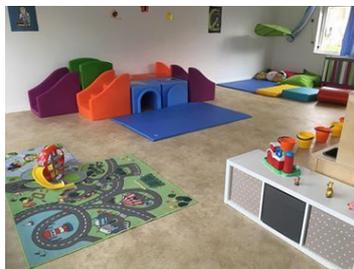
- Accueil pour tous de 7h à 8h dans la section des bébés. A 8h ou dès l'arrivée d'une seconde puéricultrice, les grands rejoignent leur section.
- Les puéricultrices proposent alors aux enfants soit une activité libre, soit une activité semi-dirigée (peinture, pâte à sel, danse, promenade, ...) qu'ils sont libres de faire ou non. La section est aménagée en espaces de jeux permanents.
- Vers 9h15, un bol de soupe est proposé à ceux qui le désirent.
- Vers 11h, Les enfants sont invités à venir mettre leur bavoir puis à aller s'asseoir à la place qu'ils souhaitent. Les puéricultrices se répartissent près des groupes et les encouragent à manger seul tout en aidant les plus petits. Chez les grands, le repas prend une dimension plus sociale puisqu'il est pris en groupe.
- De 12h-12h30 à 14h-14h30, sieste et préparation des goûters.
- Après la sieste, les enfants sont rhabillés. Les enfants ont toujours accès aux espaces de jeux permanents
- Vers 15h, c'est l'heure du goûter.



- Des jeux sont à nouveau installés dans la section (voitures, poupées, Duplo, dinette, briques de cartons, matériel de psychomotricité, ...). Jeux et exploration
- Vers 17h – 17h30, les bébés et les grands sont à nouveau regroupés dans une des sections avec la puéricultrice qui ferme la crèche.
- Dans un souci de continuité de prise en charge, les puéricultrices ont été désignées comme référente de section. Elles travaillent au sein de la même section et connaissent bien les enfants et leurs habitudes. Cela permet un peu plus de repères pour les enfants comme pour les parents. Les puéricultrices suivent les enfants de leur groupe lors du passage de section.

PROJETS POUR 2021

- Deux journées pédagogiques et une formation réanimation cardio-pulmonaire pédiatrique et ingestion de corps étrangers.
- Un partenariat avec la bibliothèque de Gesves qui viendrait une fois par mois faire une animation « lecture ».
- Un goûter de Noël avec les parents.
- Petits projets divers



CRECHE DE SOREE

Après de longues années d'attente, la nouvelle crèche de Sorée sera bientôt ouverte ! 17 nouvelles places sont effectives dans cette nouvelle crèche à Sorée. L'ouverture officielle de celle-ci se fera dès janvier 2021.

Et la crèche de Gesves restera en activité.

Ce qui porte à 65 le nombre de places confiées en gestion à l'intercommunale IMAJE sur notre territoire.

GESVES

La nouvelle crèche de Sorée ouvrira en janvier prochain

21 places d'accueil supplémentaires à Gesves

Après de longues années d'attente, le chantier de la nouvelle crèche de Sorée (Gesves) vient enfin de s'achever. Les lieux accueilleront les premiers enfants dans quelques semaines, en janvier prochain. Visite avant l'ouverture...

La crèche de Sorée, c'est un dossier vieux de plusieurs années. Mais cette fois, on y est : les premiers enfants vont pouvoir être accueillis, en janvier prochain, dans cette ancienne gare de tram entièrement rénovée et adaptée.

Si le contexte sanitaire empêche une inauguration en bon et due forme, les autorités communales ne cachent pas leur satisfaction de voir aboutir le projet. Les choses ont en effet pris un retard conséquent : on espérait cette ouverture pour 2017. Le projet avait en effet été initié par la précédente majorité, mais la société qui avait été mandatée pour les travaux avait fait faillite et le chantier

mis à l'arrêt. Pour faire face à la demande de places d'accueil, d'autres locaux avaient alors été aménagés, chaussée de Gramptinne à Gesves, pour créer la crèche « Mes premiers pas ». « En septembre 2018, nous avons donc relancé le marché de la crèche de Sorée pour en voir enfin l'aboutissement aujourd'hui », se réjouit Martin Van Audenrode, le bourgmestre.

UN BUDGET DE 750.000 €

21 places supplémentaires viennent ainsi compléter l'offre gesvoise. « Car nous avons la chance de conserver la crèche de Gesves. Avec celle de Faulx-Tombes, nous arrivons donc à 65 places. Il s'agit d'une offre importante », précise l'échevine École en charge de la Petite Enfance, Michèle Visart. « Nous affichons un très bon taux d'accueil. La moyenne est de 40 % en Wallonie. À Gesves, nous pouvons accueillir 65 % des enfants de la commune, âgés de 0 à 3 ans. »

Un budget de 750.000 €, dont 450.000 € de subsides, a été nécessaire afin de rénover les lieux et de les mettre aux normes. « Le bâtiment était à l'abandon depuis très longtemps. La gare a cessé de fonctionner à la fin des années 40. Si tout a été refait, l'extérieur ainsi que la toiture gardent leur cachet d'antan », explique Benoît Debatty échevin en charge des Travaux et des Bâtiments.

Les enfants pourront profiter d'un environnement privilégié puisque l'ancienne gare de la rue Maubry est située en retrait par rapport à la route et dispose d'un espace jardin. L'intérieur, qui compte un étage, prévoit des espaces séparés pour trois sections. « La crèche sera gérée par Imaje (NDLR : Intercommunale des Modes d'Accueil pour Jeunes Enfants qui gère des crèches sur le territoire namurois). Il y a déjà eu des visites et les puéricultrices sont enchantées par les lieux, l'agencement et les aménagements réalisés. Et bien entendu, toutes les



L'ancienne gare est entièrement rénovée. © Vincent Lorent

normes de sécurité sont respectées », ajoute Michèle Visart. La prochaine étape sera l'ameublement qui est évidemment spécifique. « L'ouverture représente également des frais de fonctionnement supplémentaires pour la commune. Plus de 20.000€ par an, auxquels il faut ajouter les charges », calcule le bourgmestre. « Mais le fait est que la population de Gesves est en hausse. Chaque année, nous accueillons environ 30 nouveaux ménages. Les infrastructures collectives doivent donc suivre, comme les installations sportives, les écoles, les crèches... »

AGNÈS DEMARET



Des aménagements adaptés. © Vincent Lorent

CONSULTATIONS ONE

Public cible : 0-6 ans (tous les âges sont représentés à la consultation).

Quelques chiffres :

Il y a eu au 03/12/20, 68 naissances pour l'entité de Gesves, pour Faulx-Les Tombes, pour Haltinne et pour Mozet.

- 1^{er} trimestre : 47 enfants sont venus en consultation.
- 2^{ème} trimestre : 43 enfants sont venus en consultation.
- 3^{ème} trimestre : 42 enfants sont venus en consultation.
- 4^{ème} trimestre : 39 enfants sont venus en consultation, au 03/12/20

COORDONNEES DES INFRASTRUCTURES

GESVES :

Rue Pont d'Aoust 19A

N° d'agrément : 12/92054/01

Consultation 2 mardis par mois de 9h à 11 h (sur RDV) assurée par Madame SOUPART, PEP (partenaire enfants-parents ONE, Monsieur CLOËS (médecin) et des bénévoles.

! Les parents qui reprennent une activité professionnelle, sont accueillis au sein de la consultation ONE de Ohey de 15h30 à 18h30, un mardi par mois.

La consultation de Faulx-les-tombes n'existe plus.

OBJECTIFS

Il s'agit d'assurer le service universel, le suivi renforcé et des activités collectives de soutien à la parentalité, de promotion de la santé et de prévention médico-sociale en appliquant le vade-mecum des PEP'S et le guide de médecine préventive.

La consultation a pour mission, dans le cadre de la médecine préventive, de promouvoir, de suivre et de préserver la santé des enfants de 0 à 6 ans accomplis. Les familles dans le besoin et demandeuses bénéficient d'un suivi renforcé soit par la TMS à domicile soit par le médecin en consultation plus régulière. L'accueil dans les locaux permet des échanges afin de renforcer le lien parents-enfants.



ACTIVITES MISES EN ŒUVRE

ACCUEIL DES FAMILLES

L'accueil se veut être un moment d'échange avec les parents.

Une ou plusieurs bénévoles vient(nent) peser et mesurer les enfants.

VISITES A DOMICILE

La PEP prend connaissance des nouvelles naissances du secteur par l'intermédiaire des maternités. Elle décrit aux parents les activités de l'ONE et les soutient dans les actes du quotidien. Un suivi plus important est possible si le passage à la consultation n'est pas souhaité ou si d'autres problèmes sont décelés. Il y a en moyenne 2 à 6 visites de la PEP à domicile avant le passage à la consultation, chez le médecin traitant ou encore le pédiatre.

DEPISTAGE VISUEL

Il est organisé 1 à 2 fois par an dans nos locaux.

COIN JEU

Un coin jeu est mis à disposition lors des consultations dans lesquels nous disposons quelques jeux et tapis.

Un coin lecture est également mis en place lors de certaines consultations.

SEANCES DE MASSAGES ET PORTAGE BEBE (ANNULEES CONTEXTE COVID) SUIVI RENFORCE

L'entité de Gesves est vaste et étendue ; la plupart des gens ont une voiture et consultent un pédiatre ou généraliste, mais malgré cela, les gens sont rassurés qu'il y ait un passage à domicile. La population compte une forte proportion de jeunes ménages qui, vu le coût actuel de la vie préfèrent venir à la consultation.

La commune dispose également de pas mal de logements sociaux et d'ILA, les suivis renforcés sont divers et variés.

De plus en plus de famille apprécie la qualité des échanges apportés, la disponibilité de l'équipe, le professionnalisme et les compétences du médecin, qui ne manque pas de suivre des formations en rapport avec la petite enfance très régulièrement. Nous avons donc de plus en plus d'inscrits, qui fréquentent un pédiatre et les consultations ONE.

Activités collectives de soutien à la parentalité, de promotion de la santé et de prévention médico-sociale.

Nous avons le matériel pour le coin allaitement (siège pour maman, boudin d'allaitement, paravent) à Gesves.

Pour toutes informations, vous pouvez contacter la PEP de secteur : Madame SOUPART



ENSEIGNEMENT

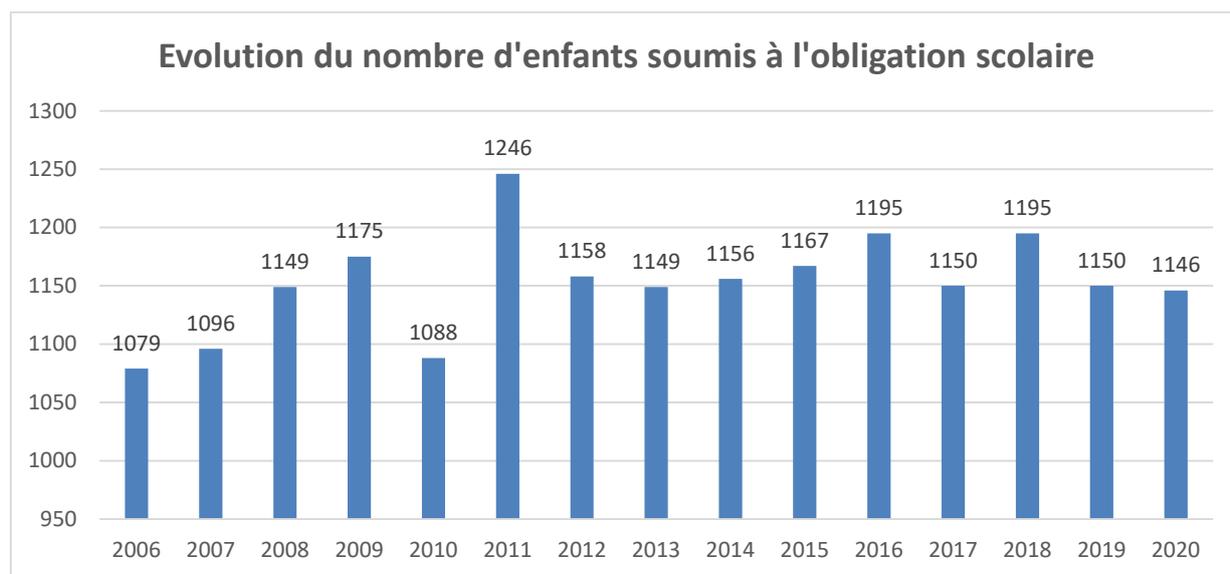


ENSEIGNEMENT

AGENT TRAITANT : MARTA LACZKA

NOMBRE D'ENFANTS SOUMIS À L'OBLIGATION SCOLAIRE

01.10.2020	1.311*
01.10.2019	1.149
01.10.2018	1.146
01.10.2017	1.150
01.10.2016	1.195
01.10.2015	1.167
01.10.2014	1.156
01.10.2013	1.149
01.10.2012	1.158
01.10.2011	1.246
01.10.2010	1.088
01.10.2009	1.175
01.10.2008	1.149
01.10.2007	1.096
01.10.2006	1.079



Suite à la modification de la réglementation liée à l'obligation scolaire au 01/09/2020 (circulaire de la FWB n° 7674 du 17/07/2020 p.1) :

« Passage de l'obligation scolaire à 5 ans :

Pour l'année scolaire 2020-2021, l'obligation scolaire concerne tous les élèves qui atteindront l'âge de 5 ans au plus tard le 31 décembre 2020. Elle concerne donc tous les élèves nés en 2015. Cette mesure fait suite à l'adoption de la loi du 23 mars 2019 modifiant la loi du 29 juin 1983 concernant l'obligation scolaire. Elle sera d'application dès la rentrée scolaire de 2020-2021.

*Les Gesvois nés entre le 01/01/2002 et 31/12/2015 au 31/08/2020



PERSONNEL ET POPULATION SCOLAIRE

ECOLE COMMUNALE DE L'ENVOL – FAULX-LES TOMBES

Direction		Christine PITANCE Secrétariat : Radhia DJAIT jusque 30/06/2020 et Chantal KOK à partir du 01/09/2020 Aide à la direction : Valérie DUBOIS
Gestion administrative		Marta LACZKA et Valérie DUBOIS
Enseignement maternel	Accueil	Martine LEPONCE, Allison WARNANT
Classes verticales	1 ^{er} cycle	Isabelle BAUDUIN (M2, M3) Françoise MONJOIE (M2-M3) Anouchka BEAUJEANT x p/s) (M1, M2, M3) Allison WARNANT (DEF ½) et 10 p/s d'AB Gwenaëlle BERWART (M1-M2) Maud HAMENDE (M1) Aude RUELLE (M1-M2-M3)
Enseignement primaire	2 ^{ème} cycle	Yvette BOUCHAT Kathelyne DECHAMPS (congé 4 p/s), Bénédicte RODEMBOURG Caroline DIEU, Julie DEGROOTE (congé 4 p/s) Céline BOUZEGZA (4 p/s de JD) Lorène SOHET (6 p/s projet lecture et 4 p/s de KD)
	3 ^{ème} cycle	Anne-Cécile AUBRY (congé 8 p/s) Dominique DEBARSY (20 p/s) Christelle GERARD (congé 4 p/s) Laura LECLERCQ Céline BOUZEGZA (rempl. 4 p/s de CG et 8 p/s d'ACA)
	4 ^{ème} cycle	Raphaël BEAUJEAN (absent pour exercer une autre fonction dans un autre PO depuis le 01/09/2017), Michaël JACQUES (4 p/s pour mission collective et 2 p/s école numérique), Stéphane GOFFIN Lucie TALLIER Isabelle OGER (rempl. 24 p/s de VV) Céline BOUZEGZA (rempl. 8 p/s de RB)
Intégration <i>4 logopèdes de l'enseignement spécialisé « les Capucines » de Ciney mise à disposition dans le cadre de l'intégration</i>		Géraldine DUBOIS, Catherine LEPAPE, Audrey VRANCKX, Chantal DELVAUX, Pauline BUCHE
Maîtres spéciaux	Psychomotricité	Catherine MARION
	Morale	Patrick CORTES BUENO
	Religion catholique	Cécile NOTTIN (en remplacement de Mme Isabelle BOSSUROY en congé de maladie)
	2 ^{ème} langue	Maryline COMPERE Christine HEINRICHS Esméralda RODRIQUE
	Citoyenneté et philosophie	Marie HOLVOET



Garderie – Surveillance – Maintenance	Maintenance et cuisine : Christelle LOUIS, Vinciane BABYLAS, Isabelle KLAYE, Jacqueline LOMBA, Dominique MARCHAND, Isabelle GABARET, Kelly HOORELBEKE, Stephanie MASURE Surveillances : Elise PERAUX, Sandra RASE, Marie-Françoise KLAYE, Fabienne DOUXFILS, Stéphanie MASURE), Amélie HIGUET et Sandra VANDENBROECK(chèques ALE)
Education physique	Sébastien HERMANS et Sacha MAES

EVOLUTION DE POPULATION

Au 01/10/2020, l'école comptait 384 élèves*.

	99/ 00	00/ 01	01/ 02	02/ 03	03/ 04	04/ 05	05/ 06	06/ 07	07/ 08	08/ 09	09/ 10	10/ 11	11/ 12	12/ 13	13/ 14	14/ 15	15/ 16	16/ 17	17/ 18	18/ 19	19/ 20	20/ 21
Maternelle	97	87	87	81	88	91	97	90	99	97	95	95	96	103	110	102	117	124	135	127	122	
Primaire	187	199	199	185	181	156	151	158	174	192	200	205	201	191	208	216	236	250	261	257	263	262
TOTAL	284	286	286	266	269	247	248	248	273	289	295	300	296	287	311	326	338	367	385	392	390	384

⇒ Y compris 30 élèves inscrits (primaire) à l'école d'enseignement spécialisé « Les Capucines » de Ciney mais qui suivent régulièrement les cours sur le site de l'école de l'Envol dans le cadre du projet *Intégration*.

RÉPARTITION DES ÉLÈVES PAR SECTION

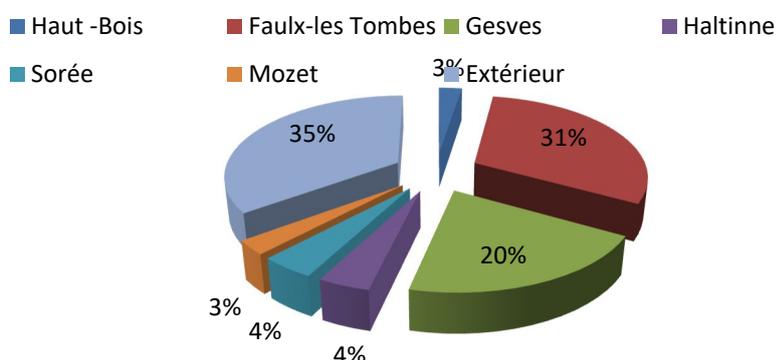
Au 01/10/2020* : 384 élèves

Origine des élèves	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021
Faulx-les Tombes	104	119	112	121	123	121
Gesves	68	67	71	74	80	81
Haltinne	34	38	33	22	17	16
Mozet	10	13	13	10	13	11
Haut-Bois	-	-	-	7	6	10
Sorée	-	1	1	4	5	17
Extérieur	127	134	160	162	151	139
TOTAL	344	372	390	400	395	384



Répartition des élèves de l'école communale de l'Envol - Origine

Répartition des élèves de l'école communale de l'Envol - origine



ECOLE COMMUNALE DE LA CROISSETTE - SOREE

Direction		<ul style="list-style-type: none"> Véronique GILLET (absente depuis le 18/04/2017, remplacée par Vincent VANDERSMISSEN à mi-temps (directeur faisant fonction depuis le 01/07/2017))
Gestion administrative		<ul style="list-style-type: none"> Valérie DUBOIS
Enseignement maternel	1 ^{er} cycle	<ul style="list-style-type: none"> Dominique WAVREILLE Delphine MATHELOT Cynthia CELIK
	2 ^{ème} cycle	<ul style="list-style-type: none"> Nathalie HARDY Valérie MOUSTY
Enseignement primaire	3 ^{ème} cycle	<ul style="list-style-type: none"> Vincent VANDERSMISSEN (1/2 temps) Lorène SOHET (5 p/s)
	4 ^{ème} cycle	<ul style="list-style-type: none"> Amandine BINAUT
	Education physique	<ul style="list-style-type: none"> Sébastien HERMANS Sacha MAES
Maîtres spéciaux	Psychomotricité	<ul style="list-style-type: none"> Catherine MARION
	Morale	<ul style="list-style-type: none"> Patrick CORTES BUENO
	Religion	<ul style="list-style-type: none"> Cécile NOTTIN (en remplacement d'Isabelle BOSSUROY)
	Citoyenneté et philosophie	<ul style="list-style-type: none"> Marie HOLVOET
	2 ^{ème} langue	<ul style="list-style-type: none"> Christine HEINRICHS (en congé pour 2 p/s) Mallaury CLEMENT (2 p/s en fonds propres) Esméralda RODRIQUE (remp. 2 p/s de CH)
Garderie – Surveillance – Maintenance		<ul style="list-style-type: none"> Isabelle SAMAIN Contrat bénévolat : surveillance de midi : Béatrice BEGUIN et Natacha LEMAIRE



EVOLUTION DE LA POPULATION

Au 01/10/2020 l'école compte **96** élèves.



	05/ 06	06/ 07	07/ 08	08/ 09/	09/ 10	10/ 11	11/ 12	12/ 13	13/ 14	14/ 15	15/ 16	16/ 17	17/ 18	18/ 19	19/ 20	20/ 21
Maternelle	20	20	20	20	22	27	27	23	20	20	19	24	30	29	28	32
Primaire	34	40	36	36	39	34	36	37	43	36	37	39	34	42	63	64
TOTAL	54	60	56	56	61	61	63	60	63	56	56	63	64	72	91	96

RÉPARTITION DES ÉLÈVES PAR SECTION

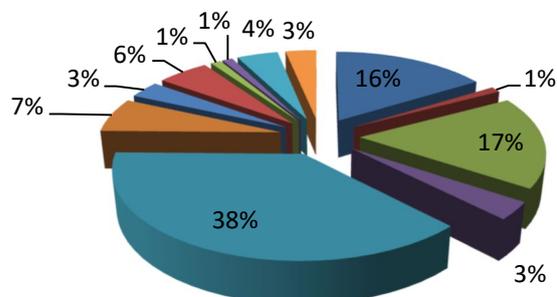
Au 01/10/2020 l'école compte 99 élèves (*dont 5 élèves en Intégration*).

Origine des élèves	Nombre					
	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021
Andenne	0	2	3	2	4	3
Doyon	1	0	0	0	0	0
Evelette	6	4	3	0	0	0
Faulx-les Tombes	0	0	2	1	0	0
Florée	1	1	0	0	0	3
Gesves	0	0	1	0	1	4
Haltinne	0	0	1	0	0	0
Marchin	0	0	0	0	0	0
Ohey	4	2	5	15	17	16
Schaltin	0	0	3	0	0	0
Sorée	39	47	35	38	34	35
Coutisse	2	2	1	0	0	0
Haillet	2	4	4	0	0	0
Flostoy	1	1	3	0	0	0
Jallet	0	0	1	0	0	0
Miécret	0	0	1	0	0	3
Tenneville	0	0	1	1	0	0
Hamois	0	0	0	10	18	15
Modave	0	0	0	2	1	1
Havelange	0	0	0	2	3	3
Ciney	0	0	0	1	6	6
Huy	0	0	0	0	1	1
Namur	0	0	0	0	1	1
Assesse	0	0	0	0	6	5
TOTAL	56	63	64	72	92	96



Répartition des élèves de l'école communale de la Croisette - origine

■ Hamois ■ Modave ■ Ohey ■ Havelange ■ Sorée ■ Ciney
■ Andenne ■ Assesse ■ Namur ■ Huy ■ Gesves ■ Florée



ÉCOLE LIBRE SAINT-JOSEPH À GESVES

Chaussée de Gramptinne, 182 à 5340 GESVES - Classes maternelles et P1 P2

Rue Petite Gesves, 30 à 5340 GESVES – Classes P3 à P6

01/10/2020	MATERNELS	PRIMAIRES
Faulx-les Tombes	4	7
Gesves	59	113
Haltinne	4	17
Mozet	0	2
Sorée	2	5
Andenne	3	3
Assesse	1	1
Dinant	2	0
Emptinne	1	1
Evelette	1	2
Haillot	4	5
Maillen	1	1
Ohey	2	2
Pailhe	1	0
Vedrin	1	0
Veizin	1	0
Coutisse	0	1
Schaltin	0	4



Sorinne-la Longue	0	1
TOTAL	87	165

ÉCOLE PRIMAIRE AUTONOME DE LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE – RENÉ BOUCHAT

Chaussée de Gramptinne, 118 à 5340 GESVES

01/10/2020	MATERNELS	PRIMAIRES
Gesves	37	50
Assesse	2	6
Andenne	2	8
Hamois	1	0
Ohey	2	20
Yvoir	0	2
Havelange	0	3
Rochefort	0	1
TOTAL	44	90

ÉCOLE PROVINCIALE D'ÉLEVAGE ET D'ÉQUITATION

Rue du Haras, 16 à 5340 Gesves (Belgique) - Tél. 081 77 67 50

L'école d'élevage et d'équitation, communale jadis, dépend des autorités provinciales depuis fin 1995.

Dans le cadre de la restructuration des établissements de l'enseignement supérieur, elle est actuellement regroupée avec l'IPES de Seilles et **comprend 5 classes différentes (de la 3^e professionnelle à la 7^e).**

Au 1 ^{er} septembre	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Nombre d'élèves	95	85	94	76	87	70	57	60	66	652	70

Origine des élèves	Nombre	
	Année 2019/2020 au 01/09/2019	Année 2020/2021 au 01/09/2020
Belgique	52	64
Espagne	0	0
France	2	5
Luxembourg	0	1
TOTAL	54	70

ÉCOLE CITOYENNE – DEGRÉ SECONDAIRE

Rue du Haras, 16 à 5340 Gesves (Belgique)

Tél. 081 77 67 50

L'école citoyenne propose une approche orientée sur l'**autonomisation** et la **co-construction** et permet de **développer** la confiance en soi et la capacité d'agir afin de devenir **un élève "citoyen" responsable**



Quels sont ses défis de ?

En pleine nature, le jeune se construit un projet personnel, innovant et porteur en lien avec les notions de développement durable et numérique.

Dès la 1^{ère} année, le **jeune devient acteur proactif de sa formation**, au travers de :

- L'expérimentation, essais-erreurs
- La transmission des savoirs et des savoir-être, grâce à des activités concrètes
- La pratique sur le terrain (idéalement situé près d'un bois didactique), l'éco-gestion
- Des activités pédagogiques, culturelles, citoyennes et environnementales

Quatre axes principaux :

- Former l'élève aux exigences d'une formation générale
- Construire avec l'élève un patrimoine de savoirs et de compétences pour devenir autonome
- Préparer l'élève à être un citoyen responsable, capable de contribuer au développement d'une société démocratique, solidaire, pluraliste et ouverte aux autres cultures
- Utiliser et exploiter l'outil informatique avec efficacité

Cette année 2020-2021 l'école a 12 inscrits.

CONSERVATOIRE DE MUSIQUE À GESVES

FRÉQUENTATION DES COURS

ANNEES ACADEMIQUES	TOTAL	(dont Gesvois)
2020-2021	90	61
2019-2020	89	?
2018-2019	85	(69)
2017-2018	66	(40)
2016-2017	94	(51)
2015-2016	93	(37)
2014-2015	97	(39)
2013-2014	93	(59)
2012-2013	95	(80)
2011-2012	103	(70)
2010-2011	96	(48)
2009-2010	96	(48)
2008-2009	96	(34)



	2019-2020	2020-2021
FORMATION MUSICALE	89	73
PRÉPARATOIRE 2	11	14
F1	20	12
F2	14	14
F3	16	6
F4	15	14
QUALIFICATION 1	7	10
QUALIFICATION 2	6	3
PIANO	27	27
GUITARE	10	12
FLUTE	0	0
TROMPETTE	2	2

(*) Parmi les 73 élèves (suivant les cours à l'antenne de Gesves) certains peuvent être inscrits aux plusieurs cours spécifiques à la fois.

ORGANES DECISIONNELS SCOLAIRES RESEAU COMMUNAL

CONSEIL DE PARTICIPATION DE L'ÉCOLE DE L'ENVOL

Ce Conseil s'est réuni à trois reprises durant l'année civile 2020 :

- ⇒ 12 mai 2020 ;
- ⇒ 24 septembre 2020 ;
- ⇒ 10 décembre 2020.

CONSEIL DE PARTICIPATION DE L'ÉCOLE DE LA CROISSETTE

Ce Conseil s'est réuni à trois reprises durant l'année civile 2020 :

- ⇒ 25 juin 2020 ;
- ⇒ 24 septembre 2020 ;
- ⇒ 10 décembre 2020.

COPALOC (COMMISSION PARITAIRE LOCALE)

Cette Commission s'est réunie à trois reprises durant l'année civile 2020 :

- ⇒ 23 mars 2020 ;
- ⇒ 11 juin 2020 ;
- ⇒ 24 septembre 2020.



Les deux écoles communales sont rentrées en phase II du Plan de Pilotage. Voici leurs objectifs et thématiques :

Objectifs du gouvernement

1. Améliorer significativement les savoirs et les compétences des élèves.
2. Augmenter la part des jeunes diplômés de l'enseignement secondaire supérieur.
3. Réduire les différences entre les résultats des élèves les plus favorisés et des élèves les moins favorisés d'un point de vue socio-économique.
4. Réduire progressivement le redoublement et le décrochage.
5. Réduire les changements d'école au sein du tronc commun.
6. Augmenter progressivement l'inclusion des élèves à besoins spécifiques dans l'enseignement ordinaire.
7. Accroître les indices du bien-être à l'école et l'amélioration du climat scolaire.

15 thématiques abordées

Les actions pédagogiques déployées pour conduire chaque élève vers la réussite et lui permettre de maîtriser les apprentissages et d'atteindre les objectifs attendus, y compris les modalités d'évaluation de l'acquisition des savoirs et compétences.

* Les dispositifs d'accrochage scolaire.

* Les dispositifs d'adaptation et d'encadrement spécifiques, dont ceux à destination des primo-arrivants.

* Les aménagements raisonnables pour les élèves à besoins spécifiques reconnus ainsi que l'intégration des élèves dans l'enseignement ordinaire conformément aux dispositions du chapitre X et du décret de l'enseignement spécialisé.

* L'orientation des élèves et la promotion des outils d'orientation tout au long du parcours de chaque élève.

* La promotion de la citoyenneté, de la santé, de l'éducation aux médias, de l'environnement et du développement durable.

* La prévention et la prise en charge des discriminations et des violences au sein de l'établissement scolaire, y compris des dispositifs spécifiques concernant le harcèlement, le cyber harcèlement et les événements d'exception ainsi que les partenariats avec les services de l'aide à la jeunesse et la médiation scolaire.

L'insertion des outils numériques dans les apprentissages et la gouvernance de l'établissement, ainsi que l'équipement numérique.

* L'accueil et l'accompagnement des nouveaux enseignants.



- * Le partenariat et la collaboration avec les parents d'élèves de l'établissement, en concertation avec le conseil de participation.
- * L'apprentissage et l'accès à la culture et à la lecture ainsi que les collaborations nouées avec les institutions culturelles et de lecture publique de la zone.
- * L'apprentissage et l'accès aux sports ainsi que les collaborations avec les institutions sportives de la zone.
- * En cas d'offre d'enseignement qualifiant, les partenariats noués avec les entreprises et employeurs du secteur concerné.
- * La maintenance et l'amélioration des infrastructures scolaires.
- * La politique de l'établissement en matière de frais scolaire.

Les étapes du travail de chacune des écoles :

- Etats des lieux selon les 15 thématiques
- Analyse des indicateurs
 - De la FWB
 - Des évaluations externes non certificatives
 - Test MIROIR (CECP)
- Identification des problématiques (forces et faiblesses)
- Recherche des causes racines
- Détermination des objectifs
- Liste des actions pour les 6 prochaines années
- Calendrier de travail pour les actions de l'année 1
- Présentation du Pdp
 - Conseil de participation
 - COPALOC
 - Conseil communal
- Envoi au DCO



Les points positifs du Plan de Pilotage

- Les équipes se mobilisent, réfléchissent ensemble
- Travail collaboratif : Direction + équipe
- Aide administrative
- Collaboration avec le CECP et l'IFC

Les points négatifs du Plan du Pilotage :

- Un travail colossal pour la Direction et l'équipe
- Peu de moyens

3 OBJECTIFS GENERAUX VISÉS PAR LES DEUX ÉCOLES COMMUNALES :

- A l'échéance 2025-2026, réduire l'écart à la moyenne des écoles de même catégorie au CEB français.
- A l'échéance 2025-2026, réduire l'écart à la moyenne des écoles de même catégorie CEB mathématiques
- A l'échéance 2025-2026, réduire le taux de redoublement généré.

PLAN DE PILOTAGE –ÉCOLE DE LA CROISSETTE

ACTIONS DE L'ANNÉE 2020-2021

En français :

- S1 A1 – Développer les facteurs motivationnels en lecture
- S1 A2 – Installer les ateliers d'écriture de la M2 à la P6
- S2 A1 – Utiliser des outils communs de la M1 à la P6

En math :

- S1 A1 - Utiliser une méthode commune en mathématiques.
- S1 A3 – Installer une véritable continuité de la matière de la M1 à la P6
- S2 A1 – Intégrer les outils numériques aux apprentissages
- S2 A3 - Utiliser les jeux mathématiques dans les apprentissages
- S3 A1 – Aménager un « coin mathématique » par classe
- S3 A2 – Prévoir une plage-horaire par semaine pour les « remédiations »

Taux de redoublement

- S1 A1 – Se former à la différenciation
- S1 A2 – Se former aux différents troubles des apprentissages
- S2 A1 – Organiser des groupes de besoins efficaces
- S3 A3 – Analyser les résultats des EENC et du CEB



PLAN DU PILOTAGE –ÉCOLE DE L'ENVOL

3 OBJECTIFS :

- A l'échéance 2025-2026, réduire l'écart à la moyenne des écoles de même catégorie au CEB français.
- A l'échéance 2025-2026, réduire l'écart à la moyenne des écoles de même catégorie CEB mathématiques
- A l'échéance 2025-2026, réduire taux de redoublement généré.
33 actions

ACTIONS DE L'ANNÉE 2020-2021

En français :

S1.1. Organiser des moments de lecture pour le plaisir

S2.3. Travailler les prérequis indispensables à la lecture en maternelle

S3.1. Planifier la matière en français de la M1 à la P6 en français

En math :

S1.1. Planifier la matière en math de la M1 à la P6

Taux de redoublement

S1.2. Organiser des concertations pédagogiques

S3.1. Mettre en œuvre les aménagements raisonnables de la M1 à la P6

Bilan des mesures prises dans le cadre du projet pédagogique du pouvoir organisateur et des projets d'établissement :

1°) Promouvoir la **confiance en soi** et le **développement de la personne** de chacun des élèves.

2°) Amener tous les élèves à **s'approprier des savoirs et à acquérir des compétences** qui les rendent **aptes à apprendre toute leur vie** et à prendre une **place active** dans la vie économique, sociale et culturelle.

3°) Préparer tous les élèves à être des **citoyens responsables**, capables de contribuer au développement d'une société démocratique, solidaire, pluraliste et ouverte aux autres cultures.

4°) Assurer à tous les élèves des **chances égales d'émancipation sociale.** »



ACTIVITES DES ECOLES COMMUNALES

ECOLE DE L'ENVOL

Notre école abrite des pratiques pédagogiques dynamiques, basées sur la pédagogie différenciée et participative, d'ouverture sur le monde, de développement durable et de citoyenneté.

Le projet transversal de l'année 2019-2020 a été « les accords toltèques ».

Chaque classe de la M1 à la P6 a participé à 2 animations proposées par l'asbl Booki (la 3^{ème} animation a été annulée à cause du Covid).

Le travail sur les accords toltèques s'est poursuivi en classe améliorant la communication entre les enfants ainsi que la résolution des conflits.

Cette année fut une année particulière puisque nous avons été confinés à partir du 16 mars. Nous avons donc dû nous préoccuper de la gestion du confinement suite à la 1^{ère} vague du Covid.

Les enseignants ont innové dans les stratégies hybrides pour garder le lien avec les élèves et fournir du travail.

- Mails.
- Padlet.
- WathsApp (groupes classe avec un contact journalier)
- Messenger.
- Courrier postal.
- Appels téléphoniques
- Zoom : quoi de neuf tous les matins.
- Zoom : lecture choisie par un enfant et proposée à toute la classe.
- Dossier de travail envoyé par mail ou déposé dans la boîte aux lettres. Certains ont rendu le travail, d'autres pas.
- Zoom : Intégration : séances individuelles avec la logopède.
- Wazzou.
- WathsApp : les enfants postent ce qu'ils ont fait (nichoir, cuisine, balade, ...). Les autres rebondissent sur l'idée.
- Leçons aux parents qui ont demandé d'avoir une explication sur un processus (ex : la division).
- Zoom : apprentissage 2x/semaine.
- Ouaip
- Défis hebdomadaires
- Classe Dojo.
- Google drive.



Activités du cycle 1 (maternelles)

- Nouvelles pratiques en lire-écrire
 - Ateliers d'écriture
 - Visite et ateliers à la bibliothèque de Gesves.
 - Bibliothèque itinérante
 - Création de comptines (rimes) avec les enfants
 - Projet « l'enfant auteur »
 - Confection de livres individuels
 - Activités phonétique, d'écriture et de lecture.
 - Travail avec « les Alphas »
 - Projet « je raconte un livre » apporté de la maison, aux copains de la classe.
 - Ecriture, reconnaissance des différents types d'écriture.
 - Travail de développement de l'attention auditive
 - ⇒ Résumer de nombreuses histoires CD audio
 - Sacs à albums
 - Bibliothèque itinérante (1x/semaine)
 - Création d'un livre sur base d'un autre
 - Exploitation de l'album des 3 petits cochons
- Ecole du dehors
 - Classe du dehors : sortie dans les bois.
 - Ateliers « plantation »
 - De la graine à la plante.
 - Découverte de la pomme et du pommier
 - Album, cycle de vie, recette ...
 - Observation d'un nid d'abeille + exploitation (cycle de vie)
 - Création de cabanes dans les bois
- Exploration des émotions
 - Travail sur les émotions (maison des émotions)
 - Travail sur les émotions (maison des émotions)



- L'expression des sentiments et développement de la confiance en soi.

Exemple : le spectacle « A pas de loup » de la Compagnie « Les Liseuses »

Le mercredi 28 octobre 2020, les élèves de maternelle de l'école communale de l'Envol ainsi que leurs enseignantes ont eu le bonheur d'assister à une représentation "A pas de Loup" de la Compagnie « Les Liseuses ».



Un spectacle à la fois drôle, poétique, musical et littéraire sur le thème du Loup. Des histoires scénographiées avec beaucoup de goût et pleines de surprises. Les artistes ont fait voyager enfants et adultes au travers de livres et tapis de contes.

Les deux comédiennes maniaient avec délicatesse de vrais ouvrages de papier avec de jolies couvertures de carton tout en couleur.

Les deux comédiennes maniaient avec délicatesse de vrais ouvrages de papier avec de jolies couvertures de carton tout en couleur.

Le loup, personnage central, est le thème abordé cette année -dans le cadre du projet Erasmus à l'école de l'Envol.

Les enfants ont pu découvrir le loup à la fois affamé, coincé dans un trou, ou encore attendu pour sa fête surprise d'anniversaire. Enfants et enseignantes espèrent bien vite revivre une telle expérience !

- Autres projets
 - Mise en scène de « la coccinelle mal lunée »
 - Projet intergénérationnel avec le foyer St Antoine
 - ⇒ Découverte d'anciens films → muets, en noir et blanc. (Laurel et Hardy)
- Construction d'une zone math + enrichissement
- Boîte à trésor
 - ⇒ Apporter un trésor et les enfants doivent le découvrir en posant des questions.
- Visite de l'exposition des dinosaures au cycle 2
 - ⇒ Exploitation en classe

RAPPORT D'ACTIVITÉS CYCLE 2

- Méthode Calkins
 - ➔ Ecriture de récit de vie
 - ➔ Utilisation de l'enseignement explicite
 - ➔ Création d'un mur de mots
 - ➔ Création de panneaux de stratégies



- Projet « Fluence »
 - ➔ Lecture chronométrée de textes dont le niveau était adapté aux enfants.
 - ➔ Respect du rythme d'apprentissage de l'enfant.
 - ➔ Travail de vocabulaire et de la compréhension.
 - ➔ Oralisation de la lecture en petits groupes.
 - ➔ Graphiques pour voir la progression de l'enfant et les bienfaits de la méthode.

- Projet éveil historique

- Dinosaures

- ➔ Arts plastiques : réalisation de dinosaures avec différentes techniques
 - ➔ Ateliers jeux : puzzle, tip toi, quizz....
 - ➔ Savoir écouter « c'est pas sorcier »
 - ➔ Visite du musée des Sciences naturelles de Bruxelles
 - ➔ Réalisation d'un compte-rendu à partir des photos de l'excursion
 - ➔ Lecture de livres informatifs
 - ➔ Recherche d'informations dans les livres
 - ➔ Réalisation de panneaux explicatifs.
 - ➔ Construction d'une ligne du temps
 - ➔ Montage d'une exposition pour les parents et les classes de l'école.
 - ➔ Savoir parler : présentation orale pour une classe maternelle.

- Préhistoire

- ➔ Savoir écouter : « C'est pas sorcier »
 - ➔ Savoir écouter : « Cromignon »
 - ➔ Visite du Préhistosite de Ramioulx

- Exemple : L'Envol au temps de la préhistoire

Les enfants de 1ère et 2ème année ont poursuivi leur projet sur la ligne du temps. Après avoir étudié les dinosaures, ils ont terminé par leur découverte de la Préhistoire.

Chaque période travaillée était accompagnée d'une excursion dans un musée. Les élèves ont eu la chance de se mettre dans la peau des hommes préhistoriques au Préhistomuseum de Ramioul. La classe de Kathelyne a pu vivre une journée sur le thème des chasseurs-cueilleurs pendant que la classe de Caroline faisait connaissance avec les agriculteurs-éleveurs.





Les enfants ont une nouvelle fois monté leur exposition magnifiquement décorée par leurs bricolages. Ils ont bien sûr écrit des panneaux informatifs qu'ils ont présentés à 3 autres classes de l'école. Les apprentissages étaient à nouveau différents et multiples...

Ils se sont inspirés de leurs jeux favoris (UNO, Batawaf, puzzle,

le lynx...) pour créer les leurs sur le thème de la Préhistoire.

Partis d'un livre prêté par la bibliothèque communale « Me kesskeussè keu sa ? » de Michel Van Zeveren, ils ont joué des saynètes déguisées en hommes préhistoriques. Le film réalisé a bien fait rigoler les spectateurs !

La mamy d'une des élèves, Joëlle Spierkel, leur a offert son ouvrage sur la musique de la Préhistoire. Elle a aussi pris le temps de transmettre son savoir aux enfants.



De belles histoires, de chouettes rencontres, des découvertes surprenantes ont pu créer un intérêt certain pour cette période si éloignée de notre époque contemporaine.

Aubechies attend déjà les enfants pour parler des Gallo-Romains et poursuivre ce beau projet.

- ➔ Réalisation d'un compte-rendu sous forme d'album photos Arts plastiques : réalisation de fresques murales et de colliers à la manière des hommes préhistoriques

Exemple : Création d'une fresque à l'école

D'octobre 2019 à février 2020, les enfants de la classe de Mme Yvette (P1-P2) ont participé à la création d'une fresque visant à égayer la cour de récréation.

Pour les aider et les conseiller, Véronique (animatrice à « La Spirale » de Natoye) est venue à l'école tous les mardis après-midi.

Au fil des animations, les enfants ont pu découvrir des artistes (Jean-Michel Folon, Henri Matisse, Keith Haring, Little Madi...), le cercle chromatique des couleurs (un outil idéal pour apprendre à associer les couleurs), des techniques comme le graphisme (permettant d'apporter de la texture, des éléments de décor) ...



Suite à cela, les enfants ont imaginé des univers (la ville, la mer, la campagne, la neige...) et ont créé les éléments qu'ils souhaitaient voir apparaître sur la fresque. De nombreux échanges ont eu lieu pour choisir la composition finale. Une fois celle-ci validée par le groupe, les enfants ont pu se mettre à peindre sur les grands panneaux en bois (guidés par les bons conseils de Véronique). Très fiers de leur création, ils ont réalisé des affiches et écrit des invitations pour convier leurs parents et les autres élèves à l'inauguration de la fresque.



- ➔ Lecture de livres informatifs
- ➔ Travail de l'album « Mè keskeussè keu sa ? » et réalisation de saynètes (savoir parler) à partir de l'histoire ➔ film diffusé aux parents.
- ➔ Etude de la carte du monde à travers les déplacements des hommes préhistoriques.
- ➔ Lecture de livres informatifs
- ➔ Recherche d'informations dans les livres
- ➔ Réalisation de panneaux explicatifs
- ➔ Construction d'une ligne du temps
- ➔ Création de jeux sur le thème de la Préhistoire.
- ➔ Montage d'une exposition par les parents et les classes de l'école.
- ➔ Savoir parler : présentation orale pour une classe.
- ➔ Création d'une malle pédagogique avec tout le matériel créé

Gallo-Romains

- ➔ Lecture d'un Power Point créé à partir de la collection « mes p'tits docs »
- ➔ Visite du village gallo-romain d'Aubechies
- ➔ Réalisation d'un compte-rendu sous forme d'album photos
- ➔ Activités autour de la bande dessinée « Astérix et Obélix »
- ➔ Lecture de livres informatifs
- ➔ Recherche d'informations dans les livres
- ➔ Réalisation de panneaux explicatifs
- ➔ Etude de personnages historiques : Jules César et Vercingétorix
- ➔ Prononciation de phrases en latin et recherche de sens
- ➔ Reproduction d'un village gaulois (maquette)
- Confinement
 - ➔ Partage d'activités sur le groupe WhatSapp
 - ➔ Création de défis, devinettes, lecture encyclopédique, vidéo
 - ➔ Échange de mails avec les parents pour envoyer du travail, prendre des nouvelles....
 - ➔ Distribution de travail à domicile ou à l'école sur rendez-vous pour ceux qui n'avaient pas la possibilité d'imprimer.
 - ➔ Envoi de travail personnalisé en fonction des défis des élèves
 - ➔ Vidéoconférence via Zoom
 - ➔ Ecriture de lettres, de messages à certains élèves



- Déconfinement
 - ➔ Distribution de travail à l'école sur rendez-vous
 - ➔ Suivi pour les enfants qui ne revenaient pas à l'école
- Projet « danse »
 - ➔ Cours organisés dans le cadre du Pacte d'excellence
 - ➔ Apprentissages à travers les mouvements
 - ➔ Tournage d'un film
- Cuisine
 - ➔ Cuisiner avec les parents en classe pour fêter l'anniversaire des enfants
- Projet Erasmus
 - ➔ Réalisation de logo et slogan pour les écogestes.
 - ➔ Etude de personnages célèbres : Marie CURIE et Rennequin SUALEM et réalisation de lignes du temps.
 - ➔ Semaine scientifique : location de malles pédagogiques (air, éolienne, biomasse, électricité, hydraulique, énergie solaire).
- Réalisation d'une fresque pour « égayer » le préau de la cour primaire
 - ➔ Observation d'œuvres de peintres (Matisse, Folon, Klimt, Haring...)
 - ➔ Découverte du cercle chromatique des couleurs
 - ➔ Observations et dessins de graphismes, de motifs
 - ➔ Réalisation de personnages et des différents « univers » sur le thème « égayer »
 - ➔ Associations des idées et réalisation de la fresque sur les panneaux en bois
 - ➔ Réalisations d'affiches, d'invitations pour l'inauguration.
 - ➔ Cuisine pour le goûter offert pendant l'exposition.
 - ➔ Activités en bois ➔ la coopération, les lignes, les algorithmes, l'alphabet, les 5 sens, land art.

RAPPORT D'ACTIVITÉS CYCLE 3

- Accueil d'une illustratrice de livres pour enfants (A-C de Boel)
 - ⇒ Rédaction de questions avant sa visite.
 - ⇒ Questions – réponses en sa présence.
 - ⇒ Démonstration : elle a dessiné un personnage devant nous.
 - ⇒ Œuvre artistique réalisée par les élèves, en respectant les consignes de l'artiste.
 - ⇒ Etude de la structure d'un article de journal.
 - ⇒ Rédaction d'un article pour le site de l'école.



- Projet « au jardin »
 - ⇒ Plantation de potirons
 - ⇒ Grandeur : le m²
 - ⇒ Eveil : la vie des plantes
- Expression écrite
 - ⇒ Lecture collective d'un livre illustré par A-C de Boel
 - ⇒ S'interroger sur la manière dont l'auteur s'y prend pour arriver à construire une histoire.
 - ⇒ Calepin de l'auteur = petit carnet dans lequel nous écrivons nos propres textes en nous inspirant de la manière de faire des écrivains = premier jet
- L'école du dehors
 - ➔ Petits défis dans les bois = marche méditative
 - ➔ Observation avec appareil photo en carton
 - ➔ Écouter le chant des oiseaux et le reproduire
 - ➔ Réaliser ce qu'est 1 km avec la roue.
 - ➔ Marches rapides
 - ➔ Apprentissages dans la nature
- Projet Lecture
 - ⇒ « Un temps pour le livre et moi »
- Travail en ateliers en autonomie
- Aménagement d'un coin lecture « sympathique »
 - ⇒ Instauration du moment « critique littéraire »
- Projet « Erasmus » « ensemble pour s'en-chanter »
- Ateliers d'écriture (à la manière de Calkins)
- Semaine de projet sur « l'avenir de la Terre »
- Projet autour des arbres
- Ateliers philosophiques
- Mini séance de Yoga



- Projet « sécurité routière »
 - ➔ Une policière qui explique le code de la route avec des exemples concrets.
 - ➔ Les enfants ont pu mettre en pratique la théorie grâce à un parcours (feu rouge, panneaux, route, vélo, cuistax)
- Projet « Erasmus « THESE »



Together Human Energies to Save Energy

Les énergies, l'air, l'eau ...

- ➔ Une délégation d'enseignants et d'enfants se sont rendus en Roumanie afin de confronter les travaux de chaque pays.

Exemple : Voyage Erasmus - Madrid

Dans le cadre du projet Erasmus THESE, deux enseignantes de l'école de l'Envol avec six élèves de 6^{ème} primaire ont voyagé du 15 au 22 février 2020 à Madrid.



Ils ont débuté le voyage par un week-end « découverte de la ville » où ont joué les touristes en goûtant les spécialités espagnoles.



Le lundi, les élèves belges ont été plongés dans l'ambiance pédagogique. Un accueil magnifique en fanfare ! Ils ont eu de la chance de travailler avec ces partenaires durant leur semaine scientifique basée sur les énergies renouvelables. Les enfants ont pu observer construire un circuit électrique fonctionnant à l'aide de l'énergie éolienne, et vivre des activités sur les bonnes pratiques pour le tri des déchets et le non gaspillage. Ensuite ils avaient pu aussi voguer sur un bateau fonctionnant à l'énergie solaire dans le parc Retiro. Toute cette semaine fut riche de découvertes au niveau infrastructure, culture, science...

Tous les participants du voyage ont été plongés dans l'ambiance espagnole car les enfants ont logé durant cette semaine dans les familles accueillantes. Les familles ont également organisé des activités ludiques pour faire plaisir à leurs invités.



Ce fut un voyage magique rempli de découvertes culturelles mais aussi la découverte de soi-même et du partage. Pourvu que cette expérience leur ait permis de s’émanciper un peu... Les parents des enfants concernés semblent ravis de leur avoir permis de vivre cette expérience.

Ouvrons-leur les portes d’un univers nouveau qui ne peut que les aider à s’épanouir.

Les autres voyages ont été malheureusement reportés vu le contexte lié à la pandémie.

- Projet « jeux d’échecs »
 - ➔ Apprentissage des jeux d’échecs au sein de la classe en autonomie.
 - ➔ Création d’un club d’échecs du temps de midi
- Animation « Cap Sciences » sur la robotique
 - ➔ Initiation au monde de la robotique
 - ➔ Programmation d’actions simples sur le logiciel « Scratch »
 - ➔ Découverte intuitive du robot « Thyméo »
 - ➔ Programmation manuelle d’un robot
 - ➔ Mise en mouvement d’une colonne de robots
- Projet « La balade contée »
 - ➔ Création d’une histoire autour du loup pour la balade
 - Schéma narratif
 - Passé simple, concordance imparfait/passé simple
 - Analyse d’histoires autour du Chaperon rouge et de ces différentes variantes.
 - Mise en scène, interprétation
 - Création de marionnettes
 - Motivation
 - Vocabulaire autour du conte
- Mise en place de centres d’autonomie
 - ➔ Développer l’autonomie des élèves
 - ➔ Développer la coopération entre les élèves
 - ➔ Investissement et motivation de l’élève
 - ➔ Évaluation formative car les enfants doivent après chaque séance présenter ou expliquer ce qu’ils ont réalisé.
- 15 minutes de lecture quotidienne libre
 - ➔ Les enfants sont motivés et respectent le silence
 - ➔ Les enfants apprennent à résumer ce qu’ils ont lu avec leurs mots.
 - ➔ Les enfants donnent des arguments pour convaincre (ou non) les autres de lire le livre.



- Les Niouzz
 - ➔ Motivation
 - ➔ Eveil à la curiosité, les enfants posent des questions.
 - ➔ Développe leur esprit critique et leur capacité à donner leur avis.
 - ➔ Développe leur écoute car ils doivent après résumer les 3 mots du jour, les expliquer avec leurs mots.
 - ➔ Développe le savoir écrire : rédiger une phrase complète et complexe sur un des mots du jour (qui, quoi, quand, où, pourquoi, comment, ...)
 - ➔ Analyse grammaticale des phrases produites.
- Découverte du bois didactique de Gesves + débardage
 - ➔ Plantation de glands trouvés dans la forêt à l'aide d'un garde-forestier. Explication de la vie d'un arbre et comment et pourquoi ils choisissent d'en couper certains.
 - ➔ Découverte et explication du métier et débardeur.
 - ➔ Observation du cheval qui travaille
 - ➔ Promenade et découverte des panneaux explicatifs dans le bois didactique (lecture, compréhension, observations).
- Exposés sur les pays du monde
 - ➔ Découverte d'autres coutumes, cultures, musique
 - ➔ Investissement personnel et parfois parental
 - ➔ Pour certains, parler au public est un défi réussi
 - ➔ Mener à son terme un projet seul : questionnement – recherche – présentation originale aux autres de la classe.
 - ➔ Apprendre à écouter, formuler des questions, des critiques constructives
- Projet « ateliers 10-12 »
 - ➔ Échange des élèves avec des ateliers donnés par les enseignants.
Ateliers « dessins » « expériences scientifiques » et « l'écoute musicale ».
- Projet personnel
 - ➔ Chaque enfant développe des stratégies en autonomie afin de présenter un projet à la classe. Chaque enfant doit apprendre à s'organiser pour mener son projet à bien ; il doit mettre des échéances, récolter du matériel, organiser son travail... etc...



➔ L'enseignant est évidemment présent pour le guider, conseiller et soutenir.

Exemple de projet personnel : Une tombola pour les restos du cœur

Dans le cadre des projets personnels, Germain JACQUES, élève en 6^{ème} année, a choisi de récolter de l'argent pour les « Resto du Cœur ». Il a fait ce qu'il est sensible à la pauvreté et voulait apporter son aide. Il s'est d'abord renseigné sur cette association. Par la suite la directrice et son institutrice l'ont encouragé en validant son projet.



Il est allé dans toutes les classes pour les informer. Il a demandé à tous les élèves de l'école d'apporter des jeux ou des livres dont ils ne se servaient plus. Durant trois semaines, Germain a récolté plusieurs lots.



Il a également mis sa famille à contribution. A la fin il a aussi trié avec sa maman les jouets de son enfance. Son papy lui a imprimé des tickets et l'a aidé à fabriquer 50 sachets pour y mettre les chocolats donnés par la chocolaterie « Contes de fèves ».

La démarche suivante d'aller dans les petits commerces du village pour demander des lots supplémentaires. Ensuite, il a vendu des tickets de tombola au sein de l'école communale de l'Envol. Grâce à tout ça, il a pu récolter la somme de 216 €.

Les lots remportés ont été distribués et c'est avec fierté que Germain a pu faire le versement avec l'aide de sa directrice.

- Lecture de 4 livres par an
 - ➔ Choix des livres personnellement avec quelques critères établis (ex : + ou – 120 pages à partir de 11 ans)
 - ➔ Elaboration des objectifs finaux par les enfants pour la lecture de ce livre
 - ➔ En général, présentation du livre devant la classe (expliquer l'histoire, présentation des personnages principaux, quizz, ...)
 - ➔ Mise en valeur des qualités de l'enfant et critiques constructives par les enfants afin de pouvoir s'améliorer lors de la prochaine présentation.
- Initiation au wallon avec la collaboration de Joëlle Spierkel.
- Animation à la bibliothèque
- Animation sur le son par le « Confluent des Savoirs de l'université de Namur »
- Projet de la commune « Place aux jeunes Gesvois »



Réalisation d'un court-métrage sur le thème « Gesves en 2025 »

- ➔ Nous avons imaginé à la fois le meilleur et le pire créé/ pensé un fil conducteur pour la vidéo, écrit le texte de chacun et filmé.
- ➔ Nous nous sommes inspirés des Niouzz que nous avons par la suite fait venir en classe.
- Visite du Parlement de la Région Wallonie Bruxelles
 - ➔ Visite du Parlement : rencontre et questions -réponses (ex : Pourquoi y-a-t-il encore des différences de salaire entre les hommes et les femmes ?)
 - ➔ Réalisation en classe d'une proposition de décret visant à « réduire le réchauffement climatique au sein de la planète ».

Exemple : Le loup à l'école – Nouveau projet Erasmus

Un nouveau projet Erasmus a été rédigé par les enseignants de l'école communale de l'Envol en partenariat avec d'autres pays : Turquie, Roumanie, Sicile et France. Un budget Erasmus a été accordé à l'école afin de faire voyager les grands. L'intérêt étant d'aller voir si les autres pays partagent nos opinions sur le loup, notre culture du loup.

Des classes maternelles jusqu'aux classes de 6ème primaire, les élèves étudieront le loup. Ce projet se déroulera en 3 volets. Premièrement, les enfants liront des albums jeunesse, des contes et légendes afin de découvrir ce qu'on dit du loup dans les histoires. Les bibliothèques sont riches de lectures sur le loup, mais que nous apprennent-elles sur l'humain en parallèle ?

Ensuite, les élèves étudieront le loup en tant qu'animal. Ils apprendront la classification des animaux. Dans quelles cases les scientifiques ont-ils placé le loup ? Et les humains d'ailleurs ? Les enfants chercheront les ressemblances et les différences entre l'homme et le loup.

Pour finir, les enfants compareront l'organisation de la meute et de la société actuelle.

Ce projet promet des apprentissages riches et diversifiés, des histoires pour nourrir notre imagination, des voyages propices à l'échange, des leçons à tirer sur notre vie et notre mode de fonctionnement, des débats sur la réintroduction du loup dans certaines forêts...



CONSEIL DES ENFANTS DE L'ENVOL : AMÉNAGEMENT DE LA COUR DE RECRÉATION

Les élèves du Conseil des enfants de l'école de l'Envol ont adressé au Collège communal en date du 4 mars 2020 un courrier concernant l'aménagement des cours de récré.

En effet, les élèves ont déjà organisé quelques petits travaux d'aménagement des cours et après le confinement souhaitent y replanter dans les bacs.



En plus de ce beau projet chaque classe a imaginé des jeux à dessiner au sol à l'extérieur. Le choix des dessins visait les différents âges et leur caractère pédagogique (les alphabets, nombres, etc.).

Ce projet permet de continuer à aménager les cours afin que chacun y trouve sa place (zones : calme, jeux, sport) et pour que cela est inscrit dans la continuité de la gestion des conflits et le bien-être.

Bien évidemment ce projet avait un coût afin que les dessins puissent durer. Pour ce faire les enfants ont fait appel à trois entreprises professionnelles afin d'avoir leurs devis pour les différents dessins demandés. Toutes les entreprises ont répondu favorable mais qu'une d'entre elles a répondu le plus amplement à la demande en donnant toutes les informations précises et le prix de l'offre était inférieur aux autres sociétés ;

Le Collège communal a donné son accord et finalisé l'achat du matériel nécessaire pour un montant de 2173,70€.

Voici le magnifique résultat !



- Visites régulières à la bibliothèque communale pour certaines classes de la section primaire. Activités organisées par la bibliothèque de Gesves à l'attention des M3 tout au long de l'année scolaire.

Visite du musée Mudia à Redu

Le jeudi 8 octobre 2020, les élèves de la classe de P5-P6 ont visité le musée Mudia à Redu. Ce musée didactique rassemble plus de 300 œuvres d'une richesse inestimable (peintures, sculptures, photographies, ...) émanant d'artistes célèbres tels que Kandinsky, Klimt, Warhol, Brueghel, Hergé ou encore Magritte. Les enfants ont pu profiter des animations du musée (attractions numériques, quizz, jeux, défis...) et des explications de chaque tableau grâce à un audioguide.



Ils ont terminé leur visite par un film retraçant les différents mouvements artistiques jusqu'à l'époque contemporaine ! Une belle sortie culturelle leur permettant d'accéder au vaste monde de l'art, trop souvent réservé à une minorité de personnes. Merci à Eric Noulet, le fondateur du musée, qui a permis aux élèves de les éveiller au monde et de vivre des émotions uniques !

- Participation au cross organisé par l'ADEPS (Ohey), novembre 2019
- Participation au projet européen « Des énergies humaines pour sauver l'Energie » (2018-2020). Activité d'école (réflexion globale à propos de l'énergie et de son utilisation) et mobilités à l'étranger réservées aux élèves de P3 à P6 : voyages d'une semaine en Roumanie (octobre 2019) et en Espagne (février 2020).

Voyage à Madrid - Erasmus

Accompagnés par Madame Amandine, notre institutrice de la classe de P5-6 et par Michèle Visart, coordinatrice du projet, six élèves de l'école sont partis à Madrid durant une semaine dans le cadre d'un projet Erasmus. Ils y ont vécu des expériences incroyables et inoubliables. Ce séjour fera l'objet d'une toute prochaine « Fête des Apprentissages » (fête de partage des apprentissages et des expériences vécues au sein de l'école et préparée par les enfants).

- Animation autour d'une presse mobile, sections maternelle et primaire, site scolaire, octobre 2019.
- Participation à l'opération « jeunes Ges'voix », octobre 2019.
- Animation « déchets » pour la classe de P1-2, BEP, novembre 2019.

- Organisation des classes de neige, classe de P5-6, janvier 2020, Italie

Classes de neige

Du 14 au 23 janvier 2020, les élèves de la classe de P5-6 sont partis en classes de neige à Caspoggio, en Italie. Ils étaient accompagnés pour l'occasion par Messieurs Sébastien et Vincent. Ce fut un voyage génial, tout simplement... De grands moments qui resteront à jamais gravés dans la mémoire et le cœur des petits et des grands...



- Journées sportives, Gesves, P1-2 (octobre 2019) et P3-4 (février 2020)

Le vendredi 14 janvier 2020, les élèves de la classe de P3-4 ont participé à une journée sportive en compagnie de l'école de l'Envol. Une belle journée durant laquelle les enfants ont eu l'occasion de se défouler comme il se doit !

Organisation de réunions d'école en communauté de Vie, périodicité mensuelle



- Visite des jardins du « Caveau du Maubry », Sorée (légumes), section maternelle, octobre 2019

- Après-midi chez Lulu

C'est en compagnie de leurs institutrices, Mesdames Nathalie et Valérie, que les élèves de la classe de P1/P2 ont passé l'après-midi chez « Lulu » dans le village de l'école.

Ils ont eu l'occasion de vivre un après-midi riche en émotions et en apprentissages.



- Participation à une action « sécurité routière », P5-6, Andenne, octobre 2018
- Organisation de la Fête des grands-parents, sections maternelle et primaire, novembre 2019 (section maternelle et P1-2)
- Activités « sécurité routière », APPER, P1 à P6, novembre 2019
- Participation à Viva For Life, Car-wash solidaire, novembre 2019
- Comités des classes de neige : participation au Marché de Noël de Faulx-les Tombes, décembre 2019
- Nuit à l'école et excursion à Bruxelles, classe de P3-4, décembre 2019
- Animation « paysage », GAL, classes de P3 à P6, décembre 2019
- Fête d'école à l'occasion du Carnaval, février 2020



- **Carnaval à la Croisette**

Les élèves de l'école de la Croisette ont réussi à chasser l'hiver ! En effet, Jean-Paul (nom donné au bonhomme hiver) a rapidement disparu sous la proie des flammes. Par après, les élèves et leurs professeurs ont fait le tour du village en faisant un maximum de bruit afin de repousser l'hiver au plus loin.



- Représentation théâtrale pour les classes primaires, Monsieur Toulemonde, Kramik théâtre, thématique du respect, février 2020.

- **Activités nature – Classes maternelles**

Après avoir participé à la maraude de Gesves, les élèves de la section maternelle ont eu l'occasion de vivre à nouveau une chouette « activité nature » en extérieur.

En effet, le mardi 6 octobre 2020, les plus jeunes de l'école ont passé la journée au Domaine de Mozet afin de participer à deux animations « nature » offertes par la Commune de Gesves. Par le biais de cette intervention, la Commune de Gesves confirme et



prouve son attachement à l'éveil à l'environnement. Les enfants ont ainsi élaboré des techniques de construction de cabanes et ont appris les rudiments de la cuisine sauvage. Ces activités s'inscrivent dans le choix réalisé par l'équipe d'entreprendre et de développer des activités liées à l'apprentissage au « grand air ».

- **Tous en pyjama à l'école, ASBL Take Off, soutien aux enfants malades, mars 2020**

Pour rappel, cette action, organisée chaque année à pareille époque, consiste à passer la journée en pyjama en soutien aux enfants malades hospitalisés ou confinés à domicile. Il s'agit donc d'un geste de conscientisation et de solidarité.

Cette année, « l'opération pyjama », organisée le dernier jour scolaire avant le fameux confinement, était particulière pour les élèves et les professeurs de notre école. En effet, Théo, un de nos élèves de quatrième primaire, venait de subir une intervention chirurgicale extrêmement lourde qui le privera d'école jusqu'à la rentrée de septembre...



Le fait d'avoir participé à cette activité doit certainement aider les enfants à relativiser le confinement actuel lié à la crise sanitaire que nous traversons...



Afin d'apporter un appui financier à l'ASBL TAKE OFF (1) qui soutient notre ami Théo et pour lui offrir un cadeau au nom de l'école, une vente de bics à l'effigie de notre établissement scolaire fut organisée au mois de février et de mars. Un bénéfice de 388 euros fut atteint grâce à la générosité de tous... Bravo et merci...

(1) Cette ASBL met gratuitement, à disposition de l'enfant et de son école, les moyens informatiques nécessaires pour rester en contact avec sa classe et suivre les cours par internet, depuis l'hôpital ou son domicile.

- « Vente des bics » en soutien à un élève hospitalisé, février-mars 2020
- Projet culturel avec Raphy Rafaël dans le cadre de la création d'un spectacle musical (prévu le 21 mars 2020).
- Annulation de diverses activités à cause de la crise sanitaire covid-19 : classes de dépaysement, visite du PASS, fête scolaire, fancy-fair, sorties vélo, marche ADEPS, rencontre avec un auteur « jeunesse », foire du livre de l'école, journées inter-réseaux, etc.

ECOLE COMMUNALE SPECTACLE « POMPE ET ROBINET » KRAMIK THEATRE

Ce 22 septembre dernier les deux écoles communales ont assisté au spectacle de la compagnie « KRAMIK » : « Pompe et Robinet ».

Les thématiques abordées sous une forme légère et avec beaucoup d'humour étaient les suivantes : l'eau, la consommation, la pollution et le gaspillage.

Le public d'élèves de la première à la sixième primaire, telle une assemblée d'extraterrestres aquatiques, soucieux de connaître la qualité d'accueil des eaux de notre globe envoient en mission les deux personnages : **Monsieur Boneau** (bonne eau à boire du robinet) et **Monsieur Douche** («ex-Bonbain») à qui ils expliquent l'importance de l'eau pour la terre.



- Le spectacle « *Pompe & robinet* » est conçu comme un message de détresse un peu farfelu au cours duquel deux représentants de la race humaine au look “Men in Black” (*Johan Caucheteux et Jacques Guilbert, les deux comédiens*) s’adressent aux petits scientifiques extraterrestres : Ils leur expliquent qu’ils sont très inquiets de l’avenir de la planète bleue, appelée bizarrement « Terre » à cause de la pollution de l’eau et la disparition des animaux aquatiques.

GESTION DU CORONAVIRUS DANS LES ECOLES DE GESVES

Suite à l’annonce fracassante du Conseil National de Sécurité, les écoles ont été désertées dès le 16 mars.

Nos 4 établissements se sont organisés pour mettre en place une garderie qui a, finalement, accueilli très peu d’enfants.

L’organisation habituelle a été modifiée : l’accueil des enfants se déroulait dans un seul local, nettoyé et désinfecté plusieurs fois par jour. Les enseignants et surveillants se sont relayés auprès des enfants, et le nettoyage a été assuré par une équipe de techniciennes de choc.

A partir du 18 mai, les classes de 6^{ème} primaire puis des 1^{ère} et 2^{ème} primaire ont réintégré l’école. Nouvelle organisation « en silos », port du masque pour les grands, toilettes et cour de récré propre à chaque classe. L’accès à l’école est interdit aux parents, et l’enseignement « du dehors » est privilégié. Une armada de nouveautés s’installe : gestes barrière à appliquer au quotidien, gel hydroalcoolique, « pousse-mousse » de savon dans tous les coins, distributeurs de papier à usage unique pour s’essuyer les mains. Le virus ne s’installera pas ici !

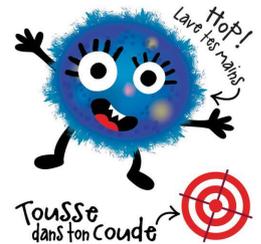
Coup de tonnerre le jeudi 28 mai dernier, Sophie Wilmès annonce, contre toute attente, la reprise pour tous les enfants de maternelle et de primaire début juin ! Nouvelle organisation-éclair pour les directions et les équipes éducatives.

Dès le 4 juin, les enfants de maternelle sont rentrés à leur tour. L’école s’adapte encore, et met en place des entrées séparées (accueils, maternelles, primaires). Les accueillantes et enseignants continuent à porter le masque, les techniciennes de surface continuent la valse du torchon armées d’eau de javel et autres savons...

Le retour des enfants de primaire s’est effectué le lundi 8 juin.

Après quelques jours de ce fonctionnement, un bilan positif peut être dressé :

- Tout le monde s’est découvert une capacité d’adaptation peut être insoupçonnée 😊 !
- La nouvelle organisation a donné satisfaction quant aux exigences imposées par l’ONE et la FWB.
- La majorité des enfants présents à l’école étaient HEU-REUX d’y être. Le lien social est indispensable à chacun et la reprise des cours, ne fût-ce que pour 3 semaines, permettait d’apaiser bien des enfants sur qui le confinement commençait à avoir des effets négatifs et leur a permis d’entamer les grandes vacances avec sérénité...



LA RENTREE DES CLASSES EN CODE JAUNE...POUR EN DEVENIR CODE ROUGE ...

1er septembre 2020, la rentrée des classes se fait selon le code COVID jaune. Concrètement, voici ce que cela représente dans les écoles :

- Lavage des mains régulier.
- Ventilation renforcée des locaux.
- Gourde ou gobelet individuel pour chaque enfant.
- Port du masque ou de la visière pour les adultes.
- Présence d'adultes hors personnel scolaire strictement interdite dans l'enceinte de l'école excepté au secrétariat et au bureau de la direction.

Afin d'éviter un rassemblement de masse la rentrée s'est faite en plusieurs temps :

- Le 1er septembre
 - 8h45 : rentrée pour les P 5 -6
 - 10h00 : rentrée pour les P 3-4 13h30 : rentrée pour les M3 et P 1-2
- Le 2 septembre
 - 9h00 : rentrée pour les classe accueil et M 1- 2

Les parents (masqués) et les enfants avaient rendez-vous dans la cour primaire, où, après quelques explications de la Direction, les enfants ont rejoint leur classe avec leur enseignant(e) et sans les parents.

Hormis ce moment de rentrée, les entrées et sorties de l'école ont été adaptées, avec quelques essais-erreurs, aux nouvelles règles de non-présence des parents dans l'école, à savoir, à ce jour :

- Les enfants arrivant avant 8h10 sont déposés à la garderie (maison de l'entité).
- Après 8h10 :
 - Les élèves de primaire entrent dans l'école par la cour du bas.
 - Les élèves de maternelle entrent dans l'école par l'entrée principale.
- A 15h50, les enfants sont repris :
 - Par la cour du bas pour les élèves du primaire
 - Par trois sorties distinctes pour les élèves de maternelles
- A partir de 17h, tous les élèves sont repris à la maison de l'entité (garderie).

Après la Toussaint, le renforcement des mesures a été prévu et toutes les écoles passe en code rouge jusque Noël. Le gros changement : interdiction des déplacements extra-muros, l'organisation différente des dîners (autorisé pour les maternels et interdit pour les primaires), réorganisation des cours philosophiques et langues afin de permettre aux enseignants de garder qu'un site sur la journée.



RENTREE DES CLASSES A LA CROISETTE

Certains étaient stressés, d'autres ne l'étaient pas du tout. Quelques élèves étaient déjà rentrés en juin avec des règles sanitaires à respecter et ils avaient apprécié recommencer à travailler avec leur enseignant. Ces élèves appréhendaient moins la rentrée de septembre. Tous les enfants étaient heureux de se retrouver ! Des élèves portaient un masque, d'autres non. Nous nous lavons régulièrement les mains et nous aérons le local tous les jours. Quand la distance sociale ne peut pas être respectée avec les élèves, les professeurs doivent mettre un masque. Les professeurs spéciaux sont obligés de porter un masque. Aucun parent ne peut pénétrer dans l'école. Cette année, nous accueillons un nouvel élève dans la classe : Justin. Des sorties scolaires sont prévues et nous sommes prêts à vivre de nouvelles aventures !



PAROLES DES CONFINES, PAROLES D'ENFANTS

En classe (classe de troisième et quatrième année de l'école de la Croisette de Sorée), les enfants ont lu un article du journal « Le Soir » intitulé « Paroles de confinés ». Il s'agissait de témoignages de personnes habitant la cité des Genêts située sur les hauteurs de Liège. Bon nombre d'entre eux exprimaient les difficultés et les questionnements rencontrés durant le confinement vécu à l'occasion de la crise du Covid-19.

Cette lecture a donné l'envie aux enfants de l'école de s'exprimer à leur tour et d'écrire ainsi ces quelques phrases que nous vous invitons à parcourir...

- « J'en ai eu assez de rester confiné, de ne voir personne. J'ai eu beaucoup de temps pour faire un potager et pour m'en occuper convenablement. J'ai rencontré plus de difficultés pour le travail scolaire. Durant le confinement, il y a eu les anniversaires de ma maman et de ma sœur mais nous n'avons pas eu l'impression de vraiment les fêter ». Cyril, 8 ans
- « Ça m'ennuyait car je voyais juste ma maison. Pour moi, le confinement était bizarre car je n'avais encore jamais connu ça dans ma vie. Je n'aimais pas cette période car je ne pouvais plus me rendre à la piscine, chez des amis ou dans les parcs d'attractions. Le confinement, je ne l'aimais pas car je voulais retourner à l'école. Maintenant, je suis content d'y être ». Georges, 8 ans
- « Je me suis senti bien triste... Je m'embêtais beaucoup car j'ai été plâtrée durant le confinement. On va pouvoir bientôt me l'enlever. Ma vie a beaucoup changé : je n'ai plus vu mes copains, ni Monsieur Vincent. Je suis rentrée à l'école et ça se passe bien car maintenant on doit respecter les distances et bien se laver les mains ». Eléonore, 8 ans
- « Le confinement, ce n'était pas drôle... Mais bon, c'est la vie ! Durant cette période, j'ai fait plein de choses. J'ai joué au foot, j'ai fait de la pâtisserie et j'ai joué au badminton. Le confinement n'a pas trop changé ma vie mais quand même un petit peu parce que nous allions beaucoup plus jouer dehors et nous allions faire de nombreuses balades à vélo ». Zoé, 9 ans
- « Moi, ma vie a beaucoup changé à cause du confinement et du Coronavirus. Je vivais dans une maison et pas dans un appartement donc c'était assez cool. J'avais la chance d'avoir un jardin. Pendant cette période, j'ai beaucoup joué à des jeux de société. J'allais faire de la moto et du vélo avec mon papa ». Bazyl, 9 ans



- « Le confinement n'a pas changé ma vie. Je roulais à vélo tous les jours et je jouais avec ma petite sœur. Le matin, je faisais mes devoirs dès que je me réveillais. J'allais dehors tous les après-midis faire des tours à vélo avec mon papa et mon voisin. Durant cette période, nous avons également fêté mon anniversaire et celui de ma sœur. » *Mattéo, 10 ans*
- « J'ai fait du vélo, du foot et des balades avec papa et maman. J'ai joué à la Nintendo Switch et j'ai passé du bon temps avec mon frère. J'habite dans une maison donc c'est plus gai que de vivre dans un appartement. Nous avons donc de la chance de vivre à la campagne ». *Jules, 8 ans*
- « J'ai roulé beaucoup à vélo et j'ai fait du foot avec mon père. J'ai joué aux jeux vidéo et aux jeux de société. Je m'ennuyais beaucoup et je suis content de rentrer à l'école pour revoir mes amis et mon professeur ». *Louis, 9 ans*
- « Je n'ai pas mal vécu le confinement... J'allais beaucoup dehors. Dans notre famille, nous sommes cinq. Nous avons une grande maison et un grand jardin : nous avons de la chance ! Je voulais revoir mes copains « en vrai » car avant, je les voyais via une caméra. Papa travaillait encore tandis que maman nous gardait. Maman est prof et elle devait parfois aller travailler. Nous allions du coup chez la marraine de mon frère. Nous allions également faire du vélo durant le week-end avec mon papa ». *Léa B, 9 ans*
- « J'ai bien aimé le confinement puisque je pouvais m'amuser avec mon petit frère, Sara (il s'agit d'une vache) et les poneys. Une fois, Emilien, Constance et mon parrain sont venus nous rendre visite à vélo depuis Havelange. Je suis allée jouer sur la piste et j'ai joué aux jeux vidéo. On a même eu une visite virtuelle d'un musée sur « Animal Crossing ». J'ai pu donner à manger à « Sara la vache ». J'ai reçu de nouveaux mangas. On a commencé à débourrer les trois petits poneys qui s'appellent Safari, Robi et Grison ». *Léa DD, 9 ans*
- « Le confinement a changé ma vie car je ne suis plus allé à la piscine depuis longtemps (depuis le début du confinement). Je suis content car, normalement je pourrai aller au camp des louveteaux pendant les grandes vacances. » *Arthur, 9 ans*
- Pour moi, le confinement a beaucoup changé ma vie. Pour m'amuser, j'allais conduire des lettres à la poste. Mes parents sont fermiers : durant cette période, leur travail a doublé ! » *Firmin, 11 ans*



ECOLES DE L'ENTITE – SPECTACLE TOUT PUBLIC

SPECTACLE « MR TOULMONDE » DE LA COMPAGNE KRAMIK

Le jeudi 13 février 2020, la Compagnie « Kramik théâtre » a donné 4 représentations de la pièce "Mr Toulemonde, bien dans ses baskets". Cette pièce dont les thèmes majeurs sont le harcèlement et le respect a été proposée aux élèves de P1 à P6.

Cette représentation avait pour but de démontrer les sujets actuels tels que lutter contre les incivilités, le harcèlement, le rejet ou la moquerie et promouvoir la courtoisie, l'accueil, la considération, l'entraide, ...

En deux mots, : le respect et la bienveillance. Aussi sérieux soit le sujet, les écoles ont souhaité, pouvoir introduire le débat de façon plus ludique. C'est ce que les comédiens du Kramik Théâtre ont rendu possible en jouant devant nos élèves de primaire.

C'est fut un spectacle interactif mêlant réalisme et burlesque, pour leur plus grand plaisir ! Parce que le simple fait d'en parler est le premier pas vers un vivre ensemble plus harmonieux encore, ce type d'initiative n'est jamais vaine.

C'était un spectacle participatif où les enfants ont pu se prendre au jeu des décisions qu'ils devront prendre demain.



CONSEIL COMMUNAL DES ENFANTS



CONSEIL COMMUNAL DES ENFANTS 2019-2020

AGENT TRAITANT : FLORENCE PEYTIER - MARIE SOUMILLON

Le CCE poursuit l'objectif de permettre à plusieurs enfants âgés de 9 à 12 ans de devenir les porte-paroles de leur génération. Pendant leurs réunions, les jeunes mandataires peuvent s'exprimer, donner leur avis, réfléchir aux personnes responsables à rencontrer ou interpellier. Ces démarches sont réalisées en vue d'améliorer leur commune, à l'échelle de leurs réelles possibilités.

Pour rappel, l'équipe du CCE 2019-2020 a été mise sur pied en juin 2019 via des élections sans candidats.

Listing des jeunes mandataires pour l'année scolaire 2019-2020 :

<u>Ecole de L'Envol – Faulx- les tombes</u>	Jules Henry (6°) Gabriel Theys (6°) Ernestine Debarsy (5°) Hugo Gillet(5°)
<u>Ecole La croisette - Sorée</u>	Julien Piron (6°) Elisa Leclerq (6°) Thomas Fisenne (5°)
<u>Ecole Saint-Joseph - Gesves</u>	Rose Vermeire (6°) Corentin Nandrin (6°) Tobi Tordeur (5°) Paul Biquet (5°)
<u>Ecole René Bouchat - Gesves</u>	Nikolos Sherikadze (6°) Elise Boquet (5°)
<u>Non scolarisé à Gesves</u>	Romain Dai Pra (5°) Zoé Bhanji (5°)

Sara Pieront, une jeune gesvoise de 23 ans, au préalable bénévole au sein de la bibliothèque est toujours pleinement investie dans le projet, en tant qu'accompagnatrice des enfants et soutien dans les actions. Sarah présente une déficience mentale. Sa présence dans le groupe est d'une très grande richesse pour celui-ci. Elle est à l'écoute des enfants et leur permet de vivre très naturellement l'intégration.



Voici le listing des projets que les enfants envisageaient de réaliser durant cette année de mandat 2019-2020 :

- Une action de sensibilisation au don de sang
- Un projet solidaire de vente, la récolte de fond ira pour un projet en lien avec les animaux en souffrance
- Un travail sur les relations humaines, la façon dont on se parle, dont on se comporte les uns, les autres
- Une sensibilisation au regard vers la personne âgée, avec un moment de rencontre et d'échanges en maison de repos
- Une relance du projet Skate Parc



SOLIDARITÉ – BIEN-ÊTRE ANIMAL

Les enfants ont décidé de travailler à un projet pour aider les animaux sauvages en souffrance sur Gesves. Comme il n'y a pas de refuge sur la commune, nous nous sommes renseignés et avons pris contact avec le refuge APA à Florée. La responsable nous a expliqué recevoir dans son centre les animaux errants et blessés de notre territoire. Nous avons décidé de travailler en collaboration avec eux.

La première étape fut le choix des produits que nous vendrions au marché de Noël communal. Les enfants désiraient une réalisation artistique et ont voté pour des cartes de vœux. Ces dernières ont été réalisées lors d'une séance et vendues par quelques-uns au marché dans l'église de Faulx-les-Tombes.

Ils ont récolté presque 100 euros. Nous avons organisé une rencontre au refuge pour déposer notre don et avons pu profiter d'une visite explicative du projet. Une bénévole nous a partagé son expérience et formé à l'accueil d'un chat. Nous avons découvert un lieu bienveillant et chaleureux pour ces animaux. Nous avons aussi été impressionnés par le nombre de bénéficiaires.



L'accent a été mis sur l'importance de la stérilisation des chats, qu'ils soient sauvages ou non ! Les enfants n'étaient pas au courant de la problématique et s'y sont intéressés vivement.

Nous devions ensuite rencontrer Nathalie Pistrin, échevine du bien-être animal, pour lui faire part de notre ressenti par rapport à notre projet et poser nos questions. Malheureusement, le confinement lié au Covid-19, ne nous en a pas donné la permission. Du coup, nous avons réalisé un courrier ensemble, au travers d'un questionnaire envoyé à chaque membre du CCE et dont la synthèse a formé notre lettre.

Nathalie Pistrin est revenue vers nous par vidéo, ce qui nous a permis un dernier retour par vidéoconférence entre enfants. Il en ressort plusieurs constats :

- L'envie des enfants qu'une action pérenne s'organise au niveau de la récolte de dons pour les animaux, ou sensibilisation à leur bien-être. Cette proposition arrivant en fin de mandat, il faudra voir si la relève des futurs élus sera intéressée de poursuivre.
- Une meilleure communication sur l'importance de la stérilisation des chats. Les enfants désirant agir à leur niveau ont décidé de porter leur voix. Peu de personnes sont réellement au courant de cette problématique, or des campagnes sont organisées chaque année dans notre commune. Les enfants ont décidé de transmettre les informations de vives voix, en communiquant sur le sujet dès que cela se présentait, en donnant les bonnes informations, et agir ainsi concrètement, à leur échelle.

CITOYENNETÉ – PROJET DON DE SANG

Les enfants ont eu envie de réaliser un projet qui aiderait les citoyens de manière générale. Leur choix c'est arrêté sur l'organisation d'une collecte de sang au sein de la commune.

Après contact avec la Croix-Rouge, nous avons dû réaliser un sondage pour estimer un certain nombre de donneurs potentiels pouvant être présents lors de notre collecte.

Les enfants ont créé un texte d'accroche et un listing d'inscription. Ils ont ensuite joué le jeu du porte-à-porte et les parents de la publicité dans leurs contacts. Nous avons atteint le nombre suffisant et pu mettre en place la collecte.

Avant celle-ci, nous avons bénéficié d'une animation par une bénévole de la Croix-Rouge concernant l'importance du don de sang, mais également le côté technique de celui-ci, les conditions, ...

Les enfants ont décidé des actions qu'ils pourraient mener lors de la journée de don (accueil des donateurs, hydratation de ceux-ci, occupation des enfants accompagnants, distribution de la collation post-don).

Ils ont ensuite travaillé à la publicité (réalisation des affiches, découpes, distribution dans les commerces, les écoles, ...).

La journée de don, le 15 février, fut une réussite, les citoyens étaient enchantés de trouver ce service au sein de leur commune. Certains n'ont pu donner, mais ont réalisé un premier contact et étaient intéressés par de prochaines collectes.



La Croix-Rouge était heureuse de cette réalisation qui leur a permis la récolte de 45 poches, ce qui est conséquent pour une collecte, dont 6 donateurs universels !

La réalisation de ce projet a encore plus pris du sens lorsqu'on a vu que durant le confinement, les réserves diminuaient drastiquement.

Les enfants ont adoré cette expérience !

DROITS DES ENFANTS - EXPRESSION

Durant le confinement, les projets ont dans un premier temps été suspendus, et puis nous avons repris contact de façon virtuelle. Après la clôture du projet en cours (bien-être animal), nous avons profité de ce temps pour discuter avec les enfants de leur ressenti par rapport au confinement, à ce qu'ils avaient vécu.

Après cet échange, très riche, nous avons eu envie d'en faire quelque chose. L'idée de « conseils » est alors apparue. Nous avons réalisé une fiche reprenant les paroles de chacun, et un texte de propositions aux écoles, aux familles et à la société.

Ce texte est paru dans le Gesves infos, mais a également été distribué dans les écoles et affichés à divers lieux stratégiques (bibliothèque, point culture, commune). En plus de cela, les enfants ont réalisé des panneaux reprenant des slogans inspirés de leurs conseils. Ces panneaux ont été affichés chez eux, à vue des citoyens.

CONCLUSION PROJETS 2019-2020

Cette crise sanitaire aura quelques peu perturbé la fin de la réalisation de nos projets prévu sur l'année scolaire. Toutefois, elle aura permis à la majorité du groupe de prendre le temps de réfléchir à notre situation personnelle, de marquer une pause et de voir les actions que l'on peut mettre en place, en réaction ou en continuité avec nos valeurs. Il était riche de se poser et de réaliser cela avec les enfants.

Il restera un projet qui n'aura pas été concrétisé, mais il a été beaucoup de fois relayé à la commune, depuis maintenant trois ans, il s'agit de la création d'un skate park. Le CCE a porté ce projet depuis de nombreuses années et nous espérons qu'il aura l'occasion de voir le jour, pour les nombreux enfants qui s'y sont déjà investis et tous les suivants.



L'équipe CCE 2019-2020



CONSEIL COMMUNAL DES ENFANTS 2020-2021

AGENT TRAITANT : FLORENCE PEYTIER - MARIESOUMILLON

A la rentrée de septembre 2020, j'ai choisi de reprendre le rôle de Florence qui a décidé de quitter le Conseil, non sans nostalgie mais tout en me soutenant dans cette transition.

C'est donc avec son aide que j'ai découvert ce projet que je ne connaissais que très peu. Nous avons réalisé les élections ensemble mais au cours desquelles j'ai pu ajouter ma patte petit à petit.

Listing des jeunes mandataires pour l'année scolaire 2020-2021 :

<u>Ecole de L'Envol – Faulx- les tombes</u>	Hugo GILLET (6°) Igor HECKET (5°) Balthazar KRUG (5°)
<u>Ecole La croisette - Sorée</u>	Thomas FISENNE (6°) Léa DE DONCKER (5°)
<u>Ecole Saint-Joseph - Gesves</u>	Tobi TORDEUR (6°) Paul BIQUET (6°) Nina ALBANESI (5°)
<u>Ecole René Bouchat - Gesves</u>	Victor HAVELANGE (5°)
<u>Non scolarisés à Gesves</u>	Romain DAI PRAI (6°) Zoé BHANJI (6°) Louison BHANJI (5°)

J'ai eu l'occasion de rencontrer Sara Pieront avant de commencer au Conseil Communal. Nous avons discuté ensemble et elle souhaitait, cette année encore, venir en soutien aux enfants, sachant que cette année ainsi que l'année à venir seraient plus perturbées que jamais à cause de la crise sanitaire actuelle.

J'ai choisi de maintenir les réunions 2x/mois, un mardi/2 de 17h30 à 19h, comme conseillé par Florence.

ELECTIONS

Florence et moi avons organisé les élections fin septembre 2020. Elle a proposé de mener les premières élections de manière à ce que je puisse comprendre l'importance du déroulement et de chaque étape du processus. En effet, il s'avère que ce sont des élections sans candidats et donc différentes que celles qu'on peut vivre habituellement.

Ce type d'élections permet de décider en consentement qui prendra la responsabilité d'une fonction. C'est une façon de créer du lien, de soutenir et d'encourager un participant pour prendre sa place au sein du cercle et de nourrir notre besoin de reconnaissance.

Dans une élection sans candidats nous votons « Avec » et JAMAIS « Pour ou Contre ».



Ce que je retire de cette expérience et qui permettra d'améliorer les prochaines élections :

D'un point de vue organisationnel :

Prendre le temps d'écouter les questions, réflexions et de passer auprès de chacun des enfants individuellement lors de ce processus n'est pas chose facile. Réduire la taille du groupe améliore l'écoute de chacun et facilite la communication. Nous avons commencé par l'école de l'Envol, la plus grosse structure et sur les conseils de Florence, j'ai demandé à la direction ainsi qu'aux enseignants de réaliser les élections sur deux périodes (comprenant chacune deux classes de P5-P6).

Dans la mesure du possible, il est préférable de réaliser les élections fin d'année, au mois de juin, afin de commencer au plus tôt et s'investir pleinement dans les projets pour l'année qui suit.

D'un point de vue pédagogique :

A la fin de toutes les élections au sein des écoles concernées, j'ai pu faire le point sur ce que j'ai vu, ce que les enfants ont ressenti et exprimé et sur les résultats.

Il est vivement conseillé, avant les élections, de passer dans chaque école au sein des classes concernées afin d'expliquer ce qu'est le CCE et ce que cela implique (encore trop peu connu par les enfants selon moi). De plus, les enfants prennent conscience qu'ils n'auraient jamais imaginé être mis en avant pour certaines de leurs qualités lors du processus d'élection et se voient déçus lorsqu'ils apprennent qu'ils ne sont pas éligibles (talon rempli par le parent donnant leur accord). Cette année, certains enfants racontent avoir demandé à leurs parents de répondre « non » à la question de la disponibilité sur le talon distribué par mes soins parce qu'ils avaient peur et ne voulaient pas faire partie du CCE. Passer, dans les classes concernées, avec les enfants du CCE serait une façon de rassurer, de raconter les projets et surtout de passer le relais des anciens vers les futurs conseillers... A tester !

PRESTATION DE SERMENT

La prestation de serment a été le premier évènement qu'on a préparé ensemble à l'occasion de notre deuxième séance. Notre première séance nous a permis, quant à elle, d'apprendre à se connaître, de revenir sur les élections mais aussi et surtout de les féliciter et de fêter le début d'une belle aventure.

La prestation a eu lieu le mercredi 28 octobre 2020 en petit comité. En effet, la prestation de serment se déroule normalement en présence des directions d'écoles, d'enseignants titulaires, et des proches des futurs élus.

Cette année, en raison de la situation sanitaire (COVID 19), nous avons dû nous adapter.

N'étaient présents uniquement ; les Conseillers Communaux, le Bourgmestre, l'Echevine de l'enseignement et quelques proches en nombre restreint.



C'est, ensemble, lors de notre deuxième séance que les enfants se sont mis d'accord sur le discours à prononcer devant le Bourgmestre, les conseillers communaux ainsi que leurs proches.

« Je jure fidélité à la Commune de Gesves et je m'engage à respecter la charge qui m'a été confiée par les enfants dans l'intérêt de ma Commune et de ses jeunes Gesvois ».



Lors de la séance qui a suivi cette prestation, les enfants sont revenus sur cet évènement important.

« Mr le Bourgmestre est impressionnant et parle très bien devant un public »

Léa.

« J'étais très stressée, mais Michèle m'a aidée lors de mon discours »

Nina.

« J'aurais préféré que les enfants de 6^{ème} soient présents pour nous soutenir »

Balthazar

« C'est impressionnant quand le public nous applaudit »

Victor.

Malgré les difficultés et les derniers changements suite aux mesures sanitaires décidées au jour le jour, les enfants se sont adaptés et ont fait preuve d'un réel sérieux. Ils se sont investis et impliqués dans cet évènement, ce qui est de bon augure pour la suite...

Les parents sont aussi très impliqués, ils sont disponibles, présents et partagent.



UN BON DÉBUT

Nous avons eu trois séances depuis les élections, ce qui ne nous a pas encore tout à fait permis de nous lancer concrètement dans un projet ou un autre. Ceci dit, les enfants se sont déjà montrés présents et actifs lors de ces premières séances. En effet, ils partagent sans difficulté même si certains se montrent plutôt discrets lors de débat ou d'échanges.

J'ai choisi de garder les cartes de rôles que Florence avait réalisées avec les élus de l'année dernière. Ces cartes permettent aux enfants de s'investir, de prendre la parole, de jouer un rôle et d'avoir une place à part entière lors de ces séances.

Sara est également présente depuis la toute première séance et est déjà d'une aide précieuse.

A travers ces séances, nous avons pu apprendre à nous connaître, nous avons partagé nos impressions et ressentis face à l'évolution de notre quotidien bouleversé par un virus qui touche tout le monde et qui nous pousse à vivre différemment. La commémoration du 11 novembre est un sujet qui a été exploité à travers des discussions et visionnage de capsules vidéo.

Pour investir les parents et qu'ils puissent avoir une idée de ce qu'on fait, dit ou projette lors de nos séances, je rédige un PV de réunion pour chacune d'elle.



Photos prises par Balthazar, dans son rôle de photographe lors de notre deuxième séance, le mardi 20 octobre 2020.

En cette année 2020-2021, nous pouvons donc compter douze enfants faisant partie de l'équipe du Conseil Communal des Enfants : Zoé, Louison, Romain, Victor, Igor, Balthazar, Hugo, Thomas, Léa, Nina, Paul et Tobi.



EXTRA SCOLAIRE



ACCUEIL TEMPS LIBRE

AGENT TRAITANT : CHRISTOPHE DUEZ

Le service extrascolaire – Accueil temps libre est mis en place au sein de la commune de Gesves, depuis le 16 mars 2007, sur base d'un double accord de collaboration :

- Entre la commune et l'ONE, d'une part ;
- Entre l'asbl COALA et la commune, d'autre part.



Avril 2007, Elise DEBOIS, habitante de Gesves est engagée à mi-temps par COALA pour coordonner l'ATL gesvois, en binôme avec Olivier GEERKENS.

Janvier 2012, Elise DEBOIS choisit de nous quitter pour un autre emploi et Valérie HAUWAERT, enseignante, la remplace, à mi-temps, encore en binôme avec Olivier GEERKENS.

En septembre 2014, Valérie HAUWAERT reprend la direction de l'école où elle enseignait et quitte ses fonctions à COALA et donc à la coordination ATL de Gesves. Elle est remplacée dans ses fonctions à Gesves par Christophe DUEZ le 1^{er} septembre 2014, toujours à mi-temps, et toujours en binôme avec Olivier GEERKENS.

La Coordination ATL a ses bureaux dans l'aile au-dessus du point info-tourisme. Un local y est partagé avec l'asbl Gesves EXTRA et, de manière plus ponctuelle, la coordination de la plaine de vacances communale. Une signalétique spécifique et un présentoir d'informations Enfance y sont installés.

Le service ATL-extrascolaire est accompagné par l'échevine Michèle VISART.

Depuis toujours, même si l'ONE ne subventionne qu'un emploi à mi-temps pour les communes de moins de 2000 enfants âgés de 3 à 12 ans domiciliés sur le territoire communal, COALA a la volonté de mettre en place un binôme, une logique d'équipe. En effet, en plus de Christophe DUEZ et Olivier GEERKENS, d'autres personnes de l'asbl COALA sont susceptibles de mettre leurs compétences spécifiques (graphisme, comptabilité, informatique, etc.) à contribution de la coordination ATL de la commune.

Points marquants de cette année 2020 :

- La réunion de l'ensemble des accueillant(e)s, le 23 janvier.
- Le soutien à Gesves EXTRA lors de son inspection comptable ONE le 05 février.
- La poursuite du sous-groupe de travail de la CCA rassemblant les opérateurs, identifiés à l'ONE, proposant des activités pendant les congés scolaires pour une meilleure coordination des activités Vacances.
- La mise en place d'une formation de base ATL sur les entités de Gesves et Ohey, en collaboration avec la Coordination ATL d'Ohey.
- La gestion / coordination des activités Vacances particulière cet été sur l'entité de Gesves en lien avec le Covid et les protocoles d'accueil à respecter.
- La création d'un sous-groupe de travail de la CCA réfléchissant à l'organisation interne de Gesves EXTRA (centralisation des inscriptions, prise de présences, facturation, ...)
- La création d'un sous-groupe de travail de la CCA réfléchissant à une meilleure organisation des ateliers Gesves EXTRA.
- L'organisation des journées d'accueil des 09 et 10 novembre (prolongation du congé de Toussaint).

LA COMMISSION COMMUNALE DE L'ACCUEIL (CCA)

Les informations relatives à la Commission Communale de l'Accueil sont reprises dans la partie « Comités-Commissions-Conseil » de ce rapport.



JEUNESSE



JEUNESSE

AGENT TRAITANT : STÉPHANIE BRAHY

MAISON DES JEUNES

A travers la mise en place du PCDR, il a été constaté que les jeunes y sont sous-représentés. De manière générale (régional, national et international), le constat est fait qu'il est relativement compliqué pour un jeune de faire entendre sa voix, de relayer ses aspirations, ses avis, ses pensées auprès des autorités publiques, quel que soit le niveau de pouvoir concerné (commune, province, entités fédérées ou fédéral). Par ailleurs, les jeunes, lorsqu'ils sont fédérés par un projet, une action, un réseau, sont porteurs d'initiatives et de projets constructifs et ré-enchantent leur avenir au-delà des défis climatiques, sociaux, culturels, économiques que les adultes leur proposent.

TRAVAUX

Les ouvriers communaux ont aidé les Maisons de Jeunes à améliorer leurs locaux :

- Isolation, nouveau carrelage, tirer les tuyaux pour l'arrivée d'eau, d'électricité et de chauffage à Mozet
- Sécurisation du plafond du local des Jeunes de Sorée afin d'éviter tout accident
- Réaménagement du local et peinture mise à disposition des Jeunes de Gesves.

Les Jeunes ont également mis la main à la pâte :

- Construction en bloc du bar à Mozet
- Peinture à Gesves

PLACE AUX JEUNES GESVOIX

Un site internet a été créé pour faire la promotion de l'événement et de ses différentes actions : www.placeauxjeunesgesvois.be

Le 13 février 2020, suite à l'expression des jeunes issue de l'événement PJGX 2019, un spectacle ouvert à tout public a été proposé par la compagnie de théâtre KRAMIK : « Monsieur Tout le Monde ». Celui-ci abordait les thèmes suivants : le savoir vivre ensemble, le respect mais aussi savoir gérer les conflits des cours de récréation et le phénomène du harcèlement. Une centaine de personnes étaient présentes.

Lors de cette première édition les jeunes avaient également exprimé leur inquiétude quant à la sécurité des jeunes sur les voies publiques. Une campagne d'affichage : Attention un enfant peut surgir à tout moment a été installée à chacun des entrées de la commune.

Enfin, ils avaient exprimé leur envie de vivre dans une commune « ouverte à l'autre qui est différent ». Ce qui a motivé le collège à proposer de consacrer une partie du budget – 7500 euros – à un budget participatif.

Cette année, la seconde édition de « Place aux Jeunes GesVOIX » a dû être reporté suite aux mesures Covid. Nous avons reçu 10 courts-métrages dont nous ferons la promotion dès le premier trimestre 2021.



BUDGET PARTICIPATIF

Les trois Maisons des Jeunes ont participé activement à la rédaction du règlement concernant le budget participatif d'un montant global de 7.500 € octroyé par le Conseil Communal aux jeunes de 8 à 26 ans.

Ensuite, pour ne pas devoir arbitrer en aval des priorités à donner aux projets rentrés, ils se sont réunis pour créer un projet commun : Les Jeux Intervillages pour lequel ils ont obtenu la promesse d'un subside de 5.500 €. Après l'organisation de ces jeux ils ont décidé de consacrer 5500 euros de leurs bénéfices éventuels pour organiser la seconde édition des jeux en 2022 et de répartir le surplus équitablement entre les trois Maisons de Jeunes.

1.500 € ont été attribués au projet « skate Park » mené par des jeunes entre 8 et 14 ans.

ACTIVITES 2020

Cette année, compte tenu des annulations de toutes les manifestations (Grands feux, kermesses, ...), les Maisons des Jeunes n'ont pas eu beaucoup l'occasion de renflouer leurs caisses ni de se retrouver tous ensemble.

Néanmoins, chaque Maison des Jeunes a reçu un subside minimal de 250 euros, augmenté de 5 euros par jeunes inscrit dans leur groupe.

Les jeunes ont organisé les manifestations suivantes ou y ont participé :

- Fête du personnel communal – Gesves – 25 janvier



L'ASBL « GESVES EXTRA »

OPÉRATEUR D'ACCUEIL DURANT LE TEMPS LIBRE DES ENFANTS

AGENT TRAITANT : ISABELLE COLIN

Asbl « Gesves EXTRA » - S.S. : 112 Chée de Gramptinne 5340 Gesves

RPM Namur: 891-066 645

Coordinatrice administrative : Isabelle COLIN

Coordinatrice pédagogique : Marie SOUMILLION

0491/36.05.78 - 083/670 203 www.gesvesextra.be

Les rapports d'activités annuels détaillés sont téléchargeables sur le site www.gesvesextra.be



L'asbl "Gesves EXTRA" en bref.... :

- Est agréée par l'ONE dans le cadre du Décret ATL (Accueil Temps Libre) et dans le cadre du décret Centre de vacances ;
- Les lieux d'accueil et d'animation sont ceux de ses membres et principalement :
 - Local « Bien-être » rue Ry Del Vau, 5340 Gesves
 - L'école communale de l'Envol, rue des écoles 2, - Faulx-les Tombes.
 - L'école Saint-Joseph, rue Petite Gesves 30 et chaussée de Gramptinne – Gesves.
 - L'école de la Communauté française, chaussée de Gramptinne 118 - Gesves.
 - L'école communale La croisette, rue de la Croisette 37 - Sorée.
 - Le Domaine de Mozet, rue de Tronquoy 2 - Mozet.
 - Le Hall des ports, chaussée de Gramptinne 116 - Gesves.
- Gesves EXTRA, c'est une équipe de permanents engagés grâce au soutien de la région wallonne (APE). Soumis à renouvellement, le soutien APE a été reconduit en 2020 jusqu'au 31/12/2021.
- Notre association s'appuie également sur l'engagement volontaire des animateur(trice)s et administrateur(trice)s de l'asbl.
- Gesves EXTRA propose essentiellement des animations pour les enfants de 2,5 à 12 ans dans le cadre de l'accueil extrascolaire et des centres de vacances : des accueils (le matin, le midi et le soir); des ateliers après 16h dans les écoles et les mercredis après-midi ; des animations lors des journées pédagogiques ; des plaines durant les vacances et des animations ponctuelles et extraordinaires : mercredis'traction, journée inter-réseaux,etc.



- Gesves EXTRA propose des animations à tous les enfants sans distinction. Gesves EXTRA est un projet en mouvement : tous les membres sont invités à y prendre une part active.
- Gesves EXTRA collabore avec :
 - Différentes associations et services au sein de la commune : bibliothèque communale, coordination ATL, plaine de vacances, PCDN, GAL, etc.
 - Des professionnels de l'animation et des pédagogues, artistes, comédiens, enseignants.

LES INSTANCES DE GESVES EXTRA:

Membres	Représentant
COMMUNE	Simon LACROIX
	Maggi LIZZEN
	Nathalie PISTRIN
	Michèle VISART (Administratrice)
	Nathalie CATINUS, depuis septembre, Corentin HEQUET
	Eddy BODART (Administrateur)
Ecole « Croisette »	Vincent VANDERSMISSEN
Ecole libre Saint-Joseph	Jean-Marc DEGIMBE (Administrateur)
	Marc TILLIEUX, depuis septembre Françoise TOUSSAINT
	Fanny LORETTE
Ecole René Bouchat	Nathalie TONNEAU
Ecole « Envol »	Christine PITANCE (Administratrice)
	Dominique MEURISSE
Patro Jean XXIII	Martin VAN AUDENRODE (Président)
	Jonathan THURION
COALA Asbl	Olivier GEERKENS (Administrateur – délégué)
	Christophe DUEZ
Domaine de Mozet	Eric ANCIEN ayant quitté ses fonctions en juin, son-sa remplaçant(e) reste à désigner
Invitées	Isabelle COLIN (coordinatrice administrative) et Marie SOUMILLION (coordinatrice pédagogique)

Comptable externe : Finoco SPRL

POINTS MARQUANTS 2020 :

PERSONNEL

- L'équipe compte 5 animateurs permanents à mi-temps, et deux coordinatrices à temps partiels (soit 3,75 équivalents temps-plein). L'une se centre essentiellement sur la gestion administrative et l'autre sur la coordination pédagogique.
- Poursuite de la responsabilisation des animateur(trice)s en tant qu'assistant(e) de projet.:
 - Monique SELECK est responsable des journées pédagogiques et journées spéciales remplacée au 2/11/20 par Raphaël SZÖCKE
 - Arnaud BIZZOTTO et Deepa NICOLAI sont à la gestion des plaines de vacances
 - Fabienne DOUXFILS gère la ludothèque et les mercredis'tractions



- Esteban SOHET est responsable de l'accueil centralisé
- Marie SOUMILLION est coordinatrice pédagogique et responsable des ateliers
Au 1/09/2020, Marie a obtenu ¼ ETP supplémentaire afin de porter le projet du Conseil Communal des Enfants
- Gestion administrative par Isabelle COLIN (appui d'un comptable externe : Finoco SPRL)
- Le personnel, en chiffres :
 - **2010** : 1^{er} emploi APE
 - **2011** : 3 animateurs (1,5TP)
 - **2012** : 7 animateurs (3,5 ETP)
 - Juin 2014 : renouvellement de l'équipe : engagement de 5 animateurs (3 ETP) + 1 coordinatrice ½ TP (Valérie DUBOIS)
 - **2017** : 6 animateurs (3 ETP) + 1 coordinatrice 1/2TP
 - **2019** : 5 animateurs (2,5 ETP) + Coordinatrices Admin/Péda (1 ETP)

ACTIVITÉS

- Centralisation des accueils du mercredi après-midi au local « Bien-être » rue Ry Del Vau, amélioration de l'aménagement du local.

En chiffres :

2013	2015	2017	2019	2020
877	3122	3157	2562	1316

2020 : année particulière car COVID donc pas d'accueil centralisé de mars à juin, et fréquentation frileuse depuis septembre 2020 avec une vingtaine d'enfants par mercredi.

- Poursuite de la dynamisation de la ludothèque. Fréquentation en hausse. Organisation d'animations dans des classes et pour l'ATL de la commune d'Ohey (animation alors facturée)
- Pas d'édition de la journée inter-réseaux car Covid-19.
- Poursuite des excursions un mercredi par mois (mercredis'tractions) mais avec de nombreuses annulations suite au covid.

En chiffres :

2013	2015	2017	2019	2020
338	480	420	262	47

2019 : 1 md annulé en janvier à cause de la neige)

2020 : nombreuses annulations liées au covid (Pas de Md de mars à juin ni d'octobre décembre



- Organisation des plaines lors des congés scolaires (hormis semaine de Noël)

En chiffres :

2013	2015	2017	2019	2020
1779	1651	1754	1757	1208

2020 : Un **système d'inscription en ligne** est mis en place **positivement** de manière exclusive et permettant de s'inscrire dès le mois de mars ; Les plaines de Pâques ont été annulées et la période est particulière. Il a été demandé à Gesves EXTRA d'animer les journées des 9 et 10 novembre (Prolongation du congé de Toussaint décidée par la Ministre de l'enseignement) Notre agrément par l'ONE a été renouvelé pour 3 ans impliquant une mise à jour de notre projet d'accueil.

- Mise au vert de deux journées les 1 et 2/09 avec l'ensemble de l'équipe dans le local Bien être et la salle du Collège.

LES ENJEUX 2021

- Comme en 2020, réunir les accueillant(e)s des écoles début 2021 → signature des notes d'organisation au bureau de Gesves EXTRA ou lors d'une soirée à organiser ;
- En 2021, toujours Augmenter le sentiment d'appartenance à Gesves extra des volontaires œuvrant dans les différentes écoles. Désir d'organiser, par école, une réunion avec Gesves extra, la direction, les volontaires et animateurs permanents actifs dans l'école dans le but d'inclure chacun dans les décisions portant sur l'organisation de l'accueil, des temps extrascolaires.
- Revoir les paiements anticipés de l'accueil centralisé mis en place en janvier 2017 (cartes prépayées), valoriser les paiements anticipatifs avec des cases offertes et plus de cases offertes si le paiement est tardif
- Poursuivre la mise en place de nos animations durant TOUTES les vacances scolaires (sauf semaine de Noël et juillet), lors des journées pédagogiques et des ateliers au sein des écoles, les mercredis après-midi et les mercredis'tructions.
- Ré-organiser l'organisation de la journée inter-réseaux pour les élèves de 5^e et 6^e de toutes les écoles (fin juin 2021). Organiser une deuxième journée pour les élèves de 3^e et 4^e année.
- Continuer de dynamiser le site propre à Gesves Extra : www.gesvesextra.be, ainsi que sa page Facebook (509 personnes suivent la page); et l'envoi régulier de newsletters.
- Sensibilisation de chaque accueillant(e) à la logique de formation continue demandée par l'ONE ;
- Maintenir les emplois.
- Redynamiser les activités (plaines et mercredis'tructions) et tendre vers une hausse de fréquentation
- Continuer à stabiliser l'équipe



- Pour une meilleure gestion, il serait intéressant de pouvoir encoder dans notre programme Elipsys, mis à jour fin 2020, les ateliers de toute l'année avec toutes les infos utiles
- Continuer la rigueur du suivi des paiements
- **Préparer notre déménagement vers le site de la Pichelotte et appréhender les modifications de pratiques que cela va impliquer**



PLAINE DE VACANCES

AGENT TRAITANT : OLIVIER GEERKENS

Coordination de la plaine en partenariat avec l'asbl COALA : Olivier GEERKENS.

Le rapport complet rédigé par le coordinateur est disponible sur demande au Collège communal.

L'asbl COALA a été désignée pour coordonner la plaine communale dans le cadre d'un marché public en 2017 poursuivant ainsi la collaboration débutée en 2005.



En résumant très fort :

- ✓ Une équipe qui a pu gérer ces 4 semaines avec des **animateurs, en nombre, mais « jeunes »** Un taux de « nouveaux » record cette année ;
- ✓ **Un cadre anxiogène et plaine de doutes en lien avec le COVID...** qui s'est finalement déroulée sans souci et dans l'amusement prioritaire **grâce à une adaptation des habitudes à tous les niveaux de l'organisation** : commune, équipe de nettoyage, équipe d'animation et coordination ;
- ✓ Un projet thématique et collectif mis à mal par la **mise en place de 7 bulles autonomes**, crise sanitaire oblige ; obligeant l'équipe à trouver des solutions pour vivre autant que faire se peut le sentiment d'appartenance à une même plaine ;
- ✓ Au sein du projet Plaine 2020 : un projet **d'accessibilité accrue** soutenu par l'ONE. La plaine de Gesves faisant partie des **16 projets retenus pour un soutien JUMP**. Un projet qui n'aura pu se vivre pleinement comme prévu pour les raisons que l'on sait ;
- ✓ Une **fréquentation faible**...au regard des années précédentes mais que l'on peut qualifier de satisfaisante si l'on tient compte des informations tardives reçues de l'ONE et des craintes de parents bien présentes. Nous aurons finalement vécu **un été à 75% de notre capacité** ;
- ✓ Des pratiques imposées par la crise sanitaire qui auront été évaluées positivement et que nous pourrons reprendre dans un futur sans COVID notamment pour l'accueil au sein des bulles le matin ;
- ✓ Maintien de l'engagement d'animateurs en **formation soutenue financièrement par la commune...** avec de nombreux animateurs entamant le processus cette année. Un record ! ;



CONTEXTE GÉNÉRAL INFRASTRUCTURE ET INTENDANCE

La plaine de vacances 2020 s'est déroulée comme d'habitude sur le site jouxtant l'administration communale et le hall sportif durant les 4 semaines du mois de juillet, du 6 au 31.

La coordination résultait, pour la 16^e année, d'un partenariat avec l'asbl COALA.

Dans ce cadre, c'est Olivier Geerkens qui a assumé la fonction de coordinateur de plaine en lien avec l'échevine de la plaine de vacances, Michèle Visart. Notons qu'à partir de la 2^e semaine, Valentine GERARDY, Coordinatrice permanente à Coala était présente activement. Il s'agit d'une organisation interne à Coala qui vise à envisager un passage de relais partiel et progressif de la coordination.

Christophe Duez a également assuré une aide administrative et pédagogique 2 semaines.

Une édition 2020 bouleversée par le COVID...

La crise sanitaire a formellement débuté le 9 mars....

... mettant à mal la préparation de la plaine avec l'équipe d'animation, dans un 1^{er} temps ;

... créant incertitude et exigeant communication/adaptation dans un 2^e temps ;

... impactant nos pratiques pendant la plaine dans un 3^e temps.

- ✓ De mars à juin, **les préparations ont quasi été à l'arrêt**. Deux visio-conférences ont été organisées avec les responsables en avril et en mai.
- ✓ L'information aux parents a également été stoppée :
 - Suppression du Gesves Info d'avril-Mai
 - Le toute-mallette prêt début mars pour une distribution dans les écoles ne sera pas imprimé...
- ✓ Fin mai, le démarrage du déconfinement a permis au groupe Décorum de se lancer dans des projets en nombre limité le WE.
- ✓ **Le cadre organisationnel des plaines de vacances a été communiqué très tardivement par l'ONE**. Officiellement, ce cadre (et le feu vert officiel pour l'organisation de la plaine) **est arrivé le 4 juin !**
- ✓ Préalablement, avec le Bourgmestre et l'échevine, une réunion avait permis d'anticiper ce cadre et de s'accorder sur
 - Le maintien de la plaine
 - La validation d'engagement de 3 animateurs/groupe
 - Les mesures sanitaires à mettre en place au regard de ce qui se faisait dans les écoles
 - La gestion des inscriptions en deux temps...



- ✓ Le 8 juin, le **protocole de la Plaine était validé par le Collège**, s'appuyant sur le travail réalisé par la Coordination ATL pour l'ensemble des opérateurs gesvois.
<http://www.coalanet.org/wp-content/uploads/2020/06/Protocole-COVID-Plaine-communale-1.pdf>
- ✓ La plaine a donc été organisée en 7 « bulles », autonomes et indépendantes.

FRÉQUENTATION

Derrière le nombre de 292 enfants distincts (*L'an dernier : 407*), se cachent :

- 186 « familles » (*L'an dernier : 289*)
- 55 familles paient le tarif « Non Gesvois »
Cela reste marginal au regard du nombre global mais **proportionnellement en nette hausse...**
Rappel : Bénéficiaire du tarif « Gesvois » les enfants dont le parent qui l'inscrit est domicilié à Gesves ou dont un parent travaille à l'Administration communale.
- Il est également intéressant de connaître le nombre de semaines auxquelles ont participé chacun des 292 enfants :

111 (<i>205 l'an dernier</i>) enfants ont participé à	1 semaine d'animation
106 (<i>151 l'an dernier</i>) enfants	2 semaines d'animation
32 (<i>47 l'an dernier</i>) enfants	3 semaines d'animation
43 (<i>36 l'an dernier</i>) enfants	4 semaines d'animation

Les inscriptions ont particulièrement été perturbée par la crise sanitaire. Cela a compliqué la gestion administrative et l'encodage.

Présence des animateurs :

Semaine 1 :	32 animateurs...	dont	15 qualifiés et	13 nouveaux (dont 2 qualifiés)
Semaine 2 :	34 animateurs...	dont	19 qualifiés et	12 nouveaux (dont 2 qualifiés)
Semaine 3 :	27 animateurs...	dont	15 qualifiés et	9 nouveaux (dont 1 qualifié)
Semaine 4 :	27 animateurs...	dont	13 qualifiés et	11 nouveaux (dont 1 qualifié)

- Ces nombres nous ont permis de respecter largement les normes minimales légales d'encadrement (ONE-Décret Centres de Vacances) d'1 animateur sur 3 de qualifié. Il s'agit du **plus haut taux de nouveaux (et jeunes) animateurs** depuis que je coordonne la plaine selon mes souvenirs !
- Pour arriver à cet encadrement, ce sont **43 animateurs différents, dont 33 Gesvois** (Parmi les 10 « non gesvois », 8 sont d'anciens enfants de la plaine et/ou d'anciens Gesvois), qui se sont succédé cette année...



ÉVALUATION ET PERSPECTIVES

- ✓ L'agrément de la plaine par l'ONE dans le cadre du Décret Centres de vacances s'achevait le 30 juin 2020 ! Le dossier de renouvellement fut l'occasion d'actualiser le projet d'accueil et de répondre à une série de questions posées par l'ONE dans le cadre de la procédure. **La Ministre a renouvelé l'agrément de la plaine pour 3 ans**, du 1/07/2020 au 30/06/2023. Une info reçue officiellement... le 28 juillet.
 - ✓ Accessibilité accrue de la plaine ; En collaboration avec l'échevine et l'équipe du CPAS, nous avons répondu à l'appel à **projet JUMP de l'ONE** visant à plus d'accessibilité au sein des plaines de vacances... dans le prolongement naturel de ce qui avait été lancé l'an dernier. Le projet de la commune de Gesves a été sélectionné et obtenu une **bourse de 4462,00 €€**
- 
- ENSEMBLE, SAUTONS LE PAS!**
- ✓ **La crise sanitaire nous a imposé une gestion des espaces extérieurs, du hall et du matériel afin de limiter autant que possible les contacts entre les bulles.**
 - ✓ Un tableau a été mis en place pour le matériel collectif avec une procédure de désinfection.
 - ✓ Un seul hall pour 7 groupes... exigeant nettoyage entre deux Bulles. Dans les faits, cela a limité les demandes... mais **a posé souci lorsque la météo était pluvieuse** (Ce qui est arrivé plusieurs fois la première quinzaine)
 - ✓ Chaque groupe a disposé de son matériel : un PLUS... mais exige du matériel en suffisance, ce qui n'est pas le cas du matériel créatif. Nous avons dû disposer de gobelets des clubs gesvois : un plus organisationnel... et **révélateur d'une meilleure coordination des acteurs ATL** 😊
 - ✓ Le midi est un moment habituellement multi-groupes sur la plaine. Des zones ont été imaginées afin d'éviter les croisements.
 - ✓ **Toutes ces mesures ont limité les rencontres... On a respecté les mesures sanitaires, mais on y a perdu en convivialité et vie de groupe ; tant entre enfants qu'entre animateurs.**
 - ✓ **La plaine est un espace public.** Comme chaque année, des familles, des jeunes y viennent pendant la journée. **Dans le cadre des Bulles de cet été, cela nous a questionnés :**
 - **Quelles consignes COVID dans un espace public ?**
 - **Quel pouvoir d'injonction/recommandation avons-nous envers ces personnes extérieures, quelle que soit la période ?**
 - ✓ Le COVID aura particulièrement impacté le contact avec les parents, surtout avec la coordination qui n'a rencontré que quelques parents matin et soir (Et encore, puisque la majorité ne rentrait pas dans le hall). Le cahier de communications, habituellement outil indispensable, a dû s'adapter également. Pas de rencontre de fin de quinzaine, pas de présences aux démarrages, pas de photos qui garnissent le hall et créent le lien, pas de journal de bord visible de tous....



- ✓
- ✓ La commune a décidé, cette année encore, de soutenir les animateurs souhaitant entamer une formation d'animateurs et de coordinateurs (Uniquement pour les Responsables de groupe). Finalement, ce sont **12** animateurs qui en auront fait la demande cette année.
- ✓ Le calendrier prévoyait une réunion collective les **7 mars et 4 avril** avant des journées en juillet permettant la mise sur thème, la finalisation des préparations et des ateliers formatifs (En lien notamment avec JUMP). Le COVID a interrompu le processus le 9 mars et modifié le contenu de nos journées de juillet.
- ✓ Du 1 au 3 juillet, des ateliers formatifs ont été proposés aux animateurs. Il s'agissait de profiter d'un calendrier favorable à l'organisation de ce type de temps à vivre en équipe d'animation. Avec le COVID, le contenu de ces journées a dû être adapté :

- Formation et Tournage Vidéo des 4 démarrages avec Frédéric NICOLAS
- Atelier formatif « Inclusion » avec l'asbl Badiane
- Atelier formatif « Mesures COVID » avec un pompier : Bernard Beaujean
- Atelier formatif « Préjugés » avec Michèle Visart
- Signalétique extérieure COVID
- Fin des préparations collectives et en groupe

- ✓ Le fil rouge tournait autour du Cinéma au travers du rêve d'un jeune Gesvois : Brad PRITT. Nous avons profité de 3 journées début juillet pour adapter les scénarios prévus, tourner les scènes et s'initier aux techniques VIDEO avec Frédéric, un animateur-formateur externe engagé pour l'occasion. Tout au long des semaines, il nous a livré un Teaser et notre **film de démarrage baptisé GESVYWOOD** pour l'occasion.



- Semaine 1 : <https://youtu.be/987Xos0-UxM>
- Semaine 2 : <https://youtu.be/a6BQDFT38To>
- Semaine 3 : <https://youtu.be/F9iUcGLKFK0>
- Semaine 4 : <https://youtu.be/0Dr5vPZApil>



BIBLIOTHEQUE



BIBLIOTHEQUE

AGENTS TRAITANTS : KIM HOORELBEKE, FLORENCE PEYTIER, JULIETTE ALBERTY

GÉNÉRALITÉS

2020, année bien particulière pour la bibliothèque. D'abord car nous avons rendu notre nouveau *Plan Quinquennal de Développement de la Lecture 2020-2025*, après plusieurs années de stand-by forcé par la Fédération Wallonie-Bruxelles. Qui dit nouveau PQD, dit nouvelles priorités pour les années à venir. En collaboration avec le Collège, nous avons décidé de travailler spécifiquement sur deux axes, et surtout deux types de publics :

- Les adolescents (12-18 ans)
- Les publics socialement fragilisés.



Une longue réflexion nous a donc poussé à amener de nouvelles manières de travailler pour atteindre au maximum ces publics parfois éloignés de la lecture. De nouveaux défis pour les années à venir pour notre équipe.



Bibliothèque communale de Oesjes
Ré-ouverture au public sous conditions

Horaires
Mardi : 13h30-17h30 (sur rendez-vous)
Mercredi : 11h-19h (sans rendez-vous)
Samedi : 10h-13h (sans rendez-vous)

Sens de circulation
Un sens de circulation est à respecter pendant votre visite.

Conditions d'accès
- Port du masque obligatoire à partir de 12 ans
- Désinfection des mains à l'entrée obligatoire
- 5 personnes max en même temps dans la bibliothèque
- Merci de profiter de nos espaces **uniquement** pour le choix de vos livres, pas de lecture sur place.

Retour des prêts
Les retours de documents seront à déposer dans des bacs mis à disposition.



Année particulière également, où nous avons du quelque peu nous réinventer, suite à l'apparition du covid-19. En effet, depuis mars, nous avons du innover, et revoir notre façon de fonctionner, trouver d'autres moyens d'animer, de garder du lien avec notre public.

La bibliothèque a d'abord été fermée quelques semaines, avant de pratiquer une formule de *Take-Away*, puis ensuite une réouverture partielle, jusqu'à une réouverture totale (avec les mesures sanitaires en

vigueur).

LES LECTEURS

Au 30 novembre 2020, la bibliothèque compte 1491 **lecteurs actifs (ayant au moins emprunté un livre dans l'année)**, donc 52 de plus que l'année dernière. En plus de ses lecteurs réguliers, la bibliothèque compte également des collectivités, telles que les écoles de l'entité, les résidents du Foyer Saint Antoine, les crèches communales ainsi que les membres de l'ASBL Nuances, située à Haltinne.

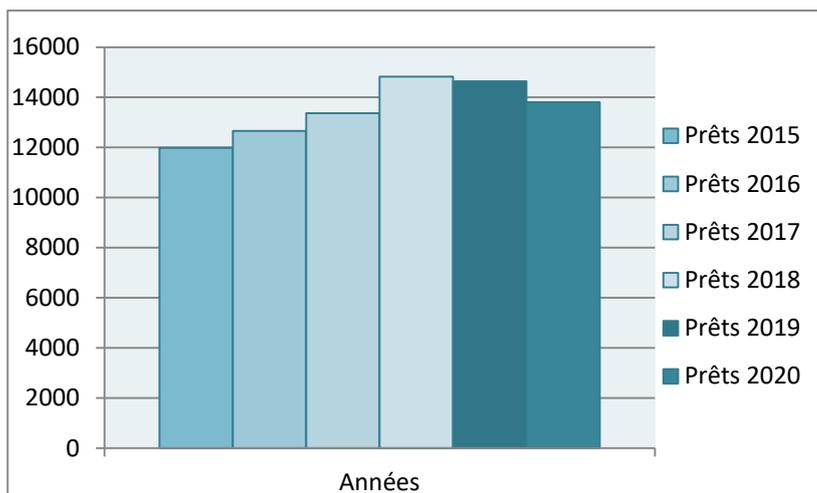
Comme les années précédentes, nous constatons de plus en plus d'inscriptions de non-gesvois, et spécifiquement des oheytois, qui n'ont pas de bibliothèque sur leur territoire.



LES OPÉRATIONS DE PRÊT

Avec le Covid, la bibliothèque a dû interrompre le prêt des livres au Foyer Saint-Antoine (+/- 40 livres/mois). C'est en train de redémarrer doucement.

En plus du prêt habituel, la bibliothèque participe activement au prêt interbibliothèques, permettant de travailler en Réseau avec les autres bibliothèques (en Province de Namur mais même inter-province), même si cette année, il a été fortement perturbé suite aux mesures sanitaires.



En 2020, 13802 livres ont été empruntés à la bibliothèque, contre **14638** l'année précédente. Une année assez exceptionnelle car malgré les semaines de fermeture, et le *Take-Away* qui a considérablement réduit le déplacement des gesvois, nous ne constatons que 836 prêts en moins.

De plus, le prêt interbibliothèques ayant été mis à l'arrêt pendant plus de six mois, des centaines de livres n'ont pu arriver dans nos collections.

Les permanences de prêt sont d'ailleurs de plus en plus remplies, et nous devons maintenant être deux le mercredi afin de gérer le flux.

TIRE-LIRE – PORTAL DES BIBLIOTHEQUES DE LA PROVINCE DE NAMUR



Le portail Tire-Lire donne accès à toutes les informations importantes mises en ligne par la bibliothèque. L'agenda, par exemple, est devenu un outil de communication indispensable. Vous y trouvez également le catalogue collectif qui permet à chaque lecteur de consulter tout ce qui se trouve à la bibliothèque, dans l'ensemble de nos collections.

Chaque lecteur a reçu un code-barres qui lui permet de se connecter sur un compte personnel et qui permet à chacun d'avoir accès à :

- Ses livres en prêt, en réservation et son historique de prêts.
- Son profil financier et l'historique lié à cela.
- Ses réservations en cours

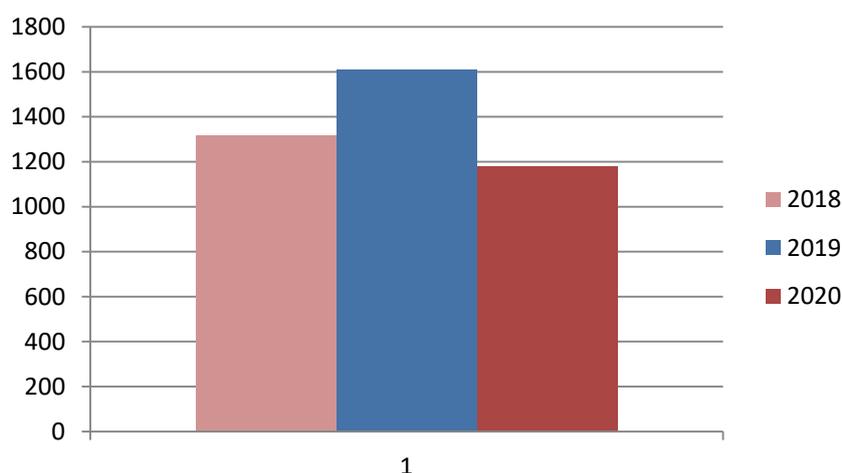
LES TARIFS DE PRÊTS – EN VIGUEUR DEPUIS LE 01/01/2020

Livre section jeunesse	Gratuit	4 semaines
Livre section Adultes	0,45 €	4 semaines
Amendes de retard	0,05€ par document	Par jour de retard
Rémunération pour prêt public	1€ par adulte 0,50 € par enfant	Par an

LES COLLECTIONS

Niveau budget, cette année 2019, nous avons bénéficié de 6500 euros.

En plus de cela, nous recevons des dons qui nous permettent d'augmenter le fonds d'ouvrages de la bibliothèque. Ainsi, **1055** nouveaux documents (ouvrages adultes et jeunesse, BD et revues) ont été intégrés au catalogue de la bibliothèque, achetés ou reçus en don.



Nous continuons notre partenariat avec la Bibliothèque Centrale de Namur, située à Naninne section Adultes et Jeunesse en empruntant tous les 4 mois +/- 600 livres gratuitement (Bibliothèque Principale Jeunesse et Bibliothèque Centrale Adultes).

Toutes les nouvelles acquisitions et dons récents sont recouverts de plastique transparent, équipées d'un code-barres et d'une étiquette de rangement.



A ce jour, la bibliothèque possède 19541 documents encodés selon les normes bibliothéconomiques.

LA BIBLIOTHÈQUE ET INTERNET

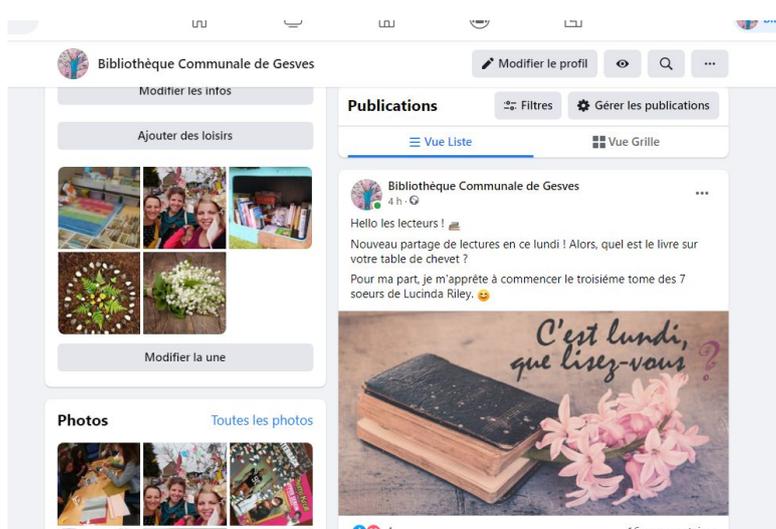
Depuis 2013, la bibliothèque est inscrite sur Facebook, et ce biais est devenu un vecteur incontournable de la communication vers nos usagers. Cela nous permet de donner une information plus rapide en ce qui concerne les activités, la mise en valeur de notre fonds de livres et des informations diverses.

A l'heure actuelle, nous sommes suivis par 1442 personnes.

Cette année 2020 particulièrement, notre page Facebook nous a permis de garder du lien avec nos lecteurs, grâce au partage d'activités à faire chez soi, et également avec la mise en place d'un club de lecture virtuel tous les 15 jours.

Les autres vecteurs de communication de la bibliothèque sont :

- Les affichages dans la bibliothèque ainsi que dans les commerces de l'entité.
- La publication de nos affiches et informations sur le site de la commune et dans le Gesves Info.
- Les « toutes boîtes » pour les actions spécifiques.
- La création d'un **planning trimestriel** distribué à tous les lecteurs, et à chaque enfant visitant la bibliothèque avec sa classe.
- Les mails



DONNÉES FINANCIÈRES

Budget achat de livres : 6500 € Achat de livres de fiction (neufs et d'occasions), de documentaires, de bandes dessinées en section jeunesse et adulte et de revues.

Budget Frais de fonctionnement : 3000€.

Subventions de la Communauté Française. La bibliothèque a reçu pour 2019 une subvention forfaitaire au titre d'intervention dans la rémunération des permanents de 30.000€ et une subvention de fonctionnement de 3000€ utilisée également pour les activités.



LES ANIMATIONS RÉCURRENTES INITIÉES UNIQUEMENT PAR LA BIBLIOTHÈQUE

Evidemment, du côté des animations, l'année 2020 s'est retrouvée fortement perturbée. Voici donc ce qui a pu avoir lieu :

« **L'heure du conte** » : animation contée selon une thématique différente à chaque séance. L'animation se divise en 2 : 1 heure pour les enfants à partir de 5 ans et ½ heure pour les enfants de 2 à 4 ans.

- Février 2020 : conterie carnavalesque
- Mars 2020 : heure du conte sur le printemps

« **Pastels de bouts de ficelles** » : Animation récurrente mêlant atelier créatif et contes.

- Janvier 2020 : créations de guirlandes de poupées sur base de l'album de Julia Donaldson et Rebecca Cobb
- Février 2020 : création collective autour de la sélection de livres de *La petite fureur*.



« **Club de lectures adultes** ». Depuis septembre 2015, la bibliothèque a initié son club de lecture. Chaque mois, les lecteurs ont l'occasion de se réunir autour d'une thématique commune pour passer un moment convivial autour de la lecture. Il est devenu un incontournable, et permet à la bibliothèque de tisser du vrai lien avec ses lecteurs assidus. Ce club réunit une dizaine de lectrices.

- 2020 : Clubs de lecture donnés en présentiel de janvier à mars et en octobre. Le reste de l'année s'est fait en distanciel.



« **Club ados** ». Moment convivial rassemblant des jeunes pour l'élaboration de projets culturels. Le groupe est composé de 10 adolescentes régulières.

- 2020 : idem que le club adulte

« **Grimage pour le carnaval** ». Possibilité de se faire grimer par nos animatrices. Franc succès chaque année.



LES OPÉRATIONS SPÉCIALES

« **Animation Street Art** » : réalisation d'une fresque au sol pour embellir l'allée de la bibliothèque, en compagnie de 10 jeunes.

Dans le cadre de ces opérations spéciales, mais également pour valoriser le fonds d'ouvrages de la bibliothèque, nous mettons très souvent des thématiques d'ouvrage en valeur, agrémentées ou non d'une bibliographie sur le sujet. Elles sont très appréciées par nos lecteurs et nous tentons donc d'en offrir le plus régulièrement possible. Elles apparaissent également sur notre page Facebook.



SALLE D'EXPOSITION

Comme les années précédentes, nous avons continué à accueillir des expositions au sein de la bibliothèque. Nous essayons un maximum de faire vivre ces expositions au travers d'animations, quand cela est possible.

Nous avons reçu, en 2020 :

- Sélection hivernale de « Expo photos Condroz » du 6/12/19 au 5/01/20
- Peintures « Chemins de vie » d'Isabelle Guillaume du 11/01 au 15/02
- Aquarelles et techniques mixtes d'Annik Ranwez du 18/02 au 28/03
- Aquarelles de Bernadette Bodart du 14/07 au 29/08
- Oz et la gribouille d'Aurélié Mayon du 01/09 au 10/10
- Peintures d'André Rosière du 13/10 au 28/11

Et cette année, nous avons réalisé une collaboration avec Aurélié Mayon, qui a réalisé une animation pour les enfants, cet été.

PARTENARIAT AVEC LES ÉCOLES – PROMOTION DU LIVRE ET DE LA LECTURE

Durant l'année scolaire 2019-2020, nous avons reçu toutes les classes de 2^{ème} et 3^{ème} maternelle de l'entité. Ils ont eu la possibilité d'avoir une animation autour du plaisir de la lecture, ainsi qu'une découverte de la bibliothèque.

Ils auraient dû venir une deuxième fois, mais le covid-19 a empêché cela.



Pour l'année scolaire 2020-21, nous recevons les 9 classes de 5^{ème} et 6^{ème} de l'entité. Le premier volet n'a malheureusement pas pu se donner dans son intégralité (animation autour de l'univers de la littérature de jeunesse).

En plus de ces projets annuels, la bibliothèque offre toujours :

- Des prêts d'albums et documentaires thématiques aux instituteurs demandeurs.
- Des visites de la bibliothèque et/ou des expositions, selon les demandes des enseignants.

Récemment, nous avons également commencé des dépôts de livres mensuel à l'école de l'Envol.

PARTENARIAT AVEC LA CRÈCHE COMMUNALE

La bibliothèque fait chaque mois un dépôt de 10 livres pour les enfants de 0 à 3 ans de la crèche communale.

La bibliothèque propose toujours une animation par mois, excepté ces derniers mois.

PARTENARIAT AVEC L'ASBL GESVES EXTRA

La bibliothèque accueille 2 fois par mois la ludothèque, prise en charge par l'ASBL Gesves Extra. Cette dernière ouvre un mercredi sur deux de 14 à 18h et quelques samedis par an.

PARTENARIAT AVEC LE FOYER SAINT-ANTOINE

Chaque mois, nous proposons une animation « Plaisir des mots » qui consiste en un moment d'échange et de discussion autour d'un sujet, de préférence proposé par les résidents, d'où ressort un écrit.

Nous effectuons également des dépôts de livres.

PARTENARIAT AVEC LE PCDN

PARTENARIAT BIBLIOTHÈQUE - PCDN DE GESVES

Depuis septembre 2010, la Bibliothèque est intégrée dans le projet PCDN ; elle reçoit un subside pour l'achat de livres touchant à la thématique du PCDN avec pour mission de faire vivre le fonds par des animations, ainsi que par des mises en valeur ponctuelles.



En 2020, et ce, comme chaque année jusqu'ici, la bibliothèque participe activement à la fête de la pomme avec l'organisation d'une animation au verger conservatoire de Gesves.

Pour plus d'informations, voir le rapport administratif du PCDN, rédigé par Juliette Alberty.

PARTENARIAT BIBLIOTHÈQUE – BIBLIOTHÈQUE CENTRALE DE LA PROVINCE DE NAMUR ET BDBUS

Par un partenariat avec la Bibliothèque centrale de la Province de Namur, la bibliothèque reçoit des aides pour les animations. Cette année encore, elles nous ont permis d'élargir l'éventail d'activités que nous proposons. Nous aurions dû en recevoir 6, mais malheureusement, elles ont presque toutes été annulées.

« **Babil de contes** ». Animation de sensibilisation à la lecture pour les 0-3 ans. 2 séances en 2020.

La bibliothèque bénéficie toujours du passage du BDbus de la Province de Namur, un bus rempli de bandes dessinées et de mangas destinés à étoffer le choix de livres proposé par la bibliothèque. Le BDbus stationne sur le parking de la Pichelotte chaque 4ème mercredi du mois de 14h à 14h50. La bibliothèque étant reconnue par la FWB, le service du BDbus est gratuit



ANIMATIONS À DISTANCE

En cette période de covid-19, nous avons également proposé :

- **Des animations à distance** : lecture de kamishibaï en vidéo, atelier bricolage à reproduire chez soi
- **Des livrets d'activités pour les enfants** : un sur l'auteur/illustrateur Mario Ramos et un sur le thème de la Saint-Nicolas (à venir chercher à la bibliothèque ou à imprimer directement chez soi).
- **Des partages de romans, des idées lecture**



ESPACE MULTIMÉDIA

L'espace multimédia est accessible aux heures d'ouverture de la bibliothèque, et possède également une imprimante.

CULTURE



CULTURE

AGENT TRAITANT : RENAUD ETIENNE

PARTENARIAT AVEC LE CONSERVATOIRE DE CINEY

Au bénéfice des 91 enfants inscrits pour l'année académique 2020-21, la Commune de Gesves continue à soutenir l'implantation locale du Conservatoire de Ciney qui organise, chaque semaine en période scolaire, des cours de solfège, d'éveil musical, de guitare et de piano dans les locaux de la Maison de la Musique et des cours de trompette dans le local de la Fanfare de Gesves.

Ainsi, cette année elle a investi dans l'achat de nouveau matériel, à savoir :

- Un piano droit mécanique d'un montant de 9.000 € TTC ;
- Diverses accessoires (pupitres, banquette pour piano, tableau à portée, repose-pied, etc.) pour un montant de 1.137,40 € TTC ;
- Du matériel spécifique au cours d'éveil musical pour un montant estimé à environ 400 € TTC (le marché sera clôturé en date du 14 décembre).

La Commune a également répondu positivement à la demande de la direction du Conservatoire d'effectuer quelques travaux de rénovation et de confort dans les locaux de la Maison de la Musique, tels que :

- L'installation d'une connexion internet ;
- Le placement d'un thermostat d'ambiance pour faciliter la régulation du système de chauffage ;
- La rénovation des plafonds de salles de classe avec placement de panneaux isolants phoniques ;
- Le remplacement des stores ;
- Divers petits travaux de maintenance.

Ces travaux sont actuellement toujours en cours.

LA CARAVANE JAZZ À GOYET

Afin de donner un petit coup de pouce au monde culturel et de soutenir financièrement les artistes terriblement impactés par la crise covid-19, la Commune a décidé d'accueillir, le dimanche 6 septembre 2020, la « Caravane Jazz » dans les jardins du Foyer Saint-Antoine à Goyet.

Le concept a été imaginé par l'asbl C'est Tout Com et consiste en une « roulotte – spectacle » autonome qui s'ouvre latéralement afin

de se transformer en petite scène avec décors, accessoires et scénographie, instruments de musique, matériel de sonorisation et d'éclairage. Parmi les artistes proposés à l'affiche par l'asbl dans le cadre de cette formule, nous avons opté pour le duo guitare/accordéon formé par Quentin DUJARDIN et Didier LALOY. Celui-ci s'est produit aux alentours de 20h.





La Commune a voulu profiter de l'organisation de ce spectacle pour soutenir également nos artistes locaux. Ainsi, une option complémentaire a été négociée avec l'asbl C'est Tout Com afin d'inclure, en première partie, les prestations d'artistes ou groupes actifs dans notre entité. Ont ainsi répondu à l'appel : Fanny Bigsmile, Raphy Rafaël et Joyful Meeting.

En dépit des mesures restrictives imposées par la situation sanitaire, l'initiative a rencontré un

beau succès avec, au-delà des résidents venus assister aux performances depuis la terrasse du Foyer, un public de 200 personnes sur l'ensemble des spectacles.

COLLABORATION À L'ÉDITION DU CATALOGUE FÊTE DE MAI

Privée de l'organisation de la 20^{ème} édition de la Fête de Mai en raison des circonstances que nous connaissons, l'asbl Vagabond'Art a tout de même voulu marquer le coup en publiant le catalogue « La Fête de Mai. Vingt ans d'art dans le paysage gesvois », un recueil de photos reprenant l'ensemble des œuvres réalisées depuis le début de cette belle aventure.

La Commune de Gesves a souhaité collaborer à ce projet et faire de cette publication le premier volume d'une série qui sera consacrée au « Patrimoine gesvois » au sens large. Ont notamment été arrêtés de commun accord avec l'asbl le format de l'ouvrage ainsi que la charte graphique qui, tous deux, resteront similaires à travers la future collection.



APPEL À PROJET PROVINCE DE NAMUR – TERRITOIRES DE MÉMOIRE 2020

La Province de Namur, ainsi que 31 de ses communes, font partie du réseau des « Territoires de la Mémoire ». Celui-ci vise notamment à sensibiliser les citoyens, en particulier les jeunes, aux dangers du racisme, de la xénophobie et de la résurgence du fascisme, de faire prendre conscience des excès auxquels peuvent aboutir les exclusions, de favoriser un consensus démocratique et la construction d'une société juste, progressiste et fraternelle.

Dans ce cadre, un appel à projets est lancé tous les deux ans par la Province visant à soutenir des initiatives qui s'appuient sur un ancrage local, en mettant en évidence les liens entre la thématique abordée et la réalité, passé et présente, de la localité (histoire, traces locales, témoignages...). Cette année, une attention particulière était portée aux projets traitant de la thématique de la guerre 40-45.



La Commune de Gesves a décidé de répondre favorablement à celui-ci et d'élaborer, en collaboration avec une série de partenaires locaux publics et privés, un projet multifacettes, à vocation mémorielle et libertaire, qui s'articulera et se construira autour d'une série de temps forts durant toute l'année 2021 avec, pour objectif final, la matérialisation d'un « Sentier de la Mémoire et de la Résistance ».

Manifestement, le concept a séduit le jury... Après examen des dossiers, la Province de Namur a décidé d'octroyer une aide de 5.000 € à la Commune de Gesves pour la mise en œuvre de ce projet.



TOURISME



TOURISME

AGENT TRAITANT : RENAUD ETIENNE

LE POINT « INFO-TOURISME »

Le Point info Tourisme communal est accessible à la population selon l'horaire suivant :

- Ouvert du mardi au vendredi, de 9h à 12h30 / l'après-midi sur rdv
- Permanences les samedis du 04/04 (début du congé de Pâques) au 12/09 inclus, de 10h à 12h30
- Fermé les jours fériés

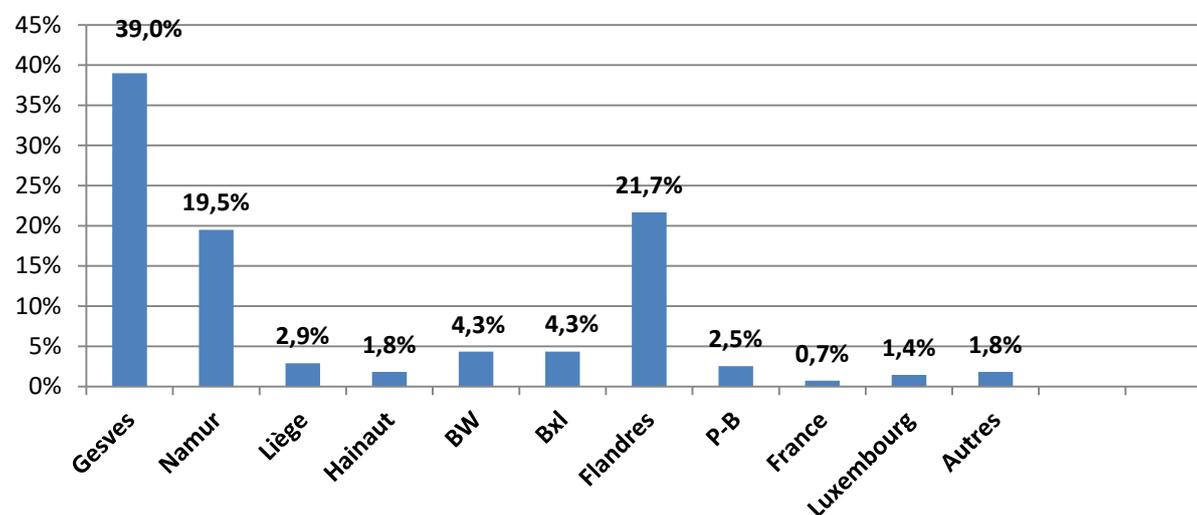
Notons que la crise sanitaire a perturbé le fonctionnement du bureau, notamment dans le courant des mois de mars et d'avril. Une fermeture a finalement été imposée, par la ministre compétente, à tous les bureaux de renseignement touristique à partir du lundi 9 novembre et ce, pour une durée indéterminée. L'autorisation de rouvrir nous a été communiquée en date du lundi 23 novembre.

INFO TOURISME

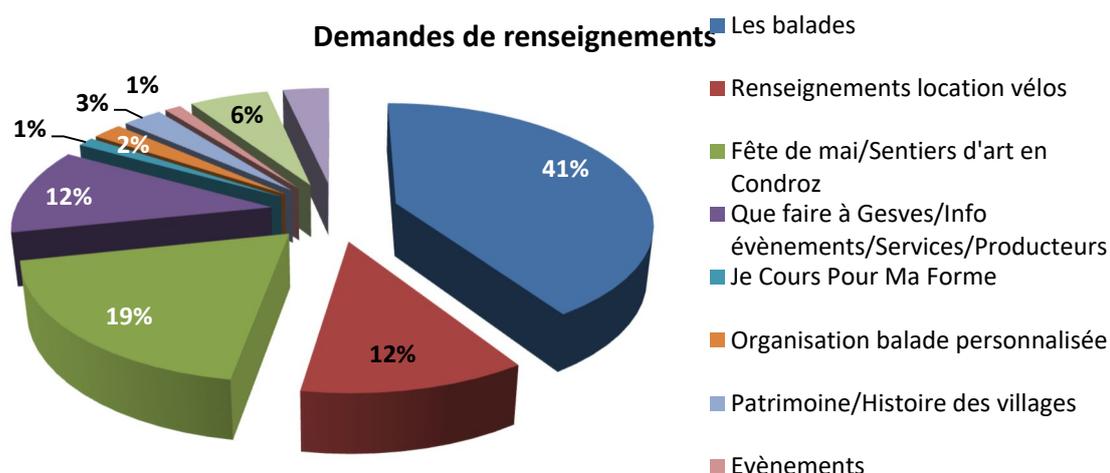
Malgré les circonstances évoquées ci-dessus, le Point info Tourisme a enregistré 554 visiteurs au cours de l'année 2020 (données arrêtées au 10 décembre) ; soit 256 de plus qu'en 2019 !

Quelques informations sur la provenance des visiteurs :

Provenance des visiteurs



Les demandes de renseignements relatives à ces visites concernaient, pour la plupart :



RELEVÉ DES VENTES

<i>PRODUITS</i>	<i>Quantités</i>	<i>Rapport 2019</i>	<i>Prix Total</i>	<i>Rapport 2019</i>
Carte IGN	127	+48	762 €	+248 €
Carte IGN (réduc. partenaires)	20	/	108 €	/
Carte GR Belgique	1	=	7 €	=
Cartes postales	26	+22	13 €	+11 €
Carte Promenade en Condroz	16	+7	80 €	+35 €
Pochettes vélo	22	+11	66 €	+33 €
Guide Balades & Vous	12	+2	36 €	+6 €
Topoguide Mozet	0	- 4	0 €	- 12 €
Carte Sentiers d'art	109	+ 62	327 €	+ 186 €
Location vélo	63	+34	1885 €	+1165 €
Carte Ohey	5	/	37,50 €	/
Carte Assesse	12	/	90 €	/
Carte Somme-Leuze	4	/	28 €	/
Carte équestre GAL	6	+ 6	30 €	+ 30 €
Topoguide GR	2	/	32 €	/
Carte IGN 1 : 10.000	1	/	6,50 €	/
Livre Fête de Mai	5	/	60 €	/



RECONNAISSANCE OFFICIELLE DU SERVICE PAR LE CGT

En date du 9 juillet, notre équipe a introduit, auprès du Commissariat Général au Tourisme (CGT), un dossier de demande de reconnaissance officielle du service Culture & Tourisme comme « Office du Tourisme et de la Culture ». Celle-ci a été octroyée par la ministre compétente en date du 15 septembre 2020.

Cette reconnaissance officielle résulte, avant tout, d'une politique communale engagée, depuis quelques années, en faveur d'un développement harmonieux du Tourisme sur notre territoire et assortie, bien entendu, de la volonté de se doter des outils adéquats. L'engagement de la Commune en matière de développement touristique s'est matérialisé en 2013, lorsqu'elle a décidé de soutenir l'action du Syndicat d'initiative en créant, au sein de son administration, un service Culture & Tourisme chargé notamment d'assurer la promotion du territoire et de ses opérateurs, l'accueil des touristes et la création de partenariats avec les communes voisines. Une belle dynamique s'est rapidement installée avec, notamment, l'adhésion de Gesves, en janvier 2014, à la Maison du Tourisme Condroz-Famenne, association en la matière, des communes d'Ohey, Hamois, Havelange, Ciney, Somme-Leuze (et aujourd'hui Assesse) ou encore l'ouverture au public, en décembre 2015, d'un bureau d'accueil aménagé dans l'ancien commissariat de police à proximité de la Maison communale.

Aujourd'hui, asbl Syndicat d'initiative et service Culture & Tourisme font dès lors place à l'Office du Tourisme et de la Culture de Gesves, désormais unique interlocuteur de quiconque souhaite partir à la rencontre de notre beau Condroz et de l'âme d'un terroir porteur d'initiatives riches et variées

Conséquence directe de l'octroi du label officiel, le bureau d'accueil du nouvel OTC devra, dès à présent, élargir ses plages d'ouverture pour se conformer à l'horaire suivant :

Du **mardi au vendredi** : de 9h à 13h / sur rdv l'après-midi

Les **samedis** (des vacances de Printemps à la mi-septembre) : de 9h à 13h

Les **dimanches** (deux dimanches des vacances de Printemps hors férié + dimanche de Pentecôte + en juillet et en août) : de 9h à 13h

Fermé tous les lundis + les jours fériés à l'exception du dimanche de Pentecôte

Fermeture annuelle du 15 décembre au 15 janvier



COLLABORATION AVEC LA MAISON DU TOURISME CONDROZ-FAMENNE

REPRÉSENTATION AU SEIN DES ASSEMBLÉES DE L'ASBL

Notre agent en charge du Tourisme représente la Commune de Gesves au Conseil d'administration, à l'Assemblée générale et au Bureau exécutif de l'asbl Maison du Tourisme Condroz-Famenne. À ce titre, il a participé, en 2020, à :



- Trois réunions du Conseil d'administration, le 5 février à Havelange, le 30 juin à Ciney et le 2 septembre au Domaine de Ronchinne (Maillen)
- Une réunion de l'Assemblée générale, le 2 septembre au Domaine de Ronchinne (Maillen)
- Six réunions du BE les 3 février et 12 octobre à Ciney ainsi que les 21 avril, 19 mai, 16 novembre et 7 décembre en visio-conférence

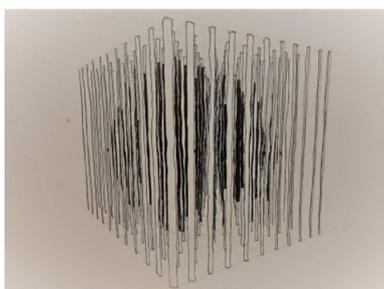
EDITION DE MATÉRIEL D'INFORMATION TOURISTIQUE

La Maison du Tourisme édite chaque année une série de documents offrant aux touristes de passage de multiples informations au sujet des activités et services proposés sur son territoire.

Cette année, nous avons collaboré à la nouvelle édition 2020-21 du « Guide touristique Vallées des Saveurs », reprenant le listing complet de tous les opérateurs touristiques du territoire



SENTIERS D'ART



Notre agent a participé, le mardi 14 janvier à Ciney, au jury de sélection des œuvres susceptibles d'être installées dans le cadre de l'édition 2020 de « Sentiers d'Art en Condroz-Famenne ». Parmi la cinquantaine de projets envoyée, le jury en a présélectionné 13.

En accord avec ses partenaires, la Commune de Gesves a ensuite porté son choix sur l'œuvre « Sphère » de l'artiste belge Luc De Man avec l'intention de l'installer dans le centre du village de Sorée. En raison de la crise sanitaire, l'évènement a malheureusement été annulé mais le projet devrait tout de même être mené à bien dans le cadre de l'édition 2021.

FICHE TOURISME COOPÉRATION INTERTERRITORIALE - GAL PAYS DES TIGES ET CHAVÉES ET GAL CONDROZ-FAMENNE

COMITÉ DE SUIVI DE LA FICHE

Notre agent Tourisme participe aux réunions du Comité de suivi élargi (CSE) de la fiche Tourisme inter GAL. Cette année, celui ne s'est réuni qu'à une seule reprise, dans les locaux de la Maison du Tourisme à Ciney le mercredi 8 janvier pour la présentation et la validation du rapport d'activités du second semestre 2019 et le plan d'actions du premier semestre 2020.



SPORTS



SPORTS

AGENT TRAITANT : RENAUD ETIENNE

JE COURS POUR MA FORME

En 2020, nos services ont supervisés et coordonnés l'organisation de deux sessions du programme d'initiation à la course à pied « Je Cours Pour Ma Forme », proposé par l'asbl Sports et santé :

- La session printanière, qui devait initialement commencer le lundi 16 mars mais dont le début a été reporté au lundi 25 mai en raison de la crise sanitaire, a accueilli un total de 60 participants dont 11 au niveau 1 (0-5 km), 9 au niveau 2 (5-10 km), 17 au niveau 10+ et 23 au niveau 10+ trail.
- La session automnale qui a débuté le 14 septembre dernier mais dont le cours a malheureusement été interrompu après 6 séances, et ce, jusqu'à ce jour, a accueilli un total de 81 participants dont 15 au niveau 1, 20 au niveau 2, 16 au niveau 10+ et 30 au niveau 10+ trail.

Les entraînements hebdomadaires ont été dispensés par Mme Véronique SERMON et Mrs Christian NOELMANS, Patrice PIGNOLET, Benoît RICHARD, Christophe-Olivier CARLIER, Miguel LESIRE, Maxime KINIF (uniquement pour la session printanière) et Adelin NICOLAS (uniquement pour la session automnale).

OCTROI DES MÉRITES SPORTIFS

Malgré les restrictions liées à la pandémie, la Commune de Gesves a tout de même tenu à honorer les sportifs locaux qui se sont particulièrement démarqués lors de l'année écoulée. Pas de réception officielle comme à l'accoutumée mais une remise « à domicile » par les représentants communaux (Bourgmestre et Échevin des Sports), accompagnés de notre agent du service Sports, pour les trois équipes mises à l'honneur, à savoir :

- L'équipe P5 du Tennis de Table Gesves, en tête de la série C au moment de l'interruption du championnat ;
- L'équipe A du RFC Sorée, championne en 4^{ème} provinciale ;
- L'équipe A de la RES Gesvoise, championne en 3^{ème} provinciale.

Trois sportifs individuels ont également été mis à l'honneur, à savoir :

- Mademoiselle Alice DETRAUX, championne LEWB junior en sauts d'obstacles (équitation), ce qui correspond à un titre de championne de Wallonie en catégorie d'âge juniors ;
- Monsieur Sébastien WAREGNE, qui a relevé le défi un peu fou, à vélo, de grimper à 100 reprises la rue de Gesves à Faulx-Les Tombes, soit à chaque fois 1.500 mètres d'ascension progressive pour un dénivelé de 90 mètres, ce qui correspond au dénivelé de l'Everest ;
- Monsieur Olivier PREUD'HOMME, lauréat 2020 du concours international de colombophilie d'Agen.



CRÉATION DU CENTRE SPORTIF « ANIMA SPORTS »

Souhaitant dynamiser sa politique sportive, la Commune de Gesves a décidé de se doter d'un nouvel outil susceptible d'offrir, à celle-ci, un cadre durable et efficace, à savoir un nouveau centre sportif, nommé « Anima Sports » et qui sera géré sous la forme juridique d'une asbl publique.

Les missions principales du centre sportif consisteront à :

- Encadrer et de développer une pratique sportive de qualité à destination des citoyens sur le territoire de la commune de Gesves ;
- Soutenir et favoriser les synergies entre les clubs sportifs de l'entité ;
- Gérer les infrastructures sportives publiques gesvoises ;

La Commune et le cadre de l'asbl ont fait part de leur volonté de faire reconnaître Anima Sports comme "Centre sportif local intégré" auprès de la Fédération Wallonie-Bruxelles, ce qui signifie que le centre sportif local devra impérativement disposer, en marge de la gestion des infrastructures spécifiques publiques, de la gestion des infrastructures sportives à usage scolaire, tous réseaux confondus, hors horaires de cours. À ce titre, le Conseil communal, a marqué son accord pour la signature d'une convention entre Anima Sports et les écoles communales de l'Envol et de la Croisette pour la gestion de leurs salles de sport. Une demande officielle de collaboration pour la gestion de la nouvelle salle de sport de l'École Provincial d'Élevage et d'Équitation a également été adressée au Député provincial en charge de l'Enseignement, M. Fournaux.

Le dossier de demande de reconnaissance est en cours de rédaction et devrait être introduit à l'Adeps en début d'année prochaine.

En vue de doter au plus vite le centre sportif d'un Directeur/Coordinateur, la Commune a décidé :

- D'introduire, auprès du SPW, un dossier de demande de cession d'un point APE de l'administration communale vers l'asbl. La procédure est actuellement en cours ;
- D'inscrire l'agent communal en charge des Sports à la formation de "Gestionnaire d'infrastructures sportives", dispensée sur deux ans par l'IFAPME, et dont la certification permettra à l'asbl de pouvoir prétendre à un subside de la FWB pour le traitement du Directeur/Coordinateur (plafond de 90 %).

OCTROI D'UN SUBSIDE POUR LE RÉNOVATION DU STADE DE LA PICHELOTTE

La Commune de Gesves a introduit, en date du 1^{er} septembre dernier, un dossier de demande de subsides auprès d'Infrasports (SPW) pour l'implantation d'un terrain de football synthétique et la construction d'un nouveau bloc buvette/vestiaires sur le site du stade de la Pichelotte à Gesves.

Ce projet, dont le permis d'urbanisme a été octroyé par le Fonctionnaire délégué en date du 26 juin 2020, a pour objectif :

- D'offrir aux trois clubs de football de l'entité, le RCS Faulx-Les Tombes, la RES Gesvoise et le RFC Sorée, un outil performant pour la pratique de leur activité et pour la formation de leurs jeunes joueurs ;



- De répondre à la demande de nombreux parents de pouvoir bénéficier d'un terrain de football synthétique, mieux adapté à la pratique de leurs enfants ;
- De ménager les terrains en gazon naturel de Gesves et de Faulx-Les Tombes, lesquels sont en mauvais état, en diminuant leur utilisation ;

La bonne nouvelle est tombée ce samedi 5 décembre : la Région Wallonne a décidé d'octroyer à la Commune de Gesves, une aide de 857.600 € pour mener à bien ce nouveau projet.

OCTROI D'UN SUBSIDE DE L'ADEPS POUR L'ACHAT DE MATÉRIEL SPORTIF

Afin d'offrir un confort accru à la pratique sportive de ses utilisateurs, la Commune a décidé d'étoffer quelque peu la collection de matériel mis à disposition au Hall des sports.

Via la mise en œuvre de deux marchés publics, elle s'est ainsi dotée d'équipements destinés à appuyer les professeurs d'éducation physique dans l'organisation de leurs leçons (tapis de gym, kit de hockey, kit de psychomotricité, ballons multisports, mini-buts, etc.), à encourager la récente initiative citoyenne de créer un club de badminton (achat de filets, poteaux et fixations murales) et, enfin, à soutenir le club du Taekwondo Condruzien par l'achat de tapis spécifiques et de petits équipements divers. Le tout pour un montant de 5.800 €.

Le service Sports de l'administration communale a assuré le suivi du dossier et à notamment introduit une demande de subside auprès de la Fédération Wallonie-Bruxelles via l'Adeps. Une aide de 3.431,97 € a été accordée par la ministre compétente en date du 1^{er} octobre dernier.

INTRODUCTION D'UN DOSSIER POUR L'OCTROI DU LABEL ADEPS « COMMUNE SPORTIVE »

La Commune de Gesves a décidé de répondre favorablement à l'invitation de l'Adeps et de se montrer candidate à l'octroi de son tout nouveau label « Commune sportive ». L'objectif de cette action est de promouvoir la visibilité de l'offre sportive proposée par chaque commune à ses citoyens en Fédération Wallonie-Bruxelles, notamment sa diversité et son niveau de qualité et, par ailleurs, de mettre en valeur les initiatives communales permettant d'améliorer la mobilité douce.

Par cette démarche, la Commune de Gesves entend produire un effet dynamisant au sein de sa population : les citoyens auront davantage conscience de bénéficier d'une offre sportive reconnue comme diversifiée et de qualité, accessible à tout un chacun et entend également stimuler l'affiliation aux cercles sportifs locaux et optimiser l'utilisation des infrastructures sportives.

Le dossier a été soumis à l'Adeps le 15 novembre 2020.

TRAVAUX DE MAINTENANCE DANS LES INFRASTRUCTURES SPORTIVES COMMUNALES

Les services techniques communaux ont procédé, durant l'année, à de nombreux travaux de maintenance et de rafraîchissements dans nos infrastructures sportives, à savoir :



- Stade du RFC Sorée : peinture des abris réservistes, placement de nouveaux filets pare-ballons, rénovation des gradins, placement d'une barrière extérieure en clayonnage, remplacement de spots sur l'éclairage du terrain ;
- Stade de Haltinne : peinture des abris réservistes et des balustrades, peintures intérieures de la buvette et des vestiaires, placement d'un filet pare-ballons, peinture des goals ;
- Stade du RCS Faulx-Les Tombes : peinture des abris réservistes, placement de nouveaux radiateurs dans la buvette, remplacement de spots sur l'éclairage du terrain, intervention sur la toiture de la buvette et remise en état du terrain ;
- Stade de la RES Gesvoise : peinture des abris réservistes et remplacement des filets pare-ballons ;
- Hall des sports de Gesves : traçage au sol de quatre terrains de badminton et placement d'un dispositif mural d'accrochage pour le filet ;
- Local des clubs de pétanque et du Team vélo Faulx-Namur à Faulx-Les Tombes : peinture intérieure au sol, placement d'un nouveau bardage et d'une nouvelle toiture, installation d'un nouveau poêle alimenté au gaz, traçage des terrains de pétanque et installation de clôtures aux abords.

SOUTIEN À LA CRÉATION D'UNE ACADEMIE DE FORMATION DES JEUNES FOOTBALLEURS

Dans le cadre de l'élaboration du projet de future infrastructure sportive pour le football à Gesves, les autorités communales ont souhaité que les trois clubs de l'entité unissent leurs forces autour de la formation des jeunes joueurs. Ainsi est née « l'Académie du Samson ».

L'objectif de cette nouvelle association est multiple :

- L'utilisation maximale de la nouvelle infrastructure ;
- La mise à disposition de conditions optimales pour la formation et l'épanouissement des jeunes ;
- Le développement de synergies entre les trois clubs.

Les documents qui attestent de l'association des jeunes pour la saison en cours ont été signés et transmis au secrétariat provincial de l'ACFF dans les délais. Malgré les restrictions imposées par les conditions sanitaires actuelles, et si les modalités de fonctionnement restent à peaufiner, certaines actions concrètes ont cependant déjà été menées, dont :

- La désignation d'un coordinateur des jeunes pour toutes les équipes de l'association a été officialisée ;
- Un appel au recrutement pour toutes les catégories (de U6 à U17) a également été lancé via les réseaux sociaux.

Bravo à nos trois clubs pour la mise en œuvre. Nous leur souhaitons, d'ores et déjà, beaucoup de succès dans cette nouvelle aventure.



PETIT PATRIMOINE POPULAIRE WALLON



PETIT PATRIMOINE POPULAIRE WALLON

AGENT TRAITANT : MARIE GUISSÉ

La Commune de Gesves a été sélectionnée et a obtenu, en août 2019 pour une durée de 1 an, une subvention du Ministre René COLLIN intitulée « Petit patrimoine populaire : les traces de notre histoire » d'un montant de 10.000 € visant à inventorier, identifier et présenter ce petit patrimoine. En mars 2020, le délai a été prorogé de 6 mois, soit jusqu'en février 2021.

Des catégories d'éléments constitutifs du petit patrimoine ont été arrêtées par la Région Wallonne. Il s'agit d'éléments non classés au titre de monument, qui pourront faire l'objet d'une demande de subvention, comme les éléments du petit patrimoine sacré (potaies, bornes-potaies, reposoirs fixes...), qui sont très nombreux sur le territoire de la Commune, ou encore les biens relatifs à la faune, la flore et aux minéraux (pigeonniers, colombiers, petites serres anciennes...).

Ce recensement a mis en évidence des éléments constitutifs du petit patrimoine, aussi bien publics que privés. Sur le territoire de la Commune, 213 éléments ont été recensés dont 126 éléments de la catégorie du petit patrimoine sacré, soit :

- 26 reposoirs fixes ;
- 43 bornes-potaies ;
- 28 potaies ;
- 9 calvaires ;
- 15 croix ;
- 3 clochetons d'appel ;
- 2 orgues.

Ils ont d'ailleurs tous fait l'objet d'une visite et d'une fiche descriptive. Cette fiche a permis de les décrire, de faire un état des lieux et de rassembler diverses informations historiques. Toutes ces informations seront publiées sur le site Internet de la Région Wallonne.

Grâce à cet inventaire, la Commune a pu identifier certaines interventions urgentes et pourra ainsi solliciter les instances régionales afin d'effectuer ces interventions dans les meilleures conditions possibles.

D'autres projets relatifs au petit patrimoine ont d'ailleurs été menés à bien cette année.

Une étude sécuritaire de la passerelle de la carrière de Bisonzon a été effectuée par la firme Vinçotte. Des travaux ont ainsi pu être réalisés afin de sécuriser la passerelle et de remettre le wagonnet sur cette dernière. Des panneaux didactiques y seront installés afin de découvrir l'histoire et le fonctionnement du lieu.



Tous les mois, depuis août 2020, différents éléments constitutifs du petit patrimoine sont mis en avant dans l'Echo du Samson. Les éléments suivants y ont déjà été présentés :

- Le mausolée Borguet, situé à quelques pas de l'église Saint-Martin de Sorée, dans l'ancien cimetière de Sorée (Sorée) ;
- La borne-potale de Marie d'Inzefonds, située dans les bois sur un sentier reliant la chaussée de Gramptinne à la rue Les Forges (Gesves) ;
- Le calvaire d'à l'Crwè, situé à l'angle de la rue Bourgmestre René Bouchat et du chemin des Coriats, au lieu-dit « À L'Crwè » (Gesves) ;
- La grille d'accès du château de Haltinne, située à l'entrée du domaine du château de Haltinne (Haltinne) ;
- La chapelle du Sacré-Cœur, située dans un champ à l'angle de la rue des Raspailles et de la rue de Bonneville (Haltinne) ;
- Le mémorial de l'Armée secrète, situé rue du Mont-Sainte-Marie (Mozet) ;
- La chapelle Saint-Hubert, située au cœur de l'ancien village de Maizeroulle dans un bosquet au milieu des champs (Faulx-les Tombes) ;
- La borne-potale Notre-Dame de Lourdes, située à quelques pas de l'abbaye de Grandpré (Faulx-les Tombes).



TISSU ASSOCIATIF



TISSU ASSOCIATIF

AGENT TRAITANT : INGRID CAUWERS

Le tissu associatif est un facteur à la fois social, culturel, sportif et intergénérationnel pour notre commune.

A cet effet, la commune a voté le nouveau règlement d'octroi d'un subside aux associations et aux clubs gesvois afin de les aider encore mieux.

Dès lors, les associations reprises ci-après ont bénéficié d'un subside annuel allant de 250 € à 1250€ :

3x20 de Sorée	ASBL Brin d'Alice	ASBL Cree
Cercle Horticole Gesvois	Chez Lulu ASBL	Club des Séniors FLT
Club Séniors Haltinne	Comité des fêtes La Croisette	Culture et Loisirs ASBL
FRG Music	Fauvettes Gesvoises	Galo Condroz
GeneaGesves ASBL	Go Transition ASBL	Jeunesse de Mozet
La Boule Joyeuse	La Couture en Folie	Les Petits Jardiniers Gesves
Les Sonneurs du Val Mosan	Les Todi Djon'nes	Les Ultras Gesvois
Ludotium	Maison des Jeunes de Gesves	Maison des Jeunes de Sorée
MDR Event	PAC	Patro Jean XXIII
Quartier du Pourrain	RES Gesvoise	RCS Faulx-Les Tombes
RCSB Faulx-Les Tombes	RFC Sorée	Taekwondo Condruzien
Team Faulx-Les Tombes	Tennis de Table ASBL	Un Cœur pour la Vie ASBL
Union des Associations et Clubs Gesvois	Union Royale Culturelle FLT	Unité Scoute Gesves-Samson
UPEA-Nuances ASBL		

Ces associations et clubs gesvois disposent aussi d'une mise à disposition gratuite d'une salle communale par an et de l'ensemble du matériel communal.

La commune a également veillé à promouvoir gratuitement les activités de ce tissu associatif via les outils de communication communaux (Gesves info, L'Echo du Samson, site Internet, ...)

L'Union des associations et des clubs du grand Gesves ont fait l'objet d'un soutien communal (prêt matériel, montage de chalets, ...) notamment dans le cadre de l'organisation de la kermesse, de la route du vin, de la nuit romantique, ...

Au niveau des associations sportives, le Hall des Sports et les salles sont mises à leur disposition au prix très avantageux de 5 €/h.



3ÈME AGE



3ÈME AGE

AGENT TRAITANT : NATHALIE SEINE

En date du 30 novembre 2020, la Commune compte, parmi ses 7235 habitants, 1654 habitants qui ont 60 ans et +.

CONSEIL COMMUNAL DES AINÉS

A l'occasion du changement de législature fin 2018, un appel à candidature a été lancé et le Conseil Communal des Aînés, a été renouvelé. Vous trouverez plus d'informations sur le CCA dans l'onglet « Comités-Commissions-Conseils » de ce rapport.

SERVICE DU 3ÈME AGE - ACTIVITES 2020

La crise sanitaire que nous traversons depuis maintenant plus de 9 mois ne nous a pas permis de maintenir les différentes activités telle que la traditionnelle fête des aînés organisée habituellement en juin ou encore les journées détente.

REUNIONS DU CCA 2020

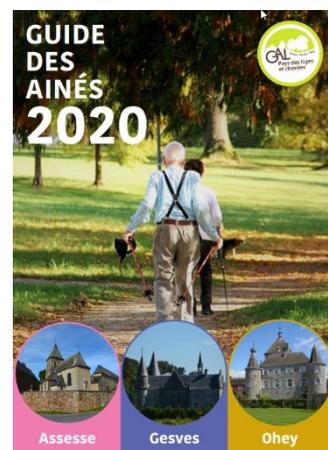
Les différentes réunions du CCA, en ce y compris celles relatives au projet « Ville Amie Des Aînés », n'ont, elles non plus, pu être maintenues.

GUIDE DES AINÉS

Le projet « Action sociale » du GAL, en collaboration avec les relais-aînés des CPAS d'Assesse, Gesves et Ohey ainsi que les CCCA et les instances communales, a réalisé un guide social destiné aux seniors (65 ans et +) de notre territoire.

Outre l'éventail habituel d'adresses utiles, ce guide se veut également informatif et aborde des thèmes ciblés sur les préoccupations spécifiques aux seniors : **la santé, le logement, la mobilité, la vie sociale, les droits sociaux, l'aide juridique...**

Pour chacun de ces thèmes, le guide fournit des informations claires, rapides et efficaces qui renvoient le senior à des services, associations, événements et institutions près de chez lui selon sa localité et son besoin.



Le Guide des Aînés GAL 2020 est gratuitement à disposition de tous les foyers comprenant une ou plusieurs personnes de 65 ans ou plus dès à présent !

La distribution a été mise en place par les communes de Gesves et Ohey durant juillet et août, à laquelle ont participé les jeunes d'« Eté Solidaire ».

De sincères remerciements à tous les seniors qui ont participé à la réalisation de ce guide par leurs commentaires, remarques et corrections, ainsi que tous les professionnels qui ont apporté leur pierre à l'édifice !



LES AINES FACE AU COVID19

Différentes initiatives ont été prises pour essayer de lutter contre l'isolement que la crise sanitaire et le confinement ont pu entraîner pour certains de nos aînés.

- Courrier personnel à tous nos aînés de plus de 70 ans avec rappel de divers numéros de téléphone utiles
- Appel téléphonique à toutes les personnes de plus de 70 ans pour prendre de leurs nouvelles et s'assurer qu'ils étaient bien entourés.

Pour guider les aînés dans leurs démarches administratives urgentes, leur livrer des vivres ou des journaux d'information, ou simplement répondre à leurs questions, les services communaux et du CPAS ainsi que des citoyens solidaires sont à leur disposition pour trouver avec eux des solutions



CENTRE PUBLIC D'ACTION SOCIALE



CENTRE PUBLIC D'ACTION SOCIALE

CRISE DU COVID : BILAN PROVISOIRE AU 30/11/20

RECETTES :

Subsides :

Soutien à la maison de repos :

10.750 € (250 € x 43 lits) de l'AVIQ – versés en 2 x (7.166, 67 € et 3.583, 33 €)

17.200 € (400 € x 43 lits) de l'AVIQ

Ces sommes doivent couvrir la période allant de mars à décembre 2020.

Déclaration sur l'honneur à rentrer pour le 31/03/21.

Nouveau soutien de 17.200 € (400 € x 43 lits) pour couvrir la période allant jusqu'au 31/03/21.

Soutien à l'aide alimentaire :

1.628 € du S.P.P. Intégration Sociale - à recevoir en 2 x (1.221 € et 407 €), pour des aides alimentaires à destination des plus vulnérables (distribution de colis alimentaires, distribution de repas préparés, octroi de bons d'achats à utiliser dans les magasins – tickets S, bons alimentaires, remboursement du ticket de caisse-) octroyées entre le 01/04 et le 31/12/20.

Du matériel d'hygiène de 1ère nécessité permettant la protection contre le coronavirus COVID-19 peut également être acheté via ce subside et distribué en parallèle aux denrées alimentaires.

Fichier Excel à établir et rentrer pour le 28/02/21 *

Réponse à l'appel à projet « soutien d'urgence au secteur de l'aide alimentaire » de la D.G.O.5 : subside de 6.500 € pour soutenir et renforcer, du 12/03 au 31/12/20, l'offre d'aide alimentaire (récolte et stockage de denrées, achat de denrées et produits de 1^{ère} nécessité, préparation de repas/colis, bons alimentaires, chèques, livraison, défraiement de bénévoles, sauf frais de personnel). Déclaration sur l'honneur à rentrer pour le 31/03/21.

Le Centre a répondu au nouvel appel à projets de la D.G.O.5, dans le cadre du Plan « Get Up Wallonia », et va obtenir, par ce biais, une aide complémentaire de 8 415 €, couvrant le 1^{er} semestre 2021. Le dossier justificatif est à rentrer pour le 01/09/21.

Soutien à l'économie sociale :

5.000 € de la R.W.



Fonds spécial de l'aide sociale :

3.755, 51 € à ajouter au montant du subside normal. (Mais courrier R.W. du 24/08/20, où il est question d'une dotation générale de 51.914 €, et d'une dotation exceptionnelle de 7.661, 14 €, ce qui ferait un total de 59.575 €, alors que la dotation générale initialement prévue était de 57.483, 56 €, et le complément prévu était de 3 755, 51 €, ce qui ferait un total de 61.239, 07 €).

Médiation de dettes :

167 € à recevoir de la R.W. pour l'achat de matériel de protection (gel hydro, masques chirurgicaux, plexi à poser).

Déclaration de créance rentrée par mail à la R.W. (D.G.O.5)

Aide sociale forfaitaire :

50 €/mois/bénéficiaire du RIS, de juillet à décembre, que le S.P.P. Intégration remboursera en 2 X aux C.P.A.S.

En principe, remboursement, en 2020, de 85 % des aides octroyées, et remboursement de 15 % en début 2021, mais ce, sur base d'une estimation du S.P.P. Intégration Sociale...

Et donc, 9.605 € reçus du S.P.P. Intégration Sociale, fin août, ce qui ne couvrira pas 85 % des aides qui seront effectivement octroyées sur le semestre, au vu de l'augmentation du nombre de dossiers RIS, ces derniers mois.

L'aide complémentaire de 50 €/mois/bénéficiaire du RIS va être prolongée au 1^{er} trimestre 2021.

Aides sociales diverses :

31.193 € du S.P.P. Intégration Sociale – à recevoir en 2 x (23.394, 75 € et 7.798, 25€) – pour pouvoir octroyer des aides matérielles, sociales, médicales, médico-sociales ou psychologiques aux usagers du Centre.

Ce subside devait initialement être utilisé entre le 01/04 et le 31/12/20. Il pourra finalement être utilisé jusqu'à la fin de l'année 2021.

Par « usager », on entend toute personne dans une situation difficile, ayant perdu une partie de ses revenus et/ou de son pouvoir d'achat, suite au COVID 19, et qui fait appel, ou pourrait être éligible pour faire appel aux services relevant des missions du Centre, sous quelle que forme que ce soit.

- Aides au logement, y compris les charges, hormis la caution locative ;
- Aides relatives à la consommation d'énergie, y compris accompagnement et guidance sociale et budgétaire ;
- Aides au soutien numérique –démarches en ligne, contacts sociaux et soutien scolaire- ;
- Aides psychosociales –violences conjugales, anxiété, troubles psychiatriques- ;
- Aides en matière de santé ;
- Aides aux paiements de factures impayées du fait d'une diminution de ressources ;
- Aides pour d'autres besoins primaires ;



- Lutte contre la pauvreté infantile).

+

2.712 € pour faire face à des frais de personnel, de fonctionnement et d'investissements liés à la réalisation de ces objectifs. (Les investissements et achats durables sont couverts à hauteur de 500 € H.T.V.A. maximum)

Rapport électronique à transmettre via l'application web « Rapport unique » pour le 28/02/21, pour l'utilisation 2020.

Fonds de l'eau :

663, 62 € d'augmentation du droit de tirage

(Fonds énergie :

3.201, 94 € d'augmentation du subside)

(Secteur du livre et de l'édition :

Subside de 772 € accordé par la Fédération Wallonie-Bruxelles, pour permettre au C.P.A.S. d'acheter des livres pour ses usagers. Bon de commande transitant par le C.P.A.S. et facturé à la F.W.B.

Achats entre le 01 et le 30/11/20 et uniquement dans les librairies agréées. Le choix est fait de commander exclusivement des livres jeunesse, qui seront distribués aux familles suivies par le Centre, à l'occasion de la Saint-Nicolas.

Subside pour l'informatisation et la digitalisation des services :

Un subside régional de 20.000 € va être versé à la Commune, fin décembre, pour couvrir des frais d'achats de matériel informatique, logiciels (sécurité, connexions à distance, visio-conférence, ...), formation au télétravail, développements d'application, communication, optimisation des processus, meilleure accessibilité des services au public.

35 % de ce subside devront être rétrocédés au C.P.A.S., soit 7.000 €.

Le subside couvrira 75 % des dépenses effectuées dans le cadre ci-dessus mentionné, entre le 01/09/20 et le 30/09/21.

Le dossier justificatif devra être rentré à la Région wallonne pour le 01/12/21.

Dépenses en moins

- Au niveau des jetons de présence : C.A.S. remplacé par B.P. en avril.
Pas de réunion du Comité de Concertation au 1^{er} semestre.
- Au niveau des frais d'animation au Foyer : pas d'animations « coûteuses » durant 1 trimestre. Et annulation des 2 excursions en autocar qui étaient initialement prévues.
- Au niveau du taxi social : moins de frais de déplacement des bénévoles à rembourser, durant 2 mois.



Dons en nature :

Pour la banque alimentaire :

- -Œufs et figurines en chocolat (magasin ALDI via a.s.b.l. St-Vincent de Paul)
- -Chocolats (Contes de fèves)
- -Jus de fruits – jus de légumes – confitures - carottes (don d'un commerçant)
- -100 kgs de pommes de terre (via la Bourse aux dons. 20 € pour frais de lavage et d'emballage + trajet aller-retour vers Thorembais-Les-Béguines, à charge du Centre).
- -300 kgs de pommes de terre, acheminés par Distri-denrées, pour compléter les légumes reçus de la criée de Malines.

Pour le Foyer :

- -matériel d'animation, jeux, livres, déco
- -pâtisseries et douceurs diverses
- -prestations artistiques gratuites dans le parc (D.J. M. Ronveaux, lanceurs de drapeaux, petits concerts, ...)
- Le Foyer a gagné, via un concours, une petite piste de pétanque

Dons de particuliers pour les usagers du Centre et les résidents des I.L.A. :

- -vêtements enfants de 2^e main et vêtements chauds pour jeunes enfants,
- -matériel de puériculture
- -masques artisanaux en tissus
- -100 sachets de bonbons, à distribuer aux enfants de familles précarisées, pour la St-Nicolas ou la Noël
- -Opération de récolte de « boîtes à chaussures – cadeau » jusqu'au 18/12, via la Maison Médicale de Gesves. Distribution via le service social du C.P.A.S., juste avant les fêtes de fin d'année.

Pour le personnel :

Visières de protection (la Ressourcerie namuroise)

Aides en personnel :

- Renfort fourni par la Commune :
Prestations à ½ temps au Foyer, de mi-mars à fin mai, comme technicienne de surface
Au niveau administratif, mise à disposition, à raison d'1/5^e temps, d'un agent référent P.S.T., pour avancer à ce niveau, car P.S.T. en standby depuis début 2020, faute de temps suffisant à y consacrer.
- Renfort fourni par le GAL : soutien psychologique ponctuel, par téléphone, à certains travailleurs. Et « espaces paroles » mis en place au Foyer, en septembre/octobre (3 séances organisées). De nouvelles séances auront lieu dès qu'il sera à nouveau possible d'organiser des réunions d'équipe en présentiel.
- Accompagnement par le Dr J, en tant que médecin coordinateur, au niveau de la maison de repos.
- Accompagnement via les services du Gouverneur de la Province, de la R.W., et de M.S.F.



DEPENSES :

Frais de personnel :

Absentéisme important dans tous les services au niveau du personnel en raison de nombreuses quarantaine. Un agent du service social est en congé de maladie de longue durée.

La maison de repos a dû renforcer son personnel tout au long de la crise COVID. Une partie des congés payés, récup', RTT', qui auraient dû être accordés aux membres du personnel entre mi-mars et mi-juin ont été reportés (y compris des soldes de C.P. 2019), du fait de la surcharge de travail et de l'absence pour maladie de certains travailleurs. ***Cela représente un coût important à charge du CPAS.***

Télétravail :

Durant 8 semaines, lors du 1^{er} confinement, plusieurs membres du service social général n'ont presté que la 1/2 de leur temps de travail habituel, sans perte de salaire -et sans prise de congés payés durant cette période-.

D'autres membres du service social et du service administratif ont presté une partie de leur temps de travail à domicile, mais avec une efficacité moindre, liée à la présence de leurs enfants, et au manque, voire à l'absence d'équipement informatique adapté.

A noter que le télétravail s'est poursuivi et même accentué suite à la 2^e vague, la 1^{ère} vague ayant en quelque sorte servi de période de test, et ayant permis une meilleure organisation par la suite.

Le souhait de plusieurs membres du personnel est d'ailleurs que le télétravail partiel reste possible, à l'avenir.

Confinement :

Ouvrier bâtiment du Centre, mis à disposition de la Commune : cet ouvrier à temps plein ne preste pas du tout durant 8 semaines, puis preste à 1/4 temps durant 2 semaines, puis preste à 1/2 temps durant 2 semaines, et ce, sans perte de salaire ni prise de congés payés pendant cette période.

(A noter que ce même ouvrier, ainsi que les ouvriers en article 60 mis à disposition de la Commune, bénéficient aussi des après-midis de dispenses de service pour cause de canicule, accordées le 07, 10, 11 et 12/08, au personnel communal et pas au personnel C.P.A.S...)

Solde de congés payés plus important que les années précédentes.

Achat de matériel :

- Matériel informatique et connexions à distance : 2.347 €
- Produits de nettoyage, produits de désinfection, masques, gants, tenues de protection, poubelles individuelles à couvercle : 3.491 €
- Tests sérologiques : 1.100 €
- Blanchisserie/couture (poudre désinfectante, tissus, élastiques, etc...) : 1.144 €
- Plexiglas/polycarbonate/bois (accueil visiteurs Foyer, travailleurs bureaux et blanchisserie) : 1.956 €



- Thermomètres : 171 €
- Masques FFP2 : 807 €

Fabrication de masques en tissus :

Pendant 2 mois, les 2 couturières ont consacré la majeure partie de leur temps de travail à la confection de centaines de masques. Ces masques ont été donnés aux membres du personnel du Centre ou de la Commune ou ont été vendus à des particuliers, à un prix inférieur à leur coût de production.

Banque alimentaire :

L'ampleur prise par la banque alimentaire, ces derniers mois, a entraîné une surcharge de travail conséquente, au niveau du personnel administratif, non compensée par un renfort en personnel, en 2020.

Une mise à disposition gratuite d'un agent administratif communal à ½ temps est prévue, à partir de 2021.

Ce renfort en personnel est attendu avec impatience et soulagement.

« Mérite communal » : participation du C.P.A.S., à raison de 40 €/personne, dans les chèques cadeaux de 150 €/personne :

1.160 € (et 3.190 € à charge de la Commune), vu les 29 personnes récompensées

Nouveaux dossiers sociaux en lien avec la crise du Covid (depuis fin mars) : 23

L'arrêté royal n° 43 du 26/06/20, modifiant la loi du 26 mai 2002 concernant le droit à l'intégration sociale visant une augmentation temporaire du taux de remboursement du revenu d'intégration par l'Etat vis-à-vis des C.P.A.S. dans le cadre du COVID-19 est paru au Moniteur le 03/07/20.

Afin de soutenir financièrement les C.P.A.S. dans le cadre du COVID-19, cet arrêté prévoit une augmentation temporaire de 15 % du taux de remboursement du revenu d'intégration par l'Etat à l'égard des C.P.A.S..

*L'augmentation s'applique lorsque le revenu d'intégration a été octroyé à un bénéficiaire du revenu d'intégration dont la demande a été introduite entre le 01/06/2020 et le 31/12/2020 et qui n'a pas bénéficié du revenu d'intégration au cours des trois derniers mois précédant sa demande. *****

Autres dossiers : nombreux dossiers supplémentaires et nombre de dossiers d'aides alimentaires en hausse marquée, à partir du déconfinement, début juin.

Hausse des aides alimentaires :

- En janvier : 27 ménages (représentant 85 personnes)
- En février : 19 ménages (représentant 76 personnes),
- En mars : 23 ménages (représentant 71 personnes)
- En avril : 23 ménages (représentant 76 personnes)
- En mai : 24 ménages (représentant 78 personnes)



- En juin : 34 ménages (représentant 103 personnes)
- En juillet : 45 ménages (représentant 117 personnes).
- En août : 51 ménages (représentant 139 personnes)
- En septembre : 56 ménages (représentant 163 personnes)
- En octobre : 54 ménages (représentant 156 personnes)
- En novembre : 56 ménages (représentant 164 personnes)

Dans environ 2/3 des cas environ, il s'agit de personnes répondant aux critères définis en CAS (R.C.D. ou seuil de pauvreté).

Il y a aussi 19 dossiers de personnes ne répondant pas aux critères, mais faisant face à des difficultés particulières, et pour lesquelles le B.P. ou le CAS ont marqué spécifiquement leur accord.

Retard pris dans certains domaines et missions, pour se consacrer aux tâches essentielles et à la lutte contre le virus. Temps de travail consacré à certaines missions en lien avec la crise (par exemples : lecture et analyse des nombreux textes législatifs et circulaires, développement de l'offre d'aide alimentaire, contacts téléphoniques aux personnes âgées, mise en application des mesures successives en lien avec le confinement progressif, puis le déconfinement progressif, puis le reconfinement, soutien-encouragement-écoute-conseil aux équipes, information/communication aux usagers-population-conseillers, recherches et commandes d'équipements de protection ou fabrication artisanale de certains d'entre eux, renforcement des procédures de nettoyage-désinfection, lecture des P.V. de la cellule de crise mise en place au niveau communal, réunions de la cellule de crise avec médecin coordinateur à la maison de repos, maintien de la cohésion au niveau du personnel).

Le suivi du P.S.T. avait dû être mis en suspens, au vu des circonstances.

Mais une aide, fournie au Centre, depuis août, par le biais d'A S, agent référent du P.S.T. communal, à raison d'1/5^e temps, a pu aider à relancer le processus.

Les priorités ont pu être définies, fin octobre, lors d'une réunion réunissant une délégation du Conseil de l'Action sociale et du service social.

Tensions marquées au niveau du personnel :

- Stress post-traumatique avec expression de sentiments de colère, frustration, angoisse, insécurité, abandon, ...
- Séquelles Covid,
- Comportement irrationnel (présentéisme, avec symptômes de type Covid)
- Revendications en ce qui concerne l'octroi de congés supplémentaires ou de primes. (7.500 € ?)
- Départ précipité



Plusieurs places libres au Foyer, durant plusieurs mois, qui ne se « remplissent » pas et donc, perte de financement Inami, et perte de rentrées au niveau des factures d'hébergement.

-Accompagnement par le Dr J, en tant que **médecin coordinateur**.

Coût en 2020 : environ 9 500 €, à partir du 15/03.

Le Conseil a décidé de passer une convention avec l'intéressée, pour un maintien de cette fonction de médecin-coordonateur, à l'avenir. (Lien avec le plan interne d'urgence, au niveau de la maison de repos. Lien à faire aussi avec le plan d'urgence communal.)

-Facturation à prévoir de la part de Liantis, S.E.P.T. du Centre, pour sa participation au niveau du testing du personnel de la maison de repos et de relais dans le cadre du tracing et de l'analyse d'éventuels clusters de contaminations au sein de l'administration. Montant ?

Activités collectives telles qu'ateliers Eco-Watchers, ateliers estime de soi, cours de permis de conduire, cours de français, etc... reportées, annulées, ou données mais avec un nombre de participants réduits, ou en distanciel et non en présentiel.

Annulation de la plupart des activités d'animation, données par des bénévoles, au sein du Foyer, pendant plusieurs mois.

Annulation ou report de différentes formations en présentiel, pour le personnel. (Transformation d'une partie de ces formations en « webinaire », mais le matériel informatique adéquat manque).

Suspension des cours de français, en présentiel, pendant 3 mois, puis réorganisation de ceux-ci, en plus petits groupes.

Annulation des Espaces paroles, à destination du personnel social, de mi-mars à mi-novembre.



LOGEMENT



LOGEMENT

AGENT TRAITANT : LANGE CHARLOTTE

INTRODUCTION

Le droit à un logement décent est un droit fondamental et un objectif primordial indissociable de la dignité humaine. La Commune est un des acteurs clés dans la mise en place d'une politique du logement, en collaboration avec le Centre Public d'Action Sociale, les Logis Andennais, l'Agence Immobilière Sociale Andenne-Ciney, le Groupe d'Action Local et le SPW. Elle doit agir pour que le logement soit accessible à tous.

Le Collège communal entend poursuivre son action en matière de logement social, conscient que dans ce secteur, la demande est de loin supérieure à l'offre.

MISSIONS DU « SERVICE LOGEMENT »

Le service logement a pour mission d'écouter, d'informer, d'aider, d'orienter et de conseiller les habitants pour tout ce qui a trait au logement, à savoir :

- Aider et orienter les personnes à la recherche d'une habitation ;
- Apporter une aide administrative ;
- Assurer le suivi des demandes de logements à caractère social ;
- Informer les citoyens sur les aides et primes accordées par la Région Wallonne en matière de logement et l'octroi de prêts pour construire ou transformer une habitation ;
- Relayer pour les constats d'insalubrité et orienter les propriétaires ou locataires en litige vers les services compétents ;
- Être le relais entre l'Agence Immobilière Sociale et la Commune ;
- Être le relais entre les Logis Andennais et la Commune ;

Il veille à donner une réponse adéquate aux citoyens et ainsi les orienter vers l'organisme compétent.

Le service logement se trouve dans les bureaux du Centre Public d'Action Sociale, Rue de la Pichelotte, 9A à 5340 Gesves et est accessible tous les jours, uniquement sur rendez-vous.



PARC LOCATIF COMMUNAL

Le service logement gère actuellement un logement d'urgence sur le site de la Pichelotte, créé en mars 2019 et un à Haltinne, un logement stable à Faulx-les-Tombes et trois à Sorée, dont 2 rénovés dans le courant de l'année 2019. Le service d'Initiative Locale d'Accueil gère trois logements et le Centre Public d'Action Sociale a un logement stable. Les autres logements communaux sont gérés par les logis Andennais et l'Agence Immobilière Sociale Andenne-Ciney.

Actuellement, on peut compter 59 logements publics sur la Commune de Gesves qui se répartissent comme suit :

❖ LOGEMENTS COMMUNAUX GÉRÉS PAR LA COMMUNE.

- FAULX-LES TOMBES – Rue de l'Eglise
 - 1 logement destiné au curé desservant
- SOREE - Rue du Centre
 - 1 logement de type classique
- SOREE - Rue des Bourreliers
 - 2 logements classiques
- HALTINNE : Rue Léon Pirsoul
 - 1 logement d'urgence meublé

❖ LOGEMENTS COMMUNAUX GÉRÉS PAR LE CENTRE PUBLIC D'ACTION SOCIALE

- GESVES – Rue de la Pichelotte
 - 1 logement d'urgence

❖ LOGEMENTS DU CENTRE PUBLIC D'ACTION SOCIALE GÉRÉS PAR LE SERVICE D'INITIATIVE LOCALE D'ACCUEIL.

- GESVES – Rue du Haras
 - 3 logements

❖ LOGEMENTS APPARTENANT AU CENTRE PUBLIC D'ACTION SOCIALE.

- GESVES – Rue Bouchet
 - 1 logement



❖ **LOGEMENTS COMMUNAUX GÉRÉS PAR LA S.L.S.P. LES LOGIS ANDENNAIS.**

- GESVES – site de « La Pichelotte » - Rue de la Pichelotte
 - 6 logements moyens (1^{er} étage aile gauche).
- GESVES – Rue des Moulins
 - 8 logements sociaux
- HALTINNE – Rue de Strud
 - 6 logements sociaux
- MOZET – Rue de Mozet
 - 6 logements sociaux
- MOZET – Rue des deux chênes
 - 3 logements sociaux

❖ **LOGEMENTS COMMUNAUX GÉRÉS PAR L'AGENCE IMMOBILIÈRE SOCIALE ANDENNE – CINEY.**

- GESVES – site de « La Pichelotte » - Rue de la Pichelotte
 - 6 logements (aile droite)
 - 5 logements moyens P.C.D.R. (2^{ème} étage aile gauche)
- FAULX-LES-TOMBES – Rue de l'Eglise
 - 3 logements
- FAULX-LES-TOMBES – Rue de la Goyette (Maison de l'Entité)
 - 1 logement
- SOREE – Rue du Centre
 - 2 logements
- HALTINNE – Rue Léon Pirsoul
 - 3 logements



❖ NOUVEAUX PROJETS LOGEMENT.

Deux nouveaux logements inscrits dans les Plans Logement sont en cours de réalisation au Presbytère d'Haltinne. Les travaux de rénovation vont bientôt commencer. Deux nouveaux logements inscrits dans le plan logement, vont y être créés.

Création de 5 logements « Espaces Intergénérationnels » sur le site de « La Pichelotte » via la fiche PCDR. Les travaux seront bientôt terminés.

ETAT D'AVANCEMENT PLANS BISANNUELS DU LOGEMENT

PLAN DU LOGEMENT 2007-2008

- **FICHE 1** : Aménagement de 6 logements sociaux à Strud-Haltinne. Ils sont gérés par les Logis Andennais.
- **FICHE 2** : Aménagement de 6 logements au 1^{er} étage aile gauche de la Pichelotte. Ils sont gérés par les Logis Andennais.
- **FICHE 3** : Le projet d'aménagement d'un logement moyen à l'ancien presbytère de Haltinne a été regroupé, suite à l'accord du SPW, avec le projet de la **fiche 2** du Plan du Logement 2009-2010 qui consiste en l'aménagement de 2 logements moyens.
- **FICHE 4** : Aménagement de 8 logements sociaux Rue des Moulins à Gesves. Les logements sont occupés depuis août 2018 et gérés par les Logis Andennais.

PLAN LOGEMENT 2009 – 2010

Tel qu'approuvé par le Gouvernement Wallon en date du 8 décembre 2009.

- **FICHE 1** : Aménagement de 5 logements au deuxième étage de l'aile gauche de la pichelotte. Cette fiche a été extraite du plan logement pour être introduite via le PCDR et fait l'objet de la 2^{ème} convention PCDR. Les logements sont occupés depuis juillet 2014 et gérés par l'AIS.
- **FICHE 2** : Presbytère de Haltinne : Aménagement de 2 logements moyens.
- **FICHE 3** : Centre récréatif, Rue des Deux Chênes, 10 à Mozet : Aménagement de 3 logements sociaux. Les logements sont occupés depuis mars 2016 et gérés par les Logis Andennais.
- **FICHE 4** : Foyer Saint-Antoine - Rue de Mozet, 1 à Goyet : Aménagement de 6 logements sociaux. (Dépendances du Foyer St Antoine). Ils sont occupés depuis août 2016 et gérés par les Logis Andennais.

PLAN LOGEMENT 2012-2013

NEANT



PLAN LOGEMENT 2014-2016

1. Plan Logement 2014-2016 introduit mais refusé par la Région Wallonne
2. Recours introduit, également refusé par la Région Wallonne
3. Fiche PCDR – Création de 5 logements à loyer modéré, espace de convivialité et abords sur le site de « La Pichelotte ». Le marché a été attribué le 6 mai 2019. Les travaux sont en cours de réalisation.

NOTRE VOLONTÉ – NOS PRIORITÉS

Une déclaration de politique du logement a été adoptée au Conseil Communal d'octobre 2019, avec les priorités suivantes :

- Mise en place d'une politique favorisant les logements à loyer modéré pour nos jeunes
- Mise en place d'une politique favorisant des logements adaptés pour nos seniors
- Continuer la collaboration avec les Logis Andennais et l'Agence Immobilière Sociale Andenne-Ciney
- Améliorer la qualité du bâti et de l'offre de logement
- Réfléchir à de nouvelles formes d'habitat et d'habiter
- Sensibiliser et aider les citoyens à améliorer l'isolation de leur logement
- Création d'un nouveau logement d'urgence
- Etablir une procédure d'attribution pour les logements communaux

Conformément aux législations qui régissent cette matière, la volonté du Collège communal est de diversifier au maximum les types de logements disponibles ou accessibles sur le territoire gesvois.

Le Collège communal veut user de toutes ces prérogatives pour élargir son champ d'activités en matière de logement et ainsi devenir, plus encore, un acteur du logement à part entière.



**OPERATION DE DEVELOPPEMENT RURAL
FONDATION RURALE DE WALLONIE
(FRW)**



OPERATION DE DEVELOPPEMENT RURAL FONDATION RURALE DE WALLONIE (FRW)

AGENT TRAITANT : NATALIA GONZALEZ

PROGRAMME COMMUNAL DE DÉVELOPPEMENT RURAL 2006-2016

LE VICIGAL SUIV SON COURS

Parmi les fiches activées du PCDR 2010-2016, **le projet de création d'une dorsale de mobilité douce** et touristique sur le territoire (voie verte), s'inspirant du tracé de l'ancien vicinal reliant l'actuelle gare SCNB de Courrière au village de Perwez, en passant au cœur des villages de Gesves et Ohey, et s'intégrant dans le grand réseau Ravel, **fait l'objet d'une convention de financement « Développement rural »** approuvée par le Ministre en décembre 2016.

Les quatre communes concernées par la dorsale, Assesse, Gesves, Ohey Huy, et Yvoir, ont signé en mars 2017 une convention transcommunale et l'INASEP a été désigné comme auteur de projet.

En 2020, les négociations avec les propriétaires privés (20 dossiers d'acquisition) sont arrivées à leur terme. Près de 4 années auront été nécessaires. Sur les 18 dossiers Gesvois dans les mains du CAI, la quasi-totalité a été signée.



L'INASEP a achevé sa mission d'auteur de projet et a communiqué les plans d'emprise de l'ensemble du tracé du ViciGAL à chaque commune. Le dossier de demande de permis d'urbanisme est en cours de traitement chez le Fonctionnaire délégué.

Les marchés publics pour les 5 communes concernées seront pilotés par la commune de Gesves.

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter la fiche projet sur <http://www.tiges-chavees.be/project/vicigal>



PROGRAMME COMMUNAL DE DÉVELOPPEMENT RURAL 2017- 2027

RAPPELS

La Commune de Gesves, forte de son expérience de 2006 à 2016, a décidé en 2017 de lancer un nouveau PCDR, Programme Communal de Développement Rural. Il s'agit d'une dynamique soutenue par la Wallonie, dont le but est de valoriser les ressources du territoire et d'améliorer la qualité de vie des habitants.

Comment ? En associant les habitants, forces vives et élus de l'entité de Gesves à l'élaboration puis à la mise en oeuvre de projets concrets pour un développement de la commune qui réponde vraiment à leurs besoins et souhaits. Le PCDR a également pour vocation de valoriser les caractéristiques rurales de la commune. Pour mener à bien cette opération, la Commune bénéficie de l'accompagnement de la FRW, Fondation Rurale de Wallonie.

En janvier 2018, le Collège communal a lancé un plan de communication pour faire connaître le PCDR aux Gesvois et les mobiliser dans le cadre d'une vaste consultation de la population.

Grâce à cela, nous avons pu mener à bien la phase « DIAGNOSTIC » du PCDR. Le diagnostic a mis en avant les atouts et faiblesses de notre commune.

« Regards croisés sur la commune de Gesves »

Cette synthèse du diagnostic de la commune basé sur des données objectives (statistiques, cartographie, etc.) et sur l'avis des Gesvois fut publié en 2018 et est disponible à l'Administration communale ainsi que sur www.pcdr-gesves.info

La version complète du diagnostic peut être consultée à l'Administration communale.



2019 – INSTALLATION DE LA CLDR – DÉFINITION DES ENJEUX ET DE LA STRATÉGIE

A partir des atouts et faiblesses rapportés dans le diagnostic **SIX ENJEUX** ont été dégagés par la CLDR concernant l'avenir de Gesves :

- Enjeu n°1 Maintenir le caractère rural de l'entité tout en répondant aux besoins du futur
- Enjeu n°2 Devenir une commune de référence en matière de protection de l'environnement et d'utilisation rationnelle de l'énergie
- Enjeu n°3 Soutenir les initiatives associatives villageoises pour lutter contre le phénomène de village dortoir
- Enjeu n°4 Faire de Gesves une commune solidaire qui offre les infrastructures et services nécessaires au bien-être et à l'épanouissement de chacun
- Enjeu n°5 Mettre en place les conditions favorables au maintien et au développement d'activités économiques durables



Enjeu n°6 Développer une gouvernance locale basée sur la participation citoyenne

La CLDR a ensuite traduit ces **enjeux** en **objectifs**. Pour ce faire, les objectifs ont été compilés en **projets** et **moyens**. Travailler dans l'ordre Enjeux → Objectifs → Projets est un exercice difficile mais nécessaire à la rédaction aboutie d'une fiche-projet.

Exemple*:

Enjeu n°1 – Maintenir le caractère rural de l'entité tout en répondant aux besoins du futur

Piste d'objectif – Faciliter et sécuriser les modes de déplacement alternatifs à la voiture individuelle

Moyens – En développant le réseau de liaisons douces/ En favorisant la mobilité partagée/etc.

Piste de projets – Aménagements de sentiers, de pistes cyclables en ciblant les liaisons utilitaires à l'intérieur des villages et les connexions au ViciGAL/ Piste cyclable Mozet-Naninne-Namur/ Organisation de pédibus/ Aménagement de parkings vélos/ etc.

**La liste des objectifs, moyens et projets est consultable sur le PV de la réunion du 4 avril 2019 via www.pcdr-gesves.info*

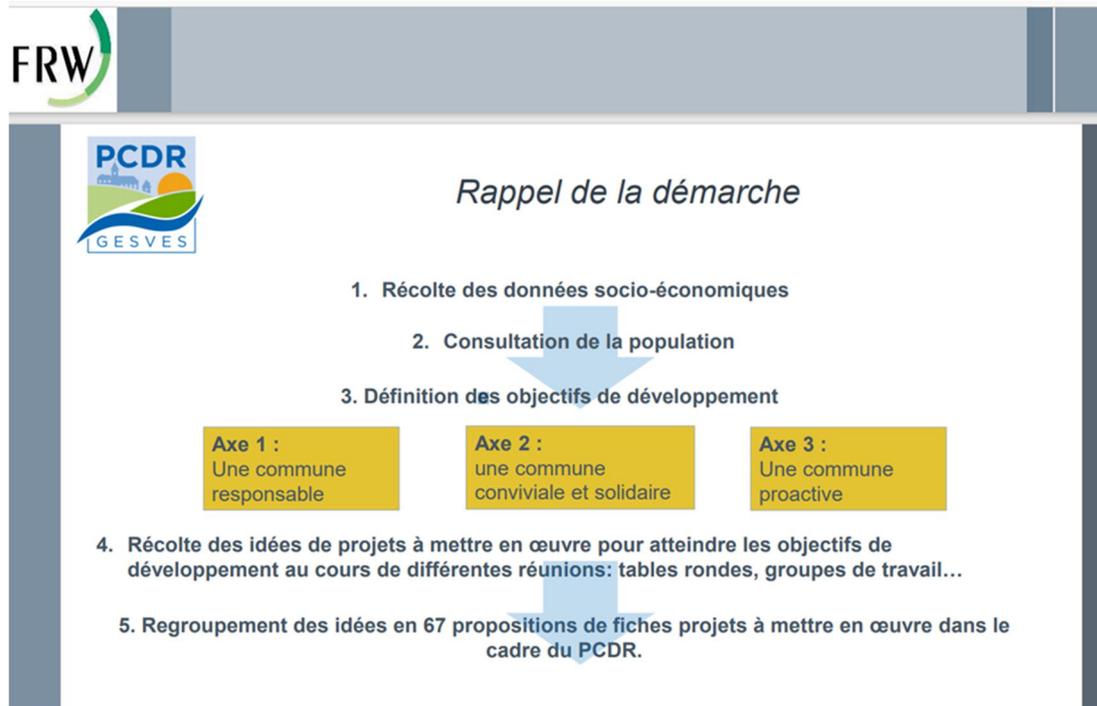
Une fois les enjeux définis, la CLDR, avec l'aide de la FRW, a proposé une **STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT** comprenant 3 axes essentiels :



Ces trois axes se déploient sous forme de thématiques: Biodiversité, Aménagement du territoire, Mobilité, Jeunesse, Tourisme, etc.



Sur la base du travail réalisé en 2019 autour des enjeux, objectif et stratégie et poursuivant le travail de récolte de données autour des différentes thématiques, **la FRW, la CLDR et la Commune ont pu réaliser un LIVRET DE FICHES-PROJETS** répondant aux divers objectifs mis en avant en 2019. Plusieurs réunions ont permis d'y parvenir...



- 8 janvier 2020 : réunion de **coordination**

Cette réunion de coordination entre la FRW et le Collège s'est tenue afin d'identifier au sein de la stratégie de développement, les projets en cours et à venir, et le type de réunion à organiser pour récolter les idées de projets pour le PCDR.

- 8 janvier 2020 : table-ronde **Economie/Patrimoine**

Une rencontre a eu lieu avec l'échevin de l'Economie et du Patrimoine et l'agent en charge de cette matière afin de collecter toutes les actions déjà mises en place au sein du territoire Gesvois. Il s'avère que bon nombre de projets sont déjà en cours. Une enquête Economie et Emploi a été publiée en ligne et distribuée en version papier à l'accueil de l'Administration communale.

- 28 janvier 2020 : réunion de la **Commission communale de l'agriculture et de l'alimentation durable (CCAAD)**

La troisième réunion de cette commission instaurée en octobre 2019 et ouverte aux membres de la CLDR a permis d'approfondir les actions considérées comme prioritaires lors de la rencontre précédente :

- Développer une filière de la céréale au pain



- Associer les enfants des écoles communales à la production de légumes qui pourraient être utilisés dans les repas
- Améliorer la communication autour des producteurs locaux et de leurs produits
- 30 janvier 2020 : réunion du GT Nature et Biodiversité

Lors de cette réunion, des membres de la CLDR et d'autres invités sensibles à la thématique ont proposé des idées-projets concernant la Biodiversité à Gesves. Les idées ont été collectées et rassemblées selon leur similitude. Ensuite, des sous-groupes ont travaillé par « thème » d'idées et ont pu formuler des projets plus précis.

- 5 février 2020 : table-ronde Energie

Il s'agissait d'une réunion regroupant des personnes averties en matière d'énergie. Cette thématique a été traitée de manière transversale mais aussi spécifique, en fonction des défis de la commune de Gesves et en lien avec les objectifs de la stratégie de développement : augmenter la part des énergies renouvelables et de minimiser les consommations énergétiques et les émissions de CO2.

- 9 février 2020 : table ronde Jeunesse

La table-ronde Jeunesse a réuni une quinzaine de jeunes autour de projets déjà en cours, comme la « Place aux jeunes GesVOIX », un concours de dessin sur la mobilité et la sécurité routière à la campagne, et un voyage à Birkenau. Cette réunion a permis de collecter d'autres idées projets à l'aide d'un questionnaire dédié aux jeunes Gesvois et de mettre en avant le besoin de circulation de l'information concernant les activités sur la commune. D'autres réunions Jeunesse ont été organisées au cours de l'année en dehors du cadre de l'ODR II, ce qui a permis de collecter l'avis d'environ 200 jeunes sur le territoire Gesvois.

- 10 février 2020 : table-ronde Tourisme

Il s'agissait pour la FRW de rencontrer le service Tourisme, d'évoquer les diverses collaborations avec les opérateurs et les partenaires voisins et faire le bilan des projets en cours.

- 10 février 2020 : réunion présentation FRW au Collège

Cette réunion a permis de faire le point sur le déroulement du travail en cours

- 2 mars 2020 : table-ronde Logement

Les objectifs de cette réunion étaient d'une part de faire le point sur la situation de la commune en matière de logement, de mettre en avant la complémentarité des acteurs de terrain, et d'autre part, cibler les faiblesses et les manques à combler afin de déterminer les projets à mettre en place.

- 3 mars 2020 : table-ronde Culture

A l'instar de la table-ronde logement, les objectifs de cette réunion étaient d'une part de faire le point sur la situation de la commune en matière de culture, de mettre en avant la complémentarité des acteurs de terrain, et d'autre part, cibler les faiblesses et les manques à combler afin de déterminer les projets à mettre en place.



- 9 mars 2020 : réunion **présentation des fiches projets au Collège**

Le Collège communal a pris connaissance de la liste des projets du PCDR complétée avec les derniers groupes de travail. La stratégie de DR adaptée en fonction des remarques reçues par la CLDR a été communiquée au Collège également. Cette rencontre a mené à une discussion sur la pertinence de certains projets et sur l'ajout éventuel de projets oubliés. L'objectif étant de finaliser la liste des projets à présenter à la CLDR.

- 20 mai 2020 : réunion de **coordination**

Il s'agissait d'une reprise de contact et de la mise en place d'une stratégie pour poursuivre l'ODR (élaboration du PCDR) pendant la crise sanitaire :

- Identification des étapes et des moyens de communication
- Proposition de ligne du temps

- 15 juillet 2020 : réunion de **coordination**

Cette réunion avait pour but de renforcer la stratégie de communication pendant la période estivale et de préparer le travail de priorisation des projets pour septembre (réunion de la CLDR le 10 septembre 2020), notamment en établissant un ordre du jour efficace et en organisant une logistique adaptée à la situation sanitaire Covid19.

LA PRIORISATION DES PROJETS : UN LIVRET DE FICHES PROJETS A DÉJÀ ÉTÉ RÉDIGÉ.

Le 10 septembre 2020, la CLDR s'est réunie pour une présentation de la liste des projets (« Livret projets ») et la mise en cohérence avec la stratégie de développement → Remise d'un support de travail aux membres de la CLDR. La FRW a expliqué à la CLDR la méthode de priorisation :

- Méthode des coups de cœur
- Principe de la priorisation (lancement du questionnaire individuel)

Dans les 15 jours qui ont suivi cette réunion, **une priorisation individuelle a été réalisée, via un questionnaire en ligne ou papier. Chaque membre de la CLDR a dû insérer chaque projet (67 propositions de fiches projets à mettre en œuvre dans le PCDR), dans un lot spécifique :**

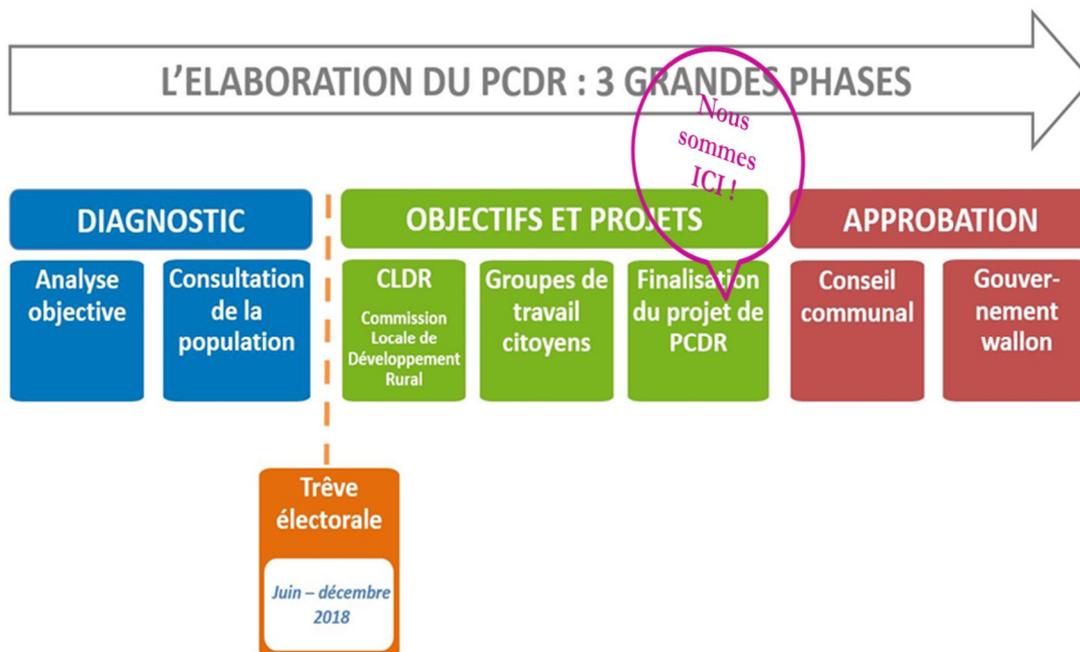
- le lot 1 étant le lot prioritaire à mettre en œuvre dans les 3 ans
- le lot 2 sera mis en œuvre dans un délai de 3 et 6 ans
- le lot 3 sera mis en œuvre dans un délai au-delà de 6 ans.

Suite du travail :

- ✓ Analyse des résultats et priorisation collective
- ✓ Finalisation et approbation de la priorisation.
- ✓ Approbation de l'avant-projet de PCDR



SUITE À LA PRIORISATION DES PROJETS PAR LA CDLR, le Programme communal de Développement Rural verra le jour en 2021 !



COMMUNICATION

Les PV, l'actualité, les photos, les enquêtes, etc. sur www.pcdr-gesves.info

Se tenir informer sur www.facebook.com/PCDRdeGesves/



PLAN DE COHESION SOCIALE



PLAN DE COHESION SOCIALE

AGENT TRAITANT : ANNE-CATHERINE POTTIER – CHEFFE DE PROJET (3/5 TEMPS)

Madame Anne-Catherine Pottier est entrée en fonction début juin 2017.

Pour la réalisation de ses missions, l'agent est accompagné par les services de la DiCS (Direction Interdépartementale de la Cohésion Sociale).

En 2020, en raison de la crise sanitaire COVID et de l'impossibilité de mener des projets collectifs, une série d'action a été suspendue et le PCS s'est adapté en travaillant sur des projets de fond.

Les projets seront regroupés par axe, avec une partie spécifique liée aux projets COVID.

INTRODUCTION

Selon la Région wallonne, la cohésion sociale est un ensemble de processus qui contribue à assurer à tous les individus l'égalité des chances et des conditions ainsi que l'accès effectif aux droits fondamentaux et au bien-être économique, social et culturel. Le tout permettrait à chacun de participer activement à la société et d'y être reconnu. En d'autres termes, l'objectif du PCS est de coordonner et développer un ensemble d'initiatives au sein d'une commune afin que chacun puisse y vivre dignement.

La finalité du plan est de promouvoir la cohésion sociale sur le territoire communal en favorisant l'accès aux droits fondamentaux tels que définis par l'IWEPS, notamment.

MISSIONS

Les missions et projets du PCS sont articulés autour de 7 axes de travail identifiés par l'autorité de tutelle. Certaines actions mises en place suite à la réorientation du PCS2 sont étroitement liées et visent la transversalité. Cette transversalité assure une cohérence solide au PCS et lie intimement les projets et actions entre eux. Chaque axe présenté ci-dessous reprend les descriptifs généraux et les actions mises en place.

En plus de ces 7 axes de travail, un aspect important du travail de l'agent vise à la coordination et à la mise en réseau.

Les 7 axes de travail du PCS sont calqués sur les droits fondamentaux tels que définis par l'autorité de tutelle, à savoir :

- Droit au travail, à la formation, à l'apprentissage et à l'insertion sociale
- Droit au logement, à l'énergie, à l'eau, à un environnement sain et à un cadre de vie adapté
- Droit à la santé
- Droit à l'alimentation
- Droit à l'épanouissement culturel, social et familial
- Droit à la participation citoyenne et démocratique, aux technologies de l'information et de la communication



COORDINATION ET MISE EN RÉSEAU – GESTION DU PLAN ET MISSIONS DU CHEF DE PROJET

1) Missions du chef de projet : objectifs généraux

- Elaboration et actualisation du plan (diagnostic, objectifs, actions et évaluations)
- Gestion administrative (envoi des convocations, PV, rapports et documents)
- Coordination de groupes de travail intercommunaux dans les axes Alimentation et Mobilité
- Compte-rendu et évolution des actions auprès de la DiCS et du Conseil Communal
- Supervision et/ou coordination : gestion d'équipe, gestion des partenariats, pilotage des sous-commissions, synergie avec les autres plans, dispositifs et services
- Information et communication : relais vers le politique, vers les partenaires et les citoyens, communication via le Gesves Info et les réseaux sociaux
- Collecte d'informations des partenaires, structures et synthèse des données nécessaires aux prises de décisions
- Favoriser les rencontres, les partenariats et la réponse aux besoins locaux. Assurer le suivi et la coordination
- Soutenir la mise en place de nouvelles actions en fonction des besoins
- Favoriser l'implication des gesvois dans les actions du plan
- Favoriser une meilleure communication de et vers la commune en fonction des besoins identifiés et des actions menées
- Participation active au GoAL « Action sociale » mené par le GAL
- Participation active à la constitution d'un réseau de chefs de projets (DiCS) : élaboration de la charte et organisation de l'AG virtuelle (janvier 2021)

AXE 1 : DROIT AU TRAVAIL, À LA FORMATION, À L'INSERTION PROFESSIONNELLE

- **Formation « Estime de soi et relooking »**

Partenariat CPAS – Good Look - PCS

La formation a débuté en octobre et a été suspendue suite au contexte sanitaire COVID



AXE 2 : DROIT AU LOGEMENT, À L'ÉNERGIE, À L'EAU

- **Projet Eco Watchers : ateliers collectifs en économie d'énergie**
Projet démarré en novembre 2019, suspendu en mars 2020 – COVID.
- **Projet « Création d'un esprit de solidarité entre voisins »**
Suspendu COVID

AXE 3 : SANTÉ

- **Partenariat initié avec la Maison Médicale de Gesves, dans le cadre de l'article 20 du PCS3**
Partenariat et convention initiée avec la Maison médicale de Gesves (en cours)
Objectif : organisation d'un cycle de conférence relatif aux assuétudes – Suspendu COVID
- **Parapharmacie solidaire**
Initialement, le projet était destiné à la récolte et la distribution de protections hygiéniques auprès de femmes précarisées.
Avec le développement de la banque alimentaire (voir infra), cette action n'est plus prioritaire en tant que telle et est élargie à la parapharmacie. Suspendu COVID – report 2021.
- **Boite dans le frigo**
Projet issu du PCS 2, les boites dans le frigo sont toujours disponibles sur simple demande.

AXE 4 : DROIT À L'ALIMENTATION

- **Projet intercommunal PCS Gesves et PCS Assesse-Ohey : Bar à soupe**
 - Réunions préparatoires à la création d'un bar à soupe : CPAS de Gesves, CPAS d'Assesse, CPAS d'Ohey, Echevins de l'Alimentation : septembre – décembre 2020
 - Recherche de synergies avec le développement de la conserverie des Compagnons du Samson : bocalerie de Suarlée
 - Mise en route en octobre 2021
- **Projet « Epicerie Sociale – Impulsion » – Intercommunalité Gesves-Assesse-Ohey**
Réunion préparatoire : septembre 2020- novembre 2020
Agrément prévu pour 2025.
- **Projet « Pain suspendu »**
Initialement prévu pour 2020 – Suspendu COVID.
Prise de contacts et prévisions février 2021.



AXE 5 : DROIT À L'ÉPANOUISSEMENT SOCIAL, CULTUREL ET FAMILIAL

- **Jardin de la Pichelotte**

Partenariat avec « Les petits jardiniers gesvois » suspendu COVID

Réorientation Covid : plants de cucurbitacées plantés et accessibles gratuitement à tous les citoyens qui en font la demande.

AXE 6 : DROIT À LA PARTICIPATION À LA VIE CITOYENNE ET DEMOCRATIQUE

- **Donnerie**

Pas de locaux disponibles existants à ce jour – suspendu.

Personnes ressources identifiées au sein de l'équipe des Assistantes Sociales du CPAS de Gesves

- **Repair Café**

Le Repair Café a été suspendu pendant le premier confinement et les bénévoles ont mis en place un système de Take Away en mai 2020.

L'action est totalement autonome et le PCS reste en soutien mais ne gère plus le projet

- **Animations SPIRAL – co-construction du PCS**

Suspendu COVID

AXE 7 : DROIT À LA MOBILITÉ

- **Formation « Permis de conduire théorique »**

Opérateur : Auto-école sociale – Marcinelle

Formation prévue en octobre 2020 – Suspendue COVID et reportée.

- **Projet intercommunal – PCS Assesse-Ohey : Proxibus**

Mutualisation du Proxibus avec les communes d'Assesse et Ohey – Trajets vers les marchés, gares, lieux culturels : coordination du groupe de travail et réunions : septembre – décembre 2020

PROJETS COVID

Plusieurs projets du PCS ont été suspendus en raison de la crise sanitaire et l'impossibilité de créer du collectif.

A contrario, plusieurs besoins et projets ont émergés en lien avec le contexte.

1. Développement de la banque alimentaire du CPAS

La banque alimentaire du CPAS de Gesves connaît une forte hausse de fréquentation depuis le mois de juin 2020. Le PCS a travaillé à étoffer et achalander la banque alimentaire, auparavant fournie uniquement par le FEAD et distri-denrées.



- Recherche de subsides et appels à projets et gestion de la banque alimentaire :
- Appels à projets régionaux : mai 2020 et août 2020 : 6.500,00 € (période juin-décembre 2020) et 8.415,00 € (janvier-juin 2021) de subsides pour l'achalandage et le développement de la banque alimentaire
- Achalandage de la banque alimentaire : gestion des quantités et des stocks
- Contacts hebdomadaires avec VIVReS asbl et acheminement des denrées (un trajet par semaine en moyenne)
- Recherche et concrétisation de partenariats :

Banque Alimentaire Namur Luxembourg (fourniture de surgelés)

VIVReS asbl : 25 colis frais hebdomadaires et 'pot' de sec et de frais en alternance hebdomadaire

SoliFood : plateforme d'achat (Croix-Rouge) : achat de denrées et de produits d'hygiène

G2G (en cours) : achat de produits d'hygiène, mobilier, chaussures etc.

2. Initiatives vers et avec les citoyens

- Création et gestion d'une page Facebook « Solidarité Coronavirus Gesves et grands alentours » : relais de demandes et propositions d'aides via les réseaux sociaux
- Conception et diffusion du document « solidarité et voisins veille »
- Listing de bénévoles et relais entre citoyens demandeurs et bénévoles
- Conception de masques : relais vers la commune et/ou la blanchisserie du CPAS
- Communication vers les professionnels de la santé et toute-boite citoyen
- Assistance psychologique / écoute : collaboration initiée avec le Redat asbl : permanence téléphonique deux heures par semaine : mise à disposition d'une ligne téléphonique et communication (à venir).

3. Relais de l'opération « boîte à plaisirs »

Boîte à plaisir : appel aux dons citoyens pour la période des fêtes.

Relais de l'initiative de la Maison Médicale et redistribution des boîtes via le CPAS.

Relais de l'initiative « Les anges de Namur » (collecte à Gesves et redistribution vers les SDF à Namur)

4. Achat massif de Livres - FWB

La FWB a débloqué un subside visant l'achat massif de livres d'auteurs et/ou maisons d'édition belges.

Le CPAS de Gesves a reçu 772,00 € consacrés à l'achat de livres jeunesse à destination des enfants des familles suivies par le Centre. Le PCS a assuré le suivi et les contacts avec les différents partenaires.



MARCHES PUBLICS TRAVAUX BATIMENTS



MARCHES PUBLICS TRAVAUX BATIMENTS

Marchés et chantiers en cours

AGENT TRAITANT : SÉBASTIEN ERNEST

1. Plan Logement 2009-2010-Presbytère de Haltinne-Aménagement de 2LS	
PU	17/12/2015 → 17/12/2020
Mode de passation du marché	Procédure ouverte
Article budgétaire :	124/723-60/20090022
Estimation	239.153,73€ TVAC
Subsides	SPW
Principe et CSC :	1/09/2017 - approbation du Conseil
Attribution du marché :	26/03/2018 - approbation du Collège
A l'Entreprise BESSEGA SA	222.970,08€ TVAC
Ordre de commencer	En attente confirmation subside
Réception Provisoire	
Réception Définitive	
En attente de l'approbation du dossier adjudication – Confirmation maintien du subside	

2. PCDR-Convention 4 FP1.13-Pichelotte Espace Intergénérationnel	
Mode de passation du marché	Procédure ouverte
Article budgétaire :	124/723-60-20170006
Estimation	911.099,54€ TVAC
Subsides	PCDR 80%
Principe :	30/06/2015 - approbation du Conseil
Accord de principe subvention	07/09/2015 - approbation du SPW-DGO3
Principe et CSC travaux :	22/12/2017 - approbation du Conseil
Attribution du marché :	06/05/2019 - approbation du Collège
A l'Entreprise RECO+	659.652,28€ TVAC
Approbation du dossier adjudication	06/08/2019 - approbation du SPW-DGO3
Ordre de commencer	07/10/2019
Réception Provisoire	
Réception Définitive	
Le montant total des états d'avancement introduits à ce jour s'élève à 537.092,00€ TVA comprise	

3. PCDR-Convention 5 FP1.12-Pichelotte - 5Logements & Abords	
Mode de passation du marché	Procédure ouverte
Article budgétaire :	124/723-60-20170007
Estimation	876.784,00€ TVAC
Subsides	PCDR 80%
Principe :	30/06/2015 - approbation du Conseil
Accord de principe subvention	07/09/2015 - approbation du SPW-DGO3
Principe et CSC travaux :	22/12/2017 - approbation du Conseil
Attribution du marché Lot1 :	06/05/2019 - approbation du Collège
A l'Entreprise RECO+	611.343,62€ TVAC
Approbation du dossier adjudication	13/08/2019 - approbation du SPW-DGO3
Ordre de commencer	04/11/2019
Réception Provisoire	2021
Réception Définitive	2023
Le montant total des états d'avancement introduits à ce jour s'élève à 233.209,72€ TVA comprise	



4. PCDR-Convention 5 FP1.12-Pichelotte - 5LM – Abords PARKING	
Mode de passation du marché	Procédure ouverte
Article budgétaire :	124/723-60-20170007
Estimation	164.534,49€ TVAC
Subsides	PCDR 80%
Principe :	30/06/2015 - approbation du Conseil
Accord de principe subvention	15/06/2020 - approbation du SPW-DGO3
Principe et CSC travaux :	12/02/2020 - approbation du Conseil
Attribution du marché Lot2	12/10/2020 - approbation du Collège
A l'Entreprise Nonet SA	100.860,77€ TVAC
Approbation du dossier adjudication	En cours - approbation du SPW-DGO3
Ordre de commencer	A suivre
Réception Provisoire	A suivre
Réception Définitive	A suivre
En attente de l'approbation du dossier adjudication	

5. PCDR-Convention 6 FP3.9 Pichelotte – Maison nature et ruralité	
Mode de passation du marché	Procédure ouverte
Article budgétaire :	124/723-60-20170030
Estimation	274.402,34€ TVAC
Subsides	PCDR 80%
Principe :	30/06/2015 - approbation du Conseil
Accord de principe subvention	07/09/2015 - approbation du SPW-DGO3
Principe et CSC travaux :	22/12/2017 - approbation du Conseil
Attribution du marché :	06/05/2019 - approbation du Collège
A l'Entreprise ARTEBAT SPRL	332.673,92€ TVAC
Ordre de commencer	03/08/2020
Réception Provisoire	En 2021
Réception Définitive	En 2023
Le chantier est stater suite à un problème de stabilité	

6. Plan cigogne-Aménagement d'une crèche 18 lits- Ancienne gare de Sorée-Nouveau Dossier	
Mode de passation du marché	Procédure ouverte
Article budgétaire :	835/724-60-20150021
Estimation	682.335,27€ TVAC
Subsides	SPW-DGO 80%
Principe et CSC :	12/07/2018 - approbation du Conseil
Accord de principe	05/03/2015 - approbation du SPW-DGO5
Attribution du marché :	24/09/2018 - approbation du Collège
A l'Entreprise LAURENTY TRAVAUX SA	695.137,85€ TVAC
Ordre de commencer	18/03/2019
Réception Provisoire	En 2020
Réception Définitive	En 2022
Le montant total des états d'avancement introduits à ce jour s'élève à 551.186,22€ TVA comprise	

7. Plan cigogne-Aménagement d'une crèche 18 lits- Ancienne gare de Sorée-Nouveau Dossier	
Mode de passation du marché	Procédure ouverte
Article budgétaire :	569/724-53-20190010
Estimation	112.209,35€ TVAC
Subsides	CGT-100.438,00€
Principe et CSC :	22/05/2019 - approbation du Conseil
Accord de principe	22/01/2019 - approbation du CGT
Attribution du marché :	02/09/2019 - approbation du Collège
A l'Entreprise Fabricom SA	123.861,49€ TVAC
Ordre de commencer	01/10/2019
Réception Provisoire	07/10/2020
Réception Définitive	En 2022
Le montant total des états d'avancement introduits à ce jour s'élève à 143.653,80€ TVA comprise	



8. INFRASPORTS-CRÉATION D'UNE INFRASTRUCTURE SPORTIVE À GESVES	
Mode de passation du marché	Procédure ouverte
Article budgétaire :	764/722-60-20200014
Estimation	1..433.326,13€ TVAC
Subsides	Infrasports 75%
Principe et CSC :	26/08/2020 - approbation du Conseil
Accord de principe	En cours - approbation INFRASPORTS
Attribution du marché :	A suivre
Ordre de commencer	A suivre
Réception Provisoire	A suivre
Réception Définitive	A suivre
L'ouverture des offres s'est tenue le 6 novembre 2020, un rapport doit être rédigé par l'Auteur de Projet Le dossier adjudication sera ensuite transmis à INFRASPORT en vue d'obtenir une promesse de subside.	



MARCHES PUBLICS TRAVAUX SUBSIDIES « VOIRIES »



MARCHES PUBLICS TRAVAUX SUBSIDIES « VOIRIES »

AGENT TRAITANT : SÉBASTIEN ERNEST

1. Plan d'investissement 2019-2021 PHASE I – Réfection du pont de Sorée	
Mode de passation du marché	Procédure ouverte
Article budgétaire :	421/731-60/20190008
Estimation	210.275,25€ TVAC
Subsides	SPW-DGO1- 60%
Principe et CSC :	25/11/2020 - approbation du Conseil
Attribution du marché :	A suivre
A l'Entreprise	A suivre
Ordre de commencer	A suivre
Réception Provisoire	A suivre
Réception Définitive	A suivre

2. Plan d'investissement 2019-2021 PHASE II - Sécurisation des abords de l'école de l'Envol					
Année	N°	Intitulé de l'investissement	Estimation des travaux	Estimation des montants à prélever sur fonds propres communaux	Estimation de l'intervention régionale (DGO1)
2020	3	Amélioration et extension du parking de la maison de l'entité	132.214,58	52.885,83	79.328,75
2020	4	Sécurisation et Création d'un dépose minute à l'école de l'Envol	194.831,18	77.932,47	116.898,71

Les documents du marché sont en cours de rédaction, les travaux devraient débuter en 2021.



MARCHES PUBLICS DE TRAVAUX, DE SERVICES ET DE FOURNITURES



MARCHES PUBLICS DE TRAVAUX, DE SERVICES ET DE FOURNITURES

AGENTS TRAITANTS : MARIE GUISSÉ - SÉBASTIEN ERNEST

TABLEAUX RÉCAPITULATIFS

Marchés publics de travaux	Objet du marché	Article budgétaire	Date de l'attribution Adjudicataire Montant
20200127-ELAGAGE 2020	“ABATTAGE ET ÉLAGAGE D'ARBRES DANGEREUX EN 2020	421/731-51	10 février 2020 SADZOT François 2.114,70€ TVAC
PNSPP-FAUX PLAFOND	TRAVAUX RELATIFS À LA RÉALISATION D'UN FAUX-PLAFOND À ISOLER	124/723-60	16 mars 2020 COMPLEO 8.382,88€ TVAC
PNSPP-CV19.007	MARCHE PUBLIC DE TRAVAUX D'ENTRETIEN DES VOIRIES 2020 Rues de Strud-Bonneville-Al Casette	421/731-60 20200006	3 novembre 2020 MAGERAT 115.772,16€



Marchés publics de services	Objet du marché	Article budgétaire	Date de l'attribution Adjudicataire Montant
20200224/Avocat-locataires	DÉSIGNATION D'UN AVOCAT AFIN D'ESTER EN JUSTICE DES LOCATAIRES EN DÉSORDRE DE PAIEMENT	104/122-48	24 février 2020 Maître FADEUR 100€ HTVA – taux honoraire
20200316/Avocat-Sierpont	DÉSIGNATION D'UN AVOCAT POUR CONSEILS ET ANALYSES JURIDIQUES – PROMOTEUR IMMOBILIER SIERPONT	104/122-48	16 mars 2020 Maître SAMBON 110€ HTVA – taux honoraire
20200511/Avocat-biens en ruine	DÉSIGNATION D'UN AVOCAT AFIN D'ESTER EN JUSTICE LES PROPRIÉTAIRES DE BIENS TOMBANT EN RUINE	104/122-48	11 mai 2020 Maître FADEUR 100€ HTVA – taux honoraire
20200514-Entretien/foot/FLT	ENTRETIEN DU TERRAIN DE FOOTBALL DE FAULX-LES-TOMBES	764/724-54/20200016	09 juin 2020 Monsieur François SADZOT 1754,50€ TVAC
20200615/Entretien chap. et tentes	ENTRETIEN (NETTOYAGE ET RÉPARATION) DES CHAPITEAUX ET DES TENTES DE LA COMMUNE	763/124-12	27 juillet 2020 SCHREIBER SA 2.081,20 € TVAC
20200706/maintenance informatique	MAINTENANCE, DÉPANNAGE ET CONSULTANCE INFORMATIQUE (2 ANS)	104/123-13	17 août 2020 FUSION-K 25.168,00 € TVAC
20200729/Géomètre-Léon Pirsoul 3	DÉSIGNATION D'UN GÉOMÈTRE DANS LE CADRE D'UNE DIVISION DE BIENS, RUE LÉON PIRSOUL 3	124/122-01	17 août 2020 Monsieur Arnaud FOSSION 1.452,00 € TVAC
20200810/Transport scolaire 2020-2021	TRANSPORT DANS LE CADRE DES EXCURSIONS SCOLAIRES POUR L'ANNÉE ACADÉMIQUE 2020-2021	722-01/124-06 722-02/124-06	31 août 2020 ROQUET BUS SPRL 8.014,00 € TVAC
20201012/FA/S/assessment	MISSION D'ASSESSMENT DANS LE CADRE DU RECRUTEMENT D'UN DIRECTEUR GÉNÉRAL	104/122-48	26 octobre 2020 RANDSTAD RiseSmart 968,00 € TVAC – par candidat
20201005/PNSPP /FS/terminaux	ACHAT ET À LA MAINTENANCE DES TERMINAUX DE PAIEMENT DE LA COMMUNE <i>Variante de location retenue</i>	104/123-02	03 novembre 2020 KEYWARE 1207,58 € TVAC – 36 mois
20201112/Avocat-Service Personnel	DÉSIGNATION D'UN AVOCAT POUR CONSEILS ET ANALYSES JURIDIQUES – SERVICE DU PERSONNEL	104/122-48	23 novembre 2020 Maître JOASSART 100€ HTVA – taux honoraire



Marchés publics de Fournitures	Objet du marché	Article budgétaire	Date de l'attribution Adjudicataire Montant
20200302/PNSPP-tarmac-chaud-froid	MARCHÉ PUBLIC DE FOURNITURE DE TARMAC CHAUD ET FROID	421/731-51/20200005	27 avril 2020 FAMENNE ENROBES SA 4271,30 € TVAC / an
20200529/Matériel sportif	ACHAT DE MATÉRIEL SPORTIF – MATÉRIEL MULTISPORT	764/724-54/20200016 722/744-51/20200012	29 juin 2020 IDEMA SPORT 3287,46 € TVAC
20200629/Piano-conservatoire	ACHAT D'UN PIANO - CONSERVATOIRE	722/744-51/20200012	27 juillet 2020 PIANOS HANLET SA 9000,00 € TVAC
20200902/FA/F/acces soires musique	ACHAT D'ACCESSOIRES DE MUSIQUE - CONSERVATOIRE	722/744-51/20200012	25 septembre 2020 AZZATO SA 1.137,40 € TVAC
20201028/accord-cadre/livres	ADHÉSION AU NOUVEL ACCORD-CADRE (AVRIL 2021-AVRIL 2025) DE FOURNITURES DE LIVRES ET AUTRES RESSOURCES DE LA FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES, AGISSANT EN QUALITÉ DE CENTRALE D'ACHATS	767/123-19 722-01/123-19 722-02/123-19	28 octobre 2020 Fédération Wallonie-Bruxelles 36.000,00 € TVAC
20201019/FA/F/toiture	MARCHÉ PUBLIC DE FOURNITURES DANS LE CADRE DE LA RÉNOVATION DE LA TOITURE DU RTG4	124/723-60/20200004	03 novembre 2020 APOK NAMUR 11.824,83 € TVAC
20201019/FA/F/taekwondo	ACHAT DE MATÉRIEL SPORTIF – MATÉRIEL DE TAEKWONDO	764/744-51/20200021	03 novembre 2020 Ippon Sport 2.509,27 € TVAC
20201116/FA/F/sel	MARCHÉ PUBLIC DE FOURNITURE DE SEL DE DÉNEIGEMENT ET PRODUIT DÉGIVRANT	421/140-13	<i>En cours</i>
20201113/FA/F/carnets mariage	ACHAT DE CARNETS DE MARIAGE	104/123-02	<i>En cours</i>



PATRIMOINE



PATRIMOINE

AGENT TRAITANT : JEAN-PAUL CARRE & MARIE GUISSÉ

VENTES – ACQUISITIONS - ALIÉNATIONS

Ventes en cours

- Projet de vente de la parcelle cadastrée division 1, section F et n° 376N, et située rue les Forges à Gesves.
Clôturé
- Projet de vente de la remise cadastrée division 4, section A et n° 295/3C, et située rue de Strud à Haltinne. **Refus**
- Projet de vente de la parcelle cadastrée division 2, section E et n° 420/2, et située rue de Courrière à Faulx-les-Tombes. **En cours**
- Projet de vente de la parcelle cadastrée division 4, section A et n° 337M, et située rue de Strud à Haltinne.
En cours
- Projet de vente d'un morceau d'excédent de voirie situé rue du Tronquoy à Mozet (chemin vicinal n° 8) – *chemin déclassé sur décision du Conseil communal du 23 janvier 2019*. **En cours**
- Projet de vente du bâtiment cadastré division 4, section B et n° 92D2, et situé rue Léon Pirsoul 3 à Haltinne. **En cours**
- Projet de vente de la parcelle cadastrée division 3, section A, n° 201S, et située Joseph-Jean Merlot à Mozet. **En cours**
- Projet de vente des parcelles cadastrées division 1, section F, n° 435P et 435H, et situées chaussée de Gramptinne à Gesves. **En cours**
- Droit de jouissance préférentiel et perpétuel à sur la parcelle communale cadastrée division 2, section D et numéro 531 2 et sise rue des Ecoles à Faulx-les-Tombes – *décision du Collège communal du 28 septembre 2020*. **Refus**
- Projet de vente de la parcelle cadastrée division 1, section A et numéro 19X6, et située Impasse du Bois à Gesves – *décision du Collège communal du 19 octobre 2020*. **Refus**

Acquisition et échange

- Acquisition à titre gratuit de la parcelle cadastrée division 1, section E et numéro 175G3, et située chaussée de Gramptinne à Gesves – *Acte rectificatif signé le 09 juin 2020*. **Réalisé**
- Acquisition à titre gratuit de trois bandes de terrain, avec les constructions existantes à l'état d'abandon, situées à front de la rue Bourgmestre René Bouchat à Gesves – *décision du Conseil communal du 27 mai 2020*. **Réalisé**



- Projet d'acquisition de parcelles situées ruelle Burton à Gesves afin de mettre en place des zones de dévoiement (zone de croisement). **En cours**

DÉCLASSEMENTS ET DÉPLACEMENTS D'EXCÉDENTS DE VOIRIE, CHEMINS ET SENTIERS VICINAUX

- Déclassement de deux morceaux d'excédent de voirie situés rue de Muache à Haltinne (chemin vicinal n° 40). **En cours**
- Entérinement des limites du domaine public sur une portion de la rue de la Chapelle et modification partielle par rétrécissement du domaine public et d'une portion de la rue Petite Corniche à Gesves – *décision du Conseil communal du 27 mai 2020*. **Réalisé**
- Déclassement d'un morceau d'excédent de voirie situé rue Bableuse à Gesves (chemin vicinal n°66 bis). **En cours**

GESTION DES CHEMINS ET SENTIERS VICINAUX

- Dossier du statut actuel de la rue des Basses Arches à Haltinne. **En cours**

GESTION DES BIENS COMMUNAUX

- Convention de partenariat entre la Commune de Gesves et le Préhistomuseum de Ramioul pour la gestion des Grottes de Goyet. **Réalisé**
- Convention d'occupation à titre gratuit d'un terrain situé au lieu-dit « la Croix » à Gesves au profit de la Commune de Gesves. **Réalisé**
- Résiliation du bail du bâtiment communal situé Ry des Fonds à Gesves. **Réalisé**
- Convention de mise à disposition à titre gratuit du bâtiment communal situé Ry des Fonds à Gesves. **Réalisé**
- Reconduction de la convention de mise à disposition d'un terrain communal cadastré division 1, section F et numéro 114n2 et situé à Surhuy. **Réalisé**
- Convention d'occupation par la Commune d'un terrain privé jouxtant les Grottes de Goyet. **En cours**



VENTES ANNUELLES DE BOIS, TAILLIS ET BOIS DE SCIERIE

AGENT TRAITANT : ALAIN JACQMIN

La vente de bois de chauffage n'a pas eu lieu pour les privés. Toutefois, les citoyens qui souhaitent acheter des houppiers peuvent contacter l'agent du DNF, Quentin Houssier. Celle à l'attention des professionnels a eu lieu le 27 octobre 2020 à Profondeville. Il n'y avait qu'un lot qui n'a pas trouvé acquéreur.

Une vente réservée aux scieries locales a été organisée par le DNF. Le fruit de celle-ci s'élève à 36.442,16 €.

VENTE DU MATÉRIEL TECHNIQUE DÉCLASSÉ

Aucune vente n'a eu lieu en 2020.



LOCATIONS ET MISES A DISPOSITION DE SALLES ET/OU MATERIEL COMMUNAL



LOCATIONS ET MISES A DISPOSITION DE SALLES ET/OU MATERIEL COMMUNAL

AGENT TRAITANT : NATHALIE SEINE

DEMANDES DE LOCATION DES SALLES COMMUNALES OCCUPATIONS PONCTUELLES 2020

Localisation	Commune	Assoc. gesvoises	Assoc. non gesvoises	Particuliers gesvois	Particuliers non gesvois	Total
Hall des sports de Gesves	5	10	0	2	0	15
Salle de Gesves	18	18	0	1	0	37
Salle de Haut-Bois	7		0	5	0	12
Salle de Strud	0	18	0	1	0	19
Local <i>Basket Faulx-Les Tombes</i>	0	12	0	0	0	12
Centre récréatif de Mozet	0	50	0	4	0	54
Centre récréatif de Sorée	1	3	0	1	1	6
Salle des Todi Djon.nes de Gesves	10	0	0	5	0	15
Maison de l'Entité de Faulx-Les Tombes (grande salle)	6	5	0	2	0	13
Maison de l'Entité (Salle moyenne)	4	16	0	2	0	22
Maison de l'Entité (Petite salle)	1	3	0	0	0	4
TOTAL	52	135	0	23	1	209

Dans le tableau ci-dessus figurent uniquement les locations ponctuelles.

Durant toute l'année, les **salles communales de Gesves, Faulx-Les Tombes, Strud, Haut-Bois et Mozet accueillent** également des cours, activités culturelles et sportives organisées par *les écoles, groupements des aînés et certaines associations locales.*

Avec la crise sanitaire que nous traversons actuellement, beaucoup d'évènements ont été annulés. Dès lors, le nombre de locations a fortement diminué.

Le **local de Musique** est occupé principalement par *le Conservatoire (2 fois/semaine)* et *les consultations O.N.E (1 fois/mois)*, ainsi que pendant *les Plaines de vacances.*

LES OCCUPATIONS PERMANENTES EN 2020

Les occupations permanentes (par les associations sportives, cours collectifs...) sont détaillées ci-après :

Le hall des sports est essentiellement occupé par les *écoles* en journée.



Avec la création cette année d'un club de badminton, ce sont maintenant 5 *associations sportives* qui occupent le hall. En soirée pour leurs entraînements hebdomadaires et en weekend pour les rencontres et /ou compétition. Durant le mois de juillet, le hall est occupé par la *Plaine de vacances* et au mois d'août par l'*Asbl Gesves Extra*. Cette année, une nouvelle

Occupations du Hall des Sports Saison sportive / Année académique		Associations sportives	Ecoles
2018-2019	57 heures/semaine	41 h/sem	16 h/sem
2019-2020	60 heures/semaine	43 h/sem	17 h/sem
2020-2021	60,30 heures/semaine	36h/sem	24,30h/sem

Le local « Bien-être » - (RTG4) (Site communal - Ry Del Van) est occupé depuis septembre 2012 :

- Tous les mercredis après-midi : « *Accueil centralisé Gesves Extra* » : animations extra-scolaires de l'*Asbl Gesves Extra*.
- Les samedis : *entraînement (danse)*
- Les mardis et jeudis : *cours de gym*

Occupations du Local « Bien-être » Année académique	
2018-2019	1 heure 30 / semaine
2019-2020	6 heures 30/semaine
2020-2021	8 heures 30/semaine



Salle communale de GESVES (1^{er} étage de l'Administration) est occupée, de septembre à avril, par le club de Tennis de Table de Gesves

- 2 entraînements hebdomadaires en soirée,
- Compétitions « *interclubs* » (1 weekend / 2).

Occupations de Gesves Par saison sportive	
Entraînements	6 heures /semaine
Compétitions (vendredi et samedi)	4 jours / mois

Centre Récréatif de MOZET est occupé :

- 1 soirée par semaine, de septembre à juin, pour l'organisation de cours collectifs (gymnastique) ;
- 2 fois en journée par semaine, de septembre à juin, pour des cours de gymnastique pour les aînés ;
- 2 fois en soirée par semaine, de septembre à juin, pour des cours collectifs de fitness

Centre Récréatif de Mozet Par année académique	11 heures /semaine
---	---------------------------

Salle de STRUD est occupée durant 4 soirées par mois, de janvier à décembre, pour l'organisation de réunions d'associations locales.

Salle « Sainte Cécile » de STRUD	4 heures /mois
---	-----------------------

Salle de HAUT-BOIS est occupée

- 1 soirée par mois, de janvier à décembre, par le club de Whist de Haut-Bois :
- 1 après-midi par mois, toute l'année, par le club senior de Strud, Haltinne et HautBois

Salle « Sainte Cécile » de HAUT-BOIS	7 heures /mois
---	-----------------------



LIVRAISON – MISE À DISPOSITION DE TENTES, CHAPITEAUX ET MATÉRIEL DIVERS

Les livraisons, montages et démontages de ce matériel occupent l'équivalent d'1 personne à temps plein, 1 personne à mi-temps et 488 heures de prestations ALE.

Le matériel est mis gracieusement à la disposition :

- De toutes les associations gesvoises (comités de quartier, clubs sportifs, mouvements de jeunesse et associations culturelles...),
- Des écoles du réseau primo-gardien libre ou officiel de l'entité,
- Du CPAS,
- De l'Asbl Gesves Extra, de l'ATL (Accueil Temps Libre), des Plaines de Vacances,
- Du Syndicat d'Initiative,
- De l'Asbl GAL Pays des Tiges et Chavées,
- Des organisateurs de manifestations « à caractère exceptionnel » organisées dans un but exclusivement philanthropique ou humanitaire,
- Des communes voisines.

Matériel communal	2020	2019	2018	2017	2016
Chapiteaux	10	45	54	55	54
Tentes	9	37	55	47	47
Matériel divers	53	152	166	120	134
Total	72	234	275	222	235

Matériel communal	Commune	Assoc. gesvoises	Assoc. non gesvoises / Communes voisines	Particuliers gesvois	Particuliers non gesvois	TOTAL
Chapiteaux	2	8	0	0	0	10
Tentes	7	1	1	0	0	9
Matériel divers	12	21	4	16	0	43

Ici aussi il y a lieu de remarquer que la crise sanitaire a eu pour effet de réduire le nombre de locations de matériel.



**MANIFESTATIONS
AUTORISATIONS
INFORMATIONS**



MANIFESTATIONS AUTORISATIONS INFORMATIONS

AGENT TRAITANT : NATHALIE SEINE

AUTORISATIONS

Gesves une commune active.

En 2019, 414 autorisations et /ou ordonnances de police ont été délivrées.

Détail des autorisations	2020	Total 2020	2019	Total 2019	2018	Total 2018
Courses cyclistes	0	0	1	7	5	14
Rallyes ancêtres automobiles - 4X4 - - essais sportifs -quads etc.	0		5		8	
Motocross / Motos	0		1		1	
Emplacements (Ambulants)	1	1	3	4	10	17
Affichages /œuvres	0	0	1		7	
Grands feux	0	0	3	13	3	14
Kermesses/ fêtes et manifestations diverses / chevaux et attelages	1	1	12		11	
Circulation dans les bois / Battues	35	280	40	390	37	278
Circulation dans les bois / VTT / Marches / Trails / Joggings / Corridas	15		36		31	
Cueillettes dans les bois	4		7		9	
Divers (abattage arbre, placement container, ...)	29		143		96	
Travaux (ordonnance de police)	197		164		105	
TOTAUX	282				414	



SERVICE TECHNIQUE BATIMENTS COMMUNAUX ET GARAGE 2020



SERVICE TECHNIQUE BÂTIMENTS COMMUNAUX ET GARAGE

AGENT TRAITANT : PHILIPPE THIRY

MEMBRES DU PERSONNEL

En 2020 les ouvriers affectés au Service technique Bâtiment ont assumé la continuité en matière d'entretien des bâtiments et logements communaux ainsi que de ceux appartenant au CPAS.

L'équipe technique Bâtiments est épaulée par deux ouvriers délégués par le CPAS, un troisième ouvrier est venu en cours d'année épauler les mécaniciens, sous contrat article 60.

L'un ou l'autre ouvrier prestant pour l'ALE vient à la demande renforcer l'équipe « Festivités ».

BODART Xavier	Ouvrier polyvalent	4/5 temps	Bâtiments / festivités
GRANDJEAN Christian	Ouvrier CPAS	1/2 temps	Bâtiments / festivités
HALLEUX Augustin	Ouvrier polyvalent	CDD	Bâtiments
HOORELBEKE Pierre	Ouvrier polyvalent	4/5 temps	Bâtiments
LAMBERT Terry	Ouvrier CPAS	Temps plein	Bâtiments
MATHIEU Thierry	Ouvrier polyvalent	Temps plein	Bâtiments / garage / Bus
MBULABO Yannick	Ouvrier CPAS	Temps plein	Garage communal
MOTTE Fabrice	Ouvrier polyvalent	4/5 temps	Bâtiments
NOLLO Eric	Ouvrier polyvalent	Temps plein	Bus / bâtiment/voirie
RAISON Alain	Ouvrier polyvalent	4/5 temps	Bâtiments
ROWET Anthony	Ouvrier polyvalent	Temps plein	Bâtiments / voirie
ROWET Laurent	Ouvrier polyvalent	4/5 temps	Bâtiments
THIRY Philippe	Brigadier	Temps plein	Bâtiments / Voirie / Garage / Bus
VANDEBOSSCHE D.	Ouvrier polyvalent	4/5 temps	Bâtiments / voirie
VERDOOT René	Ouvrier polyvalent	CDD	Garage communal

ADMINISTRATIF - TÂCHES DU BRIGADIER

Le Brigadier se doit de participer aux réunions de chantier pour tous les dossiers de travaux extraordinaires dont notamment :

- Création d'une crèche rue Maubry à Sorée
- Travaux d'aménagements au sein du bâtiment de la Pichelotte : bureaux, salle de réunion intergénérationnelle, appartements moyens.
- Travail administratif/surveillance chantiers communaux « Bâtiments » et CPAS + entretien charroi
- Répartition des tâches suivant urgences et autres planifications
- Enregistrement dans E-RH des congés et autres récupérations / absences. Récapitulatif présences
- Gestion des demandes de travaux
- Divers récapitulatifs des relevés eau, électricité, niveaux mazout de chauffage/ commandes



- Rédaction et signature des bons de commande
- Apport technique rédaction Cahiers des charges - demandes de prix et analyse des offres
- Surveillance des travaux réalisés par les entreprises extérieures
- Réception des travaux réalisés par tiers
- Distribution des chèques ALE
- Demandes de prix et achat matériel et outillage divers

BÂTIMENTS

Liste des travaux (investissements et entretien) effectués sur des bâtiments communaux ou sites immobiliers construits.

GESVES

MAISON COMMUNALE DE GESVES



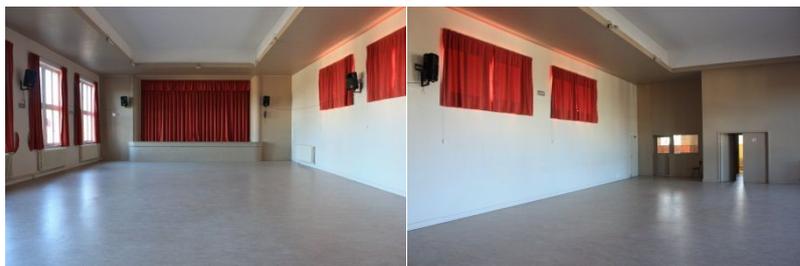
Chaussée de Gramptinne, 112 à 5340 GESVES

1 DIV/GESVES/1 E 450 R/451,00 m²/RC : 11.229,00 €

TRAVAUX REALISES PAR LES SERVICES COMMUNAUX

Investissements	Entretien
<ul style="list-style-type: none"> • Création d'un bureau au sein de l'espace Urbanisme (cloisons + porte) • Aménagements peinture et plafonnage bureau Brigadier. • Construction de meubles de rangement pour matériel des techniciennes de surfaces • Installation d'une porte coupe-feu pour la chaufferie. 	<ul style="list-style-type: none"> • Débouchage des canalisations et vidange fosse septique • Interventions récurrentes – fuites d'eau sanitaire • Entretien des sanitaires, du système de chauffe et remplacement de points lumineux défectueux • Remplacement chasses d'eau • Réparation porte de secours 1^{er} étage Gesves Extra

SALLE DES FÊTES DE GESVES



Chaussée de Gramptinne, 112 à 5340 GESVES

TRAVAUX REALISES PAR LES SERVICES COMMUNAUX

Investissements	Entretien
	<ul style="list-style-type: none">• Remplacement halogènes et divers points lumineux• Réparation et remplacement de plusieurs chasses de WC

GUICHET CITOYEN ET BUREAUX ADMINISTRATIFS SIS À L'ÉTAGE DE L'ANCIEN BÂTIMENT POLICE



Chaussée de Gramptinne à 5340 GESVES

1 DIV/GESVES/1 E 449 K/30,00 m²/RC:364,00 €

TRAVAUX REALISES PAR LES SERVICES COMMUNAUX

Investissements	Entretien
	Interventions système de chauffage et sanitaires



RESTAURANT PIZZERIA

Chaussée de Gramptinne à 5340 GESVES

1 DIV/GESVES/1 E 449 K/30,00 m²/RC: 364,00 €

TRAVAUX REALISES PAR LES SERVICES COMMUNAUX

Investissements	Entretien
Pose d'un faux plafond Installation d'un nouveau châssis et d'une nouvelle porte	Interventions système électrique Peinture suite aux travaux d'isolation du plafond

GARAGE COMMUNAL DE GESVES

Chaussée de Gramptinne à 5340 GESVES

TRAVAUX REALISES PAR LES SERVICES COMMUNAUX

Investissements	Entretien
<ul style="list-style-type: none"> • Terminer chaufferie, installation nouveau système d'extinction 	<ul style="list-style-type: none"> • Débouchage des canalisations d'eaux de toitures • Entretien points lumineux



HALL DES SPORTS DE GESVES



Chaussée de Gramptinne à 5340 GESVES

1 DIV/GESVES/1 E 448 E3/2.014,00 m²/RC: 3.782,00 €

TRAVAUX REALISES PAR LES SERVICES COMMUNAUX

Investissements	Entretien
<ul style="list-style-type: none">• Remplacement de plusieurs disjoncteurs commandant les systèmes de chauffe et de ventilation• Marquage au sol de 4 terrains de badminton.• Installation supports pour filets.	<ul style="list-style-type: none">• Entretien des sanitaires (chasses WC et urinoirs + cloison)• Entretien de l'éclairage des locaux (néons)• Détartrage des pommeaux de douches• Entretien points lumineux extérieurs et ajout de 4 spots intérieurs.•

ANCIEN GARAGE COMMUNAL : DÉPÔT COMMUNAL



Ry des Fonds 6 à 5340 GESVES

TRAVAUX REALISES PAR LES SERVICES COMMUNAUX

Investissements	Entretien
<ul style="list-style-type: none">• Colmater baies intérieures• Aménagements baies châssis extérieurs• Modifier le tracé du réseau eaux usées	<ul style="list-style-type: none">• Transfert de plaquettes vers silo bois Pichelotte, opérations ciblées assurant le séchage des plaquettes bois• Participation au broyage et au criblage des plaquettes bois

MAISON DE LA MUSIQUE



Ry Del Vau à 5340 GESVES

TRAVAUX REALISES PAR LES SERVICES COMMUNAUX

Investissements	Entretien
	<ul style="list-style-type: none">• Remplacement points lumineux• Détartrage boiler• Intervention sur système chauffage

RTG1 (MAISON COMMUNAUTAIRE) – LOCAL FANFARE



Chaussée de Gramptinne à 5340 GESVES

TRAVAUX REALISES PAR LES SERVICES COMMUNAUX

Investissements	Entretien
<ul style="list-style-type: none">• Remplacement de plusieurs points lumineux dans la salle	<ul style="list-style-type: none">• Sécurisation de la cuve à mazout + sécurisation de la cuve à mazout du local fanfare

RTG2 + RTG4



Ry Del Vau à 5340 GESVES

TRAVAUX REALISES PAR LES SERVICES COMMUNAUX

Investissements	Entretien
<ul style="list-style-type: none">• Divers travaux de peinture• Pose de bâche garantissant l'étanchéité de la toiture	<ul style="list-style-type: none">• Remplacement de plusieurs vitres brisées suite actes de vandalisme• Réparer fuites tuyauterie + remplacement panneaux bois aux plafondsInstallation d'une nouvelle cheminée en prévision du remplacement des éléments de toiture.



CRÈCHE COMMUNALE DE GESVES « MES PREMIERS PAS »



Chaussée de Gramptinne 218, 5340 GESVES

TRAVAUX REALISES PAR LES SERVICES COMMUNAUX

Investissements	Entretien
<ul style="list-style-type: none">• Démontage nouvelle clôture dans le cadre des travaux en cours de pose de trottoirs par COLAS + modification ouverture du portail.• Aménagements d'une terrasse extérieure et d'un chemin desservant les diverses pièces de la Crèche	<ul style="list-style-type: none">• Aménagements assurant la sécurité des enfants• Diverses intervention gâche électrique porte.• Réparation lave-vaisselle et du four.• Réparation de portes, stores, robinetterie• Débouchage canalisations avec vidange fosse septique.

LOGEMENTS SOCIAUX « ANCIEN DEXIA » (CPAS)



RUE BOUCHET 2 À 5340 GESVES

TRAVAUX REALISES PAR LES SERVICES COMMUNAUX

Investissements	Entretien
<ul style="list-style-type: none">• Remise en couleur de tous les murs et plafonds des logements + boiseries• Changer boiler de la SDB	<ul style="list-style-type: none">• Diverses interventions récurrentes comme le remplacement des points lumineux, réparation des sanitaires.• Diverses interventions sur le chauffage, remise de pression dans circuit hydraulique



FOOTBALL DE GESVES



Rue de la Pichelotte à 5340 GESVES

1 DIV/GESVES/1 E 135 F 5/161,00 m²/RC: 567,00 €

TRAVAUX REALISES PAR LES SERVICES COMMUNAUX

Investissements

- Remplacement d'éléments de douches dans vestiaires
- Remplacement de vitres brisées

Entretien

LOGEMENTS SOCIAUX – RUE DU HARAS (CPAS)



Rue du Haras à 5340 GESVES

TRAVAUX REALISES PAR LES SERVICES COMMUNAUX

Investissements

- Placement de nouveaux stores + rideaux
- Installation cuisinière et hotte dans le 1B
- Montage de mobilier pour résidents.

Entretien

- Diverses interventions récurrentes comme le remplacement des points lumineux, de serrures, réparation des sanitaires et fuites d'eau diverses.
- Transferts de réfugiés (meubles et biens personnels)

APPARTEMENTS SOCIAUX – RUE DES MOULINS



Rue des Moulins 53 à 5340 GESVES

TRAVAUX REALISES PAR LES SERVICES COMMUNAUX

Investissements

Entretien

- Diverses interventions sur circuit chauffage et sur chaudières mazout.



NOUVEAU LOGEMENT SOCIAL – RUE DES MOULINS (ANCIENNE HABITATION MATHEN) (CPAS)**Rue des Moulins 49 à 5340 GESVES****TRAVAUX REALISES PAR LES SERVICES COMMUNAUX**

Investissements	Entretien
<ul style="list-style-type: none"> • Remplacement tapisserie + peinture des murs et plafonds rez de chaussée • Remplacement points lumineux • Placement nouveau plan de travail + carrelage mural • Placement nouvelle porte intérieure • Création d'une nouvelle cloison à l'étage • Modifications système électrique (adaptation suivant cloison) • Ajout d'un radiateur 	<ul style="list-style-type: none"> • Vider et déblayer tout le bâtiment • Travaux sur chaudière/mise en conformité • Réparation porte véranda

PICHELOTTE**Rue de la Pichelotte à 5340 GESVES****1 DIV/GESVES/1 E 294/OZZ/23.298,00 m²/RC : 12.137,00 €****TRAVAUX REALISES PAR LES SERVICES COMMUNAUX**

Investissements	Entretien
<ul style="list-style-type: none"> • Restaurant : création de baies + nouveau local contigu à la salle de préparation froide • 1er étage aile centrale : suite mise à nu des sols, murs et plafonds – démontage et démolition des anciens appartements sociaux de cet étage. • Adaptations circuit électrique et de chauffage 	

BIBLIOTHÈQUE COMMUNALE



Rue de la Pichelotte à 5340 GESVES

TRAVAUX REALISES PAR LES SERVICES COMMUNAUX

Investissements	Entretien
<ul style="list-style-type: none">• Placement nouvel + boiler électrique• Pose de 3 nouveaux stores	<ul style="list-style-type: none">• Peintures murales annexe autorisant l'accueil des classes• Remplacement point lumineux extérieur

RESTAURANT PICHELOTTE



Rue de la Pichelotte à 5340 GESVES

TRAVAUX REALISES PAR LES SERVICES COMMUNAUX

Investissements	Entretien
<ul style="list-style-type: none">• Modifier les cloisons + revoir l'électricité de la salle « préparations froides »• Création d'une annexe supplémentaire au restaurant. Nouveau carrelage murs et sol. Electricité – Plafond RF et homologué AFSCA – Arrivées et évacuation d'eaux• Modifications importantes du bar dans restaurant• Travaux dans 2 WC – reconditionnement total + aménagements espaces de rangements et vestiaires clients• Appliquer peinture double composante dans caves (demande AFSCA)	<ul style="list-style-type: none">• Remplacer plusieurs points lumineux par des LED• Peinture des murs des couloirs desservant la chambre froide• Vidanges récurrentes du dégraisseur + fosses septiques.



FAULX-LES TOMBES

ECOLE DE FAULX-LES TOMBES



Rue des Ecoles, 2 à 5340 Faulx-Les Tombes

2 DIV/FAULX-LES TOMBES/2 D 491 T/6894,00m²/RC : 4635,00 €

TRAVAUX REALISES PAR LES SERVICES COMMUNAUX

Investissements	Entretien
<ul style="list-style-type: none"> • Confection de mobilier suivant demandes (mezzanine) – installation crochets vélos. • Fin construction d'un abri pour vélos • Séparation des espaces dans la cour de récréation inférieure. Création de nouvelles clôtures en treillis galvanisés. • Pose enceinte terrain mini-foot 	<ul style="list-style-type: none"> • Interventions récurrentes au niveau des sanitaires et des points lumineux + interventions chauffage. • Réparation du module espace Vita (proximité Yourte) • Dépannages électriques • Réparation des barrières et des clôtures • Transferts divers mobilier • Intervention sur chaudières et sur leur alimentation – dépannage suite pannes mazout • Peinture de classes et préau • Nettoyage de la Yourte et de la passerelle.

FOOTBALL DE FAULX-LES TOMBES



Rue Basse Ramsée à 5340 Faulx-Les Tombes

2 DIV/FAULX-LES TOMBES/2 E 561 A/12.046,00m²/RC : 540,00 €

TRAVAUX REALISES PAR LES SERVICES COMMUNAUX

Investissements	Entretien
<ul style="list-style-type: none"> • Remplacement de 2 blocs WC • Pose de 3 nouveaux radiateurs de chauffage dans la buvette 	<ul style="list-style-type: none"> • Entretien des clôtures et des filets pare-ballons • Peinture des guérites extérieures.



MAISON DE L'ENTITÉ DE FAULX-LES TOMBES + CRÈCHE



Rue de la Goyette à 5340 Faulx-Les Tombes

TRAVAUX REALISES PAR LES SERVICES COMMUNAUX

Investissements	Entretien
<p>Confection d'un meuble pour le rangement de la vaisselle.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Diverses interventions sur circuit électrique et système de chauffage commun au bâtiment de l'Entité mais aussi à la Crèche voisine • Entretien du parking extérieur • Résoudre dysfonctionnements des frigos et autre matériel Horeca installé dans la cuisine • Entretien du mobilier, chaises et tables • Peinture des châssis extérieurs (en bois) des deux bâtiments. • Travaux plomberie, robinetterie et de sanitaires. Suppression boiler eau chaude cuisine. • Réparation de portes. • Remplacement serrures frigo industriel • Réparation dévidoir incendie • Entretien sanitaires et vidéophonie + gâche. • Installation électrique pour nouveaux volets.

EGLISE DE FAULX-LES TOMBES



Rue de l'Eglise à 5340 Faulx-Les Tombes

TRAVAUX REALISES PAR LES SERVICES COMMUNAUX

Investissements	Entretien
<ul style="list-style-type: none"> • 	<ul style="list-style-type: none"> • Interventions ciblées sur circuits prises et éclairage.



PRESBYTÈRE DE FAULX-LES TOMBES



Rue de l'Église à 5340 Faulx-Les Tombes

2 DIV/FAULX-LES TOMBES/2 D 173 B/600,00m²/RC : 1083,00 €

TRAVAUX REALISES PAR LES SERVICES COMMUNAUX

Investissements	Entretien
<ul style="list-style-type: none">Remplacement vanne alimentation eau local basket.	<ul style="list-style-type: none">Réparations diverses sanitaires, interventions au sein de la chaufferie

LOCAL DE BASKET DE FAULX-LES TOMBES



Rue de l'Église à 5340 Faulx-les Tombes

2 DIV/FAULX-LES TOMBES/2 D 172 G/109,00 m²/RC : 275,00 €

TRAVAUX REALISES PAR LES SERVICES COMMUNAUX

Investissements	Entretien
<ul style="list-style-type: none">Fin travaux de remplacement de la toiture du local, pose d'éléments pré-isolésFin des travaux de pose d'un parement extérieur en bois sur les quatre façadesRemplacement seuil porte d'entrée localRemplacement de la toiture des sanitairesPeinture 2 composantes au solInstallation d'un nouveau poêle à mazout	<ul style="list-style-type: none">Réparation et aménagement des sanitairesApport de chaises et de tables en remplacement de l'ancien mobilier désuet.Entretien et peinture des boiseries de l'Espace AgoraRéparation table bétonRemplacer vitres briséesRéparation – entretien des portes des sanitaires annexes

STRUD

EGLISE DE STRUD



Rue de Muache à Strud Haltinne

TRAVAUX REALISES PAR LES SERVICES COMMUNAUX

Investissements

Entretien

- Interventions au niveau de l'installation électrique et du chauffage de l'édifice

SALLE SAINTE-CÉCILE DE STRUD



Rue de Bonneville à 5340 STRUD

4 DIV/4 A 324 M/588,00 m²/RC : 639,00 €

TRAVAUX REALISES PAR LES SERVICES COMMUNAUX

Investissements

Entretien

- Réparation devanture scène.

- Remplacement de néons
- Divers agencements suivant occupations ciblées



MOZET-GOYET

FOYER SAINT-ANTOINE (CPAS)



Rue de Mozet à 5340 MOZET GOYET

TRAVAUX REALISES PAR LES SERVICES COMMUNAUX

Investissements	Entretien
<ul style="list-style-type: none">• Tirer câblages téléphonie et Internet• Créer deux nouveaux espaces : un réfectoire pour le personnel et une salle d'ordinateurs – nouveau plancher, cloisons et électricité – tablette ordi.• Aménagements de certaines chambres pour mise en conformité• Pose vinyle et peintures murales• Abattre cloisons + création nouvelles séparations – fumoir 1er étage• Création d'un sas d'accueil autorisant les visites pour les résidents.	<ul style="list-style-type: none">• Diverses interventions récurrentes comme le remplacement des points lumineux, réparation des sanitaires.• Plusieurs transferts de lits électriques• Remplacement cache-compteur électrique + cache tuyaux sous évier + plinthes.• Entretien du parc dans le cadre de la crise sanitaire (« été solidaire »)

CENTRE RÉCRÉATIF DE MOZET



Rue des Deux Chênes, 11 à 5340 MOZET

3 DIV/MOZET/3B 67 P2/1410,00 m²/RC:909,00 €

TRAVAUX REALISES PAR LES SERVICES COMMUNAUX

Investissements	Entretien
	<ul style="list-style-type: none">• Entretien luminaires• Remplacement chasses de WC



HALTINNE-HAUTBOIS

SALLE HAUT-BOIS LA VIE



Rue de la Salle à 5340 HALTINNE

4 DIV/HALTINNE/4 B 306 Z/810,00 m²/386,00 €

TRAVAUX REALISES PAR LES SERVICES COMMUNAUX

Investissements	Entretien
<ul style="list-style-type: none"> • Remplacement d'un volet mécanique desservant le bar – pose d'un châssis • Installation de grilles métalliques de sécurité dans les caves de la salle 	<ul style="list-style-type: none"> • Diverses interventions au niveau du chauffage • Remplacement ampoules dans la grande salle et dans la cuisine

FOOTBALL DE HALTINNE



Rue de Han à 5340 HALTINNE

4 DIV/HALTINNE/4 D 91 K/11.263,00 m²/RC : 654,00 €

TRAVAUX REALISES PAR LES SERVICES COMMUNAUX

Investissements	Entretien
<ul style="list-style-type: none"> • Remplacement de pommeaux de douches dans vestiaires • Peinture murale des vestiaires et de la buvette • Installation meuble évier + transfert boiler sous évier 	<ul style="list-style-type: none"> • Peinture de toute la buvette d'Haltinne et des 3 vestiaires • Peinture barrières normandes • Entretien des extérieurs, évacuer déchets présents sur le site • Réparation porte et châssis suite effraction(s) • Sécurisation et nettoyage des locaux annexes • Réparation porte d'entrée suite effraction • Entretien des chaufferettes • Réparation éclairage terrain (Génétec)



APPARTEMENTS SOCIAUX DE HALTINNE



Rue Léon Pirsoul, 1 à 5340 HALTINNE

TRAVAUX REALISES PAR LES SERVICES COMMUNAUX

Investissements	Entretien
<ul style="list-style-type: none"> • Remplacement de la chaudière du bâtiment • Mise en peinture complète d'un logement • Pose tapis vinyle dans toutes les pièces • Nouveaux sanitaires • Nouveaux points lumineux 	<ul style="list-style-type: none"> • Réparation des murs, de la toiture et des corniches du garage annexe. • Entretien / élagage arbustes et haie mitoyenne

GROTTES DE GOYET



Rue du Strouvia à 5340 GOYET

3 DIV/MOZET/3C 190 C/984,00 m²/RC:1.653,00 €

TRAVAUX REALISES PAR LES SERVICES COMMUNAUX

Investissements	Entretien
<ul style="list-style-type: none"> • Remplacement de plusieurs points lumineux du circuit des grottes par des éclairage LED moins énergivores • Sous-sol Grottes – Projet GAL : Démolition de murs et cloisons + réfection murs périphériques en Gyproc • Confection d'un plancher sur la moitié de la superficie du sous-sol avec pose vinyle. • Création d'un nouvel éclairage pour le sous-sol avec modification circuit électrique. • Création d'un faux-plafond • Réfection complète de la salle de bains. • Installation de 2 portes coupe-feu. • Peinture complète murs, plafonds, châssis 	<ul style="list-style-type: none"> • Interventions circuit électrique grottes • Mise aux normes Rapport pompiers.

BÂTIMENT ANNEXE DE L'ÉCOLE DE SORÉE



RUE DE LA CROISSETTE A 5340 SOREE

1 DIV/SOREE/5 A 268 E/1.029,00 m²/RC : 654,00 €

ECOLE DE SORÉE



Rue de la Croisette, 5340 SOREE

1 DIV/SOREE/A 268 F/1.349,00 m²/RC:1.465,00 €

TRAVAUX REALISES PAR LES SERVICES COMMUNAUX

Investissements	Entretien
<ul style="list-style-type: none"> Mise en couleur des murs de 3 classes 	<ul style="list-style-type: none"> Entretien de l'aire de jeux, peinture des modules Réparation et entretien chaudière et système de chauffe (radiateurs) Diverses réparations au niveau du sanitaire Déplacement tableaux inter-actifs.

CENTRE RÉCRÉATIF SORÉE



Rue du Centre 21, 5340 SOREE

TRAVAUX REALISES PAR LES SERVICES COMMUNAUX

Investissements	Entretien
<ul style="list-style-type: none"> Remplacement tablettes de fenêtres Installation de nouveaux blocs de sécurité pour l'éclairage ainsi que de pictogrammes 	<ul style="list-style-type: none"> Réparation du plafonnage dans les différents locaux du Centre. Peinture de l'ensemble des murs et des plafonds du Centre récréatif. Reconditionnement plan de travail du bar.



CRÈCHE DE SORÉE



Rue Maubry 8, 5340 SOREE

TRAVAUX REALISES PAR LES SERVICES COMMUNAUX

Investissements	Entretien
<ul style="list-style-type: none">• Travaux pose sous-toiture (pourtour du bâtiment)• Protection peinture des boiseries extérieures – planches de rives et éléments saillants de la charpente	<ul style="list-style-type: none">• Transfert citerne à gaz pour alimentation provisoire chaudière crèche

FOOTBALL DE SORÉE



Rue du Rond Bois 5340 SOREE

TRAVAUX REALISES PAR LES SERVICES COMMUNAUX

Investissements	Entretien
<ul style="list-style-type: none">• Remplacer les 2 filets pare-ballons.• Installation de blocs d'éclairage de secours	<ul style="list-style-type: none">• Réparation des 2 aubettes (visités – visiteurs) remplacement toiture – Ajout de blocs béton pour colmater baies – Peinture des aubettes



ANCIEN PRESBYTÈRE DE SORÉE



Rue du Centre à 5340 Sorée

5 DIV/SORÉE/5 A 176 B/790,00m²/RC : 614,00€

TRAVAUX REALISES PAR LES SERVICES COMMUNAUX

Investissements	Entretien
	<ul style="list-style-type: none">• Dépannage chaudière• Réparer escaliers accès au bâtiment

ANCIENNE MAISON PAROISSIALE DE SORÉE – LOGEMENTS ILA DU CPAS



Rue des Bourreliers, 25 à 5340 SORÉE

TRAVAUX REALISES PAR LES SERVICES COMMUNAUX

Investissements	Entretien
<ul style="list-style-type: none">• Protection hydrofuge des façades du bâtiment• Peinture complète du logement de gauche• Installation d'une nouvelle cuisine équipée	<ul style="list-style-type: none">• Entretien récurrent, changements ampoules, débouchage canalisations

FESTIVITÉS

Ce service qui est principalement assuré par les ouvriers du bâtiment répond **aux demandes annuelles traitées en 2020 dans le cadre des festivités et/ou des différentes locations de salles ainsi qu'à la mise à disposition de matériel divers.**

Il est assuré par l'équivalent de 2 hommes « équivalent temps plein » à concurrence de deux jours/semaine. Un ouvrier « ALE » sont régulièrement sollicité pour épauler le Service Festivités.

Il consiste surtout en :

- Prêts, mises à disposition et montage des trois tentes, des deux chapiteaux et des échoppes dont dispose notre Commune + nettoyage des bâches et réparation des ossatures, des tables ...



- Transferts de chaises, bancs, tables et mobilier ou matériel divers : bars, podium, vaisselle, éclairages festifs, canons à chaleur, matériel didactique...
- Agencement des salles communales lors des manifestations ou des séances du Collège et du Conseil communal ou à l'occasion de l'organisation d'examens diocésains ou d'admission.
- Participation à l'organisation de manifestations ou d'évènements festifs, pose de guirlandes et autres illuminations.

L'activité de ce service a été mise en parenthèse en raison du COVID-19 et de l'interdiction d'organiser des festivités. Il a tout de même œuvré à l'organisation du Comptoir gesvois sur la place communale au mois d'août et de la kermesse de Gesves en septembre. Le service a dû procéder à de nombreux montage de tonnelles et chapiteaux dans le cadre de la crise sanitaire à la maison de repos, à la maison communale, à la bibliothèque, ... et dû prendre en charge de nombreuse préparation de salles de réunion dans les salles communales afin de garantir la distanciation physique.

ENTRETIEN DES CHAUFFERIES

Entretien de toutes les chaudières de l'Entité (excepté des chaudières à condensation).

Réparation des diverses pannes et/ou dysfonctionnements constatés.

Remplacement des chaudières défaillantes et ajout de radiateurs.

GARAGE COMMUNAL

Le Service d'entretien du charroi communal installé chaussée de Gramptinne 173 à Gesves garantit l'entretien des véhicules et des engins motorisés.

Un ouvrier mécanicien temps plein régulièrement assisté d'un second ouvrier qualifié assurent l'entretien et les réparations nécessaires. Cette année, le garage bénéficie de la présence d'un troisième larron dépêché par le CPAS.

Les réparations les plus lourdes de génie civil sont confiées à des sociétés extérieures ou aux agents officiels des marques concernées. On peut citer UNI-TRAC ou BD MECANIC.

Le matériel nécessaire à certaines interventions ciblées est loué à des sociétés extérieures telles que CG MAT Assesse. On entend la location de nacelles, de mini pelles ou autres chargeurs et grues.



SERVICE TECHNIQUE « VOIRIE »



SERVICE TECHNIQUE « VOIRIES »

AGENT TRAITANT : PHILIPPE THIRY

MEMBRES DU PERSONNEL

En 2020 l'équipe du Service technique VOIRIES est composée principalement par 4 ouvriers. Ces derniers sont aidés dans certaines tâches d'entretien par d'autres ouvriers polyvalents du Service Bâtiments selon les besoins.

FRANQUIN Sacha	Ouvrier polyvalent	Temps plein	Voirie
MORSAINT Bernard	Ouvrier polyvalent	Temps plein	Voirie
PREUD'HOMME Olivier	Ouvrier polyvalent	Temps plein	Voirie
ROQUET Guy	Ouvrier polyvalent	Temps plein	Voirie

L'entretien des filets d'eau et autres avaloirs est assuré par des ouvriers communaux qui sont aussi régulièrement appelés à assurer d'autres fonctions.

HOORELBEKE Pierre	Ouvrier polyvalent	4/5 temps	Voirie - Bâtiments
NOLLO Eric	Ouvrier polyvalent	Temps plein	Voirie- Bâtiments service bus
ROWET Anthony	Ouvrier polyvalent	Temps plein	Voirie - Bâtiments
VANDEN BOSSCHE Dominique	Ouvrier polyvalent	4/5 temps	Voirie – Service bus

TRAVAUX D'EMPIERREMENT : ACCOTEMENTS

- Rue d'Andenne à Haltinne dans le cadre des travaux de réfection par entreprise dans la rue concernée
- Rue de la Fabrique à Mozet
- Rue de Reppe à Gesves

TRAVAUX D'ÉGOUTTAGE

- Pose de tuyaux béton ou PVC dans le cadre de la création de réseaux ou collecteurs d'égouttage
- Pose d'éléments linéaires en béton, de filets d'eau, de bordures filets d'eau et d'avaloirs.
- Traversées de voirie avec raccordement au réseau existant ou mises à disposition de tranchées pour la SWDE et l'AIEG.
- Pose de tarmac à chaud ou à froid



CURAGE DES FOSSÉS - VIDANGES AVALOIRS ET ENTRETIEN DES FILETS D'EAU

Ces travaux sont réalisés tout au long de l'année ou en opération ciblée à la demande des riverains.

SIGNALISATION ROUTIÈRE

- Entretien et pose panneaux directionnels et de signalisation
- Création de chicanes et autres dispositifs ralentisseurs
- Pose de miroirs
- Pose de bandes sonores
- Marquage au sol
- Mise en « circulation » locale de certaines voiries
- Mise à sens unique de la rue « Petite Gesves »
- Placement du radar préventif

Les radars préventifs ont été installés à divers endroits suivant décisions du Collège résultant entre autres des demandes ciblées des concitoyens concernés et désirant attirer l'attention sur la dangerosité de la vitesse excessive des véhicules empruntant les voiries communales.

DÉNEIGEMENT

Le déneigement et le sablage des voiries communales est assuré par 3 camions équipés de trémies d'épandage et de lames de déneigement. Les chauffeurs et les accompagnateurs assurent des gardes de 24 heures.

Les voiries empruntées par le TEC ainsi que les routes les plus pentues étant considérées comme prioritaires.

Des entrepreneurs équipés en matériel pour le déneigement sont susceptibles d'être rappelés en cas de besoin pour épauler le Service communal concerné.

BUS COMMUNAL

Chauffeurs : Eric NOLLO, Sacha FRANQUIN, Dominique VANDENBOSSCHE et Thierry MATHIEU.

Pour les écoles communales de l'Entité mais aussi pour les écoles Libres et de la Communauté française.

± 30.000 kms sont parcourus chaque année par le bus communal IRISBUS

PROXIBUS

Chauffeurs : Eric NOLLO et Dominique VANDENBOSSCHE.

± 7.000 kms parcourus cette année

Le Proxibus roule 1 fois par semaine (vendredi matin) pour faire l'aller-retour Gesves/Andenne pour les personnes désireuses de se rendre au marché d'Andenne. Il est aussi utilisé pour les sorties organisées par le Foyer St-Antoine et pour certaines sorties des écoles.



CIMETIÈRES

Les ouvriers affectés au Service « Cimetières » sont appelés à assurer diverses missions :

- Assurer les inhumations :
 - que ce soit en pleine terre avec réalisation d'excavations,
 - inhumation des urnes et des cercueils dans les caveaux familiaux
 - dépôt d'urnes en columbariums
 - dispersion des cendres dans les pelouses créées à cet effet.
- Réparation murs d'enceinte des cimetières. Cette année c'est le cimetière de Gesves qui a été traité.
- Aménagement pelouses de dispersion avec pose de pavés autobloquants
- Enfouissement de caveaux préfabriqués dans les cimetières.
- Construction fosse murée cimetière de Mozet

Durant cette année 2020 d'importants travaux de « verdurisation » ont été principalement assurés par l'équipe « Parcs et Jardins » dont la responsabilité incombe à M. Pierre André.

Ces travaux s'inscrivent dans une logique d'arrêt de la pulvérisation des herbes qui envahissaient les allées en graviers de nos cimetières.

Le choix a donc été fait de retirer un gros pourcentage des graviers, de traiter les parcours des allées pour autoriser leur ensemencement et leur entretien.



**SERVICE TECHNIQUE
« ENVIRONNEMENT ET PROPETE »**



SERVICE TECHNIQUE « ENVIRONNEMENT ET PROPRETÉ »

AGENT TRAITANT : PIERRE ANDRÉ

LES MISSIONS

1. L'entretien des 80 espaces verts communaux, mission principale exercée par le service ;
2. La propreté : le ramassage des déchets le long des routes et la tournée hebdomadaire des 70 poubelles communales ;
3. La fauche, la taille et le balisage de plus de 70 sentiers et servitudes et d'une trentaine de chemins communaux agricoles et forestiers ;
4. L'entretien de la végétation aux abords de voiries (fauchage en période de végétation et taille), confié à Pierre THEATE, chauffeur tracteur. Depuis le 1^{er} avril 2020, un nouveau plan de fauchage tardif a été mis en place sur l'ensemble des bords de routes ;
5. Le travail au sol durant les abattages et élagages sécuritaires avec le grimpeur élagueur communal attitré ;
6. La collaboration dans le cadre de certaines activités ou festivités organisées par différents services (PCDN, Service Tourisme...);

PLANTATIONS ET VÉGÉTALISATION

- Aménagement des abords de la nouvelle crèche communale rue Maubry à Sorée (Plantations, semis des pelouses et pose de clôtures) ;
- Végétalisation des cimetières : engazonnement des allées des cimetières d'Haltinne, de Faulx-les Tombes, de Gesves et fin d'engazonnement des allées des cimetières de Sorée et d'Haut-Bois ;
- Plantation d'un nouveau verger communal sur le site communal de la Pichelotte à Gesves (Projet plantation de la journée de l'arbre 2019) ;
- Création d'une pelouse à la place des graviers devant les appartements du CPAS, Chaussée de Gramptinne à Gesves ;
- Plantation de 200m de haies agricoles rues de Borsu et d'Haltinne et plantation de haies sur le parking du bois didactique et le parking communal en face du château de Gesves ;
- Création d'un nouveau verger et plantation de haies à la plaine de jeux rue de la salle à Haut-Bois ;
- Plantation de 25 arbres dans les différents villages de l'entité aux abords des écoles, de voiries de bâtiments communaux, dans les cimetières... (projet plantation de la journée de l'arbre 2019) ;
- Aide à la plantation et l'entretien du taillis à courte rotation dans un essart communal à Gesves, rue de Brionsart ;
- Création d'une aire de repos à l'espace « La croix », rue chemin des Coriats à Gesves (plantation, création d'une pelouse, bande fleurie, pose d'une table, de bancs et d'un panneau didactique).



LES AUTRES RÉALISATIONS DE 2020

- Aide à la transformation de bois en plaquettes pour la Pichelotte, en buches pour le CPAS ou en planches ou poutrelles pour différentes utilités ;
- Terrassement et réaménagement de l'assiette du sentier n°84 reliant l'impasse des Merles à l'Impasse Basfays à Faulx-les Tombes ;
- Réouverture et réaménagement du chemin vicinal n°6 reliant la rue de Han (Haltinne) vers la chapelle Notre Dame (Bonneville) ;
- Pose d'un caillebotis sur la partie humide du chemin vicinal n°13 de la carrière Inzefonds aux alentours du gué de l'abbaye ;
- Abattage d'une vingtaine d'épicéas scolytés dans un excédent de voirie rue moulin de Wagnée à Gesves ;
- Dégagement des plantations forestières avec Quentin HOUSSEIER agent du Département « Nature et Forêt » de la Région wallonne ;
- Création d'une mare au bois didactique (Projet d'aménagement d'un espace public de la journée de l'arbre 2019) ;
- Pose de structures de panneaux didactiques au bois didactique ;
- Construction et pose d'une toilette sèche, aménagement d'un espace feu, installation d'un panneau didactique pour l'aire de bivouac située sur le sentier d'art à Là-bas (Haltinne) ;
- Pose de nouvelles bordures et mise en place de ficelles sur le terrain de pétanque de Faulx-les Tombes ;
- Pose des filets pare ballons et remplacement de clôtures derrière les buts des terrains de football de Faulx-les Tombes, Gesves, Haltinne et Sorée ;
- Transformation de chalets de Noël pour le bar « Comptoir Gesvois », l'accueil de la bibliothèque et l'accueil des visiteurs au Foyer Saint-Antoine et rénovation des toits ;
- Création de boîtes à bouchons pour les commerces (recyclage) ;
- Entretien de biobox et de compost ;
- Les aides diverses aux projets du GAL, du PCDN (Pressage de pommes), du tourisme (« Comptoir gesvois ») et pour l'opération « Grand nettoyage du printemps ».



L'ÉQUIPE

L'équipe était composée au 1^{er} janvier 2020 comme suit :

- **2 personnes, engagées sous contrat PTP.** Il s'agissait de Jean-François DUPUIS et de Simon GUILLAUME
- **1 personne sous contrat impulsion- 25 ans.** Il s'agissait Simon GRENSON
- **4 personnes, engagées sous contrat à durée indéterminée comme ouvriers qualifiés.** Il s'agissait de Baudoin CARPENTIER, Jean-Luc MOMART, Michel SPRIMONT et Pierre THEATE.

En cours d'année, l'équipe a été modifiée comme suit :

- 15 janvier : Fin des aides PTP Wallo'nets et fin de contrat pour Jean-François DUPUIS.
- 30 janvier -10 mars : Engagement de Louis HENROUL, élève à l'école de la Sitrée à Vedrin.
- 12 mai : Engagement de 2 saisonniers, Kevin MARTIN et Tom LIBERT, sous contrat jusqu'au 31 octobre.
- 1^{er} août : Suspension de contrat de commun accord de Baudoin CARPENTIER.
- 1^{er} août : Engagement de Miguel Santos, mis à disposition par le CPAS sous contrat article 60.
- 31 août : Fin du contrat de commun accord de Kevin MARTIN.
- 30 octobre : Prolongation du contrat de Tom LIBERT.

L'équipe technique environnement et propreté est donc, à ce jour, composée comme suit :

- **1 personne engagée sous contrat PTP Propreté :** Simon GUILLAUME, sous contrat jusqu'au 31/01/2021
- **1 personne sous contrat impulsion- 25 ans :** Simon GRENSON, sous contrat jusqu'au 31/12/2020
- **1 personne sous contrat APE :** Tom Libert, sous contrat jusqu'au 31/12/2021
- **3 personnes engagées à durée indéterminée comme ouvriers qualifiés :** Jean-Luc MOMART, de Michel SPRIMONT et Pierre THEATE.

La coordination du service est gérée par Pierre ANDRE, employé à 4/5^e temps (2/5^e pour l'administratif et 2/5^e sur le terrain) :

- Aide à l'équipe sur le terrain, principalement pour les travaux de nouvelles réalisations mais aussi pour l'entretien en période de végétation ;
- Rencontre avec les citoyens concernés par des travaux projets d'aménagements ou d'entretien communal d'espaces verts communaux, des chemins, des sentiers ;
- Planification journalière des travaux en fonction des compétences de chacun, des urgences, des saisons et de la météo ;



- Enregistrement des congés, récupérations, absences, pointage des heures supplémentaires sur « eRH » ;
- Achat de fournitures et matériel via marché public et bons de commande ;
- Relevé hebdomadaire du ramassage des poubelles communales et du suivi d'entretien des 80 espaces verts communaux ;
- Rédaction de points collègues liés au fonctionnement du service, d'avant-projets (ex : La journée de l'arbre).



SERVICE ECLAIRAGE PUBLIC



SERVICE ECLAIRAGE PUBLIC

AGENT TRAITANT : JEAN-PAUL CARRÉ

A partir du 31 août 2020 l'outil de gestion de l'éclairage public, mis en place en 2013 par Ores, Lumiweb devient Muse Web.

Ores ayant comme préoccupation d'améliorer sans cesse ses services, Muse Web offre aux communes concernées un contenu plus riche et plus convivial que Lumiweb et permet aux Administrations communales :

1. De signaler des pannes à Ores,
2. D'accéder aux informations de leurs parcs d'éclairage public respectifs,
3. De consulter les travaux réalisés sur le patrimoine communal.

POUR RAPPEL : COMMENT SIGNALER UNE PANNE D'ÉCLAIRAGE PUBLIC ?

Il existe trois possibilités pour signaler une panne :

1. Via le site internet d'ORES,

Une application de signalement de panne est mise à votre disposition. Il vous suffit de vous rendre sur le site ores.be, de vérifier que vous êtes bien sur la page Particuliers & Professionnels (le titre apparaît en bleu clair)

Ensuite, vous suivez les étapes suivantes :

- a) Cliquer sur l'onglet « pannes et interruptions »,
- b) Cliquer sur l'onglet « Panne d'éclairage public »,
- c) Cocher la flèche « Je signale une panne » en bas de page.

2. Via le numéro de dépannage 078/78.78.00,

Les opérateurs encodent les informations relatives à la panne. Privilégiez ce numéro ou votre commune pour signaler une avarie importante affectant une rue complète ou présentant un danger pour la circulation routière ou piétonne (passages piétons, sortie d'école, ...)

Dans le cas où ORES vous informerait que votre demande d'intervention serait du ressort d'un autre gestionnaire (ex. le SPW), vous devez vous orienter vers votre commune.

3. Via votre Administration communale,

Par l'intermédiaire de Monsieur Jean-Paul Carré par e-mail : Jean-paul.carre@gesves.be ou par téléphone au 083/670.219

Remarque : Si vous éprouvez des difficultés avec la procédure ORES, vous pouvez signaler la panne à votre Administration communale



Pour faciliter la prise en charge du signalement, veuillez mentionner les éléments suivants :

1. Les coordonnées du luminaire concerné

Fournir le numéro d'identification du ou des luminaires concerné (s). Celui-ci se trouve sur une plaquette collée sur le poteau, à +/- 2m50 du sol et se présentant soit sous la forme de « 537/5 chiffres » soit sur une peinture pochée « K/6 chiffres ».

L'identification se compose toujours comme suit :



Numéro d'identification
de notre commune

Numéro d'identification
du luminaire

La plaquette signalétique peut être horizontale, verticale, en plastique rigide, en aluminium ou se présenter sous la forme d'une étiquette autocollante.



2. A défaut des coordonnées du luminaire concerné, le lieu de la panne

Fournir le nom de la rue et le numéro de l'habitation la plus proche de la panne/luminaire défectueux.

Bon à savoir

- En général, le temps estimé, à partir du signalement, pour une réparation est de 15 jours.
- En cas où plusieurs luminaires seraient en panne, pour la procédure via ORES, il y a lieu de répéter la procédure par luminaire concerné.
- En cas d'urgence ou de situation dangereuse :
 - Pour un poteau couché sur la route et/ou câble jonchant le sol, prévenir le 112.
 - Pour un poteau dangereusement incliné, luminaire décroché, s'adresser à votre commune.

GESTION DES POINTS D'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Pour l'année 2020, Ores a procédé à 581 réparations sur le parc de l'éclairage public de la commune de Gesves.



URBANISME



URBANISME

AGENT TRAITANT : MARC EVRARD

Les valeurs qui figurent dans le texte et dans les tableaux ont été arrêtées au 30 novembre 2020 et pris à partie du 1^{er} décembre 2019.

LE SERVICE URBANISME AU SEIN DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE

Le volume de délibérations du Conseil (8) et du Collège (45) à l'aide du module urb@web représente 358 dossiers d'Urbanisme répartis sur 393 points Collège pour un total de 1585 décisions du Collège.

Environ 25 % des dossiers sont instruits par le service de l'Urbanisme.

Quatre agents gèrent des dossiers dont la matière est transversale avec celle des services de l'environnement, du patrimoine, de la population, des finances et des redevances.

LÉGISLATION

Le **Code du Développement Territorial** est d'application depuis le 1^{er} juin 2017 et a fait l'objet de modifications en application de l'Arrêté du Gouvernement wallon du 9 mai 2019.

La version coordonnée officielle mise à jour et applicable au 14 novembre 2019, est disponible sur http://lampspw.wallonie.be/dgo4/site_aménagement/index.php/juridique/codt

Le Service d'Urbanisme répond à toutes les questions relatives à la réglementation en vigueur :

- Le **CODT**, Code du développement territorial, s'agissant du plan de secteur, des procédures et formalités concernant les permis mais aussi les recours et suspension, des dispenses de permis, etc. ;
- Le **SDC**, Schéma de développement communal, (SDC - Art. D.II.9 et ss du CoDT) s'agissant de la stratégie territoriale pour l'ensemble du territoire communal ;
- Le **GRU**, Guide régional d'urbanisme, (GRU - Art. D.III.2 §1 du CoDT), s'agissant des indications et des normes concernant les zones protégées de la commune de type Bâtisses en Site Rural ;
- Le **GCU** (RCU), Guide communal d'urbanisme, (GCU- Art. D.III.4 du CoDT), s'agissant des prescriptions et urbanistiques sur les aires spécifiques du territoire Gesvois ;
- Les **PUR** (ex permis de lotir), Permis d'urbanisation – 200 références sur Gesves ;

La commune bénéficie d'un CATU, Conseiller en Aménagement du Territoire et en Urbanisme et d'une subvention annuelle régionale de 28.000€ avec l'application cumulée du schéma, du guide, approuvé par Arrêté Ministériel du 23/12/2016 (M.B. 1^{er} février 2017) et d'une Commission d'Aménagement du Territoire et de la Mobilité (CCATm renouvelée par le Ministre en charge ce 18 septembre 2020). Un chef de service/département (1 ETP) gère le service avec l'appui d'un secrétariat spécifique (0,5 ETP) et de deux agents (2 x 0,5 ETP).

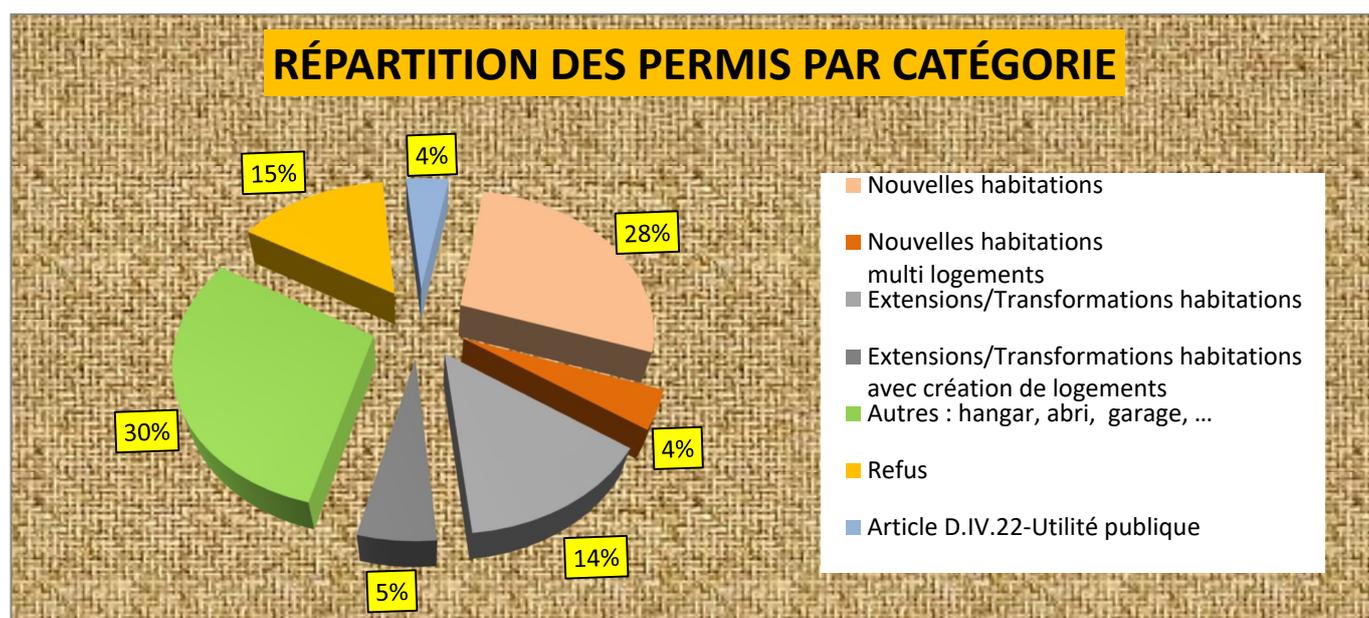


PERMIS D'URBANISME EN 2020

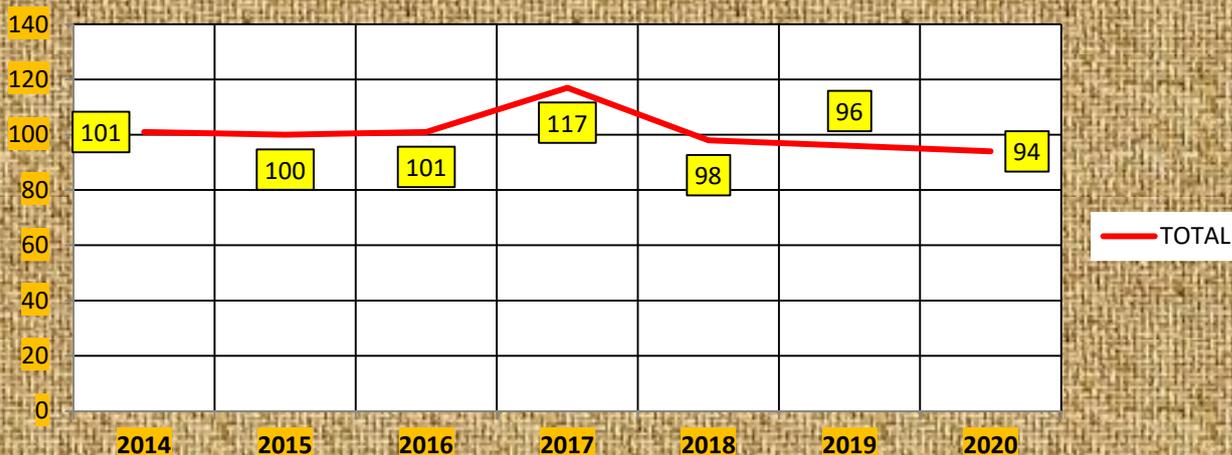
Nombre de permis Par catégories et entités Année 2020	Nouvelles habitations	Nouvelles habitations multi logements	Extensions/ Transformations habitations	Extensions/ Transformations habitations avec création de logements	Autres : hangar, abri, garage, ...	Refus	Article D.IV.22 - utilité publique	TOTAL PU
Gesves	12	2 (9*)	6	3(1*)	11	8	3	45
Faulx-Les-Tombes	10(1*)	1(1*)	1	1(2*)	10	3	1	27
Mozet	0	0	3	0	1	0	0	4
Haltinne	1	0	2	1	4	2	0	10
Sorée	3	1(2*)	1	0	2	1	0	8
TOTAL	26	4	13	5	28	14	4	94

* Nombre de logements supplémentaires générés par la mise en œuvre des permis.

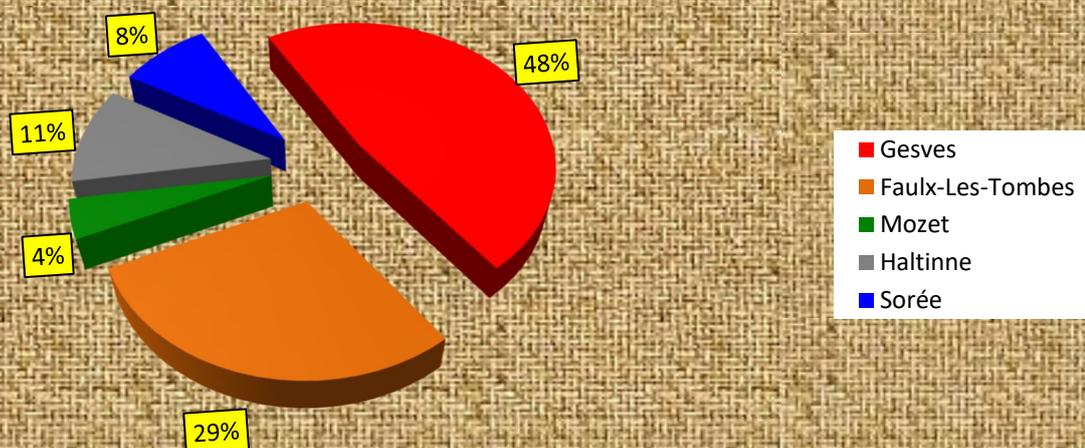
Soit au total, 51 nouveaux logements créés



TOTAL DES PERMIS D'URBANISME



RÉPARTITION DES PERMIS PAR LOCALITÉ



AUTRES DOSSIERS EN 2020 : PERMIS D'URBANISATION, DIVISION DE BIEN, CERTIFICAT D'URBANISME

PERMIS d'urbanisation Année 2020	En cours	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Gesves	0	3	1	2	20	1	2	0
Faulx-les-Tombes	0							
Mozet	0							
Haltinne	0							
Sorée	0							
NOTAIRES	Divisions de bien : 17							
CERTIFICATS D'URBANISME								
CU 2 <u>refusés</u> 2		CU 2 <u>octroyé</u> 1		CU 2 <u>en cours</u> 1				



RENSEIGNEMENTS URBANISTIQUES

En 2020, le Service d'Urbanisme a répondu à **281 demandes de renseignements urbanistiques** (info not et CU 1 confondus).

PERMIS CONCERNANT LES INFRASTRUCTURES D'UTILITE PUBLIQUE

Infrastructures d'utilité publique (Article DIV 22 cf. graphique)

- AC GESVES, construction d'un garage à vélos – Rue des Ecoles 2 à FAULX-LES TOMBES
OCTROI le 06/12/2019
- SCRL ORES ASSETS, construction d'une cabine haute tension et démolition d'un PTA – Rue Grande Commune à GESVES **OCTROI** le 19/03/2020
- AC GESVES, construction d'une infrastructure sportive pour le football – Rue de la Pichelotte à GESVES **OCTROI** le 26/06/2020

- SCRL ORES ASSETS, démolition d'une cabine en maçonnerie – Rue Pont d'Aoust à GESVES
OCTROI le 06/07/2020
- STP Service Technique Provincial (cellule cours d'eau) aménagement de l'obstacle n°583 (ouvrage aval) pour la libre circulation des poissons sur le ruisseau de Struviaux – Rue de Strouvia à FAULX-LES TOMBES **EN COURS**

AC = Administration communale

ACTIVITÉS DE LA CCATm

En 2020, 8 (7+1) réunions plénières de la Commission Consultative d'Aménagement du Territoire et de la mobilité (CCATm) ont eu lieu sous le CoDT.

Le travail de la commission s'est concentré sur les demandes d'avis sollicitées par le Collège communal et des demandes nécessitant les écarts et dérogations prévues au CoDT, soit **47 avis** (41). Les dossiers d'urbanisme sont proposés d'initiative par le Collège communal qui conserve la faculté de consulter ou non la CCATm pour tous les permis d'urbanisme ou d'urbanisation.



**ENVIRONNEMENT – URBANISME –
AGRICULTURE
& OPÉRATION ZÉRO DÉCHET**



ENVIRONNEMENT & URBANISME

AGENT TRAITANT : CARINE LISSOIR

PERMIS UNIQUES, D'ENVIRONNEMENT ET DÉCLARATION DE CLASSE 3

Le permis d'environnement en quelques mots...

Avant de pouvoir exploiter une activité ou une installation qui pourrait avoir un impact sur la santé humaine et l'environnement, il y a lieu d'en faire soit la déclaration, soit d'en obtenir la permission.

Ces activités et installations sont définies comme étant des établissements. Ces derniers sont répartis, selon leur degré de risque de pollution et nuisance pour l'environnement ou la santé humaine, en 3 classements :

- Établissement de classe 1 : toute activité ou installation ayant un impact important,
- Établissement de classe 2 : toute activité ou installation ayant un impact intermédiaire,
- Établissement de classe 3 : toute activité ou installation ayant un faible.

De plus, si les projets rentrent dans le volet urbanistique :

- Les établissements de classe 1 et 2 feront l'objet d'un permis unique (environnement et urbanisme).
- Pour les établissements de classe 3, les demandes seront traitées séparément (permis d'urbanisme + déclaration de classe 3) – exemple : placement d'une citerne aérienne de gaz.

PERMIS UNIQUE

Aucun permis unique n'a été délivré sur la commune de Gesves en 2020.

Toutefois, 2 projets éoliens sur la commune d'Assesse ont fait l'objet d'enquêtes publiques sur le territoire : 1 pour la société STORM 46 SRL pour construire et exploiter un parc éolien de 3 éoliennes chaussée de Marche (le permis a été refusé par les fonctionnaires technique et délégué le 16/11/2020) et 1 pour la société Electrabel pour construire et exploiter 2 éoliennes le long de la E411, rue des Platanes à Wierde (la clôture d'enquête interviendra le 23/12/2020).

De même, la commune de Gesves a été sollicitée pour une réunion d'information préalable du public pour un projet de catégorie B (instruit par la société Sotraplant) soumis à autorisation et étude d'incidences pour un projet de permis unique de classe 2 en vue de la construction et l'exploitation d'une centrale d'enrobage.

PERMIS D'ENVIRONNEMENT

Cette année, nous avons reçu six demandes de permis d'environnement. Deux pour des activités temporaires de tir aux clays (1 octroi à Sorée et 1 refus à Gesves) et quatre pour des forages pour prise d'eau (tous octroyés).

DÉCLARATIONS DE CLASSE 3

Les déclarations sont valables pour une durée de 10 ans à dater du 15^{ème} jour de l'enregistrement si aucune condition complémentaire n'est sollicitée et du 30^{ème} jour en cas d'imposition de conditions d'exploiter.



Lorsque des conditions intégrales sont applicables, il n'y a pas lieu d'ajouter des conditions complémentaires.

Cependant, nous sollicitons des preuves de vérification des installations pour le gaz et le mazout.

Depuis l'année 2003, on relève 970 déclarations tant pour de nouveaux établissements que pour des renouvellements d'autorisation de permis d'exploiter arrivés à échéance.

Années	FAULX-LES TOMBES	GESVES	HALTINNE	MOZET	SOREE	Total
2003		6	1			7
2004	5	7	3		1	16
2005	9	10	6	5	3	33
2006	12	28	12	6	4	62
2007	11	19	7		1	38
2008	11	23	3	8		45
2009	3	14	3	1	1	22
2010	5	34	6	4	1	50
2011	8	18	6	2	4	38
2012	4	25	3	5	2	39
2013	8	34	4	2	9	57
2014	12	33	6	3	1	55
2015	29	55	6	3	13	106
2016	9	33	13	13	5	73
2017	17	39	10	5	8	79
2018	14	35	7	7	5	68
2019	30	36	9	9	12	96
2020	26	38	12	6	4	86
Total	213	487	117	79	74	970

Les chiffres de 2020 sont arrêtés au 30 novembre.

Pour rappel, depuis le 1er janvier 2015, la dématérialisation des déclarations de classe 3 est intervenue. Ainsi, le déclarant peut introduire sa déclaration en ligne via l'adresse :

<http://www.wallonie.be/fr/formulaire/detail/5242>. Une note explicative est également disponible sur notre site à la page : <http://www.gesves.be/permis-denvironnement/>.



OPÉRATION ZÉRO DÉCHET

AGENT TRAITANT DEPUIS FÉVRIER 2017 : CARINE LISSOIR



En mars 2017, la commune a répondu à un appel à projet pour mettre en place une dynamique Zéro Déchet sur son territoire durant 3 ans et mettre à disposition du personnel communal pour la gestion, le suivi et la mise en œuvre du projet à raison de minimum 1/5 équivalent temps plein. Le 21 avril 2017, la commune a été sélectionnée « Communes Zéro Déchet ».

En mai 2020, la commune a confirmé son engagement à poursuivre la démarche zéro déchet et en a délégué sa coordination au Bureau Economique de la province de Namur pour bénéficier d'un accompagnement pour soutenir la référente dans la rédaction et la mise en œuvre du plan d'action. De plus, cette confirmation et délégation permet d'obtenir une majoration de l'octroi de subventions.

La composition du Comité de Pilotage a été actualisée comme suit :

Institution	Titre	Vedette	Prénom	Nom
CPAS	Présidente CPAS	Madame	Nathalie	PISTRIN
AC	Conseillère GEM	Madame	Carine	DECHAMPS
AC	Bourgmestre	Monsieur	Martin	VAN AUDENRODE
AC	Echevine de l'Environnement	Madame	Cécile	BARBEAUX
BEP	Responsable Communication et Prévention BEP Environnement	Madame	Carine	BOMAL
BEP	Soutien aux communes ZD	Madame	Marie	LOIX
AC	Référente communale ZD	Madame	Carine	LISSOIR
AC	Directeur Général ff	Monsieur	Marc	EVARD
AC	Directeur Financier	Monsieur	Saverio	CIAVARELLA

Le Comité de Pilotage s'est réuni à 15 reprises depuis sa constitution. La prochaine réunion aura lieu le 9 décembre 2020 en vidéoconférence et aura pour objet de décider des actions pour 2021.

Une page Facebook dédiée à l'opération Zéro Déchet relaye l'ensemble des actions entreprises ; à ce jour, elle compte 206 abonnés.

ETAT DES LIEUX DES ACTIONS EN 2020

ACTION 1 : DÉFI DES FAMILLES ZÉRO DÉCHET

Après un premier défi « Familles zéro déchet » en 2018-2019, il a été décidé de réserver les actions du deuxième défi Zéro Déchet aux bénéficiaires du CPAS.

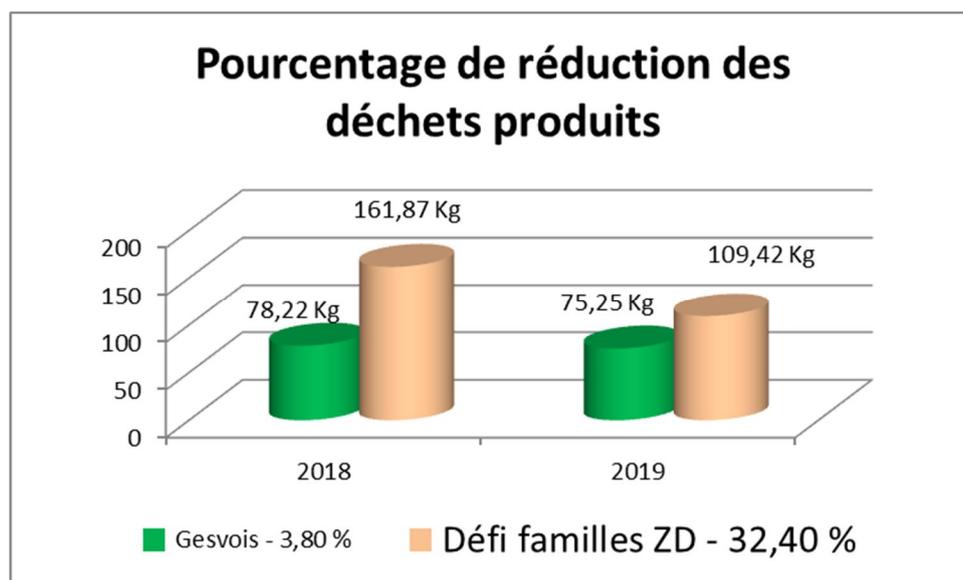
Les familles du second défi sont au nombre de 6. Cette action a débuté au second semestre 2019 (5 ateliers avaient été réalisés) et s'est donc poursuivie en 2020.



Vu la situation sanitaire, les activités prévues en 2020 ont été perturbées et le planning a été adapté et les ateliers reportés en novembre et décembre ont dû être annulés :

	Date	Thème des ateliers
6ème	21-01-20	Atelier visite grande surface
7ème	18-02-20	Atelier papote + cadeaux ZD
8ème	22/09/2020	Atelier cuisine ZD (restes, fanes...)
9ème	22/10/2020	Atelier couture et furoshikis

Les ateliers qui ont pu avoir lieu ont généralement eu un retour des familles très positif, tout comme les résultats après 6 mois de défi :



ACTION 2 : GROUPE DE TRAVAIL INTERNE ECOTEAM

Depuis fin 2017, l'EcoTeam, composée d'agents communaux et du CPAS, met en place des actions « Zéro déchet » dans les différents services des bâtiments communaux. La mission de ce groupe de travail interne est d'engendrer une réflexion commune au sein des services en vue de maximiser les pratiques durables et fonctionnelles axées sur la réduction des déchets au sein des services. L'objectif principal est de renforcer la cohérence entre l'opération Zéro Déchet visant les activités des citoyens et celles des services communaux et du CPAS.

Plusieurs bâtiments sont donc représentés au sein de l'EcoTeam : l'administration communale, le bâtiment de la Pichelotte (CPAS et la Bibliothèque), les écoles de l'Envol et de la Croisette ainsi que le Foyer Saint-Antoine. Les diagnostics établis dans les bâtiments ont permis de mettre en évidence les premières actions à mettre en place.



De nombreuses actions sont réalisées dans chaque bâtiment et le groupe a choisi un logo représentatif de sa mission. En 2020, les réunions et les actions ont été perturbées par la situation sanitaires.

La prochaine réunion est prévue le 10 décembre. Au vu des actions déjà mises en place, la mise à jour des diagnostics bâtiments sera à l'ordre du jour en vue de cibler 3 nouvelles actions à mettre en place en 2021.

Il est également prévu d'ouvrir le groupe à de nouveaux agents volontaires. Depuis cette année, 3 nouveaux agents ont rejoint l'EcoTeam qui est à présent formé de 13 personnes.

ACTION 3 : BIOBOX ET COMPOSTEURS

Fin 2017, la commune a répondu à un appel à projet et a obtenu un subside de 7.276,03 € pour installer des petites unités de récolte des déchets organiques afin de les valoriser dans des composts. Dans ce cadre, 5 sites de compostage et 4 sites pour les Biobox sont installés sur la commune et gérés par 7 Référent(e)s.

Les Compagnons du Samson pour le site de la Poste à Gesves, l'asbl Brin d'Alice pour le site de Faulx-Les Tombes, le SERVICE « C'est tout vert » de la Pommeraiie pour le site du Jardin Partagé de la Pichelotte, le Jardin des Mycorhizes est remplacé depuis novembre par un groupe de citoyens en construction pour le site de Haut-Bois et le jardin partagé de Mozet pour le composteur installé rue des deux chênes.

A ce jour, 70 familles ont signé la Charte et participent au projet, soit un total de 200 personnes !



Le 10 octobre, nous avons invité les citoyens approvisionnant les Biobox à une formation théorique de compostage (gratuite) et un panier de légumes des Compagnons du Samson leur a été offert en remerciement de leur participation. Cette formation était également ouverte aux Référents ainsi qu'à l'ensemble des Gesvois.



Les participants ont été invités à participer à une seconde formation gratuite à condition qu'il s'engage à donner un coup de main occasionnel aux référents Biobox pour la gestion de celle-ci durant leur absence et pour gros travaux de retournement des composts. 7 personnes sont inscrites. Cette formation prévue le 30/10 a dû être reportée à 2021 pour raison sanitaire.

Cette année, la production de compost est estimée à 8 m³ (tous sites confondus) contre 3 m³ en 2019. Il s'agit donc d'une belle progression.

En 2019, la commune avait obtenu un subside complémentaire de 1.802,50 € pour réaliser différentes actions zéro déchet dans le cadre de son plan de communication. Le 4 mars 2020, une vingtaine de personnes ont participé à la conférence sur le Zéro Déchet ouverte à l'ensemble des citoyens.



OPÉRATION BEWAPP – GRAND NETTOYAGE DE PRINTEMPS

AGENT TRAITANT (PARTIE ADMINISTRATIVE UNIQUEMENT) DEPUIS MAI 2018 : CARINE LISSOIR

La 6ème édition s'est déroulée en automne au vu de la situation sanitaire rencontrée en mars 2020. Les écoles n'ont pu être sur le terrain. 31 sacs PMC et 33 sacs à ordures ménagères ont été récoltés (contre 95 PMC et 119 OM en 2019) par les 10 équipes inscrites. L'an dernier, il y avait 19 équipes sur le terrain.



L'équipe communale s'est agrandie ! 8 participants au lieu de 3 en 2019.

A noter également que 12 équipes d'ambassadeurs de la propreté (7 en 2019) sont actifs toute l'année pour nettoyer nos routes. Les ambassadeurs prennent directement contact avec Pierre ANDRE pour qu'il puisse récupérer les sacs ainsi récoltés. Pour recevoir le matériel de ramassage, il faut s'inscrire ici :

<https://www.walloniepluspropre.be/citoyens/>



URBANISME

AGENT TRAITANT DEPUIS FÉVRIER 2015 : CARINE LISSOIR

PERMIS INTÉGRÉS ET PERMIS D'IMPLANTATION COMMERCIALE

Suite à la 6ème réforme de l'Etat, la matière relative aux implantations commerciales est régionalisée depuis le 1er juillet 2014.

Depuis le décret wallon du 5 février 2015 relatif aux implantations commerciales et ses arrêtés d'exécution (en vigueur depuis le 1^{er} juin 2015), des enquêtes publiques devaient être organisées sur les communes limitrophes des communes ou villes où un projet était déposé.

En date du 29 septembre 2016 (MB 18.10.2016), le Gouvernement Wallon a modifié l'arrêté du 2 avril 2015 relatif à la procédure et à diverses mesures d'exécution du décret du 5 février 2015 en matière des implantations commerciales. Depuis cette date, les enquêtes ne sont plus systématisées sur les communes limitrophes de la commune concernée par un projet de permis d'implantation commerciale ou intégré.

Dès lors, seul l'avis des communes limitrophes sont généralement sollicités. En 2020, le Collège communal a donc remis un avis favorable sous réserve des conditions émises par les différentes instances et services consultés pour 2 demandes de permis intégré.

A ce jour, aucune demande n'a été introduite pour un projet d'implantation commerciale sur la commune de Gesves.

CERTIFICAT D'URBANISME NUMÉRO 1 ET INFORMATIONS NOTAIRES

Au 30/11/2020, 281 informations et/ou certificats d'urbanisme ont été réalisés.

Les délais requis par le CWATUP pour leur délivrance étaient de 40 jours à dater de la réception des demandes.

Depuis l'entrée en vigueur du CoDT le 1^{er} juin 2017, les délais de délivrance sont ramenés à 30 jours.



AGRICULTURE

AGENT TRAITANT DEPUIS SEPTEMBRE 2016 : CARINE LISSOIR

Recensement agricole

Depuis 2012, les communes ne sont plus en charge du recensement agricole. Toutefois, les informations peuvent être consultées à l'adresse ci-dessous :

<https://statbel.fgov.be/fr/themes/agriculture-peche/exploitations-agricoles-et-horticoles#figures>

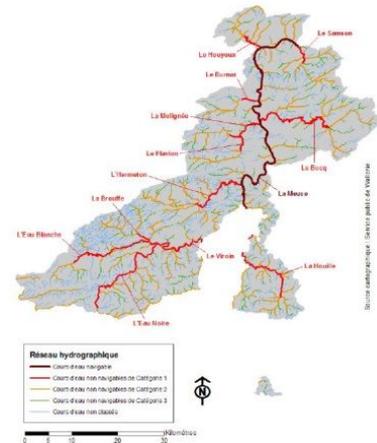
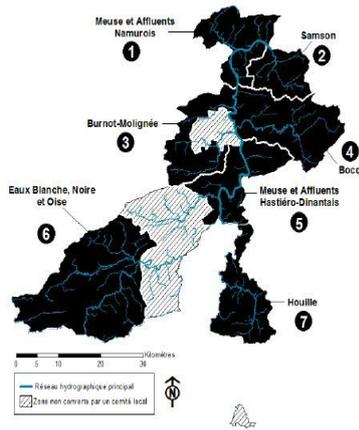
COMMISSION COMMUNALE DE CONSTAT DE DEGATS AUX CULTURES

Les informations relatives à la Commission Communale de Constat de Dégâts aux Cultures sont reprises dans la partie « Comités-Commissions-Conseil » de ce rapport.



GESTION DES COURS D'EAU

AGENT TRAITANT : JEAN-PAUL CARRE



GESTION ADMINISTRATIVE DES COURS D'EAU

En lien avec le Service Public de Wallonie (Direction des Cours d'Eau Non Navigables)

La législation sur les cours d'eau non navigables a fait l'objet d'une profonde réforme suite au décret du 04 octobre 2018. La loi du 28 décembre 1967 est abrogée et c'est désormais le Code de l'Eau qui régit cette matière. Le décret est entré en vigueur le 15 décembre 2018.

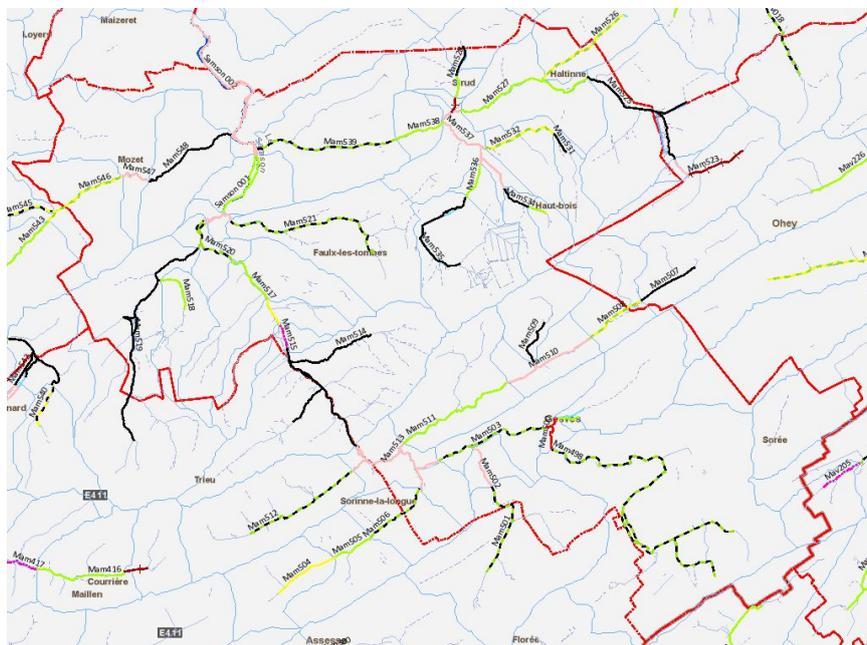
En ce qui concerne les cours d'eau, le Code de l'Eau vise à assurer une gestion intégrée comprenant 4 enjeux : hydraulique, écologique, économique et socio-culturel afin de rencontrer au mieux les objectifs environnementaux fixés par les plans de gestions de la Directive-cadre sur l'Eau, en cohérence avec les Plans de Gestion des Risques d'Inondation (PGRI) et les Programmes d'Actions sur les Rivières par une approche Intégrée et Sectorisée (PARIS).

Chaque PARIS doit contenir au minimum :

- La sectorisation du cours d'eau et un état des lieux cartographique de chaque secteur;
- La détermination et la hiérarchisation des enjeux de chaque secteur de la rivière : écologique, hydraulique, socio-économique et socio-culturel;
- Le rappel des mesures relatives à l'hydromorphologie du cours d'eau contenues dans les plans de gestion de bassin hydrographique et les plans de gestion des risques d'inondation;
- Le rappel des objectifs, des interdictions et des mesures applicables dans les zones protégées en vertu de la loi du 12 juillet 1973 sur la conservation de la nature;



- La planification dans le temps et dans l'espace des actions permettant d'atteindre les objectifs de gestion assignés à chaque secteur;
- L'évaluation des moyens financiers à affecter aux travaux à réaliser pour chaque secteur.



Cartographie des secteurs PARIS sur l'ensemble du territoire de la commune de Gesves

Le 30 juin 2020 l'ensemble des données pour la commune de Gesves étaient encodées au sein de l'application PARIS

En lien avec le Service Technique Provincial (Cellule Cours d'Eau)

Depuis le 22 juin 2017 l'Administration communale a signé avec la Province de Namur une Convention relative à l'aide à l'entretien des cours d'eau non navigables de 3^{ème} catégorie. Suite à l'entrée en vigueur du Code de l'Eau, le Conseil communal a approuvé la nouvelle mouture de la convention, en date du 27 mai 2020. Cet accord produira ses effets endéans les 3 ans et produira des économies dans le chef de la commune.

Dans le cadre de cet accord,

- La Commune reste l'autorité gestionnaire des cours d'eau non navigables classés en 3^{ème} catégorie de son territoire, elle en conserve la responsabilité.
- La Province intervient uniquement sur les cours d'eau non navigables classés en 3^{ème} catégorie avec l'accord de la Commune qui confie à la Province, les travaux d'entretien de ces cours d'eau.
- La Province de Namur assure la réalisation et le financement des travaux d'entretien, en bon père de famille, sur l'ensemble des cours d'eau non navigables de 3^{ème} catégorie de la Commune.
- Le terme « entretien » du cours d'eau s'entend uniquement les travaux ordinaires de curage, d'entretien et de réparation. Sont exclus les travaux extraordinaires d'amélioration ou de modification.



Par ailleurs, suite à d'importants débordements, le STP- Service Technique Provincial (cellule cours d'eau), a **curé le Samson et refait la berge** en amont du pont de la rue de Houte.

Le **Struviaux**

Le STP- Service Technique Provincial (cellule cours d'eau), a **demandé un permis d'urbanisme** pour l'aménagement de l'obstacle n°583 (création d'une échancrure dans le seuil et d'un pré-barrage) sur le **Struviaux** (en 2^{ème} catégorie), Rue de Strouvia à Faulx-Les-Tombes

GESTION DES PONTS

Pont sans nom- Rue du Couvent (Sorée) à côté du numéro 5 non repris dans la BDOA (Base de Données des Ouvrages d'Art).

Ce pont enjambe l'ancienne ligne vicinale Ohey-Ciney. Suite à des infiltrations d'eau dans le tablier, il présente un état de santé préoccupant et pourrait représenter un danger pour les usagers.



Sa réfection est programmée dans le PIC 2019-2021. Le Cahier des charges a été approuvé par le Conseil communal.

Ponceau 16 - Rue de Brionsart (Gesves) 21013-0 (N° B.D.O.A.)
6.534.014.0 (Numéro Ident)

Ce pont présentait un état de santé préoccupant et pouvait représenter un danger pour les usagers.

Le Service technique communal a procédé à sa réfection.



Pont sans nom- Rue Les Fonds (Gesves) à côté du numéro 41 non repris dans la BDOA (Base de Données des Ouvrages d'Art).

Ce pont enjambe le ruisseau la Pichelotte (cours d'eau non classé) tributaire du ruisseau des Fonds de Gesves (cours d'eau de 2^{ème} catégorie n°3022), il présentait un état de santé préoccupant et pouvait représenter un danger pour les usagers.

Le Service technique communal procède à sa réfection.



PLAN COMMUNAL DE DEVELOPPEMNT DE LA NATURE



GÉNÉRALITÉS

Le Plan Communal de Développement Nature est un outil fédérateur investi par la commune et destiné à maintenir, développer, restaurer le patrimoine naturel (la biodiversité) en impliquant les acteurs locaux, en se basant sur une étude du réseau écologique (de 2009) et en tenant compte du développement socioéconomique de la commune.



Les grands axes du PCDN sont principalement la **sensibilisation et l'information à la nature ainsi que la restauration de la biodiversité**. Des projets récurrents comme l'*Agenda nature et Nature en famille* et le projet *Nature à lire* sont encore d'actualité cette année. Par contre, le projet Ludo'Nature est mis de côté. Il y a en effet un fonds de jeux à caractère « nature » qui s'est élargi depuis ces dernières années mais faute de moyens et de temps ils ne sont pas encore tous encodés et mis en circulation au sein de la ludothèque. L'intérêt est donc de mettre en valeur le fonds existant et de voir pour les prochaines années comment on peut continuer à faire fonctionner ce projet.

Cette année, dans le cadre de la stratégie du Plan Communal de Développement Rural, dont l'un de ses objectifs est de protéger la biodiversité en y associant l'ensemble des Gesvois, un groupe de travail « Nature et Biodiversité » a été initié. Ces bénévoles ont rédigé 5 fiches projets :

- **Réalisation de bandes fleuries** sur des terrains communaux
- **Promotion des jardins-nature**. Ce projet permet de promouvoir la biodiversité au sein des jardins privés pour faire de Gesves une « commune quartiers maya » et permettre à chaque habitant d'être acteur, à sa mesure, d'un vaste projet pour la commune pour faire de Gesves une « commune quartiers nature » ».
- Le projet « **Dehors** » instauré à l'école de Sorée entend offrir aux élèves la possibilité de faire deux sorties nature par mois et a une visée de sensibilisation. L'objectif étant de recréer du lien avec l'environnement et la biodiversité tant pour les élèves que pour les enseignants.
- **Création d'une haie de 100 mètres** (200 plants et 10 arbres) afin de resserrer le maillage écologique.
- **Fabrication et installation de nichoirs** pour oiseaux afin d'aider 2 ou 3 espèces à se reconstituer et de sensibiliser la population grâce au suivi des vidéos d'une ou deux nichées.

AGENDA NATURE

Cette année, comme de nombreux évènements, l'agenda nature a été quelque peu modifié en raison de la pandémie du Covid19. Certaines animations ont dû être annulées ou reportées.

L'agenda nature est un programme d'activités proposées aux enfants qui ont entre 7 à 12 ans (pour permettre un certain niveau de connaissances pratiques en lien avec la nature).



Ces activités sont entièrement gratuites et rassemble en général une petite dizaine d'enfants une fois par mois.

L'agenda est établi maintenant suivant l'année scolaire. Il commence donc en septembre 2020 jusqu'au mois de juin 2021. Il y a eu néanmoins une animation sur l'énergie au Domaine de Mozet en janvier 2020 et en février, la soirée de sensibilisation sur les batraciens (voir Nature en famille).

Les activités de mars, avril, mai et juin ont été annulées en raison du premier confinement.

En octobre dernier, un groupe d'enfants a encore pu profiter du Festival du Film Nature organisé cette année sur le site de la citadelle et au Delta à Namur.



Au mois de novembre, c'est au domaine de Mozet qu'un groupe de 10 enfants a pu profiter d'une animation sur les traces d'animaux.



NATURE EN FAMILLE

En février dernier, la **soirée de sensibilisation autour des batraciens** a eu lieu rue de Jausse. Quelques familles, guidées par Jean-Marc Fauville du CNB (Cercle des Naturalistes de Belgique) se sont rendues sur place pour aider à la traversée des batraciens. Malheureusement, les conditions météorologiques n'étant pas du tout favorables, peu de spécimens ont pu être observés.

Cette année encore, le PCDN, en collaboration avec la bibliothèque et le service environnement a réédité **la fête de la pomme** au verger conservatoire de Gesves qui a été un grand succès. En effet, nous avons touché une cinquantaine de personnes. Le public était familial. Les activités proposées étaient assez variées :



différentes variétés de pommes, pressage et dégustation de jus, atelier jeux de société de la Ludo Nature, atelier sur le séchage de la pomme, animation « la moche pomme » par le CRIE de Modave et un atelier contes. On a pu compter sur nos bénévoles pour faire fonctionner ces différents ateliers. Christian La Grange est également venu nous amener quelques informations sur les ruches. Un concours a été organisé et a permis à trois familles de remporter un pommier à planter dans leur jardin.



LE FOND NATURE À LIRE

Depuis le début de ce projet, plus de **450 ouvrages** nature sont en prêt gratuitement à la bibliothèque. Ce sont des albums jeunesse, des documentaires adultes et jeunesse, des ouvrages sur des thèmes spécifiques. Chaque mois, nous recevons différents périodiques. En jeunesse : « Salamandre Junior », « la petite Salamandre » et pour les adultes : « Les 4 saisons du jardin bio », « Aves », « Natagora », « Salamandre ». Cette année une nouvelle revue sur l'apiculture fait sa rentrée à la suite d'une demande d'un lecteur : « Abeilles en liberté ».

Une sélection de livres est faite en lien avec chaque activité Nature proposée par le PCDN.



TRILLES ET CLAPOTIS

La double page dans le "Gesves info" permet une visibilité de nos actions au sein du PCDN. Nous faisons régulièrement un retour de nos actions passées ainsi que la publicité de nos actions futures. Cette publicité a permis de constater une participation et une implication plus grande de la part des Gesvois aux activités nature.

Nous proposons également un article en lien avec la biodiversité. Nous nous tournons de plus en plus vers des personnes extérieures spécialisées dans différents domaines "nature" pour rédiger ces articles. Cela leur permet de se faire connaître et d'élargir un réseau de partenaires concernés par le développement nature à Gesves.

Trilles et clapotis donne aussi l'occasion de faire une critique littéraire et mettre en avant des livres du fonds « Nature à lire ». A présent, le livre commenté est généralement en lien avec l'Agenda Nature.

PARTENARIAT AVEC LES ÉCOLES



Lors de la semaine de la **fête de la pomme** qui se déroule du 21 au 25 septembre, les différentes écoles de la commune ont été invitées au verger conservatoire de Gesves. Dans ce cadre, 12 classes ont pu profiter d'un passage au verger pour ramasser les pommes et repartir avec une bouteille de jus. Deux ouvriers du service environnement étaient sur place pour aider à



l'organisation et leur expliquer le pressage des pommes.



GROUPE NATURE

Le groupe « Nature et Biodiversité » a eu l'occasion de se réunir 2 fois avant le premier confinement et deux fois au cours de second semestre, toutefois, une rencontre a dû se tenir en vidéoconférence et la crise sanitaire a retardé certaines actions.

Un outil de gestion de projets en ligne a été mis en place par certains membres afin de faciliter les échanges et la collaboration au sein du groupe et l'information sur l'évolution des projets.

Des membres du groupe ont collaborés avec le service Espace vert pour la mise en place de certains projets : fauchage tardif, bandes fleuries, haies.



- **Bandes fleuries** : une première expérience a été réalisée près de la table de pique-nique située Croix Corriats à Gesves après un nettoyage de la zone par le service Espaces verts, une bande fleurie a été semée par des membres du groupe en septembre dernier.
- **Jardins-nature** : des articles visant à favoriser la biodiversité et expliquant l'impact de certaines plantations, d'aménagements et d'entretien au sein des jardins sont rédigés par des membres du groupe et publiés dans Gesves Info afin de faire prendre conscience aux habitants que les jardins sont des espaces à haut potentiel de biodiversité, et que quelques gestes donnent des résultats importants pour le développement de la faune et de la flore au jardinet ainsi améliorer le maillage écologique. Cette année, la soirée d'accueil des nouveaux gesvois ne peut se tenir pour raison sanitaire, mais un arbre fruitier est offert aux nouveaux ménages pour les sensibiliser à la biodiversité.
- « **Dehors** » : Ce projet a démarré au cours du dernier trimestre à l'école de Sorée et permet la formation d'instituteurs et la sortie des élèves pour favoriser l'école dans la nature.
- **Haie de 100 mètres** (200 plants et 10 arbres) : des sites propices à la plantation en bord de route ont été sélectionnés par des membres du groupe en concertation avec le service Espaces verts et les agriculteurs cultivant sur les champs mitoyens ont été contactés. La plantation devrait être réalisées dans les prochaine semaines.
- **Nichoirs** : les membres porteurs de ce projet se sont renseignés sur les types de nichoirs et les cameras compatibles.

REPORT DE LA FÊTE DES 10 ANS DU PCDN

Au cours de la semaine de l'arbre, du 23 au 28 novembre, il était question de fêter les 10 ans du PCDN. Différentes activités étaient programmées : conférence, plantation d'un verger, animations sur l'arbre, projection d'un film documentaire, rencontre avec un auteur, grimpe dans les arbres, ... Tout ce programme est mis entre parenthèses actuellement pour cause de crise sanitaire et sera reporté dans des temps meilleurs.



MOBILITE ET SECURITE ROUTIERE



PLAN COMMUNAL DE LA MOBILITÉ

AGENT TRAITANT : SÉBASTIEN ERNEST

Notre commune jouit, malgré l'absence d'une gare ferroviaire ou d'une fréquence faible de bus, d'une relativement bonne accessibilité via le réseau routier, grâce à la proximité de la N4 et de l'E411, ou encore des quatre routes régionales la traversant, mais cette mobilité est liée à la voiture. Cependant, nous constatons des problèmes de trafic de transit au sein de nos différents villages, de nombreux excès de vitesse, de l'absence de randonnée cycliste balisée malgré notre potentiel important, ou encore des problèmes liés à la sécurité, notamment aux alentours des écoles.



Afin de favoriser la mobilité durable à Gesves, la commune a décidé de s'engager dans un Plan communal de Mobilité (PCM). Dans ce cadre, depuis mai 2020, la commune dispose d'un agent communal ayant réussi la formation de "Conseiller en mobilité" dispensée par la Région wallonne."

Le processus d'élaboration du PCM passe tout d'abord par l'établissement d'un diagnostic sur les différents problèmes rencontrés sur la commune de Gesves, en termes d'infrastructures, de transports en communs, etc. Diverses consultations (du Comité technique composé de divers acteurs, tant communaux que régionaux ; de la Commission consultative communale de l'aménagement du territoire – CCATm, de la Commission Sécurité Routière – CSR, etc...) seront réalisées dans les prochains mois et les citoyens pourront également faire part de leurs avis et suggestions. Un rapport final sera établi et envoyé à la Région wallonne, en vue d'obtenir des subsides pour la réalisation de notre PCM.

RÈGLEMENT COMPLÉMENTAIRE DE ROULAGE

AGENT TRAITANT : SÉBASTIEN ERNEST - CEM

Sur la base des points noirs notamment relevés par les membres de la Commission sécurité routière différents aménagements nécessitent des règlements complémentaires de roulage validé par le SPW et approuvés par le Conseil communal

<u>Séance du Conseil :</u>	<u>Décision :</u>
26 aout 2020	Rue des Deux Chênes à Mozet: un îlot directionnel est établi à son carrefour avec la rue Pieltain et le Tienne Saint-Lambert. la mesure sera matérialisée par une construction en saillie ou les lignes parallèles obliques de couleur blanche prévues à l'article 77.4.
26 aout 2020	Rue des Comognes à Mozet: un îlot directionnel est établi à son carrefour avec la rue de Loyers. La mesure sera matérialisée par une construction en saillie ou les lignes parallèles obliques de couleur blanche prévues à l'article 77.4.
26 aout 2020	Rue de Loyers à Mozet: deux zones d'évitement de forme trapézoïdale, d'une longueur de 6 mètres environ et réduisant la largeur de la chaussée à 3,5 mètres sont tracées en vis-à-vis pour créer un effet de porte à l'entrée de la zone agglomérée à hauteur de l'immeuble numéro 52 et à hauteur de l'immeuble numéro 9. La mesure sera matérialisée par les lignes parallèles obliques de couleur blanche prévues à l'article 77.4. Il convient de compléter les signaux C43 50 Km/h implantés à l'intérieur de la zone agglomérée de la mention "RAPPEL";
26 aout 2020	Rue Petite Gesves à Gesves: La circulation est interdite à tout conducteur depuis le carrefour avec la rue Ry Del Vau vers et jusqu'à son carrefour avec la Chaussée de Gramptinne (RN942). La mesure sera matérialisée par le placement de signaux C1 et F19. L'étroitesse de la rue ainsi que son carrefour avec la Chaussée de Gramptinne ne permettent pas d'autoriser la circulation des cyclistes à contre-sens. Une bande de stationnement de 2 mètres au moins de largeur est délimitées sur la chaussée, parallèlement au trottoir comme suit : Du coté des immeubles à numérotation paire : Depuis l'immeuble numéro 2 jusqu'à l'immeuble numéro 10 et le long de l'immeuble 14 ; Du coté des immeubles à numérotation impaire : Depuis l'immeuble numéro 9 jusqu'à son carrefour avec la rue Ry Del Vau. La mesure sera matérialisée par une large ligne continue de couleur blanche marquant le bord fictif de la chaussée conformément à l'article 75.2 de l'Arrêté royal du 1er décembre 1975. Une zone d'évitement triangulaire d'une longueur de 5 mètres environ précédant chacune des bandes de stationnement délimitées ci-avant est tracée à hauteur de l'immeuble numéro 2, à hauteur de l'immeuble numéro 14 et à hauteur de l'immeuble numéro 9. La mesure sera matérialisée par des lignes parallèles obliques de couleur blanche prévues à l'article 77.4 de l'Arrêté royal du 1er décembre 1975.



26 aout 2020	<p>Rue Al Cassette à Haltinne : Une bande de stationnement de 2 mètres au moins de largeur est délimitée sur la chaussée le long de l'immeuble numéro 2 (deux emplacements).</p> <p>La mesure sera matérialisée par une large ligne continue de couleur blanche marquant le bord fictif de la chaussée conformément à l'article 75.2 de l'Arrêté royal du 1er décembre 1975.</p> <p>Une zone d'évitement triangulaire d'une longueur de 5 mètres environ sera tracée avant la bande de stationnement délimitée ci-avant à hauteur de l'immeuble numéro 2.</p> <p>La mesure sera matérialisée par des lignes parallèles obliques de couleur blanche prévues à l'article 77.4 de l'Arrêté royal du 1er décembre 1975.</p>
26 aout 2020	<p>Impasse du Blancbou à Faulx-les Tombes- L'accès à cette rue est interdit à tout conducteur à l'exception de la desserte locale. La mesure sera matérialisée par le placement de signaux C3 complétés d'un panneau additionnel portant la mention "EXCEPTE DESSERTE LOCALE"</p>
26 aout 2020	<p>Rue de Strud à Haltinne- Un dispositif surélevé de type sinusoïdal conforme à l'Arrêté royal du 9 octobre 1998 est implanté avant l'immeuble n°32. La mesure sera matérialisée par la réalisation du dispositif dont le plan sera joint au dossier et le placement de signaux A 14 (à distance) et F 87 (à hauteur de dispositif);</p>
26 aout 2020	<p>Rue de Bonneville à Haltinne- Une zone d'évitement trapézoïdale réduisant la largeur de la chaussée à 3,50 mètres environ sur une longueur de 5 mètres environ peut-être tracée 15 mètres avant le panneau indiquant l'arrêt d'autobus et du côté opposé à l'immeuble numéro 12. La mesure sera matérialisée par des lignes parallèles obliques de couleur blanche prévues à l'article 77.4 de l'Arrêté royal du 1er décembre 1975. Cette mesure sera associée au placement d'un coussin.</p>
26 aout 2020	<p>SPW - N942 -Chaussée de Gramptinne :</p> <p>Le Conseil a validé le projet d'arrêté ministériel transmis par le SPW- Département des Routes de Namur et du Luxembourg portant règlement complémentaire sur la police de la circulation routière et ayant pour objet sur le territoire de la commune de Gesves, zone de Gramptinne, de limiter la vitesse à 70km/h, sur le tronçon de la route régionale N942, Chaussée de Gramptinne entre les cumulées 38,570 et 38,800;</p> <p>Il a en outre sollicité une extension de la limitation de la vitesse en intégrant au minimum l'habitation n°225 sise à front de chaussée, entre la cumulée 38,800 et le carrefour formé avec la N921.</p>



MOBILITÉ & SÉCURITÉ ROUTIÈRE

AGENT TRAITANT : SÉBASTIEN ERNEST - CEM

D'autres aménagements ne nécessitent pas de règlement complémentaire de roulage mais font l'objet d'une décision du Collège. Ceux-ci entendent réduire la vitesse et favoriser la mobilité douce.

Séance du Collège :	Décision :
15 juin 2020	Rue de Sierpont à Gesves : Deux séries de rétrécissement de passage (en maintenant une largeur de voirie de minimum 4m) et priorité sont définitivement installées et implantées : 1- Venant de Gesves à droite, entre chemin et le n°18 d'une longueur de 15m 2- Venant de Gesves à gauche entre le n°23 & 25 d'une longueur de 15m La mesure est matérialisée par le placement de potelets rétro-réfléchissants, la pose de signaux D1c et signaux A7b avec indication de la distance.
15 juin 2020	Rue du Pourrain à Gesves : Cinq séries de rétrécissement de passage (en maintenant une largeur de voirie de minimum 4m) et priorité sont définitivement installées et implantées : 1- Venant de Gesves à droite après le n°14 au niveau du poteau d'une longueur de 15m 2- Venant de Gesves à gauche entre le n°38 & 40 d'une longueur de 15m 3- Venant de Gesves à gauche entre le n°29 & 33, avant n°33 d'une longueur de 15m 4- Venant de Gesves à droite à hauteur du n°62 longueur de 10m 5- Venant de Gesves à gauche à hauteur du n°66 d'une longueur de 10m La mesure est matérialisée par le placement de potelets rétro-réfléchissants, la pose de signaux D1 et signaux A7b avec indication de la distance
15 juin 2020	Rue de la Briqueterie à Faulx-les Tombes : Cinq séries de rétrécissement de passage (en maintenant une largeur de voirie de minimum 4m) et priorité sont aménagées et implantées : Du côté des immeubles à numérotation paire : -A hauteur de l'immeuble numéro 8 ; -A hauteur de l'immeuble numéro 14 ; -A hauteur de l'immeuble numéro 28 ; Du côté des immeubles à numérotation impaire : -Du côté opposé aux immeubles numéro 10 et numéro 12 ; -Du côté opposé à l'immeuble numéro 16 ; -A hauteur de l'immeuble numéro 17. La mesure sera matérialisée par le placement de potelets rétro-réfléchissants, balises auto relevables et la pose de signaux D1 et signaux A7b avec indication de la distance
15 juin 2020	Rue de Gesves à Faulx-les Tombes Six séries de rétrécissement de passage (en maintenant une largeur de voirie de minimum 4m) et priorité sont aménagées et implantées : Du côté des immeubles à numérotation paire : -Dans le sens de la montée, avant l'immeuble numéro 34 ; -A hauteur de l'immeuble numéro 18 ; -Du côté opposé à l'immeuble numéro 1a Du côté des immeubles à numérotation impaire : -15 mètres au-delà du dispositif implanté avant l'immeuble numéro 34 ; -A hauteur de l'immeuble numéro 15a ; -A hauteur de l'immeuble numéro 1 ;



	La mesure sera matérialisée par le placement de potelets rétro-réfléchissants, balises auto relevables et la pose de signaux D1 et signaux A7b avec indication de la distance. Un rétrécissement des deux côtés de la chaussée est établi avant l'accès au parking du cimetière. Une largeur de passage de 4m doit-être maintenue sur la chaussée.
15 juin 2020	<p>Rue de Courrière à Faulx-les Tombes :</p> <p>Quatre séries de rétrécissement de passage (en maintenant une largeur de voirie de minimum 4m) et priorité sont aménagées et implantées :</p> <p>Du côté des immeubles à numérotation paire :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Avant l'immeuble numéro 40 ; -Du côté opposé à l'immeuble numéro 49. <p>Du côté des immeubles à numérotation impaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> -A hauteur de l'immeuble numéro 39b ; -A hauteur de l'immeuble numéro 51. <p>La mesure sera matérialisée par le placement de potelets rétro-réfléchissants, balises auto relevables et la pose de signaux D1 et signaux A7b avec indication de la distance</p>
15 juin 2020	<p>Rue de l'Abbaye à Faulx-les-Tombes :</p> <p>Quatre séries de rétrécissement de passage (en maintenant une largeur de voirie de minimum 4m) et priorité sont aménagées et implantées :</p> <p>Du côté des immeubles à numérotation paire :</p> <ul style="list-style-type: none"> -A hauteur de l'immeuble numéro 10 ; -Entre l'immeuble numéro 26 et l'immeuble numéro 28 ; <p>Du côté des immeubles à numérotation impaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> -A hauteur de l'immeuble numéro 7 ; -A hauteur de l'immeuble numéro 29. <p>La mesure sera matérialisée par le placement de potelets rétro-réfléchissants, balises auto relevables et la pose de signaux D1 et signaux A7b avec indication de la distance</p>

Par ailleurs, des radars préventifs sont installés dans différentes rues de l'entité afin de sensibiliser les automobilistes et les inciter à réduire leur vitesse. Des bâches avec un image et l'inscription « Un enfant peut surgir n'importe quand » sont également installées à proximité des écoles ou lors de manifestations.

Lors de la semaine de la mobilité, deux balades à vélo ont été organisées à la découverte d'artisans locaux de Sorée d'une part et de Gesves d'autre part. Une rue scolaire a également été organisée dans la rue de la Croisette à Sorée afin de réduire les embouteillages aux heures d'entrée et de sortie d'école.

En outre, la commune a obtenu des subsides pour réaliser les aménagements temporaires suivants :

- Sorée - Zone de rencontre rue du Centre - parvis de l'église
- Sorée - Rue scolaire rue de la Croisette entre carrefour rue du centre et rue des Bourreliers
- Sorée - Marquage piste cyclable suggérée rue de la Croisette (350m x2) et entre les rues du centre/sur la Forêt/N921 et le terrain de Football (1950m x 2)
- Faulx-les Tombes - Zone de rencontre rue de la Briqueterie
- Gesves- Marquage piste cyclable suggérée entre la Pichelotte et le Baty Pire (1000m x2).



GESTION DES DECHETS



GESTION DES DECHETS MENAGERS

AGENT TRAITANT : CHANTAL VANART

La qualité et la quantité des déchets ménagers peuvent être optimisées par les divers services de collectes sélectives et les endroits de recyclage proposés par la Commune.

Signalons aussi, la poursuite, cette année, du défi « Zéro Déchet » entrepris par des familles gesvoises (pour plus d'informations se référer au département environnement de ce rapport).



RAMASSAGES PORTE A PORTE

- ~ Des ordures ménagères (tous les mardis)
- ~ Des déchets biodégradables (tous les mardis)
- ~ Des PMC (1 fois tous les 15 jours) - Lundi
- ~ Des papiers – cartons (1 fois par mois) – Vendredi
- ~ Des encombrants par la Ressourcerie Namuroise (sur rendez-vous)

DÉCHETS MÉNAGERS AU MOYEN DES CONTENEURS À PUCE

2020 : chiffres arrêtés au 30 septembre – En kg

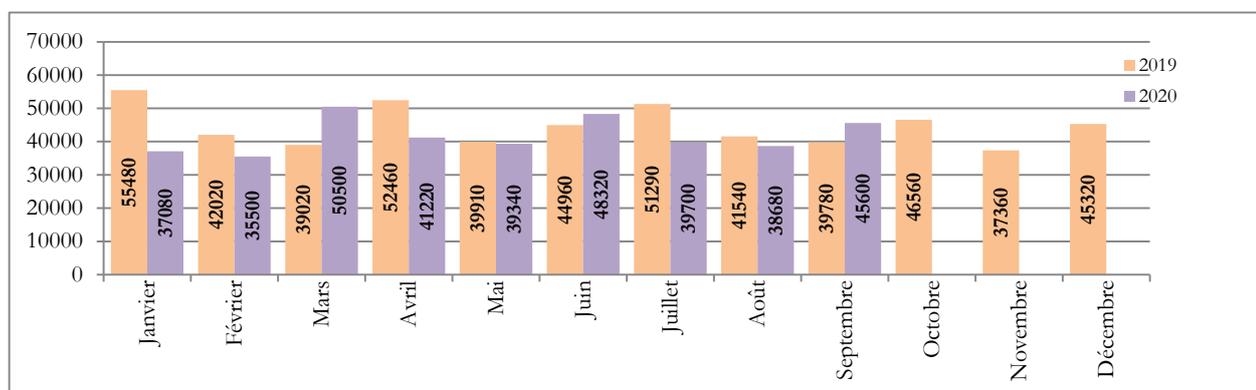


Tableau 2021 des collectes des déchets ménagers – Gesves

⇒ FAULX-LES TOMBES – GESVES – HALTINNE – MOZET – SOREE

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	
Déchets ménagers & Déchets organiques	5-12-19-26	2-9-16-23	2-9-16-23-30	6-13-20-27	4-11-18-25	1-8-15-22-29	Mardi
Papiers-cartons	8	5	5	2-30	-	4	Vendredi
PMC	11-25	8-22	8-22	6-19	3-17-31	14-28	Lundi
Encombrants	La collecte se fait sur demande auprès de la Ressourcerie namuroise au 081/260.400 – Infos : www.laressourcerie.be						
	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	
Déchets ménagers & Déchets organiques	6-13-20-27	3-10-17-24-31	7-14-21-28	5-12-19-26	2-9-16-23-30	7-14-21-28	Mardi
Papiers-cartons	2-30	27	24	22	26	24	Vendredi
PMC	12-26	9-23	6-20	4-18-25	15-29	13-27	Lundi
Encombrants	La collecte se fait sur demande auprès de la Ressourcerie namuroise au 081/260.400 – Infos : www.laressourcerie.be						

⚠ Les dates encadrées de rouge signalent un jour de passage inhabituel



Pour l'année 2020, la taxation est la suivante :

<u>PARTIE FORFAITAIRE</u>	<u>Y compris</u>	<u>Situation au 1^{er} janvier</u>
60,00 €/an	12 vidanges et 5,00 kg/an	Isolés
80,00 €/an	12 vidanges et 9,00kg/an	Ménages de 2 personnes
85,00 €/an	12 vidanges et 13,00 kg/an	Ménages de 3 personnes
110,00 €/an	12 vidanges et 14,00 kg/an	Ménages de 4 personnes
115,00 €/an	12 vidanges et 14,00 kg/an	Ménages de 5 personnes et plus
120,00 €/an	12 vidanges et 14,00 kg/an	Seconds résidents
120,00 €/an	12 vidanges et 14,00 kg/an	Commerçants, professions libérales, ...
20,00 €/an	12 vidanges et 14,00 kg/an	Camping et/ou villages de vacances (par emplacement)
<u>PARTIE VARIABLE</u>		
0,40 € par kilo supplémentaire	<u>et</u>	
2,70 € par vidange supplémentaire	Conteneurs de 40- 140 – 240 litres	
5,70 € par vidange supplémentaire	Conteneurs de 660 litres	
8,50 € par vidange supplémentaire	Conteneurs de 1100 litres	

Réductions annuelles :

les personnes bénéficiant des aides reprises ci-dessous sur production d'un document probant :

~ du revenu intégration social - RIS	<u>Attestation à fournir émanant de :</u>
~ d'une garantie de revenus aux personnes âgées – GRAPA	CPAS
~ de l'intervention majorée de l'assurance à 100 % - BIM	Office National des Pensions
~ d'une réduction d'autonomie de 66 % au moins	Mutualité du bénéficiaire
	SPF Sécurité sociale - Direction des personnes handicapées

se verront octroyer les réductions suivantes :

Ménage 1 personne (isolé)	: 30,00 €
Ménage de 2 personnes	: 40,00 €
Ménage de 3 personnes	: 50,00 €
Ménage de 4 personnes	: 60,00 €
Ménage de 5 personnes et plus	: 70,00 €

Enfants & personnes incontinentes

Enfants de + 3 ans bénéficiant des allocations familiales (à partir du 3 ^e)	: 15,00 €/enfant
Personnes incontinentes (sur base d'un certificat médical)	: 30,00 €/personne



DÉCHETS ORGANIQUES

Le ramassage est organisé depuis novembre 2009.

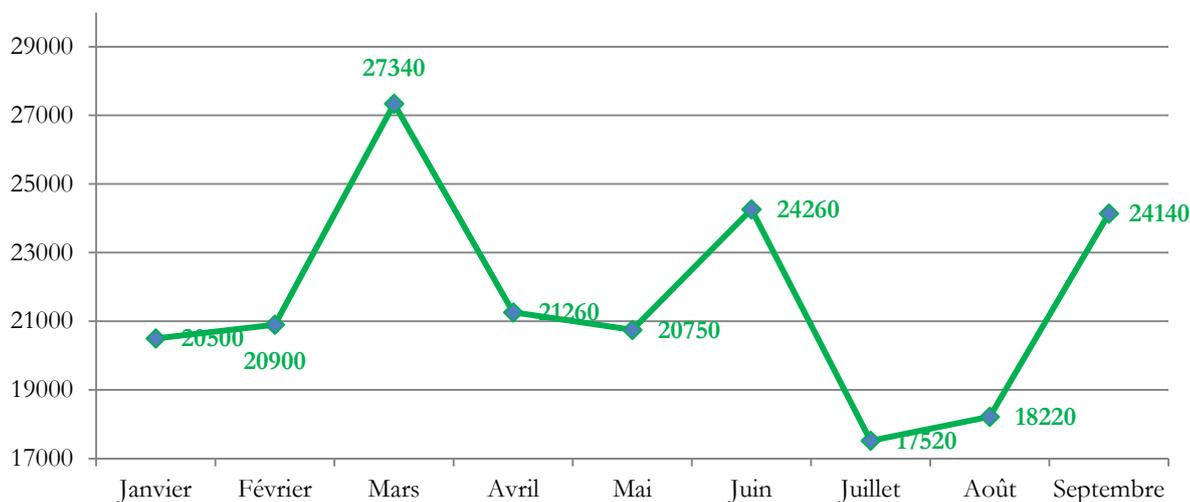
Les sacs biodégradables sont collectés tous les mardis et doivent être placés en dehors des conteneurs à puce.

Les **sacs réglementaires** sont clairement identifiables grâce au rappel des consignes de tri et le logo du BEP Environnement.

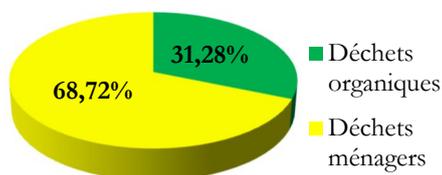
Ils sont en vente au prix de 3,00 € le rouleau de 10 sacs dans de nombreux commerces en province de Namur et également au service accueil - population de l'administration communale.

La liste actualisée des points de vente est consultable sur www.bepenvironnement.be dans la rubrique « Mieux trier ses déchets ».

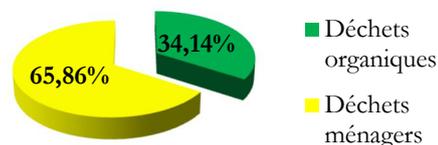
2020 : chiffres arrêtés au 30 septembre – En kg



Répartition 2019



Répartition 2020



ENCOMBRANTS – RESSOURCERIE NAMUROISE

Depuis 2011, la Ressourcerie Namuroise assure l'enlèvement des encombrants en porte à porte.

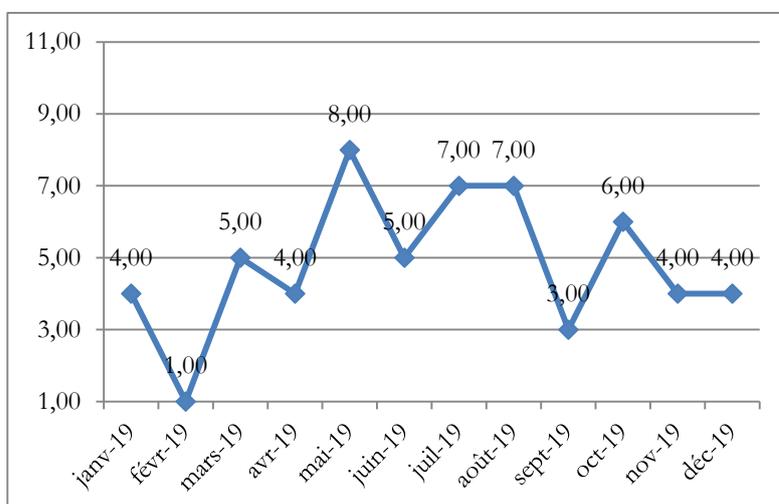
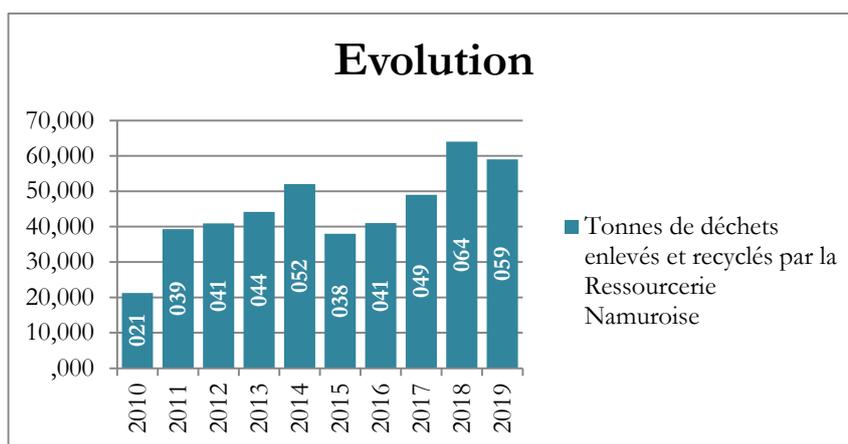
A partir de mars 2017, Le BEP - Environnement et la Ressourcerie Namuroise se sont associés afin de créer un projet industriel commun qui permet de donner une réponse globale et durable à la gestion des déchets encombrants. Et cela, dans la perspective d'offrir le service de collecte à domicile à l'ensemble des citoyens de la Province de Namur.

La Ressourcerie, entreprise d'économie sociale, devient dès lors une structure 100% publique. De son côté, BEP Environnement, au-delà de la prévention, de la collecte et du traitement des déchets, a désormais le réemploi dans ses missions.

Les Gesvois ont donc accès à l'enlèvement de leurs encombrants. Il suffit de téléphoner afin de prendre rendez-vous et le personnel de la Ressourcerie vient chercher, à domicile, ces déchets qui sont recyclés à plus de 90 %.

Site internet : www.laressourcerie.be

2020 : Chiffres non disponibles

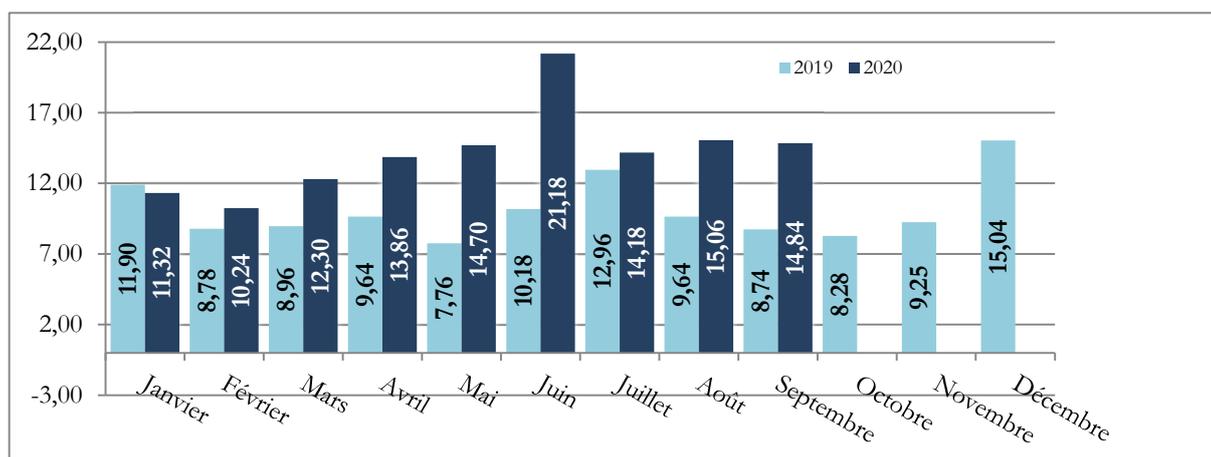


BOUTEILLES EN PLASTIQUE – EMBALLAGES EN MÉTAL – CARTONS À BOISSONS

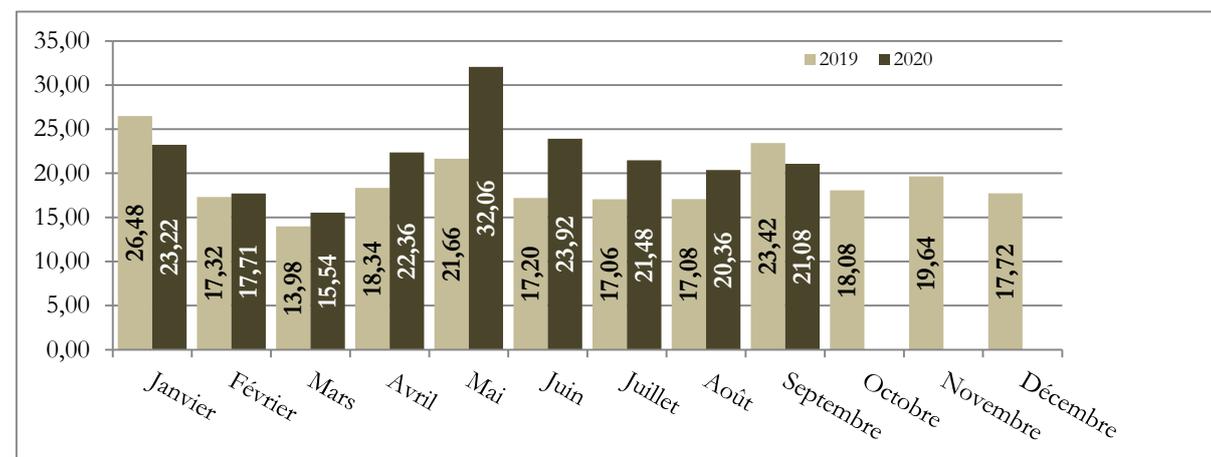
2020 : chiffres arrêtés au 30 septembre – En tonnes

Depuis l'année dernière, une collecte élargie des PMC a été mise en œuvre. De nombreux emballages plastiques peuvent désormais être mis dans les sacs bleus.

Pour plus d'informations : <https://www.bep-environnement.be/trier-ses-dechets/>



PAPIERS - CARTONS



Des conteneurs spécifiques, sont en vente, pour ceux qui le désirent, à l'Administration communale au prix de 50 €.



Cette année, grâce à un subside de Fost+, le prix de vente a été diminué à 35 €. Une cinquantaine de personnes ont ainsi pu bénéficier de cette action.

Pour toute commande et/ou renseignement : service accueil de la Maison communale :

083/670.212 – ingrid.caumers@gesves.be



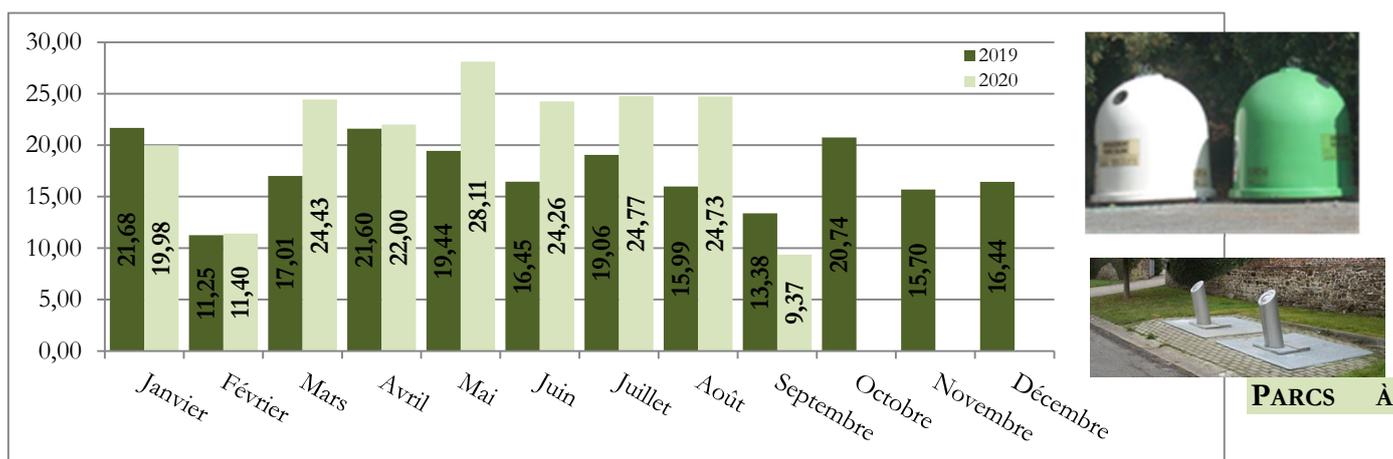
AUTRES LIEUX DE COLLECTES

BULLES À VERRES

Pour la tranquillité de tous, l'usage des bulles est interdit de 22h00 à 7h00 du matin. Merci de respecter ces horaires ! Il est interdit de laisser des déchets autour des bulles à verre. En laisser est considéré comme une infraction environnementale, passible de poursuites administratives et judiciaires.

Pour les situations, consultez le site sur le lien suivant : <https://www.bep-environnement.be/parcs-et-bulles/gesves>

2020 : chiffres arrêtés au 30 septembre – En tonnes



CONTENEURS

Heures d'ouverture :

- ~ Du mardi au samedi : de 9h00 à 17h00
- ~ Fermeture : dimanche – lundi et jours fériés

Situations des plus proches :

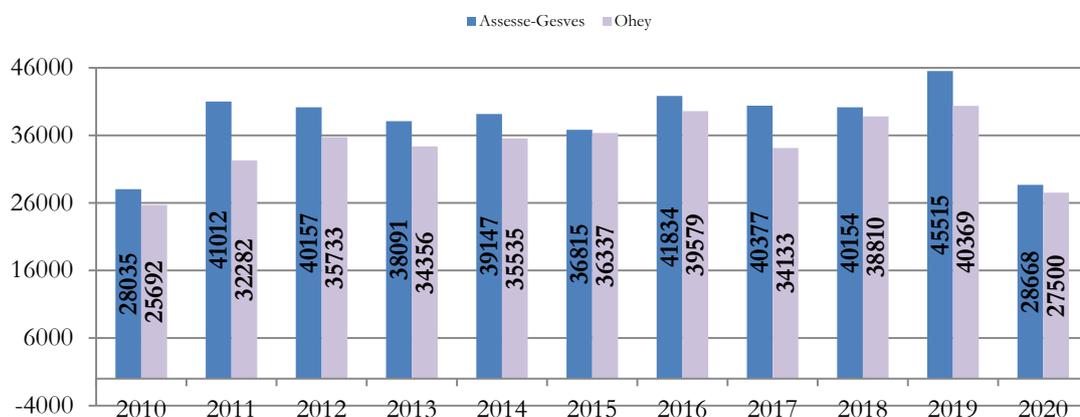
- ~ Assesse-Gesves – Corioule (N4) ☎ 083/65 68 24
- ~ Ohey – Route de Ciney ☎ 0473/94 15 57
- ~ Frisée (Hamois) ☎ 083/61 27 68
- ~ Sclayn (Andenne) ☎ 085/84 67 77
- ~ Naninne (Namur) ☎ 081/40 24 68

Pour plus d'informations : <https://www.bep-environnement.be/parcs-et-bulles/>

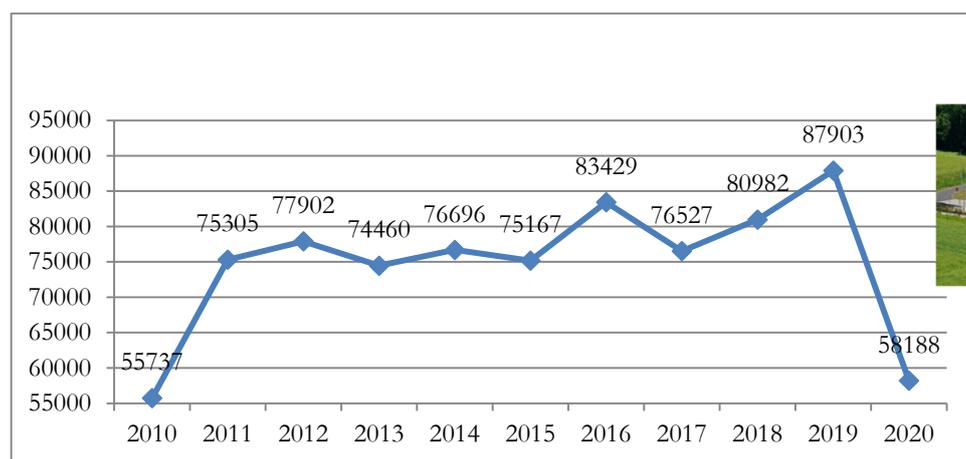
Les coûts d'exploitation des parcs sont mutualisés, un Gesvois peut se rendre dans n'importe quel parc de la Province de Namur. La diversification de plus en plus complexe des catégories d'immondices (voir ci-dessous) ne permet plus de réaliser une corrélation plausible des dépôts réalisés uniquement par les habitants de Gesves. Malgré l'informatisation des parcs, il n'est pas possible d'utiliser les données reprises sur les cartes d'identité afin d'en sortir les statistiques adéquates. En effet, les quantités apportées, par les particuliers, sont évaluées, à l'entrée du parc, de manière approximative par les préposés, uniquement pour estimer le taux de remplissage des conteneurs et ainsi pouvoir prévoir leurs évacuations.

Evolution de la fréquentation des parcs d'Assesse-Gesves et Ohey, les plus visités par les Gesvois (nombre de visites)

2020 : Extrapolation sur base des chiffres arrêtés 30 septembre. Cette année, on remarque une nette diminution de la fréquentation due à la crise sanitaire.



Evolution de la fréquentation totale de ces deux parcs (nombre de visites)



Quantités et classes de dépôts dans ces deux parcs (en kg) – Chiffres arrêtés au 30 septembre 2020

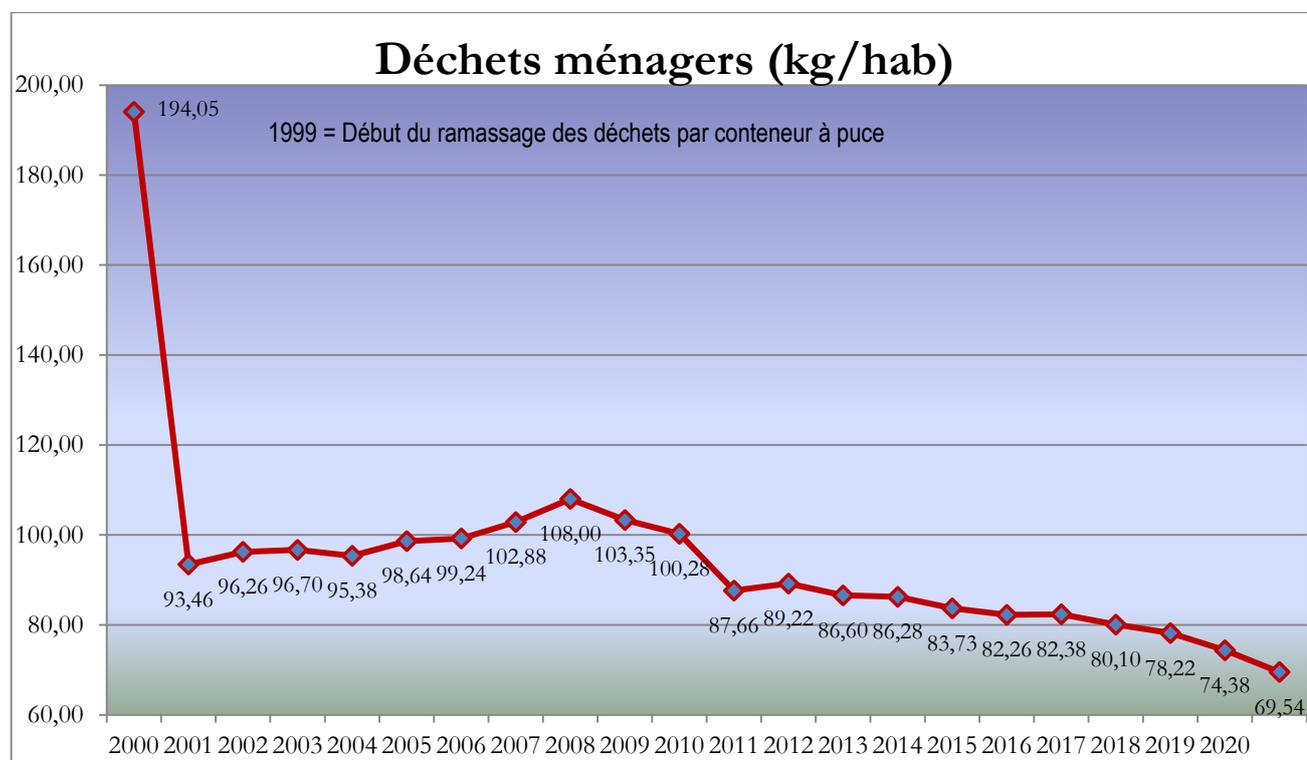
	Assesse-Gesves	Ohey
Encombrants	164.460	325.640
Encombrants non-incinérables	106.620	201.560
Verres	29.071	31.248
Papiers-cartons	150.060	20.980
Inertes	914.500	1.471.110
Bois	413.400	803.960
Métaux	104.760	130.840
Gros électro sans fréon	7.574	8.691
Gros électro avec fréon	10.015	11.499
Petit électro	38.791	44.529
TV – Ecrans	9.060	10.401
Déchets verts	629.680	804.680
	2.577.991	3.865.138

Remarque : les statistiques pour les autres déchets tels que les pneus, différentes huiles, textiles, plastiques durs, ... n'étaient pas disponibles à la rédaction de ce rapport.

⇒ **En 9 mois** : environ 6,5 tonnes de déchets évacués dans les deux parcs.

DÉCHETS MÉNAGERS – CONCLUSIONS

2020 : Extrapolation sur base des chiffres arrêtés au 30 septembre.



La Région Wallonne applique le « prélèvement-sanction » qui consiste en une taxe imputée aux communes qui sanctionne la production de déchets ménagers excédant un seuil fixé par décret.

Pour 2020 et pour la taille de notre commune (< à 10.000 habitants), ce seuil est fixé à 200 kg de déchets ménagers par an et par habitant. Avec une moyenne estimée de 69,54 kg par habitant – *sources BEP-Environnement*.

⇒ **LA COMMUNE DE GESVES NE SERA PAS PENALISEE**

DÉCHETS MÉNAGERS – OFFICE WALLON DES DÉCHETS

Le coût-vérité résulte de l'application du principe du **pollueur-payeur** : l'ensemble des dépenses relatives à la gestion des déchets ménagers dans une commune doit être couvert par des recettes spécifiques aux déchets ménagers. La commune doit donc réclamer à ses citoyens l'entièreté du coût de la gestion des déchets ménagers qu'elle prend en charge.

Le **taux de couverture du coût-vérité** se calcule en divisant l'ensemble des recettes concernées par l'ensemble des dépenses.

Les communes wallonnes ont l'obligation de transmettre à l'Office Wallon des Déchets les statistiques relatives à cette législation.

Le service effectue donc annuellement :

- **FEDEM** : dossier adressé aux communes portant sur les statistiques et la taxe favorisant la collecte sélective des déchets ménagers (échéance : avril 2020 – données 2019).
- **Coût-vérité réel** : dossier adressé aux communes pour établir sur base des comptes clôturés le taux de couverture du coût-vérité réel en matière de déchets ménagers (échéance : septembre 2020 – données 2019).
- **Coût-vérité budget** : dossier adressé aux communes leur permettant d'établir le taux de couverture du coût-vérité en matière de déchets des ménages pour l'exercice d'imposition à venir (échéance : novembre 2020 – données 2021).



ENERGIE



ENERGIE

AGENT TRAITANT : MARCEL HAULOT 3/5 TEMPS

FORMATIONS

2020	Certificateur bâtiments publics – IFAPME 13, 20 et 27 octobre 2020
------	--

AIDE ET ASSISTANCE À LA POPULATION

	Nombre de demandes cumulées depuis 2010	Nombre de réponses/conseils	Nombre d'interventions chez les demandeurs	Nombre de renvois après du guichet de l'énergie
2019	981	981	2	0
2020	1009	1009	1	0

Les questions les plus fréquentes en 2020 concernaient les primes de la Région wallonne et le tarif *prosumer* pour les installations photovoltaïques.

PEB – PERFORMANCES ÉNERGÉTIQUES DES BÂTIMENTS

Depuis le 1er mai 2010 l'octroi de permis d'urbanisme (PU) est, entre autres, conditionné par le respect d'exigences de performance énergétique des bâtiments liées à la transposition d'une directive européenne en réglementation wallonne. Ces exigences sont régulièrement renforcées afin d'atteindre le standard Q-ZEN (quasi zero energy) ou NZEB (Nearly zero energy building) pour tous les bâtiments à construire à partir de 2021.

Historique des exigences PEB pour les nouvelles constructions résidentielles				
	Niveau K	Niveau Ew	Espec	Standard
2010	<=45	<=100	<=170	PEB-2010
2014	<=35	<=80	<=130	PEB-2014
2017	<=35	<=65	<=115	PEB-2017
2018-2020	Idem 2017			
2021	<=35	<=45	<=85	Q-ZEN

Au le 1er janvier 2019, les autorités publiques étaient déjà soumises au standard Q-ZEN pour les nouveaux bâtiments qu'elles occupent. Plus précisément le standard Q-ZEN s'impose, depuis 2019, si les deux conditions suivantes sont réunies :

- Les travaux de (re)construction sont effectués pour le compte d'une autorité publique ;
- L'unité sera occupée par une autorité publique.

Sont également visés les travaux de reconstruction ou d'extension assimilés à du neuf au sens de la PEB.

A savoir, les travaux de reconstruction ou d'extension qui consistent à :

- Créer un volume protégé **supérieur à 800 m³**



- **Doubler** le volume protégé existant
- **Remplacer les installations** (chauffage et/ou ventilation) **ET 75% de l'enveloppe**

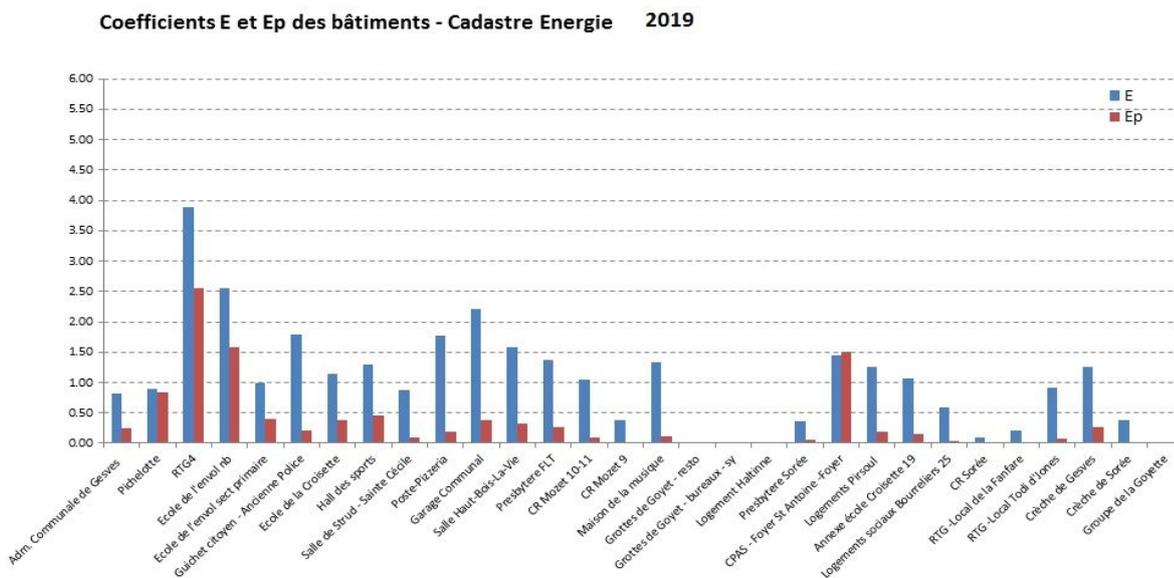
A partir du 1er janvier 2021 le standard Q-ZEN s'appliquera à toutes les constructions publiques ou privées.

CADASTRE ENERGÉTIQUE

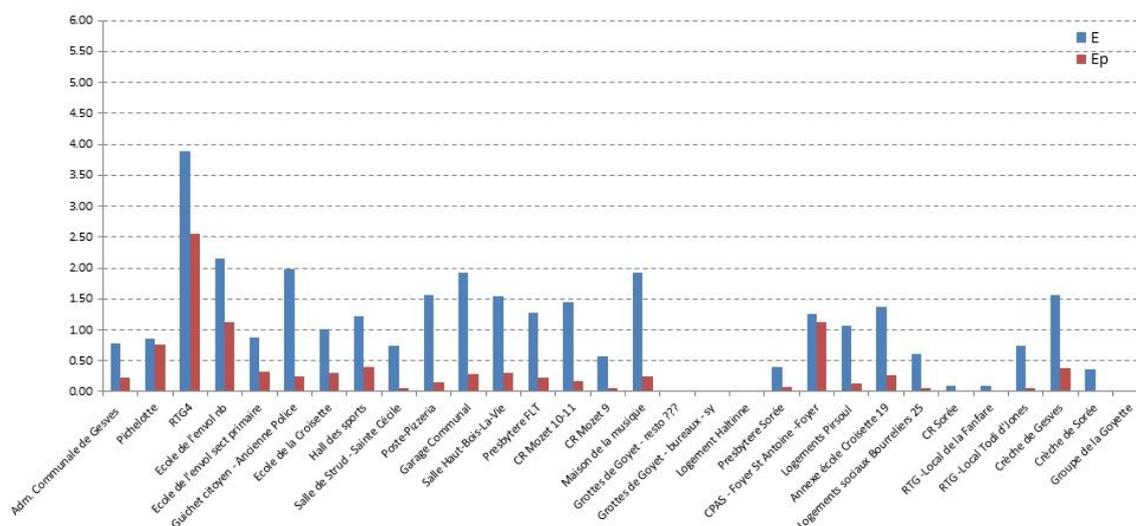
Le cadastre énergétique des bâtiments communaux, actualisé annuellement, est un outil qui permet de fixer les priorités des travaux d'amélioration de la qualité de l'enveloppe des bâtiments et ainsi réduire les consommations d'énergie pour les besoins de chauffage. Le cadastre prend en compte les consommations, les surfaces de déperdition et les conditions climatiques de trois années consécutives.

En bleu (E) ce sont les indicateurs de consommations et en rouge (Ep) les indicateurs d'économies potentielles réalisables moyennant travaux de rénovation.

Les valeurs de E et Ep inférieures à « 1 » sont considérées comme correctes pour les anciens bâtiments en même temps, les bâtiments énergivores ($E > 1$) mais avec un faible potentiel d'économie ($Ep < 1$) ne sont pas prioritaires.

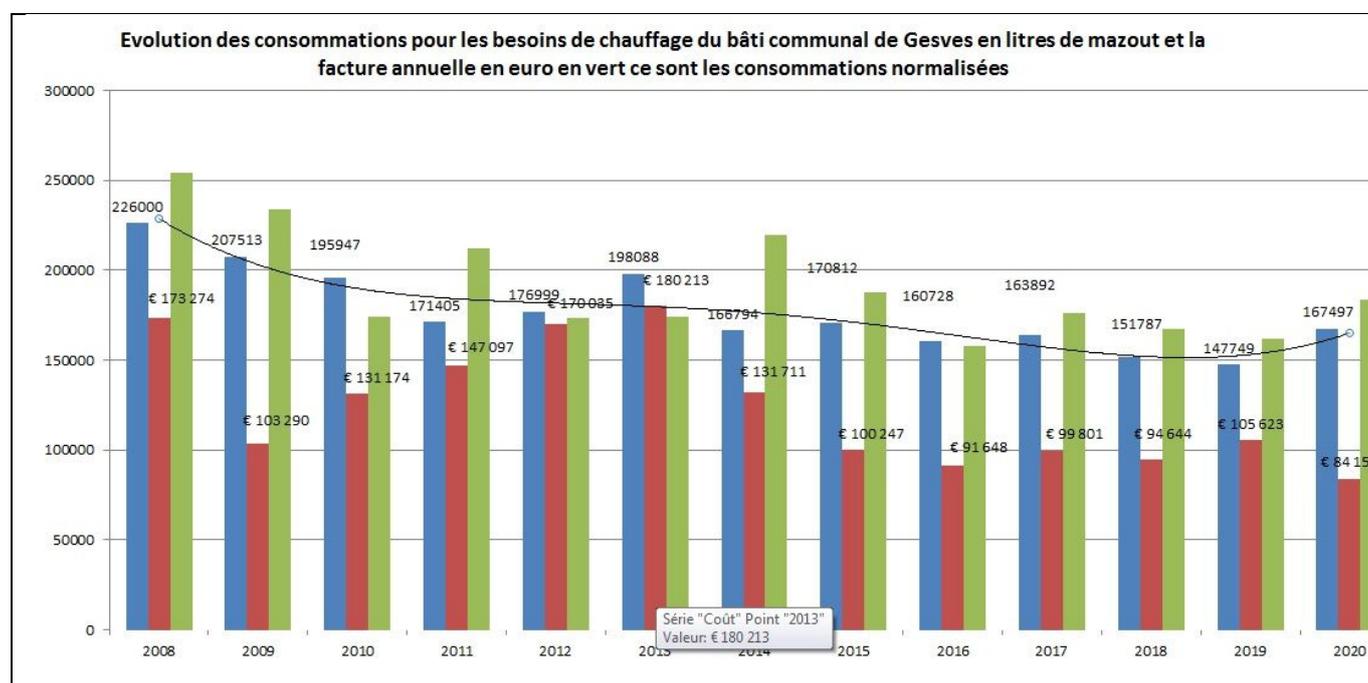


Coefficients E et Ep des bâtiments - Cadastre Energie 2020



Il résulte de l'analyse du cadastre que le bâtiment RTG4 reste énergivore. L'école de l'Envol, quant à elle, s'est améliorée. Pour les autres bâtiments il n'y a pas de travaux urgents d'amélioration d'enveloppe énergétique.

COMPTABILITÉ ÉNERGÉTIQUE



Légère augmentation des consommations de l'ensemble des bâtiments communaux par rapport à 2019.



CERTIFICAT PEB DES BÂTIMENTS PUBLICS

La directive européenne du 19 mai 2010 sur la performance Énergétique des bâtiments donne un rôle d'exemplarité aux pouvoirs publics. Ainsi, elle impose, à ses articles. 12, 1.b, et 13, l'affichage, de manière visible, d'un certificat PEB délivré par un certificateur agréé dans les bâtiments occupés par une autorité publique lorsqu'une superficie de plus 250 m² est fréquemment visitée par le public. Les bâtiments premiers concernés sont les administrations et les écoles.

Entrée en vigueur de l'affichage obligatoire au 1 janvier 2021.

Le conseiller en énergie de la commune a reçu l'agrément de certificateur PEB bâtiments publics.

Les premiers bâtiments concernés par l'affichage sont les suivants :

- L'administration communale ;
- La Pichelotte (CPAS et bibliothèque) ;
- Les salles communales d'Haut-Bois, de Strud, de Mozet et de Sorée ;
- Le hall des sports.

CONSOMMATION GASOIL ENGIN ET ROUTIER

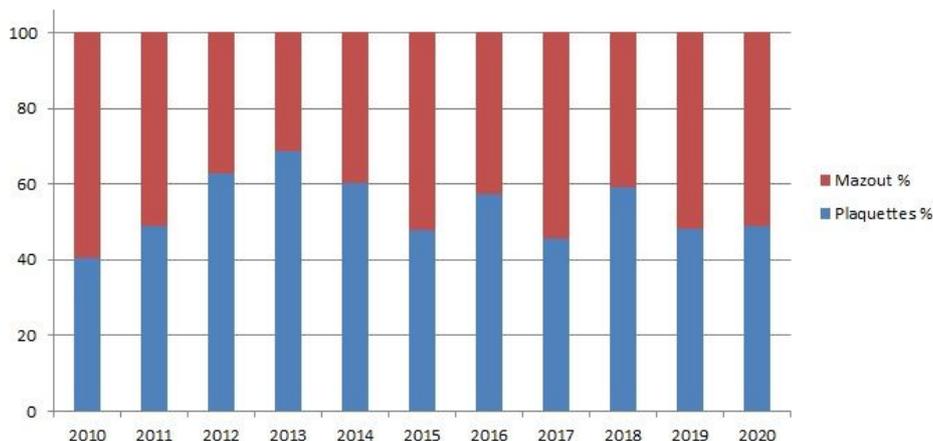


La quantité de gasoil routier de 2020 ne peut être comparée avec celle des années précédentes vu que ce comptage a été arrêté au 30 novembre 2019 alors que les autres portent sur des années complètes.

BOIS-ÉNERGIE

Le bâtiment de la Pichelotte utilise depuis 2009 un système mixte Bois-Energie et Mazout composé de deux chaudières au mazout de 60kW et une chaudière à plaquettes de 100kW qui transforment en moyenne par an les deux conductibles en 470MWh pour les besoins de chauffage.





En 2020 la part du bois a été de 50%.

Depuis quatre années la production locale de plaquettes couvrent les besoins en Bois-Energie de la Pichelotte avec des quantités annuelles de l'ordre de 250 à 300 MAP (m³ apparent plaquettes) qui correspondent à 22500 et 27000 litres de mazout.

RÉALISATIONS ET PROJETS

Salle de Haut Bois

Le volet métallique situé au niveau du bar a été remplacé par une fenêtre double vitrage à quatre battants.

Ecole de la Croisette.

Une subvention UREBA exceptionnel, d'un montant de 40.407€, a été octroyée par le SPW à la commune pour des travaux d'isolation des plafonds, des murs par l'intérieur et d'installation d'un système de ventilation contrôlée.

Chaufferie Bois-Energie à l'école de l'Envol.

Le système de chauffage de l'école de l'Envol est composé de quatre chaudières au mazout réparties dans trois chaufferies. Une étude est en cours avec le soutien technique de la Fondation Rurale de Wallonie (FRW) pour remplacer le système de chauffage au mazout de l'école de l'Envol par une chaufferie unique au Bois-Energie.

Plan d'action énergie-climat.

Deux actions sont menées dans le cadre de la Convention des Maires en partenariat avec les communes d'Assesse et Ohey ainsi que le GAL Pays des Tiges et Chavées, visant à inciter des citoyens à entreprendre des travaux de rénovation énergétique de leur habitation.

L'action « IsolTaMaison » : plateforme de sensibilisation, d'aide technique et administrative qui entend permettre à 20 ménages de bénéficier d'un audit rénovation gratuit et du suivi des travaux en cas de passage à l'acte. Les audits ont été réalisés et les premiers travaux commencés.

En 2021, une action similaire, « **Walloreno** », permettra à 30 ménages de bénéficier d'un audit gratuit et une partie de ces ménages seront accompagnés pour la réalisation de travaux d'amélioration de l'efficacité énergétique de leur logement.



**PLAN GENERAL D'URGENCE
ET D'INTERVENTION COMMUNAL
(PGUI)**



PLAN GENERAL D'URGENCE ET D'INTERVENTION COMMUNAL OU PGUI

AGENT TRAITANT : ANNE-CATHERINE DE CALLATAY

QU'EST-CE QU'UNE SITUATION DE CRISE ?

Accident de la route, inondation, incendie, manifestation violente, ... les situations d'urgence peuvent être très diverses et survenir à n'importe quel moment. Lorsqu'elles représentent une menace pour les habitants ou leurs biens, le bourgmestre peut décider, avec l'aide des services d'urgence, de déclencher le plan général d'urgence et d'intervention (PGUI) communal, afin d'organiser la protection, la communication et, si nécessaire, les secours à la population.

QU'EST-CE QUE LE PGUI ?

Depuis l'arrêté royal du 16 février 2016, qui faisait suite à la catastrophe de Ghislenghien, chaque commune a l'obligation d'élaborer un plan général d'urgence et d'intervention (« PGUI »).

Ce Plan, établi par l'autorité compétente (le Bourgmestre pour la commune ou le Gouverneur pour la Province), contient les lignes directrices du mode d'intervention et de coordination des services de secours tant au niveau opérationnel que stratégique lors de catastrophe.

ETAT DES LIEUX

Actuellement, le PGUI est en phase de révision complète en vue de sa finalisation. Pour ce faire, le Conseil communal du 12 février 2020 a désigné Madame Anne-Catherine de CALLATAY en qualité de responsable de la planification d'urgence, aussi appelé Coordinateur planification d'urgence.

En complément à cette désignation, le Collège communal en sa séance du 16 mars 2020, a désigné Madame Nathalie SEINE en qualité de responsable de la communication de crise.

LE PROJET BE-ALERT

Dans le cadre du Plan Stratégique Transversal (PST), le Conseil communal en date du 27 mai 2020 a adhéré à la convention BE-Alert, un système d'alerte qui permet aux autorités de diffuser un message à la population en situation d'urgence.



Jusqu'à présent l'alerte et l'information à la population pouvait se faire via les médias (sociaux), les services de secours déployés sur le terrain ou -en ce qui concerne le risque Seveso ou nucléaire- par le biais d'un réseau de sirènes.

Le système BE-Alert permet désormais une alerte via de nouveaux canaux complémentaires. Ainsi, une autorité, qu'il s'agisse d'un Bourgmestre, d'un Gouverneur ou du Ministre de l'Intérieur peut, s'il l'estime nécessaire, alerter la population par appel vocal, SMS ou e-mail. De la sorte, vous recevez les recommandations utiles pour votre sécurité de manière rapide (ex. Fermez portes et fenêtres lors d'un incendie).

Cette année, la Commune de Gesves a fait appel au service Be-Alert dans le courant du mois de mai pour informer en urgence par sms les gesvois que la distribution des masques à la population serait retardée et n'aurait pas lieu comme prévu initialement via les salles communales. Cette alerte a été envoyée sur une zone déterminée à savoir l'entité de Gesves, ce qui nous a permis d'informer tant les gesvois inscrits à ce système d'alerte, que ceux non-inscrits mais présents sur le territoire communal.

Soyez alerté : inscrivez-vous ! <https://www.be-alert.be/fr>

Vos données seront utilisées pour vous alerter en situation d'urgence ? L'inscription ainsi que les messages reçus sont gratuits pour la population.

LA GESTION DE LA CRISE COVID 19

Depuis le début de la crise sanitaire liée au Coronavirus COVID 19, le Service Planification d'Urgence (Mesdames Nathalie SEINE et Anne-Catherine de CALLATAY) a travaillé en étroite collaboration avec le Collège communal et plus particulièrement le Bourgmestre, afin de gérer au mieux cette situation exceptionnelle.

- La Cellule de crise communale

Afin de faire face à l'épidémie, une cellule de crise communale a été mise en place, composée du Collège communal, du Directeur général faisant fonction, de la Coordinatrice Planification d'Urgence et de la responsable de la communication.

Au plus fort de la crise, une réunion de la cellule de crise communale se tenait tous les jours de 13h30 à 14h30 pour faire le point sur la situation et prendre les mesures en fonction de l'actualité.

Pour impliquer les services extérieurs dans cette lutte, les directions des 4 écoles de l'entité, les représentants de l'asbl Gesves Extra et COALA ont été invités à participer à ces réunions, afin de trouver ensemble les meilleures solutions.



- Communication en tant de crise

Afin d'informer un maximum la population, deux bulletins d'information expliquant les règles à respecter pour limiter la propagation du Coronavirus ont été adressés à l'ensemble des citoyens gesvois via l'envoi de toutes-boîtes.

Des informations sont également publiées régulièrement sur notre page Facebook et sur notre site internet.

- Commande de masques à destination des citoyens

Conformément à la loi sur les marchés publics, 5 sociétés différentes ont été consultées dans le cadre de cet achat, afin de fournir des masques lavables et produits en Europe à nos citoyens.

Ce marché d'un montant de 17.600 € a été attribué à la SA QWALIS, société Belge basée à Lasne, pour la commande de 7.300 masques, qui après quelques déboires ont pu être distribués à la population, directement dans leurs boites aux lettres.

Nous profitons de ce rapport, pour remercier chaleureusement le service Population de la Commune qui a été d'une aide très précieuse dans cette distribution, ainsi que tous les bénévoles (membres du personnel, du Conseil et du Collège communal) qui ont pris le temps de déposer les masques dans les boites aux lettres des citoyens gesvois.

Cette commande fait l'objet d'un subside régional à hauteur de 2€/habitant.

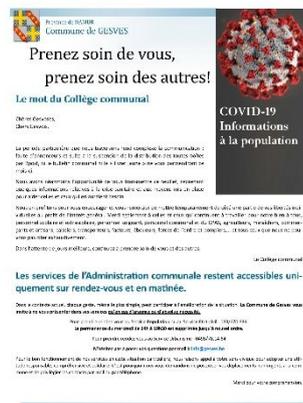
Nous avons également reçu du Fédéral plus de 4500 filtres à disposition de la population, dont la plupart, malgré la publicité faite autour de cette protection supplémentaire, sont toujours stockés dans nos bureaux.

- Distribution du matériel de protection à destination du personnel médical

En mars 2020, nous avons reçu un lot de masques chirurgicaux du cabinet du Gouverneur de la Province de Namur à distribuer aux médecins, suivi une semaine plus tard, d'un lot pour les infirmiers et infirmières. Par la suite d'un nouveau lot pour les kinésithérapeutes et les sages-femmes de l'entité, comprenant des masques, des visières et du gel hydroalcoolique.

En mai, nous avons reçu un nouveau stock de masques à distribuer au podologue, dentiste, kiné, logopède et ergothérapeute de notre commune.

Fin juin 2020, nous avons reçu du matériel de protection venant des zones de secours à destination du personnel médical (médecins et infirmiers) résidant dans notre commune. Nous avons pris en charge le stockage et par la suite, la distribution dans le respect des mesures de sécurité, de 63 kits complets, contenant 1000 masques chirurgicaux, 400 gants, 1 paire de lunettes et 50 tabliers de protection par personne.



- Gestion des manifestations

Après la première vague, lorsque les manifestations ont été à nouveau autorisées, chacune d'entre elles a fait l'objet d'une étude approfondie de la part du Bourgmestre et de la Coordinatrice Planu, en étroite collaboration avec la Cellule Sécurité du Gouverneur de la Province, afin de vérifier que la sécurité de tous était optimale (tant pour les spectateurs, que pour les participants, mais également pour les organisateurs).

- Mesures de préventives



Aux vues de la situation sur le terrain, les autorités locales ont été chargées de prendre les mesures propres à leurs territoires afin de lutter contre la propagation de virus COVID 19. Dans ce cadre, le Bourgmestre a pris une ordonnance de police

spécifique à la Commune de Gesves, à savoir « Mesures préventives – Port du masque obligatoire dans les files devant les commerces et les services ouverts au public du territoire communal » qui est entrée en vigueur le 28 juillet 2020.

RECETTES – TAXES



RECETTES – TAXES

AGENT TRAITANT : CHANTAL VANART

Sources : *Portail des pouvoirs locaux de Wallonie*

La fiscalité communale est constituée par l'ensemble des impôts que peuvent prélever les communes pour couvrir leurs dépenses.

Les communes tiennent ce pouvoir fiscal de la Constitution (article 170). Un certain nombre de limites à ce pouvoir résident dans la loi elle-même, dans la compétence de contrôle de l'autorité de tutelle et dans le respect de principes généraux comme le principe d'égalité devant la loi, le principe d'équité, etc... La fiscalité joue un rôle important dans chaque commune puisqu'elle représente une part non-négligeable des recettes ordinaires dans les comptes.

En matière de fiscalité communale, on distingue d'une part les impôts communaux additionnels, composés de la taxe additionnelle à l'impôt des personnes physiques et des centimes additionnels au précompte immobilier et d'autre part, les impôts purement communaux. Les impôts communaux additionnels représentent 80% de la fiscalité communale. En ce qui concerne les impôts purement communaux, ils sont très diversifiés (une centaine) mais on peut en isoler quatre ou cinq à l'impact plus important (enlèvement des immondices, force motrice, écrits publicitaires, seconde résidence, ...).

Par ailleurs, l'impôt doit être distingué de la redevance qui constitue la rémunération qu'une commune prélève en contrepartie d'un service qu'elle rend à un contribuable considéré isolément.

Sources : « *Etude des finances locales – Belfius – 2020* »

Recettes ordinaires

Selon les budgets 2020 des communes wallonnes, les recettes ordinaires s'établissent à 5,6 milliards EUR en progression de 2,2% par rapport à 2019.

La fiscalité procure près de la moitié des recettes ordinaires tandis que le Fonds des communes près d'un quart. La structure de financement varie sensiblement selon les catégories socio-économiques des communes⁽¹⁾.

Les recettes fiscales sont davantage prépondérantes au niveau des communes résidentielles alors que les dotations du Fonds des communes occupent une proportion plus significative au niveau des communes urbanisées et surtout des villes. Pour les communes rurales, les recettes de prestations (comprenant notamment le produit des coupes de bois) contribuent davantage au financement du budget ordinaire.

Recettes fiscales

Les recettes fiscales des communes wallonnes s'établissent à 2,657 millions EUR, soit 731 EUR par habitant, en progression de 2,6%. Près de 80% des recettes fiscales proviennent de taxes additionnelles à d'autres impôts (précompte immobilier, impôt des personnes physiques, taxe de circulation). Les taxes spécifiquement locales, indépendantes des impôts prélevés par d'autres niveaux de pouvoir et dont la commune se charge elle-même du recouvrement, représentent près de 20% du produit de la fiscalité.

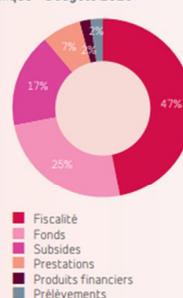
La structure des recettes fiscales varie considérablement selon les catégories socio-économiques des communes (par ex. selon le caractère résidentiel, industriel, rural ou urbain) - cf. annexe statistique.

(1) Cf. typologie socio-économique des communes.

Ventilation des recettes ordinaires par groupe économique - Budgets 2020

	En mio EUR	En EUR/hab.	Taux de croissance (p./r. à 2019)
Fiscalité	2.657	731	2,6%
Fonds	1.375	378	2,3%
Subsides	939	258	2,7%
Prestations	417	115	6,2%
Produits financiers	100	28	-9,4%
Prélèvements	100	28	-16,5%
TOTAL RECETTES ORDINAIRES	5.589	1.538	2,2%

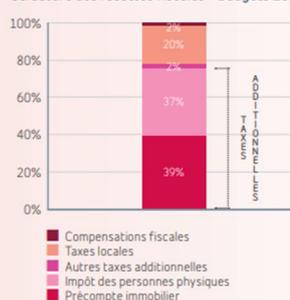
Ventilation des recettes ordinaires par groupe économique - Budgets 2020



Principales catégories de recettes fiscales - Budgets 2020

	En mio EUR	En EUR/hab.	Taux de croissance (p./r. à 2019)
Taxes additionnelles au précompte immobilier	1.024	282	2,3%
Taxes additionnelles à l'impôt des personnes physiques	982	270	2,9%
Autres taxes additionnelles	48	13	6,0%
Taxes locales	539	148	2,9%
Compensations fiscales	64	18	-0,9%
TOTAL RECETTES FISCALES	2.657	731	2,6%

Structure des recettes fiscales - Budgets 2020



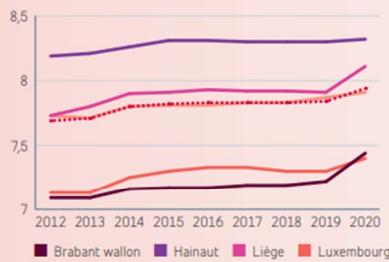
Taxes additionnelles

Le taux d'imposition communal moyen de la taxe additionnelle à l'IPP s'établit à 7,94% en 2020⁽¹⁾, tandis que le nombre de centimes additionnels au précompte immobilier s'élève en moyenne à 2.594 centimes⁽²⁾. Ces taux moyens régionaux présentent par ailleurs d'importantes disparités selon les provinces.

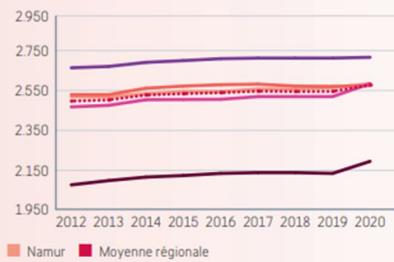
(1) 25 communes wallonnes ont adapté leur taux IPP à la hausse en 2020.

(2) 24 communes wallonnes ont augmenté leur taux de précompte immobilier en 2020.

Évolution du taux communal de la taxe additionnelle à l'IPP (moyenne régionale et par province)



Évolution du taux communal de la taxe additionnelle au Pri (moyenne régionale et par province)



Impact Crise Covid-19

La période de confinement a forcé de nombreuses entreprises à fermer temporairement tandis que d'autres entreprises ont souffert d'une baisse de la demande ou de problèmes logistiques et de fournisseurs. Au stade actuel, il s'agit encore de conjectures quant à l'impact réel sur l'activité économique. De nombreuses entreprises ont vu leur chiffre d'affaires s'effondrer et celles qui étaient déjà vulnérables à la crise pourraient cesser complètement leurs activités.

Taxe additionnelle sur le précompte immobilier

Les faillites et fermetures d'entreprises au cours de 2020 réduiront l'assiette fiscale de l'impôt foncier, car le nombre d'entreprises diminuera au sein de la commune. Par ailleurs, certaines entreprises ou particuliers en difficulté pourraient solliciter des dégrèvements. Cela pourrait déjà réduire les revenus de 2020, mais certainement ceux des années suivantes.

Taxe additionnelle sur l'impôt des personnes physiques (IPP)

Les communes seront confrontées en première instance à une diminution des recettes issues des additionnels à l'IPP en raison du recours au chômage économique durant le confinement. Cet impact pourrait ensuite se prolonger en raison de pertes d'emplois à la suite de probables faillites d'entreprises. Compte tenu des délais d'enrôlement, l'impact dans les budgets se marquera toutefois à partir des budgets 2021 et se poursuivra au minimum sur les budgets 2022.

L'impact de la crise aura des répercussions très variables selon le profil socioéconomique des communes. C'est la raison pour laquelle le service Research de Belfius a développé un modèle de projection des taxes additionnelles tenant compte des spécificités du tissu économique local (cf. encadré Projections budgétaires).

Taxes locales

La **fiscalité spécifiquement locale** s'établit à 539 millions EUR, soit 148 EUR par habitant, et a enregistré une progression de près de 3% par rapport à 2019.

La taxation sur les déchets ménagers (encadrée par l'application du principe «coût-vérité») représente à elle seule 54% du produit de l'ensemble des taxes locales.

Les taxes sur les entreprises et sur les activités économiques au sens plus large (par ex. taxe sur la force motrice, taxe sur les séjours, taxe sur la diffusion publicitaire) représentent 23% des taxes locales.

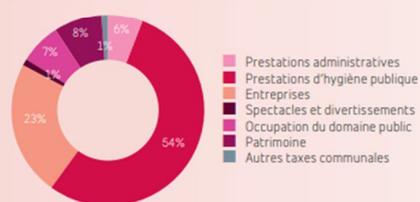
Impact Crise Covid-19

La crise affectera également les taxes spécifiquement communales. Outre l'impact du confinement sur le rendement de certains impôts locaux, de nombreuses municipalités ont pris des mesures supplémentaires pour soutenir les entreprises locales en supprimant ou en abaissant le taux de certaines taxes et redevances. Quelques exemples: taxes de terrasse, taxes sur le stationnement des véhicules, taxes environnementales, taxes de marché pour les marchands ambulants/forains, taxe sur les sociétés de taxis, taxes sur l'hébergement touristique...

Répartition des taxes locales par catégorie - Budgets 2020

	En mio EUR	En EUR/hab.	Taux de croissance (p./r. à 2019)
Prestations administratives	32,0	8,8	-2,3%
Prestations d'hygiène publique	292,2	80,4	3,8%
Entreprises	122,6	33,7	1,5%
Spectacles et divertissements	7,8	2,1	3,4%
Occupation du domaine public	39,4	10,8	-0,4%
Patrimoine	42,4	11,7	8,7%
Autres taxes communales	2,6	0,7	1,8%
TOTAL TAXES LOCALES	538,8	148,3	2,9%

Répartition des taxes locales par catégorie - Budgets 2020



Dossier complet : <https://research.belfius.be/wp-content/uploads/2020/06/Finances-des-pouvoirs-locaux-de-Wallonie.pdf>



A. ADDITIONNELS ENRÔLÉS ET PERÇUS PAR LE MINISTÈRE DES FINANCES

- **Centimes additionnels** au précompte immobilier : 2700 centimes
- **Impôt personne physique** : 8,5 %
- **Taxe sur la circulation** : d'office 10 %

B. SERVICE – TAXES COMMUNALES

Le travail du service consiste en la gestion des données de toutes les taxes, l'encodage, l'élaboration des rôles, l'envoi des avertissements-extraits de rôle, des rappels, des sommations, des contraintes, et des dossiers de contentieux ainsi que tout autre document s'y rapportant.

Récapitulatif des règlements-taxes et/ou redevances en application en 2020 :

Libellés règlements	Date Conseil	Validité	Approbation SPW IAS
➤ Bibliothèque (R)	23/10/19	2020 ⇔ 2025	27/11/19
➤ Centimes additionnels (T)	27/11/19	2020	05/12/19
➤ Changement de prénom(s) (R)	27/03/19	2019 ⇔ 2025	23/04/2019
➤ Cimetières – Concessions (R)	23/10/19	2020 ⇔ 2025	27/11/19
➤ Cimetières – Exhumations (R)	23/10/19	2020 ⇔ 2025	27/11/19
➤ Cimetières – Caveaux attente (R)	23/10/19	2020 ⇔ 2025	27/11/19
➤ Cimetières – Translations restes mortels (R)	23/10/19	2020 ⇔ 2025	27/11/19
➤ Déchets ménagers (T) *	23/10/19	2020	27/11/19
➤ Déchets ménagers – Vente conteneurs (R) *	27/11/19	2020 ⇔ 2025	24/12/19
➤ Déchets ménagers – MAD conteneur (R) *	27/11/19	2020 ⇔ 2025	24/12/19
➤ Déchets ménagers – Prix vente Sacs (R) *	27/11/19	2020 ⇔ 2025	24/12/19
➤ Documents administratifs (R)	23/10/19	2020 ⇔ 2025	27/11/19
➤ Documents administratifs – Urbanisme (R)	25/09/19	2020 ⇔ 2025	24/10/19
➤ Ecrits publicitaires (T) *	25/09/19	2020 ⇔ 2025	24/10/19
➤ Eoliennes (T) *	25/09/19	2020 ⇔ 2025	24/10/19
➤ Immeubles inoccupés (T) *	25/09/19	2020 ⇔ 2025	24/10/19
➤ Impôt personnes physiques (T)	27/11/19	2020	05/12/19
➤ Locations matériel communal (R)	25/09/19	2020 ⇔ 2025	21/10/19
➤ Locations salles communales (R)	25/09/19	2020 ⇔ 2025	21/10/19
➤ Prestations effectuées pour des tiers (R)	27/11/19	2020 ⇔ 2025	24/12/19
➤ Secondes résidences (T) *	25/09/19	2020 ⇔ 2025	24/10/19
➤ Terrains de camping (T) *	25/09/19	2020 ⇔ 2025	24/10/19
➤ Terrains non bâtis – Dans lotissement (T) *	27/11/19	2020 ⇔ 2025	24/12/19
➤ Parcelles non-bâties – Hors Lotissement (T) *	27/11/19	2020 ⇔ 2025	24/12/19
➤ Versages sauvages (T) *	25/09/19	2020 ⇔ 2025	21/10/19

Remarques : les taxes et/ou redevances () sont gérées directement par le service taxes. Les données détaillées sont reprises ci-dessous. Pour les autres statistiques, se référer aux services concernés.*

(T) = Taxe - (R) = Redevance



➤ **Ecrits publicitaires non adressés :**

❖ 2010	59.615,05 €	763 articles	❖ 2016	50.495,28 €	980 articles
❖ 2011	50.758,88 €	805 articles	❖ 2017	49.928,94 €	880 articles
❖ 2012	46.635,88 €	778 articles	❖ 2018	46.744,90 €	731 articles
❖ 2013	59.118,26 €	782 articles	❖ 2019	39.137,09 €	684 articles
❖ 2014	55.352,33 €	784 articles	❖ 2020		
❖ 2015	53.232,98 €	929 articles	- 1 ^{er} semestre	13.689,43 €	246 articles
			- 2 ^e semestre	11.116,57 €	186 articles

(Pour 2020 : chiffres arrêtés au 25 novembre – On remarque une nette diminution de la distribution des folders à cause de la crise sanitaire)

➤ **Immeubles inoccupés**

❖ 2010	5 articles	❖ 2015	6 articles
❖ 2011	6 articles	❖ 2016	6 articles
❖ 2012	8 articles	❖ 2017	5 articles
❖ 2013	5 articles	❖ 2018	3 articles
❖ 2014	3 articles	❖ 2019	4 articles

❖ 2020 : *procédure en cours*

⇒ 28/02/2020 : 1^{er} constats

35 envois

Suite aux différentes réponses :

⇒ 04/09/2020 : 2^e constats

25 envois

⇒ 20/10/2020 : *procédure taxation d'office* 9 envois

➤ **Immondices – Evolution des rôles**

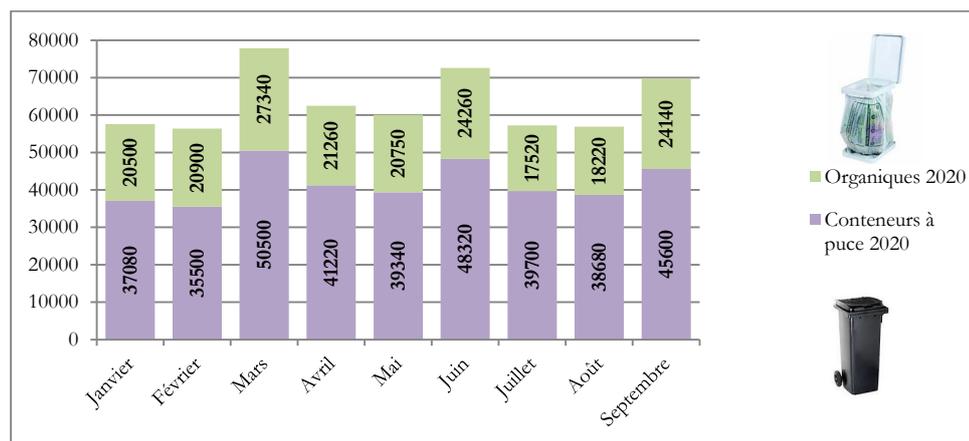
	Nombre articles	Totaux	Déchets ménagers	Forfaits
2010	2726	317.513,04 €	141.393,04 €	176.120,00 €
2011	2741	309.058,21 €	133.318,21 €	175.740,00 €
2012	2754	313.503,54 €	136.118,54 €	177.385,00 €
2013	2813	345.855,00 €	134.227,08 €	213.525,00 €
2014	2834	371.682,70 €	157.872,70 €	213.810,00 €
2015	2877	372.283,00 €	156.333,00 €	215.950,00 €
2016	2901	380.581,25 €	164.096,25 €	216.485,00 €
2017	2947	422.436,95 €	157.981,95 €	264.455,00 €
2018	2965	413.542,80 €	148.832,80 €	264.710,00 €
2019	2970	402.945,85 €	139.340,85 €	263.605,00 €
2020 (*)	3002	427.592,45 €	176.747,45 €	250.845,00 €

(*) Simulation des rôles effectuée au 30 novembre 2020 sur base des données obtenues au 31 octobre 2020.



A titre informatif : Enlèvement des conteneurs à puce et des organiques

Pour plus de renseignements voir la partie « gestion des déchets ménagers »



Données BEP – Pour 2020 : situation arrêtée au 30 septembre (en Kg)

➤ Parcelles non bâties situées dans un lotissement non périmé

❖ 2010	14.300,00 €	35 articles	❖ 2016	20.090,00 €	33 articles
❖ 2011	12.480,00 €	31 articles	❖ 2017	20.530,00 €	34 articles
❖ 2012	17.310,00 €	34 articles	❖ 2018	18.380,00 €	32 articles
❖ 2013	23.647,50 €	36 articles	❖ 2019	16.210,00 €	27 articles
❖ 2014	21.747,50 €	35 articles	❖ 2020	16.650,00 €	25 articles
❖ 2015	20.970,00 €	37 articles			

➤ Terrains non-bâties (hors lotissement) – Agent traitant : Coralie Ghilain

❖ 2013	69.630,00 €	166 articles	❖ 2017	50.731,95 €	134 articles
❖ 2014	62.268,65 €	119 articles	❖ 2018	43.849,80 €	102 articles
❖ 2015	61.282,45 €	122 articles	❖ 2019	37.709,86 €	92 articles
❖ 2016	55.664,95 €	123 articles			

❖ 2020 : procédure en cours

⇒ 22/10/2020 : 1^{er} constats

537 envois

Suite aux différentes réponses :

⇒ 22/11/2020 :

61 déclarations reçues

Rôle n° 1 en préparation pour enrôlement fin d'année

⇒ Procédure taxation d'office en cours

Suite déclarations non reçues

➤ Secondes résidences

❖ 2010	81.300,00 €	131 articles	❖ 2016	65.280,00 €	100 articles
❖ 2011	78.600,00 €	127 articles	❖ 2017	66.880,00 €	104 articles
❖ 2012	72.900,00 €	119 articles	❖ 2018	61.440,00 €	96 articles
❖ 2013	78.400,00 €	120 articles	❖ 2019	58.880,00 €	91 articles
❖ 2014	72.960,00 €	112 articles	❖ 2020	57.600,00 €	90 articles
❖ 2015	76.800,00 €	116 articles			

+ Procédure rôle complémentaire en cours à la date du 25/11 : 3 supplémentaires



➤ **Terrains de camping : 1 article**

		Emplacements				Emplacements	
❖ 2013	22.950,00 €	300		❖ 2017	25.495,00 €	237	
❖ 2014	28.520,00 €	271		❖ 2018	22.015,00 €	203	
❖ 2015	27.170,00 €	256		❖ 2019	21.210,00 €	196	
❖ 2016	25.880,00 €	244		❖ 2020	14.850,00 €	144	

A titre informatif, l'état de perception des rôles relatifs à l'exercice 2020

La situation comptable étant arrêtée au 25 novembre 2020, les taxes suivantes ne sont pas encore enrôlées : immondices (forfaits et pesées) – écrits publicitaires rôle n° 2 - immeubles inoccupés – terrains hors lotissements rôle n° 2 et terrains de camping – pour estimations voir ci-dessus.

Administration Communale : 92054 GESVES										Date : 26/11/2020		
SITUATION DES ROLES / FACTURIERS AU 26/11/2020										Heure : 09:45:03		
										Page : 1 / 1		
Exer. Art. Budget.	Taxe / Redev.	Approb.	N° Droit	Nbr.Art.	Montant	Recettes	Dégrèvement	Irrécouvrable	Annulation	Note Crédit	Rembours.	Solde
2020 040/364-24	06 01 - 0 ECRITS.PUB.	24/08/2020	733	246	13.689,43	8.334,10	402,92	12,68			142,55	5.082,28
Totaux - Période 1					13.689,43	8.334,10	402,92	12,68	0,00	0,00	142,55	5.082,28
Totaux - Taxes 06					13.689,43	8.334,10	402,92	12,68	0,00	0,00	142,55	5.082,28
2020 040/367-09	08 01 - 0 TERR.NON BATIS	19/10/2020	1034	25	16.650,00	5.705,00						10.945,00
Totaux - Période 1					16.650,00	5.705,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10.945,00
Totaux - Taxes 08					16.650,00	5.705,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10.945,00
2020 040/367-13	23 01 - 0 SEC.RESIDENCE	08/06/2020	740	90	57.600,00	52.480,00						5.120,00
Totaux - Période 1					57.600,00	52.480,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5.120,00
Totaux - Taxes 23					57.600,00	52.480,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5.120,00
2020 040/367-48	15 01 - 0 EOLIENNES	03/02/2020	801	1	49.701,00	45.000,00	4.701,00					0,00
Totaux - Période 1					49.701,00	45.000,00	4.701,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Totaux - Taxes 15					49.701,00	45.000,00	4.701,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Totaux - Exercice 2020					137.640,43	111.519,10	5.103,92	12,68	0,00	0,00	142,55	21.147,28
Totaux					137.640,43	111.519,10	5.103,92	12,68	0,00	0,00	142,55	21.147,28

Ci-dessous l'état du rôle de la taxe immondices 2019, arrêtée fin décembre 2019 et en conséquence perçue en 2020

Administration Communale : 92054 GESVES										Date : 26/11/2020		
SITUATION DES ROLES / FACTURIERS AU 26/11/2020										Heure : 09:45:55		
										Page : 1 / 1		
Exer. Art. Budget.	Taxe / Redev.	Approb.	N° Droit	Nbr.Art.	Montant	Recettes	Dégrèvement	Irrécouvrable	Annulation	Note Crédit	Rembours.	Solde
2019 040/363-03	PU 01 - 0 PUCE	16/12/2019	1388	2773	139.340,85	120.267,55	54,60	105,61			41,50	18.954,59
Totaux - Période 1					139.340,85	120.267,55	54,60	105,61	0,00	0,00	41,50	18.954,59
Totaux - Taxes PU					139.340,85	120.267,55	54,60	105,61	0,00	0,00	41,50	18.954,59
2019 040/363-61	01 01 - 0 IMMONDICES	16/12/2019	1387	2970	263.605,00	242.676,37	1.091,95	1.375,00			1.048,40	19.510,08
Totaux - Période 1					263.605,00	242.676,37	1.091,95	1.375,00	0,00	0,00	1.048,40	19.510,08
Totaux - Taxes 01					263.605,00	242.676,37	1.091,95	1.375,00	0,00	0,00	1.048,40	19.510,08
Totaux - Exercice 2019					402.945,85	362.943,92	1.146,55	1.480,61	0,00	0,00	1.089,90	38.464,67
Totaux					402.945,85	362.943,92	1.146,55	1.480,61	0,00	0,00	1.089,90	38.464,67

LE SERVICE C'EST AUSSI – pour 2020 : chiffres arrêtés au 30 novembre

➤ **Rappels** (toutes taxes) :

2015	2016	2017	2018	2019	2020
829	773	867	1356	543	580

➤ **Sommations** (toutes taxes) :

2015	2016	2017	2018	2019	2020
287	772	800	187	299	-

➤ **Contraintes** (toutes taxes) :

2015	2016	2017	2018	2019	2020
90	-	-	129	-	-



- **Notaires** : demandes traitées relatives aux arriérés de taxes éventuels avant signature de tout acte notarié.

2015	2016	2017	2018	2019	2020
431	448	495	470	448	450

- **Plans de paiement** :

2015	2016	2017	2018	2019	2020
50	73	69	55	51	29

- **Gestion des réclamations** (toutes taxes) : dossiers en cours :

2015	2016	2017	2018 (*)	2019 (*)	2020
8	8	6	4	1	-

(*) Pour information : un réclamant a été débouté par le Tribunal de 1^{ère} Instance mais a décidé d'aller en appel.

- **Traitement des « codas »** : extraits de compte codifiés électroniques – imputations journalières, recherches et affectations des montants non-émargés.
- **Déclarations de créances et gestion des dossiers de curatelles, faillites, médiations de dettes**
- **Envoi situation financière de redevables à la demande de tiers (CPAS, médiateurs, avocats)**
- **Réponses courriers – mails – téléphone <> Directeur financier**
- **Gestion du système « conteneurs à puce »**
 - Vente des conteneurs et explication des systèmes de ramassages, coûts et tris aux nouveaux arrivants.
 - Encodages et gestion des transferts – mutations (déménagements, changements de propriétaires, décès, ...).
 - Facturation vente conteneurs et mises à disposition.
 - Résoudre tout problème relatif aux différents ramassages déchets ménagers (conteneur non vidangé, volé, cassé, ...) - Contacts hebdomadaires avec le BEP.
 - Envoi et transfert des nouvelles des nouvelles données au BEP (pesées, puces, ...).
 - Gestion stock et commandes conteneurs – sacs PMC & Bio (en collaboration avec le service accueil).



▪ Encodage des données :

~ Puces :

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	
Nouvelles	124	83	93	94	90	69	<i>Chiffres arrêtés au 15 novembre</i>
Modifications	280	272	304	335	330	284	

~ Redevables : modifications, transferts, déménagements, décès, ...

~ Réductions : revenus garantis et d'intégration, réfugiés, incontinences, ...

- Mises à jour du programme taxes via les mutations du programme population et règlement des problèmes liés à ces mutations : courriers, corrections encodages, ...

➤ **Formalités dossiers déchets Région Wallonne** – *Cfr. Partie « Gestion des déchets »*



COMPTE COMMUNAL 2019



COMPTE COMMUNAL 2019

AGENT TRAITANT : TRAVAIL D'ÉQUIPE

BILAN	Actif	Passif
	40.764.402,03 €	40.764.402,03 €

COMPTE DE RESULTATS	Charges (C)	Produits (P)	Résultat (P-C)
Résultat courant	8.612.658,08 €	8.880.409,06 €	267.750,98 €
Résultat d'exploitation (1)	10.480.219,11 €	11.417.503,17 €	937.284,06 €
Résultat exceptionnel (2)	765.008,06 €	678.595,93 €	-86.412,13 €
Résultat de l'exercice (1+2)	11.245.227,17 €	12.096.099,10 €	850.871,93 €

TABLEAU DE SYNTHESE	Ordinaire	Extraordinaire
Droits constatés (1)	8.996.293,31 €	2.578.718,45 €
Non Valeurs (2)	76.891,97 €	0.00 €
Engagements (3)	8.802.379,54 €	4.889.534,52 €
Imputations (4)	8.786.889,77 €	2.402.823,29 €
Résultat budgétaire (1 - 2 - 3)	117.021,80 €	-2.310.816,07 €
Résultat comptable (1 - 2 - 4)	132.511,57 €	175.895,16 €



BUDGET COMMUNAL 2020



BUDGET COMMUNAL 2020

AGENT TRAITANT : SERVICE DES FINANCES

SE CLOTURE A L'ORDINAIRE après la modification budgétaire n° 2 :

	Service ordinaire
Recettes totales exercice proprement dit	9.411.897,42 €
Dépenses totales exercice proprement dit	9.328.315,59 €
Boni exercice proprement dit	83.581,83 €
Recettes exercices antérieurs	153.853,41 €
Dépenses exercices antérieurs	140.713,47 €
Prélèvements en recettes	0,00 €
Prélèvements en dépenses	0,00 €
Recettes globales	9.565.750,83 €
Dépenses globales	9.469.029,06 €
Boni global	96.721,77 €

SE CLOTURE A L'EXTRAORDINAIRE après la modification budgétaire n° 2 :

	Service extraordinaire
Recettes totales exercice proprement dit	5.851.469,14 €
Dépenses totales exercice proprement dit	5.335.879,76 €
Boni exercice proprement dit	515.589,38 €
Recettes exercices antérieurs	2.586.326,84 €
Dépenses exercices antérieurs	3.032.004,70 €
Prélèvements en recettes	1.014.521,11 €
Prélèvements en dépenses	1.084.432,63 €
Recettes globales	9.452.317,09 €
Dépenses globales	9.452.317,09 €
Boni global	0,00 €



AGENCE LOCALE POUR L'EMPLOI



AGENCE LOCALE POUR L'EMPLOI

AGENT TRAITANT : FABIENNE RICHARD

Petit rappel :

Une Agence Locale pour l'emploi est une association sans but lucratif qui propose d'effectuer diverses activités non rencontrées dans le circuit du travail régulier.

L'objectif est de permettre à des chômeurs de longue durée de renouer un lien avec le monde du travail par le biais d'activités de proximité au service de personnes privées ou morales.

Ces demandeurs d'emploi sont indemnisés de manière légale (4,10 €/h) tout en gardant leurs droits aux allocations de chômage ou RIS et ainsi d'améliorer leur statut pécuniaire et social. Les ALE répondent également à un besoin important de services non rencontrés au niveau local.

Pour s'y inscrire comme travailleur, il faut soit être au chômage (complet indemnisé depuis 24 mois ou complet indemnisé depuis 6 mois et avoir atteint l'âge de 45 ans) ou soit bénéficier du revenu d'intégration sociale.

Ces activités peuvent être : jardinage, bricolage, surveillance scolaire, nettoyage des locaux d'asbl ...

Les utilisateurs sont soit des personnes privées, des autorités locales, des ASBL et autres associations non-commerciales, soit des établissements d'enseignement et des entreprises des secteurs horticole et agricole.

L'utilisateur achète les chèques à 5,95 €/h et l'inscription est gratuite à Gesves.

STRUCTURE

L'Agence Locale pour l'Emploi (ALE) est instituée par une commune sous la forme d'une association sans but lucratif. Les organes de gestion de cette association doivent être composés paritairement d'une part, de membres désignés par le Conseil communal suivant la proportion entre la majorité et la minorité et, d'autre part, de membres représentant les organisations qui siègent au Conseil national du travail (CNT).

L'ALE compte au moins 12 membres et au plus 24 membres.

Le Président de l'ALE est Monsieur Marcellin DEBATY, il est le responsable fonctionnel de la collaboratrice ALE tandis que Monsieur Vincent FONTINOY (Forem) en est le responsable hiérarchique (fixer des objectifs, évaluer, sanctionner...). La gestion de l'asbl est de la responsabilité de l'Organe d'administration (OA).



COMPOSITION DE L'ORGANE D'ADMINISTRATION DE L'A.S.B.L. ALE-GESVES :

	<i>NOM</i>	<i>PRENOM</i>	<i>REPRESENTANT</i>
Représentants du Conseil Communal :			
Membre	HERMAND	Philippe	RPG+
Membre	PISTRIN	Nathalie	RPG+
Membre	VAN AUDENRODE	Martin	RPG+
Membre	BARBEAUX	Cécile	ECOLO
Président	DEBATY	Marcellin	GEM
Secrétaire	HINCOURT	Jacqui	GEM
Membre	SANZOT	Annick	GEM
Représentants du CNT (Conseil national du Travail) :			
Vice-Président	AGNELLI	Christophe	CGSLB
Membre	CORNETTE	Véronique	CSC
Membre	DEBATY	Sandrine	UCM
Membre	DEGODENNE	Michel	UNIPSO
Membre	MESTACH	Roger	FWA
Membre	NOELMANS	Christian	UWE-FEB
Trésorier	TILLIEUX	Albert	FGTB

BUDGET

Outre le choix d'un local accessible au public des utilisateurs et des chômeurs inscrits à l'agence, son entretien et ses charges (électricité, chauffage), il revient à la commune de Gesves de mettre à disposition des agents détachés le matériel nécessaire à l'accomplissement de leurs tâches (enveloppes et papier, budget pour frais de port, etc...).

L'a.s.b.l. ALE Gesves emploie un agent à mi-temps, Madame Fabienne RICHARD, rémunérée par le FOREM. Depuis le 1er juillet 2016, elle assure la gestion de l'ALE d'OHEY le jeudi matin.

Les recettes de l'ALE proviennent de deux sources :

- L'allocation trimestrielle de 619,73 € accordée par agent FOREM, détaché à temps plein dans l'ALE (allocation destinée à couvrir les frais administratifs). A Gesves, elle correspond à un montant de 247,90 €/trimestre.
- La quote-part sur chèques émis par EDENRED (ACCOR). L'ALE reçoit 25% du montant total des chèques achetés par les utilisateurs de la commune de Gesves.

Dépenses exceptionnelles 2020

Les membres du Conseil d'Administration de l'asbl ALE Gesves ont décidé d'offrir pour Noël, à chaque demandeur d'emploi, ayant presté des heures ALE, un colis Gourmand d'une valeur de 40€. Cette année, vu le contexte difficile financièrement et moralement imposé par la pandémie Covid-19, ce panier sera distribué à tous sans distinction.



FORMATIONS 2020

L'ALE doit consacrer 25% de la quote-part (25%) sur les chèques vendus sur la commune, pour des formations payantes et reconnues. La quote-part sur chèques en 2019 s'élève à 3732 €. Le quart de ce montant, soit 933 € a été utilisé pour les formations des personnes actives en ALE en 2020.

En partenariat avec l'ALE d'Ohey et l'asbl COALA, 6 gesvoises ont participé à la formation de base d'accueillante extra-scolaire. Celle-ci se décline sur 2 ans, 9 jours en 2020, 8 jours en 2021. Elle s'est donnée soit à Sorée, soit à Ohey de 9h à 15h30. A cause de la pandémie, seuls 5 jours ont été dispensés, les autres seront reportés en 2021.

Le budget pour cette formation 2020 de 1080 € a été imputé dans « dépenses en formations ».

LES PRESTATAIRES

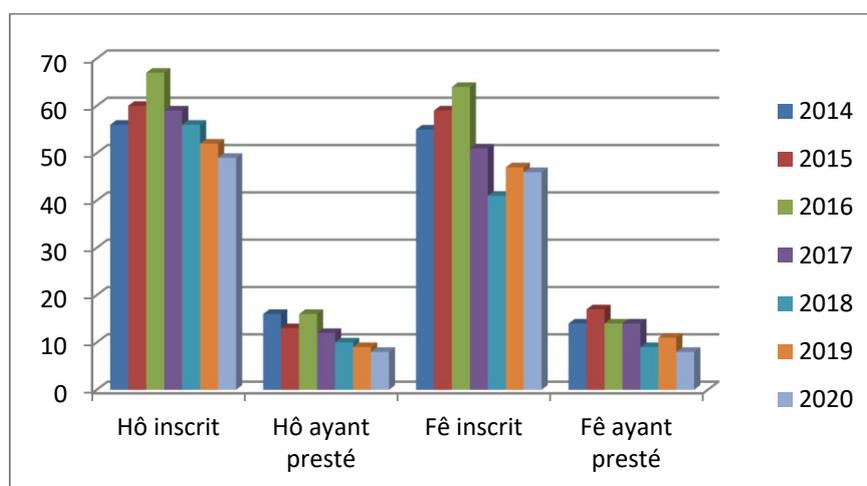
Nombre de chômeurs complets indemnisés inscrits à l'ALE et nombre de chômeurs ayant presté des activités.

MOIS	HOMMES			FEMMES			TOTAL		
	INSCRITS	AYANT PRESTE	en %	INSCRITES	AYANT PRESTE	en %	INSCRITS	AYANT PRESTE	en %
Moyenne 2020	49	8	16%	46	8	17%	95	16	17%
Moyenne 2019	52	9	17%	47	11	23%	99	20	20%
Moyenne 2018	56	10	18%	41	9	22%	97	19	20%
Moyenne 2017	59	12	21%	51	11	21%	110	23	21%
Moyenne 2016	67	16	24%	64	14	22%	131	30	23%
Moyenne 2015	89	13	15%	99	17	17%	188	30	16%
Moyenne 2014	56	16	29%	55	14	25%	111	30	27%

Les prestataires ALE se répartissent comme suit :

Un total de 95 personnes sont inscrites en ALE, soit 49 hommes et 46 dames.

16% des hommes prestent des heures ALE et 17% chez les dames.



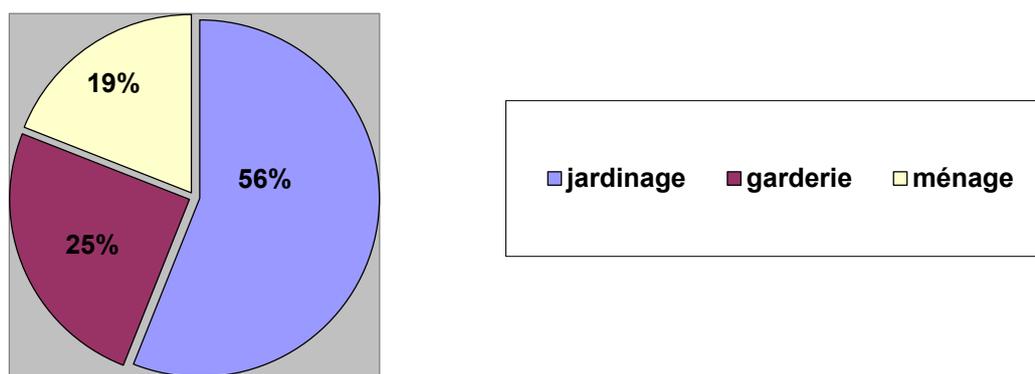
LES TRAVAUX

Le total des heures prestées pour l'année 2020 (10 mois) s'élève à 5187 heures (8512 en 2019), soit une moyenne de 518,7 heures par mois, soit environ 3 équivalents temps-plein. Cette forte diminution est due à la fermeture des écoles et à la peur de certains utilisateurs et travailleurs face à la pandémie Covid-19.

Nombre de ménages bénéficiaires : 79 utilisateurs.

	Jardinage	Ménage	Garderie	Total
Total 2020	2918 heures	955 heures	1314 heures	5187 heures
Total 2019	4375 heures	1250 heures	2887 heures	8512 heures
Moyenne 2020	56%	19%	25%	
Moyenne 2019	51%	15%	34%	
Moyenne 2018	66%	11%	23%	
Moyenne 2017	54%	13%	33%	
Moyenne 2016	54%	22%	24%	
Moyenne 2015	48%	28%	24%	
Moyenne 2014	54%	27%	19%	

Le jardinage représente le taux le plus élevé d'occupation : 56%, suivi des garderies avec 25%, viennent ensuite les travaux ménagers 19 %.



Nombres d'heures prestées pour la Commune (chiffres du service technique)

	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Bibliothèque	660,45 €	273,70 €	0	190,40 €	345,10 €	154,70 €
Service technique	1487,50 €	3195,15 €	1231,65 €	3058,30 €	1898,05 €	2903,60 €
Ecole F-L T - garderie	2153,90 €	1309 €	23,80 €	0	1892,10 €	2243,15 €
Presbytère F-LT	261,80 €	214,20 €	238 €	261,80 €	166,60 €	214,20 €
Renfort nettoyage	238,00 €	392,70 €	0	0	0	0
Elections 2014	0	0	0	0	0	0
ADL	0	0	0	0	1071 €	0
Total	4801,65 €	5384,75 €	1493,45 €	3510,50 €	5372,85 €	5515,65 €
	807 heures	905 heures	251 heures	590 heures	903 heures	927 heures



INDEPENDANTS ET PME



INDEPENDANTS ET PME

AGENT TRAITANT : STÉPHANIE BRAHY

SOUTIEN AUX INDÉPENDANTS ET PME

Il a été décidé de soutenir les nouveaux indépendants et les nouvelles PME qui s'installent sur le territoire communal, en leur faisant bénéficier gratuitement d'une annonce en couleur dans le Gesves info, outil très efficace de promotion.

Cette année, 4 indépendants – PME ont pu bénéficier de la promotion de leurs services ou produits dans le Gesves info.

CRÉATION D'UN RÉPERTOIRE DU MONDE ÉCONOMIQUE ET ASSOCIATIF GESVOIS

La création d'un répertoire du monde économique et associatif gesvois en format papier est en cours d'élaboration et devrait voir le jour dès janvier 2021.

Ce répertoire sera mis à jour tous les 6 mois afin de garantir la validité des données.

De plus, la commune de Gesves a contacté la plupart de ses acteurs économiques afin de réactualiser le site « MonCondroz » mis initialement en place par le GAL des Tiges et chavées et la Maison du tourisme.

APPEL AUX ACTEURS LOCAUX

Tant au niveau de ses marchés publics, quand ceux-ci le permettent, que pour les activités internes (Noces d'or, nouveaux Gesvois, ...), la commune de Gesves fait appel à ses commerçants, ses indépendants, ses professions libérales, etc.



BIEN ETRE ANIMAL



BIEN ETRE ANIMAL

AGENT TRAITANT : INGRID CAUWERS

CAMPAGNE DE STÉRILISATION DES CHATS ERRANTS

Depuis 2016, notre Commune est dotée d'un plan de stérilisation des chats errants et de crédits budgétaires pour permettre ces stérilisations par des vétérinaires du territoire, ayant signés une convention avec la Commune. (Mme DEBARSY-LEGRAND, Mme FIEUW/Mr LEDOUX, Mr JOUANT et Mme GOVAERTS)

Concrètement, toute personne du territoire qui constate la présence régulière d'un chat errant aux abords de sa propriété peut demander l'intervention de la Commune pour la stérilisation ou l'euthanasie si son état le nécessite.



La commune a mis à disposition des citoyens deux cages pour faciliter la capture du/des chats.

La Commune s'engage à verser, dans la limite des crédits disponibles, au vétérinaire la somme de :

- **-50 € tvac**, pour la **castration d'un chat errant mâle** ainsi que sa garde postopératoire
- **-120 € tvac**, pour la **stérilisation d'un chat errant femelle** ainsi que sa garde postopératoire
- **-40 € tvac**, pour l'**euthanasie d'un chat errant** dont la santé était fortement altérée ainsi que pour la prise en charge de sa dépouille.

Le vétérinaire s'engage à examiner chaque chat abandonné qui lui est présenté, afin de déterminer s'il n'est pas porteur d'une puce ou d'un tatouage ou d'un quelconque signe permettant son identification et son appartenance à un propriétaire.

Dans le cas contraire :

1. Si son état de santé apparent lui permet d'être stérilisé.

Le vétérinaire s'engage alors à effectuer :

- La castration des mâles ;
- La stérilisation des femelles (par ovariectomie ou ovariohystérectomie (si l'animal est gravide) ;
- Le marquage de l'animal par la création d'une entaille à l'oreille droite des individus traités afin, à l'avenir, de pouvoir identifier les chats déjà stérilisés. Cette entaille a une forme triangulaire dont la base est le bord externe de l'oreille ;
- S'il s'avère que le chat errant capturé a déjà été stérilisé, l'entaille de l'oreille droite doit également avoir lieu ;



2. Si l'état de santé du chat errant est gravement altéré.

Le vétérinaire assure alors l'euthanasie de l'animal.

Le vétérinaire pourra maintenir ses frais de traitement et d'hospitalisation dans la limite raisonnable. Il ne sera pas tenu à recourir à des techniques plus sophistiquées telles que radiographie, prise de sang, endoscopie.

Après le temps de garde, la personne l'ayant capturé, ou un bénévole, réintroduira le chat opéré sur son territoire de capture.

Cette année, on compte 25 chats traités et 8 chats en cours.

CONVENTION AVEC LA S.R. LA CROIX BLEUE DE BELGIQUE

La convention signée le 12 février 2020 est convenue pour une durée d'un an, renouvelable tacitement d'année en année, sous réserve de l'approbation du budget par les autorités communales et de l'adaptation du prix en fonction du nombre d'habitants de la commune. Elle est résiliable au terme de chaque année moyennant l'envoi par une des parties d'un avis recommandé deux mois avant l'échéance de son terme.



L'Association s'engage à enlever, à la requête des services de police de la commune de Gesves sous le couvert d'un réquisitoire ou de tout document qui en tient lieu, ce en tout lieu public ou privé du territoire de la commune, le ou les animaux qui auraient été recueillis par les dits services, ou qui sont manifestement soit perdus, soit abandonnés, soit susceptibles de constituer un trouble pour l'ordre et/ou la mobilité publique.

L'association s'engage de la même manière à enlever les dépouilles des animaux précités trouvés sur le territoire de la commune.

L'Association s'engage, pendant les heures d'ouverture de son refuge, soit du lundi au samedi de 10 heures du matin et 17 heures de l'après-midi, de venir enlever lesdits animaux à l'endroit désigné par les services de police.

L'Association s'engage, dès l'arrivée de des animaux au refuge, à tenter de les identifier, à les faire examiner par un vétérinaire, à leur fournir tous les soins requis, et le cas échéant, à procéder à leur euthanasie si leur état le justifie.

L'Association s'engage à assurer l'hébergement et les soins des animaux pendant une période de vingt jours. Au-delà elle s'efforcera de promouvoir leur placement chez un nouveau maître, sauf décision vétérinaire d'euthanasie en raison de leur état de santé et/ou de leur état de dangerosité.

L'Association s'engage par ailleurs à fournir aux services de police, dans la mesure de ses possibilités, toute l'aide technique dont elle aurait, le cas échéant, besoin pour capturer lesdits animaux.

Enfin, elle fournira à la demande des services de police de la commune toutes informations utiles dans le cadre de la protection et du bien-être des animaux.

En contrepartie des services fournis par l'Association, la Commune s'engage à lui verser une somme forfaitaire annuelle égale à 0,20 € par habitant (pour la commune de Gesves)

L'administration communale à fournit à l'association un plan détaillé des voies publiques de la commune.

Lorsque l'Association, soit seule, soit à l'intervention des autorités de police, parvient à identifier l'animal et à retrouver son propriétaire, les frais encourus pour l'enlèvement, les soins vétérinaires, le cas échéant l'euthanasie, l'hébergement, le transport et l'intendance, sont mis à charge du propriétaire en vertu de la loi et peuvent lui être facturés directement par l'Association sans recours de la Commune.

CHIEN RECONNU DANGEREUX

Règlement général de Police : article 57

Sans préjudice des dispositions particulières prises par le Bourgmestre, tout chien reconnu ou réputé comme dangereux doit être tenu en laisse et muselé dans les lieux accessibles au public.

Est considéré comme dangereux le chien montrant ou ayant montré une agressivité pouvant présenter un danger pour l'intégrité des personnes ainsi que pour la sécurité des biens et reconnu comme tel par l'autorité compétente.

Outre les cas visés à l'alinéa 2, sont réputés dangereux, au sens de l'alinéa 1er, les chiens relevant d'une des races suivantes : American Staffordshire Terrier, English Terrier (Staffordshire Bull-terrier), Pitbull terrier, Fila Brasileiro (Mâtin Brésilien), TosaInu, Akita Inu, Dogo Argentino (Dog argentin), Bull terrier, Mastiff (toutes origines), Ridgeback Rhodésien, Dogue de Bordeaux, Band Dog et Rottweiler.

Le propriétaire ou le gardien d'un chien reconnu ou réputé dangereux par l'autorité compétente est tenu de s'identifier à l'Administration communale et de fournir les coordonnées de son chien via une déclaration renouvelée lors de tout changement de domicile du propriétaire du chien à l'occasion de la déclaration de changement de domicile ou lors de tout changement du lieu de résidence du chien.

Lors du dépôt de la déclaration, le propriétaire d'un chien dangereux ou son gardien auquel le propriétaire aura donné mandat doit fournir les documents attestant la possibilité d'identification du chien par l'implantation d'un 'micro-chip' ou du tatouage permettant l'identification, de la vaccination antirabique du chien en cours de validité, pour les chiens d'attaque, de la stérilisation du chien, d'une souscription d'assurance en responsabilité civile du propriétaire du chien et, le cas échéant, de la personne qui en a la garde pour les dommages causés aux tiers par l'animal.

Le propriétaire du chien ou le cas échéant la personne qui a l'animal sous sa garde doit veiller à ce qu'il soit satisfait en permanence aux conditions par le présent règlement.



Si l'une des conditions n'est pas remplie, il doit en avertir la commune dans un délai de deux jours ouvrables.

Il est donné récépissé de cette déclaration par le Bourgmestre ou son délégué au propriétaire ou au gardien du chien considéré comme dangereux et l'administration conserve un exemplaire de la déclaration dont elle transmet copie à la Zone de Police.

Si un ou plusieurs chien(s) réputé(s) ou reconnu(s) dangereux est (sont) détenu(s) sur un domaine privé, ledit domaine doit être clôturé solidement, afin d'empêcher toute intrusion de celui (ceux)-ci sur le terrain d'autrui ou sur le domaine public.

Les chiens reconnus ou réputés dangereux pourront être examinés par un médecin vétérinaire agréé, à la demande du Bourgmestre et aux frais de leurs propriétaires ou gardiens, afin d'envisager les mesures complémentaires adéquates à prendre à leur égard.

Dans les cas de dangerosité grave constatés par le médecin vétérinaire agréé et sur avis de ce dernier, le Bourgmestre peut imposer l'euthanasie du canin.

En cas de nécessité, la Police locale pourra procéder à la saisie des chiens trouvés sur le domaine public, en contravention avec les dispositions du présent règlement.

En pareil cas, les animaux seront confiés à un refuge agréé, aux frais, risques et périls du gardien ou du propriétaire de l'animal.

Sans préjudice des mesures d'office, toute négligence ou refus d'exécuter les mesures prescrites par ou en vertu du présent article seront sanctionnés conformément aux dispositions des articles 109 & 110 du présent règlement.

Les propriétaires des lieux où sont gardés les animaux sont solidairement responsables avec le gardien de l'animal des mesures d'aménagement prescrites en vertu du présent article.



RELATIONS NORD-SUD



RELATIONS NORD-SUD

AGENT TRAITANT : STÉPHANIE BRAHY

MOTIONS COMMUNE HOSPITALIÈRE

Le Conseil Communal a voté deux motions dont voici quelques exemples concrets d'action mises en place pour favoriser les solidarités N-S sur notre territoire :

- Accès à la banque alimentaire aux migrants hébergés chez des Gesvois
- Mise à disposition de moyens (matériels) à des groupements citoyens pour organiser des campagnes de sensibilisation et/ou d'hébergement (rudimentaire) de personnes sans-papier
- Interpellation de la hiérarchie politique (responsables des groupes politiques mais également gouvernement fédéral) pour que les migrants aient plus rapidement un droit d'accès aux papiers, aux soins de santé et à l'éducation pour leurs enfants de manière structurelle

COOPERATION INTERNATIONALE

PROGRAMME DE COOPÉRATION INTERNATIONALE (CIC) 2022-2026

La Commune de Gesves a manifesté son intérêt au Conseil communal du 28 septembre 2020 quant à sa participation au Programme de Coopération Internationale CIC 2022-2026 avec des municipalités africaines : partage de savoirs et recherche de subsides pour installer un système organisé d'état civil dans un pays d'Afrique (Benin, Burkina Faso, Mali ou République Démocratique du Congo) Il faut savoir que sans état civil les citoyens n'ont pas droit au vote, aux soins de santé, à l'éducation (pas d'inscription dans les écoles),....pour ne citer que les plus importants

APPEL À PROJETS WBI (WALLONIE BRUXELLES INTERNATIONAL)

Palestine : Coopérative Agricole Al Sanabel

Le Conseil Communal du 15 juillet 2020, a décidé de répondre à l'appel à projet WBI pour solliciter un cofinancement dans le cadre du projet de coopération Nord-Sud en soutien au développement économique de la Coopérative Agricole Al Sanabel en Palestine. Le projet consiste à soutenir l'autonomie en énergie et en eau d'une coopérative palestinienne qui produit du jus de raisin à partir des fruits apportés par plus d'une centaine de producteurs locaux - acheter et aider à installer des panneaux solaires et un système de recyclage des eaux de nettoyage du raisin



GAL PAYS DES TIGES ET CHAVEES ASBL

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2020



GAL PAYS DES TIGES ET CHAVEES ASBL

AGENT TRAITANT : XAVIER SOHET

L'année 2020 a été riche en activités, malgré le contexte sanitaire :

- Poursuite de tous les projets thématiques démarrés en 2016-2017
- Démarrage du projet agricole « Je Protège l'Eau de Wallonie »
- Poursuite des réflexions sur la création d'un parc naturel en Cœur de Condroz
- Etc.



Tous les projets se poursuivent et entament leur dernière ligne droite avant la fin de la programmation.

L'équipe opérationnelle est à votre disposition si vous avez des questions :

- Sofia BALTAZAR, chargée de mission Agriculture
- Muriel DAGRAIN, chargée de mission Logement
- Fabienne SCHINS, chargée de mission Action Sociale
- Stéphan VIS, chargé de mission Energie Verte
- Corentin FONTAINE, chargé de mission Paysages et Forêts
- Cindy HODEIGE (MT Condroz Famenne), chargée de mission Tourisme
- Gersande BLANCHARD, chargée de mission « Je Protège l'Eau de Wallonie »
- Maxime ALBANESE, chargé de mission « Je Protège l'Eau de Wallonie »
- Pierre BORMANN, chargé de mission « Je Protège l'Eau de Wallonie »
- Géraldine BAUDOIN, assistante administrative et financière
- Benoit LIBERT, infographiste
- Xavier SOHET, coordinateur et chargé de mission ViciGAL



AGRICULTURE

OBJECTIFS

Le projet « Agriculture » vise d'une part à aider les agriculteurs à améliorer l'autonomie énergétique et alimentaire de leurs exploitations grâce à des bilans et un conseil personnalisé en ferme, ainsi que des échanges d'expériences entre agriculteurs. Le projet vise d'autre part à sensibiliser les citoyens aux réalités du monde agricole au travers d'un travail créatif et collectif impliquant les citoyens du territoire et dont l'objectif est une réappropriation de la ruralité et de ses enjeux.



ACTIONS MENÉES EN 2020

- Poursuite des diagnostics en fermes et conseils personnalisés en matière d'autonomie alimentaire et/ou énergétique (actuellement, 13 exploitations ont été ou sont suivies par le GAL) :
 - Analyse de sols et de fourrages
 - Calcul coûts de production et coût de rentabilité du matériel
 - Interprétation des résultats
 - Recherche d'informations complémentaires
 - Conseil et accompagnement de l'agriculteurs
 - Propositions de solutions concrètes
 - Définition d'un plan d'actions permettant d'améliorer l'autonomie énergétique et alimentaire, en concertation avec les agriculteurs
 - ...
- Dans certaines de ces exploitations, implantation d'essais fourragers :
 - Tests sur des nouveaux mélanges fourragers chez 2 agriculteurs ;
 - Tests de culture de sorgho chez 2 agriculteurs.
- Organisation d'une séance d'information sur la culture de Sorgho dans le cadre d'une réunion Phytolicence.
- Rédaction des fiches techniques.
- Dépôt d'un dossier LIFE avec plusieurs partenaires (audit à la ferme).
- Mise sur pied du Groupe Autonomie Fourragère.
- Organisation de 2 visites de terrain sur des essais variétaux et sélection participative en céréales : Ferme de l'Espinette et Moulin de la baronne Verdenne.
- Diffusion des cartes postales producteurs locaux.
- Suivi et accompagnement du développement de la coopérative Cocoricoop visant la commercialisation et la valorisation des produits locaux à l'échelle du Condroz namurois.



- Accompagnement de la commune d'Ohey dans la mise en place du Référentiel Mieux vivre ensemble visant une concertation entre agriculteurs et riverains à propos de l'utilisation des phytos.
- Participation aux commissions agricoles de Gesves et d'Ohey.
- Participation au démarrage du projet « Je Protège l'Eau de Wallonie » visant à travailler de concert avec les agriculteurs pour réduire l'utilisation des pesticides problématiques pour nos points de captage d'eau et à valoriser économiquement cette démarche. Avec la SWDE, l'UNAB et le Collège des Producteurs, le GAL est partenaire de ce projet porté par la coopérative « Nos Agriculteurs, Notre Eau ».

FORETS

OBJECTIFS

Le projet « Forêts » vise d'une part une gestion plus durable des forêts privées du territoire, via la formation et la sensibilisation des propriétaires, une gestion groupée de petites forêts privées et des conseils personnalisés. L'appui à la filière d'exploitation est également au cœur du projet du GAL : collaboration entre acteurs, analyse des besoins, ...



Le projet vise enfin à créer une entreprise à finalité sociale réalisant des constructions en bois local et développer des liens avec les EFT actives dans le domaine forestier.

ACTIONS MENÉES EN 2020

- Création d'une association de propriétaires forestiers de type ASLGF + première visite des adhérents.
- Accompagnement de la commune de Gesves qui a décidé de mettre un lot de 300 m³ de chênes en vente de gré à gré
- Finalisation de l'éventail de photos pour le livret "bois local" en préparation
- Réflexion et discussions de l'opportunité de reporter en 2021 le concours bancs et GAL'rie bois 2020
- Organisation d'une rencontre Ambass'Acteurs avec la Maison du Tourisme et la fiche-projet "Paysages" (11.01.20) + planification de l'année avec les participants (calendrier de balades, choix d'un module de formation continue, ...)
- Sentier didactique sur la gestion forestière et les essences de bois locales (Bois de Gesves)
- Finalisation des supports des panneaux
- L'aire de pique-nique sélectionnée dans le cadre de l'appel à projets de la MT est en cours de réalisation par le prestataire
- Conception de la Chasse au trésor en partenariat avec l'Office du Tourisme de Gesves (en cours)
- Accompagnement de l'EFT Espaces pour rédiger une proposition de bail avec le Commune de Gesves pour le futur local de formation et d'aide à l'insertion sociale via les métiers du bois



- Participation à l'élaboration de plusieurs capsules de promotion du programme LEADER (www.youtube.com/watch?v=PIw6aYiBQxI, www.youtube.com/watch?v=Igge51SVMmg)
- Nomination du projet aux Rural Awards et mise en valeur du projet au niveau européen

ENERGIE VERTE

OBJECTIFS

Le projet « Energie Verte » vise à développer une ou plusieurs filières de conversion locale des gisements de biomasse ligneuse non valorisés actuellement (tailles de haies par exemple) en combustible pour alimenter des besoins de chaleurs publiques et privés locaux : réseaux de chaleurs, chaudières collectives, ...

Le projet vise également à accompagner les initiatives locales contribuant à la transition énergétique du territoire (énergies renouvelables, économies d'énergie).

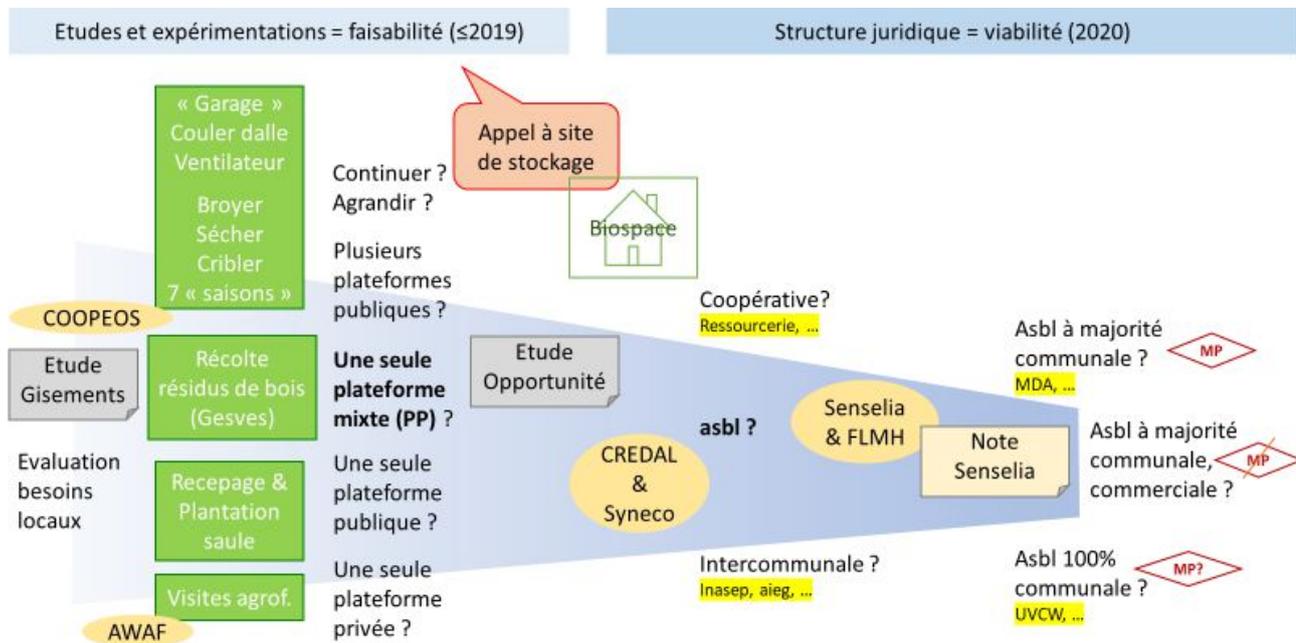


ACTIONS MENÉES EN 2020

BIOMASSE :

- Poursuite de l'expérience pilote « plaquettes » menée en partenariat avec la commune de Gesves : saison 7 !
- Rédaction d'une étude comparative des différentes options possibles pour la création d'une plateforme locale de plaquettes bois <https://www.tiges-chavees.be/wp-content/uploads/2020/09/pertinence-d-une-plateforme-locale.pdf>.
- Elaboration d'une structure de prix pour la plateforme biomasse. Discussions sur la faisabilité technique et la viabilité économique...
- Réflexion sur une structure juridique « idéale » pour accepter de la matière tant publique que privée. Après le consortium Credal/Syneco, Senselia propose une structure d'asbl à majorité publique, à vocation commerciale.





Valbiom, PBE (FRW), Apere, parcs&jardins... Allemagne, Nancy, Avesnois, Flandre, Wallonie...

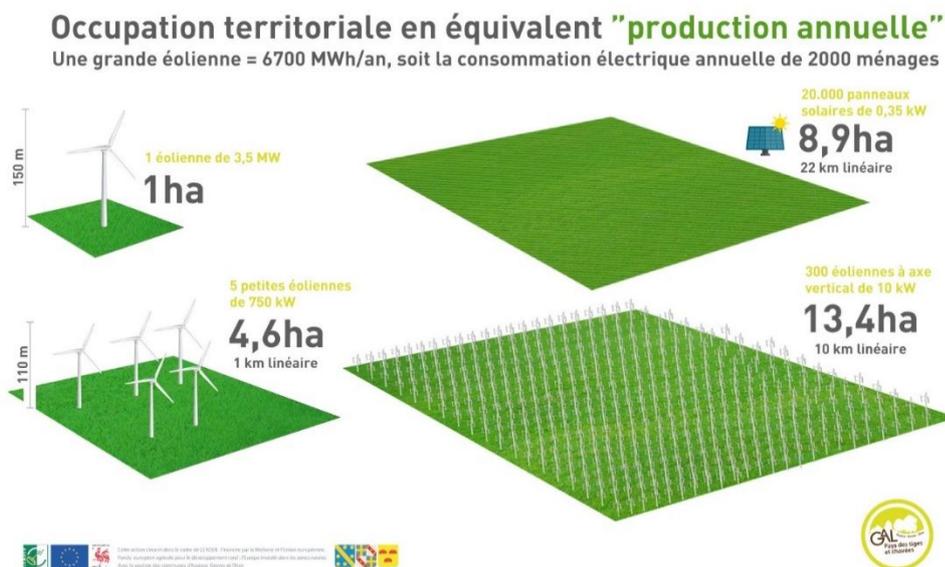
- Après divers avis critiques (SPW, tutelle, ...) sur cette proposition, l'UVCW suggère la piste d'une association de projet.
- Adhésion des collèges communaux sur le principe de l'association de projet. Un courrier au ministre compétent M. Collignon attend un suivi...
- Plantation exemplative linéaires de saules
- Concertation avec Natagriwal sur les encouragements à la plantation de haies...

ENERGIES RENOUVELABLES, ECONOMIES D'ENERGIE

- Projet pilote IsolTaMaison (audit et accompagnement gratuits pour 20 ménages) :
 - Sur les 20 ménages sélectionnés en 2019, 9 sont R1, 7 R2 et 4 R3.
 - Coordination générale du projet, relance et suivi, aussi des ménages non sélectionnés, suivant demande.
 - Evaluation progressive (positive !), suivant les travaux en cours. Echanges avec SPW sur les leçons et propositions pour réforme du système de primes.
- Sélection du GAL (parmi 10 communes wallonnes) dans le cadre de l'appel à projets BeReel, depuis appelé Walloreno.
 - Travail du chargé de mission énergie à raison de 1/5ETP / 4ans pour Walloreno.
 - Co-financement de l'action avec contribution des communes et de l'asbl Electrons libres.
 - Publicité pour l'action par tous les moyens de communication disponibles, dont des séances d'information dans chaque commune.



- Marché public auditeur ; sélection d'un auditeur (pmp) pour effectuer 30 audits logements et suivis.
- Constitution d'un jury et sélection de 17 ménages (les 13 autres le seront en février 2021).
- Suivi de l'action (comité d'accompagnement, suivi des candidats, relances...)
- Réponse à l'appel à projets Pollec 2020. Le GAL comme coordinateur supracommunal pour le suivi des PAEDC communaux ? Aussi sur le volet Investissements ?



LOGEMENT

OBJECTIFS

Le projet « Logement » vise à permettre aux citoyens de notre territoire, actuels et futurs, de trouver des logements locatifs et acquisitifs, adaptés ou adaptables à leurs besoins, en valorisant/préservant notre patrimoine et en stimulant la cohésion sociale. Le projet vise également à soutenir les acteurs locaux de la construction, et mieux valoriser et échanger leurs compétences en matière de rénovation/construction durable de logements.

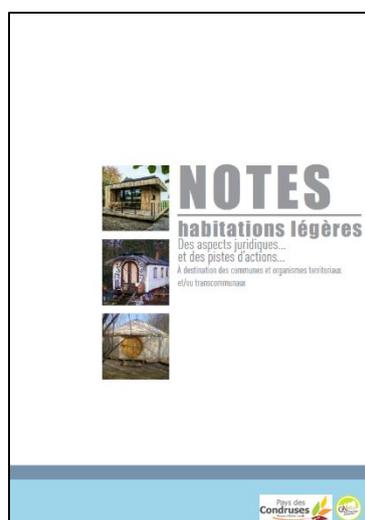
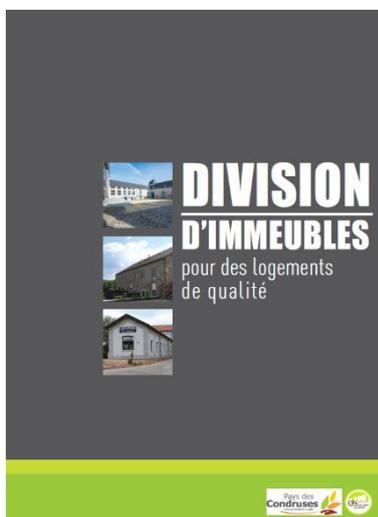


ACTIONS MENÉES EN 2020

- La période a été marquée par le confinement dû à la crise coronavirus. Certaines actions sont reportées dans le temps et le temps a été mis à profit pour en préparer d'autres.
- Au vu des préoccupations des communes et des acteurs locaux en cette période, il a été décidé que la chargée de mission puisse bénéficier d'un chômage temporaire et partiel entre mi-avril et juin 2020. Elle garde toutefois son emploi pour le GAL Pays des Condruces et peut donc continuer les missions qui se faisaient en parallèle pour les deux GAL
- Conférences, séminaires et formations : Colloque juridique sur l'habitat léger par les éditions Larcier, fin de l'exposition photos « Habit, habitat, habité » de Ian Dykmans (habitation légère)



- Cycle Inter-CCATM : Les évènements de la période n'a pas permis d'organiser de rencontre inter-CCATM. Par contre des présentations dans les CCATM de Ohey et de Gesves ont été faites dans le cadre des avis sur le projet de Charte relative à la division des logements.
- Habitation légère : Elaboration d'un projet de note de clarification juridique à destination des communes et des organismes territoriaux et/ou transcommunaux
- Communes, réseau Halé Local Condroz-Famenne et Nature et Progrès – Préparation d'un évènement à Tintigny à destination des communes et des membres des CCATM : visite d'un projet de permis d'urbanisation à destination de l'habitation légère (pas encore programmé)
- Division de logement : Brochure relative à la division d'immeubles existants en plusieurs logements : travail collectif, bureau Dr(ea)²m pour les illustrations ; avis du SPW – Aménagement du territoire et du SPW – Logement
- Travail préparatoire de définition de mission pour l'engagement d'un conseiller en logement mutualisé pour les 3 communes
- Sensibilisation à l'économie d'énergie pour des ménages aux revenus modestes – en partenariat avec le PCS de Gesves : engagement de l'asbl Empreintes pour la réalisation des ateliers
- Sensibilisation « logement alternatifs » pour les seniors du CCCA de Gesves
- Sensibilisation « logement alternatifs pour seniors » : Brochure « Le logement pour les seniors – quel logement pour vieillir dans mon village ? »
- Suivi et conseil pour un projet de logement alternatif pour seniors à Gesves
- Participation au programme d'action du plan de cohésion sociale (PCS) Assesse-Ohey dans sa partie logement
- Collaboration dans le cadre du PCDR de Gesves sur la thématique du Logement
- Participation aux « Arènes du territoire » - Réduction de l'artificialisation des terres et de l'étalement urbain, et à l'évolution du territoire et du logement à l'horizon 2050 : Réfléchir conjointement à des pistes et actions pour le futur du Territoire Wallon
- Vidéo de la plénière d'ouverture des Arènes du Territoire du 29/09/20 : <https://youtu.be/fSOEt2vBGA>



ACTION SOCIALE

OBJECTIFS

Le projet « Action sociale » vise à prévenir l'exclusion sociale et développer des actions de prévention et de sensibilisation, notamment via la prise en compte et l'intégration de la dimension psychologique dans l'accompagnement des publics cibles fragilisés.



ACTIONS MENÉES EN 2020

- Poursuite des espaces de parole au sein de chacun des CPAS (+/- toutes les 6 semaines) : prise de recul et de partage de ressenti, émotions et réflexions sur le travail social tel qu'il est vécu par les assistants sociaux des CPAS de Gesves, Assesse et Ohey.
- Mise en place de groupes de parole spéciaux liés à la crise sanitaire, notamment pour le personnel soignant de maison de retraite ou les directeurs des écoles du territoire.
- Mise en œuvre d'une table ronde inter-CPAS du territoire où les assistants sociaux partagent et échangent sur des thématiques qui les préoccupent.
- Transformation du projet Théâtre action Seniors&Vous en dossier pédagogique. Le spectacle, annulé par la crise, devient deux outils d'animation contenant des fiches-illustrations, une version filmée de la pièce de théâtre et une série de questionnements. Les deux outils seront destinés à deux publics : les plus jeunes (écoles primaires) et les seniors (maison d'accueil, associations...)
- Guides aînés : distribution gratuite du produit fini à tous les foyers contenant une personne de plus de 65 ans (été 2020).
- Création d'une brochure destinée aux travailleurs sociaux du territoire contenant des conseils et adresses utiles pour faire face à la détresse psychologique des bénéficiaires créée ou exacerbée par la crise sanitaire.
- Participation à la mise en place d'un Marché de Noël virtuel pour venir en aide aux artisans du territoire suite aux annulations des marchés présentiels.
- Participation active à des projets PCS : cartes de vœux réalisées par les enfants du territoire
- Actualisation de la liste des partenaires sociaux actifs sur le territoire (assuétudes, seniors, violence, précarité...)

PAYSAGES

OBJECTIFS

Le projet « Paysage » vise à améliorer la compréhension de la dynamique territoriale spécifique au Condroz chez différents public-cibles pour lesquels des outils adaptés sont créés, et utiliser le paysage comme porte d'entrée pour sensibiliser à la richesse du cadre de vie en Condroz et aux enjeux du développement rural durable.



ACTIONS MENÉES EN 2020

- Observatoire et Centre d'interprétation des Paysages
 - Définition d'une nouvelle dénomination pour mieux refléter l'objectif pédagogique de transférabilité : Centre d'Animation des Paysages en Condroz (CAP-Condroz)
 - Tissage d'un partenariat avec Archéolo-J, une ASBL d'animation scolaire et de médiation archéologique pour l'époque gallo-romaine (site de fouille à Haltinne)
 - Accompagnement de l'illustratrice pour la réalisation de la fresque chronopaysagère (état d'avancement visible en ligne) et médiation avec les experts et partenaires
 - Accompagnement et suivi du chantier de la transformation du local par la Commune de Gesves
 - Création des canevas visuels et coordination de réalisation des supports avec le graphiste en interne
 - Appel d'offre, attribution, suivi et réception des menuiseries
 - Appel d'offre, attribution et réception partielle des maquettes du territoire du territoire
 - Appel d'offre et attribution aux imprimeurs
 - Négociation d'une convention avec la Commune de Gesves et le Prehistomuseum pour les modalités d'usage et de vie du CAP-Condroz
 - Planification du calendrier 2021 (supposant un scénario de déconfinement optimiste)
- Animations
 - Organisation d'une rencontre Ambass'Acteurs avec la Maison du Tourisme et la fiche-projet "Forêt" (11.01.20) + planification de l'année avec les participants (calendrier de balades, choix d'un module de formation continue, ...)
 - Organisation de 4 balades à Goyet pour les Journées du Patrimoine (thème : patrimoine naturel) sur la boucle qui servira pour les animations du CAP-Condroz. Merci aux trois paysaguides qui se sont prêtés au jeu de guidet quelques 75 participants.
 - Mise en ligne progressive des boucles paysagères des paysaguides sur la plateforme CIRKWI



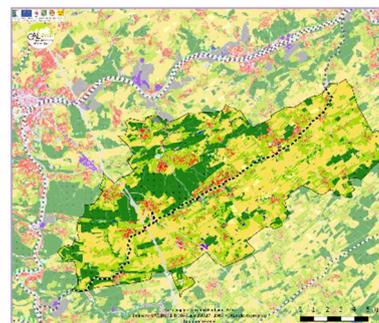
- Mallettes pédagogiques
 - Animations en écoles reportées mais maintient du contact avec certains enseignants demandeurs
 - Une animation en classe maternelle (juin 2020)
 - Réflexion entamée pour une articulation de l'offre "mon école, mon village, mon paysage" cohérente avec le CAP-Condroz
- Outils d'aide à la décision
 - Journée d'initiation à l'analyse paysagère pour nouveaux élus et nouvelles CCATM - reportée

VICI GAL

OBJECTIFS

Le projet « ViciGAL » vise à créer une dorsale de mobilité douce et touristique sur le territoire (type voie verte), reliant Yvoir à Huy, de Meuse à Meuse. Le tracé s'inspire notamment du tracé de l'ancien vicinal reliant l'actuelle gare SCNB de Courrière à Ben-Ahin.

La voie verte reliera donc les villages de Yvoir, Crupet, Maillen, Courrière, Gesves, Ohey, Haillot, Perwez, Solières, Ben-Ahin, et Huy.



ACTIONS MENÉES EN 2020

- Poursuite de la deuxième phase du projet, à savoir la phase opérationnelle (avant-projet, puis projet)
- Poursuite du travail de terrain avec l'auteur de projet (l'INASEP), la FRW et le SPW
 - Finalisation des métrés et préparation des cahiers de charges
 - Poursuite des analyses de sol (risque de pollution)
 - Finalisation des plans d'emprises et des plans d'aménagement
 - Réunions avec les collègues communaux pour affiner les options
- Finalisation des négociations avec les propriétaires, signature des conventions d'acquisition et préparation/signature des actes d'acquisition via le Comité d'Acquisition
- Préparation et introduction des demandes de permis d'urbanisme
- Réunion de coordination avec l'ensemble des administrations et cabinets ministériels concernés
- Suivi du budget
- Suivi des 3 projets « Mobilité Active »

TOURISME (COOPÉRATION)

OBJECTIFS

Le projet « Tourisme » est un projet de coopération mené à l'échelle des 7 communes du Condroz Namurois par la Maison du Tourisme Condroz-Famenne. Ce projet vise à soutenir la professionnalisation et le développement du secteur touristique dans le but de créer une destination touristique à part entière : une « destination familles », s'inscrivant dans une dynamique de tourisme doux et vert au cœur de la Wallonie.

Le projet vise également à structurer l'offre touristique par public cible en fédérant les acteurs et opérateurs touristiques locaux autour de cette identité territoriale.



ACTIONS MENÉES EN 2020

- Axe 1 : Stratégies et produits touristiques
 - Stratégie de marketing territorial
 - Réalisation de 5 vidéos de séduction (+/-30 sec) du territoire, réalisées par la société IMAGO - diffusion en mars 2021 (hors budget fiche destination famille)
 - Réalisation d'une banque de données photos avec le photographe Martin Dellicour EN COURS- photos sur les 4 saisons. Les premières photos sont à découvrir sous le lien : <https://pro.martindellicour.be/vallesdessaveurs/> (hors budget fiche destination famille)
 - Optimisation du site internet www.valleesdessaveurs.be (fiches familles)
 - Adaptation de certaines fiches concernant les activités familles, label Famille Bienvenue, ...
 - Rédaction d'articles
 - Suivis des recommandations de la société Headerpop qui réalise un audit SEO de notre site.
 - Mise à jour et adaptation du site www.mesaventures.be et de l'application « Mes Aventures d'Enchanteur ».
 - Mes Carnets d'Aventure
 - Elaboration de 7 parcours ludiques « Mes carnets d'Aventures » parsemés d'énigmes.
 - A ce jour, les carnets de Ciney et Ohey sont édités en 1000 exemplaires chacun et en vente au prix de 3€.
 - Le carnet de Havelange est en cours de réalisation chez le graphiste.
 - Les communes de Somme-Leuze et Assesse rédigent le contenu de leur carnet (énigmes)
 - Les communes de Gesves et Hamois doivent encore y réfléchir.





- Edition d'objets ludiques
 - 4000 jeux de cartes (FR-NL)
 - 4000 carnets de vacances (FR/NL) – (2400 exemplaires en FR et 1600 en NL)
 - 4000 pochettes de crayons de couleurs
 - 4000 jeux Mikado
- Axe 2 : Mise en réseau - développement du tourisme participatif
 - Journées partenaires : annulation pour cause de COVID
 - Développement du réseau d'ambassadeurs Familles :
 - A ce jour, il y a 17 établissements labélisés « Famille Bienvenue » :
 - 1 chambre d'hôtes
 - 10 gîtes
 - 1 attraction
 - 1 restaurant
 - 1 bureau touristique
 - 3 Administrations Communales
 - Communication autour du projet (capsules vidéo)
- Axe 3 : Chemins et sentiers (avec un volet équipement)
 - Installation de 14 aires de pique-nique (2/commune)
 - Aires installées en 2020 :
 - A Ciney – le long du Ravel, près des anciens fours à chaux et du panneau banc
 - A Nettinne – à l'entrée du bois de Champaille, au départ de la balade-jeu « Mes Aventures d'Enchanteur »)
 - A Hamois – près de l'OT, le long du Ravel et au départ de la balade-jeu « Mes Aventures d'Enchanteur »)
 - A Evelette – au bout de la rue des Comognes, à l'entrée du bois
 - A Porcheresse – derrière l'église
 - A Havelange – Sur le parking du Sawhis, côté kiosque



JE PROTÈGE L'EAU DE WALLONIE (FINANCEMENT SPGE)

OBJECTIFS

Le projet « Je Protège l'Eau de Wallonie » est un projet mené par 3 partenaires pour le compte de la coopérative « Nos Agriculteurs, Notre Eau » : le GAL, l'UNAB et le Collège des Producteurs. Le projet est financé par la SPGE (appel à projets).



L'objectif général du projet est double :

- Protéger la ressource en eau en agissant sur la suppression progressive des pesticides chimiques de synthèse, la gestion des nitrates et la consommation en eau raisonnée.
- Assurer une juste rémunération à l'agriculteur qui s'engage dans la démarche.

ACTIONS MENÉES EN 2020

- Diagnostic du territoire – agriculteurs - transformateurs
- Diagnostic qualité de l'eau – problématique sur le territoire et pesticides les plus problématiques
- Organisation Comité d'accompagnement
- Dépôt de la marque auprès du BOIP
- Remodelage du Cahier Spécial des Charges et simplification
- Mise en œuvre du contrôle du Cahier spécial des charges – contacts Organismes Certificateurs Indépendants – adaptations des grilles de contrôles et procédures.
- Indices phyto – prise de connaissance et évaluation de l'application d'un tel indicateur dans le cadre du projet JPEW
- Essais pommes de terre - Plantation d'1,1ha de pommes de terre robustes par 2 agriculteurs équipés à Ohey et Wierde – 2 variétés (Vitabella et Cammeo). Accompagnement technique et commercial. Cultures menées durant l'année 2020 sans herbicides, ni insecticides. Campagne de communication et de soutien marketing à la vente des pdt en grandes et moyennes surfaces de la région. Association au Prix Juste Producteur. Développement filière pdt locale pour 2021. Développement outils de marketing à placer dans les GMS.
- Rédaction d'articles de presse, publications dans la presse agricole et locale (BC Gesves, Ohey, Assesse) ; interview canal C et RTBF – On n'est pas des pigeons.
- Organisation d'un webinaire afin de sensibiliser les agriculteurs du territoire
 - Travail sur les autres cultures possibles sur le territoire (maraichage – céréales, orge brassicole, ...).

